

NB
435



Bibl. cant. VS Kantonsbibl.



1010156225

Bibl. cant. VS Kantonsbibl.



1010156225

ABONNEMENTS

Pour la Suisse, un an, Fr. 3.—
 " six mois " 1.75
 Union postale (payable
 d'avance), un an " 4.50

ANNONCES

Suisse, la ligne, Fr. 0.20
 Etranger, 0.25

RABAIS s'annonces répétées

LE VALAIS ROMAND

Journal de Littérature Populaire et Nationale

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DU MOIS

Adresser toutes les communications à L. COURTHION
 Case 4999, Mont-Blanc, GENÈVE

REVUE VALAISANNE

Au seuil de cette troisième année de son existence, le *Valais Romand* adresse à tous ses lecteurs, les souhaits les plus sincères de bonheur et de prospérité.

Les désirs et les ambitions pour la réalisation desquels nous formulons il y a un an toutes sortes de souhaits, ne se sont évidemment pas réalisés pour chacun; il y a même eu, c'était un peu prévu, comme toujours hélas! plus d'une déception pour un grand nombre.

La session de printemps de notre Grand Conseil a porté à la magistrature suprême du canton trois nouveaux titulaires, c'était déjà beaucoup à la fois et l'on s'explique qu'il n'y ait pas eu place pour tout le monde. C'est ce qu'a généreusement compris l'un des élus, en se disant courageusement que l'art de se montrer digne de gouverner consiste à savoir être paternel et à laisser le fauteuil à d'autres. Il a fallu attendre ainsi la session d'automne pour combler ce vide. Voilà donc aujourd'hui la machine de l'Etat remise en partie à neuf. Il existait bien, en réalité, dans le précédent mécanisme, des pièces solides et bien huilées pour lesquelles ne paraissait pas venue l'heure de passer au vieux fer, mais toutes les bonnes pièces ne tiennent pas à s'user à ce fonctionnement; elles éprouvent parfois l'opportunité de se transformer pour d'autres usages. Qui donc saurait leur en vouloir? Nous vivons, hélas, dans un temps où l'homme n'a pas pour unique devoir celui de servir son pays, ce qui serait encore tolérable, mais ce qui l'est

moins, c'est que tel ou tel qui sacrifierait par trop des devoirs d'autre catégorie à ce patriotisme dont tant de gens parlent et que si peu pratiquent, ne tarderait pas d'être le point de mire des sarcasmes de cette même partie du public pour qui tous les droits sont faits et qui ne conçoit le devoir que chez les autres. Aussi bien, ne soyons pas aveugles et ne condamnons pas les vellétés de retraite d'un conseiller fédéral après avoir couvert de fleurs la retraite d'un magistrat cantonal. Que chaque parti accueille avec la même déférence les dispositions de son adversaire que celles de son ami et il n'y aura plus que des citoyens loyaux de part et d'autre!

En attendant que l'œuvre de ces nouveaux gouvernants nous apporte les fruits que nous avons plus ou moins espérés, tournons nous un instant vers ce Simplon qui fut, lui aussi — plus même que les gouvernants, ce qui n'est pas peu dire — si longtemps le témoin de tant d'espérances. Souhaitons que 1898, ou tout au moins ce siècle agonisant voie enfin cette grande œuvre cesser de faire «un pas», car elle a déjà si souvent fait un pas que cela ne nous suffit plus guère et qu'il serait temps qu'elle prit le «pas» de gymnastique si elle veut atteindre au but rêvé.

Mais à quoi bon s'impatienter en pareille occasion, ne faut-il pas un prétexte à ceux qui bataillent pour ou contre le rachat? et le Simplon n'est-il pas, pour l'heure, le prétexte tout trouvé!

Notre fier et beau fleuve que nous nous plaignions à voir enfin discipliné sous la férule des ingénieurs, a cédé à un accès de révolte et notre immense et florissante plaine du centre du pays en a été submergée.

Cette catastrophe économique survenue en pleine belle saison a été d'autant plus sensible que les populations riveraines accoutumées à se sentir à l'abri des ravages du fleuve, cultivaient avec joie depuis de nombreuses années ces terres jadis en friche et abandonnées à la végétation marécageuse. Ses effets seront toutefois sinon réparés, tout au moins adoucis par la grande solidarité confédérale qui, mieux acclimatée qu'autrefois à nos régions, a peu à peu délaissé ses préventions trop longuement et trop injustement entretenues par les fâcheuses traditions d'indolence qui circulaient autrefois à propos de notre pays.

Le Valais, a d'ailleurs appris avec joie, dans le mois de septembre dernier, que ces préjugés de nos voisins plus ou moins rapprochés — car ce sont souvent ceux qui s'en jugent exempts qui en ont le plus — avaient reçu un coup décisif. Avec l'agilité d'un écureuil, notre canton a escaladé toute une série d'échelons dans la liste des cantons au concours annuel de l'instruction publique ouvert à l'occasion du recrutement. Par cette manifestation peu bruyante, mais franche et correcte, le Valaisan a prouvé que lui aussi était capable de quelque effort, que ceux qui le jugeaient sommairement, le faisaient décidément avec trop de parti pris, qu'il ne désespérait de rien et qu'en dépit même de toutes les circonstances qui pourraient marquer une infériorité de sa part, il était résolu à se montrer digne du peuple suisse auquel les transformations politiques tendent à le solidariser, à l'identifier.

La saison des étrangers a généralement été favorable à la plupart de nos stations al-

pestres, en dépit du retour offensif du froid dans les dernières semaines d'août. Les plus délaissées parmi nos grandes vallées, pour ne pas parler des petites, voient les pensions et les hôtels se multiplier sans que pour cela la concurrence devienne trop redoutable. N'est-ce pas là un témoignage souverain de la faveur toujours croissante de nos extraordinaires paysages auprès de l'étranger ?

Ces mêmes froids prématurés ont également apporté des perturbations dans la récolte du vin qui s'annonçait avec le plus beau cortège d'espérances. Tous les caps des tempêtes avaient été doublés et les chaleurs printanières avaient préparé une vendange joyeuse et précoce entre toutes, lorsque des pluies prolongées vinrent troubler l'atmosphère au seuil même du mazot et du pressoir. Néanmoins, en sacrifiant au destin contraire une part de la qualité du liquide, l'année 1897 restera, dans les annales viticoles de notre pays, parmi les satisfaisantes.

Cette revue de fin d'année demeure sans doute bien incomplète, et nous devons renoncer à bien des sujets dignes de notre souvenir. Toutefois, il en est un que nous ne saurions omettre, en dépit des sombres pensées qui nous obsèdent en l'abordant, c'est celui de la nécrologie. La liste nos amis disparus au cours de 1897 est peut-être inférieure par le nombre à celle de 1896, mais le vide fait autour de nous par ces disparitions plus ou moins prématurées est plus sensible encore. Il n'est, en effet, pas de nom obscur ou modeste dans l'énumération que nous allons faire.

Nous avons, dès le début de l'année, vu fuir Oscar Meizoz, depuis de longues années président du Tribunal de Martigny, emportant avec lui, à l'âge de 39 ans, une carrière déjà longue; l'abbé Jean Gremaud de Fribourg, à qui nous avons déjà consacré en son temps une notice biographique dans nos colonnes, et qui avait été l'un des premiers souscripteurs au *Valais Romand*. C'est, par là, assez dire qu'il s'intéressait à tout ce qui concernait notre pays, où il avait en quelque sorte acquis droit de cité par de longs et patients travaux historiques comme aucun Valaisan n'a été capable de nous en fournir, jusqu'à ce jour du moins.

Ulysse Gay, de Martigny-Bourg a été enlevé en pleine jeunesse, laissant de nombreux amis à Martigny et à Bagnes, où il instruisait depuis plusieurs années la fanfare l'«Avenir».

On le voit, c'est dans les rangs des intellectuels que la Mort s'est surtout appliquée à faucher; elle nous a pris aussi le colonel de Cocatrix, une de ces figures loyales, fermes et simples à la fois, du militarisme pour de vrai, du soldat qui a vu des étincelles de feu au lieu de ne voir que des étincelles de boutons et qui n'en est, pour cela, ni plus raidi ni plus orgueilleux.

Alfred Rappaz, le jovial et spirituel avocat de Monthey, l'un des enfants de notre Ecole de Droit qui avait conservé le plus de respect pour la langue française, a suivi de près à la tombe Robert Morand, son émule de Martigny. Il ne nous semble pas que jamais deux hommes aient joué un rôle aussi semblable par la culture de l'esprit, la gaieté apportée dans tous les lieux où ils se trouvaient soit l'un soit l'autre, comme par une humeur un goût littéraire communs.

Enfin, ce mois de décembre est venu terrasser en deux ou trois jours celui que nous eussions le moins compté voir s'en aller, un homme à tel point incrusté dans notre vie sociale de tous les jours que tous nous avons souffert de l'arrachement comme on souffre à la fois physiquement et moralement de l'amputation d'un membre. Marius Martin est, à lui seul, toute une époque de notre génération et, par son départ, cette époque nous semble close. A quoi bon retracer ici sa vie, parler de sa verve qui semblait devoir être éternelle et que l'âge, lequel modifie cependant tant de caractères, ne parvenait pas à altérer! Nous aurons trop souvent l'occasion d'y revenir pour nous y éterniser aujourd'hui avant la cicatrisation de nos plaies.

Et c'est ainsi que le vide s'étend progressivement autour de nous, que de cette radieuse fleur de la vie que caressèrent nos adolescences, les odorants et resplendissants pétales s'envolent dans un tourbillon de poussière. C'est ainsi que, demeurant seuls attachés à la terre, nous nous isolons et dépérissions chaque jour davantage, frêles tiges dépouillées, rameaux épineux et desséchés qui craquent sous le pied du passant, comme empressés de disparaître aussi dans cette terre qui recouvre déjà tant de parcelles de nos cœurs.

LA VIOLETTE

Poésie de Alf. BESSE DE LARZES

L'automne est né dans un frisson :
Le vent brutal prend une graine ;
En tourbillonnant il l'entraîne
Et la jette sous un buisson.

Une métamorphose lente.
Dans le grain, de neige couvert,
Eveille à la fin de l'hiver,
Les bourgeons d'une jeune plante.

A droite, à gauche, par dessus,
Jaloux de la fleur printanière,
Le buisson la tient prisonnière
En d'inextricables tissus.

Des épines la force adverse
Se multiplie en froids arceaux :
Mais la fleur rit de ces réseaux
Que son parfum baigne et traverse.

Bravant ronces et mauvais jours,
Docile aux appels de l'aurore,
Elle fleurit, fleurit encore :
Elle fleurit, fleurit toujours.

Enfin des lianes ombreuses,
Plus le filet semble épaissi,
Et plus de la violette aussi
Les corolles s'ouvrent nombreuses.

Rien de la sève de ses fleurs,
Ne lasse la persévérance ...
Et c'est ainsi que l'espérance
Fleurit au milieu des douleurs.

Ona chôrta de Coui-procô

Dèin lo tèin, il y a de cein onna quaran teyna d'ans, li fèmalès portavon leus meynaus den on bresson posau sulla tita. Adonc, lo pont de fè entré Ridda et Leytron l'eyrè pà fi. Li Bédjuis qu'avan' de vignès su Leytron, éran oblizà de passà sullo pont du tzemin de fè mi en amont, u sull' àtro pont ein pierra onco mi ein amont. On dzo, onna dzouvena fèna du vèladzo de C. l'eyrè allâyé désherbà on courti, is courtis du Pont et avivé posau son bresson avoui son meynau déso on gros pérey, à l'ombra du soley, franc iò passavan tant i Bedjuis. — On biau momeint, onna Bédjuasse passé avoui son bresson sulla tita. Comè i fasey tant tzaud, et qu'il y avey onna si bonn' ombra déso lo pérey, la Bédjuasse s'arrité li, met bà son bresson avoui son einfant et sè repousé onna vouarba. — Peindeint què ionna dis fèmalès désherbàve son tzamp, et què l'àtra se repousàve déso lo perrey, on individu farcéu, s'approtze sein sè fire apercevey et tzandze li meynaus den li dous bressons.

La Bédjuasse, quand l'è z'u repousàve prend ion di bressons et parte; l'àtra, la Puttalinna, l'àtro et s'èin va.

Quand l'est z'u à meyson, stasse s'est preu aperchuya què lo meynau l'ère pà pari men devant, mi s'est pà endubitaye du czandze-meint dis meynaus.

Tot pari, quand cè meynau est venu què l'a z'u onna dix-huitaina d'ans, è venu on

gros bambocheu què semblève tant à on gros sôulon d'Isérabloz ; et pouè l'a tzuouza l'è pâ restève sein sè redirè.

Arey, quand cè garçon rentrève pion, la mare pouvè pâ s'empâtzi de dire : Touton, Touton ! Peut pâ sè fire àrameint què cè pouro Manuel sey pâ on Bédjuis.



CONTE LÉGENDAIRE

LE FILS ET LE VOISIN

PAR

DANIEL BAUD-BOVY

Il y avait, voici longtemps, au village de Ferden, dans la vallée de Löttschen, un homme fort comme un taureau, hardi comme un aigle et bon comme le bon pain. Une nuit, la vieille voisine trépassée le soir même, l'appela.

— Est-ce bien vous, vieille voisine, qui m'appellez ?

— Oui, voisin, je t'appelle parce que tu es fort comme un taureau et bon comme le pain blanc. J'ai un service à te demander. Souvent en chassant tes poules loin de mon jardin, en tuant tes abeilles qui venaient sur mes fleurs manger les provisions des miennes, en jetant des pierres contre la brebis qui broutait ma haie, je t'ai fourni sujet d'offenser le Seigneur par la colère et le jurement : jamais tu n'en fis rien ; ta patience te vaudra des parts en paradis ; ces parts, tu me les devras donc. Ainsi, ne refuse pas aujourd'hui de me porter aide.

— Parlez, vieille voisine.

— Va trouver mon fils qui habite Grenjiols et répète-lui ces paroles : « Garçon, ta mère est morte, il te faut venir prier pour elle, la mettre en terre et lui pardonner de l'avoir jeté hors de la maison par suite de ton mariage avec une sans-le-sous. » Le fils fera ce qu'il fera. Quant à ce qui est de toi, prends cette corde, cette fine corde en fil de Sainte-Agathe, elle te gardera du malheur sur ton chemin.

Le voisin prit la fine corde en fil de Sainte-Agathe, agita le goupillon sur la morte, et partit.

Au petit jour il était déjà en haut du glacier de Löttsch. Jamais il n'y avait vu neige pareille ; il marchait dessus, comme sur une grande route. Avant le soir il arrivait chez le fils.

— Garçon, lui dit-il, ta mère est morte, il

te faut venir prier pour elle, la mettre en terre et lui pardonner de l'avoir jeté hors de la maison par suite de ton mariage avec une sans-le-sous.

— Ma mère, ma pauvre mère, dit le fils.

Il prit son chapeau, son bâton de montagne et fit ses adieux à sa femme :

— Ma mère, ma pauvre mère est morte ; il me faut aller prier pour elle et la mettre en terre. Tu commanderas une messe pour son repos dans la demeure stable.

— Oui, mon homme, je le ferai, car elle était ta mère.

Alors le voisin se remit en marche côte à côte avec le fils.

Ils ne prononçaient pas beaucoup de mots, seulement quand ils arrivèrent au lac du glacier, la nuit était si sombre, si sombre, que le fils dit :

Où s'est sauvée la lune ? Je n'y vois goutte.

— Je n'y vois goutte non plus, répondit le voisin, mais tiens bon cette corde en fil de Sainte-Agathe, elle nous gardera du malheur.

La nuit était sombre, le vent si furieux, si furieux, qu'on aurait cru la fin du monde venue.

— J'ai entendu comme un grand cri, dit le fils.

C'est la glace qui se fend, ou bien c'est le Rallibock qui fait tapage ; ne te retourne pas, voilà tout, répondit le voisin.

Ils continuèrent des heures et des heures ; si l'un d'eux glissait dans une crevasse, la fine corde en fil de Saint-Agathe le tirait d'affaire.

Seulement quand ils arrivèrent proche du col il commença à neiger et à grêler. La nuit était si sombre, le vent si furieux, la neige et la grêle si drues, si drues, que le fils dit :

— O ma mère, ma pauvre mère, nous payons cette nuit vos péchés.

Au même moment ils entendirent on ne sait quoi de lamentable et d'aigu.

— J'ai entendu de nouveau le cri, dit le fils.

— C'est peut-être une corneille dénichée par l'orage, répondit le voisin.

Mais ils n'avaient pas fait dix pas qu'une crevasse avala le fils. En tombant il avait lâché la corde en fil de Saint-Agathe. Le voisin penché sur le trou, d'où arrivait un souffle glacé et un grondement de cascade, la tendit en vain. Une voix de l'air murmura :

— Tu perds ta peine, tu perds ta peine...

Alors il se tint tranquille et fit une prière. Comme il pria, une autre voix retentit au

fond de l'abîme. Il reconnut celle de la morte :

— Mon fils, mon très cher fils, merci d'avoir, malgré tout le mal que je t'ai causé, accompagné le voisin et commandé une messe pour mon repos dans la demeure stable. Je veux plus encore. Jure de satisfaire à mes désirs ou jamais tu n'auras de ma larve ni paix, ni grâce.

— Ma mère, ma pauvre mère, vous ne pouvez rien m'ordonner de contraire à la justice. Je jure sur la Croix de vous obéir.

— Mon fils, mon cher fils, écoute bien ; le salut de mon âme dépend de toi. Si tu oublies quelque chose, je serai une larve et un vampire pour l'éternité.

— Ma mère, ma pauvre mère, bien que je les ai gelées à moitié, j'écoute des deux oreilles.

— Mon fils, mon bien cher fils, quand tu seras à la maison, après avoir prié Dieu et les saints pour mon repos, tu iras prendre au galetas un petit sac de blé à semer, tu le sèmeras avec le voisin, dans le jardin potager ; une fois le blé mûr, vous le moissonnerez et vous le battrez ; vous en prendrez de quoi faire cinq hosties, vous me les poserez en croix sur la poitrine ; vous irez chercher le curé pour qu'il les bénisse et me les donne. Avec le restant de la farine vous ferez du pain et le distribuerez aux pauvres, à qui, de mon vivant, j'en ai si souvent refusé par avarice, et à tous ceux qui en recevront tu diras : « Ma mère vous l'envoie. » Mon fils, as-tu bien compris ?

— Ma pauvre mère, ma pauvre mère, oui, j'ai bien compris, je vous obéirai.

Il n'avait pas fini parler qu'il fut côte à côte avec le voisin.

— Dépêchons, dit celui-ci, le matin pointe ; on voit déjà, dans la vallée, les lumières de ceux qui soignent.¹

Quand ils furent à la maison de la morte, le fils entra près d'elle, s'agenouilla devant le lit et pria Dieu et les saints d'ouvrir à sa vieille mère la demeure stable. Puis il alla au galetas, y prit le blé à semer, et le sema, aidé du voisin, dans le potager. Ensuite, ayant faim, ils mangèrent ; lorsqu'ils voulurent herser, le blé poussait ; à mesure qu'il poussait il chantait :

Je suis le blé du Paradis,
Venez, malheureux, à la ronde,
Je suis le blé du Paradis
Le blé béni,
Le blé qui sauvera le monde,
Je suis le blé du Paradis.

¹ Le bétail.

A mesure qu'il était poussé, il mûrissait et chantait :

Moissonnez le blé du Seigneur.
Le blé dont on fait les hosties :
Moissonnez le blé du Seigneur.
Le blé sauveur,
Le blé qui détruira l'ortie.
Moissonnez le blé du Seigneur.

Ainsi firent le fils et le voisin : ils le moissonnèrent, le battirent, le portèrent à moudre et prirent de la farine ce qu'il en fallait pour les hosties. Au moment où ils les mettaient en croix sur la poitrine de la morte, un gros bourdon s'envola de sa bouche et s'alla jucher sur la fenêtre. Ils n'y prirent garde et se rendirent chez le curé.

— Mes amis, que voulez vous ?

— Monsieur le curé, nous sommes le fils et le voisin de la morte. Nous voudrions que vous bénissiez des hosties que nous avons faites avec son blé et que vous les lui donniez.

— Mes amis, qui vous a commandé ces choses ?

— Monsièr le curé, c'est la morte elle-même.

— Bien, mes amis.

Et le curé revint avec eux. En poussant la porte de la chambre il se boucha le nez.

— Mes amis, elle sent bien mauvais.

— Ma pauvre mère, ma pauvre mère, dit le fils.

— Allez seulement, Monsieur le curé, dit le voisin.

Le curé bénit les hosties ; pour les donner, il dénoua le linge qui tenait la mâchoire ; la mâchoire s'ouvrit, et une dent tomba.

— Mes amis, elle se gâte déjà.

— Ma pauvre mère, ma pauvre mère, dit le fils.

— Allez seulement, Monsieur le curé, dit le voisin.

Le curé donna les hosties à la morte ; elle dit d'une voix douce et sans remuer les lèvres :

— Merci bien, Monsieur le curé.

Et son visage prit un air de contentement.

— Ma pauvre mère, ma pauvre mère, dit le fils.

Et ses larmes coulèrent.

Le curé sortit : le bourdon vint bourdonner autour du lit, puis prit son vol par la fenêtre.

Le fils et le voisin mirent la vieille au cercueil, et tout en plantant les clous, le fils répétait :

— Ma mère, ma pauvre mère.

Ensuite, avec le restant de la farine, ils pétrirent quantité de pains. Tout en cuisant le pain chantait :

Je suis le pain du bon Dieu,
C'est Jésus qui vous le donne,
Je suis le pain du bon Dieu,
Le pain des cieux,
Dont se nourrit la Madone,
Je suis le pain du bon Dieu.

Quand tous les pains furent cuits, ils les chargèrent sur trois mulets et s'en allèrent les distribuant aux pauvres. A chaque pauvre qui en recevait un, le fils disait :

— Pauvre, ma mère vous l'envoie.

Le pauvre répondait :

— Le Seigneur l'aït en sa garde.

Une fois le dernier pain donné, ils reprirent le chemin de la maison. Les fleurs sentaient si bon, si bon, que le fils dit :

— Quelle herbe y a-t-il dans les champs, que tout soit ainsi parfumé ?

— C'est l'herbe aux anges, qui pousse un jour l'an, répondit le voisin.

Ils marchèrent encore un peu. Une faible bise se leva. Les fleurs sentaient si bon, la bise chantait si joliment, si joliment, que le fils dit :

— Voisin, quelle est cette musique ?

— C'est la bise qui passe son archet sur les violons des anges, répondit le voisin.

Ils arrivèrent à la maison du voisin. Le voisin fit entrer le fils. Ils la visitèrent ensemble. Les ruches débordaient de miel nouveau, la brebis venait de mettre bas deux agneaux de la bonne race, le poulailler était plein d'œufs d'or massif, — et la corde, la fine corde en fil de Sainte-Agathe s'était changée en crucifix.

— Voisin, dit le fils, vous avez du bonheur, et vous le méritez, car vous êtes un homme fort comme un laureau, hardi comme un aigle et bon comme le bon pain.

Ils choquèrent leurs verres ; et l'heure du départ étant venue, le voisin accompagna le fils de la morte jusqu'au cimetière. Les fleurs s'étaient ouvertes sur la tombe fraîche ; les abeilles y ramassaient leur sucre. Les fleurs sentaient si bon, la bise chantait si joliment, tout était si joyeux, si joyeux, que le fils demanda :

— Quelle fête y a-t-il dans l'air aujourd'hui ?

— C'est la fête que font les anges quand une âme pardonnée pénètre dans la demeure stable, répondit le voisin.

— Ainsi soit-il, dit le fils.

Et là dessus, ils allèrent chacun où le voulait le Seigneur.

Aeschi, 1897.

BLOC NOTES

Télégraphie entre les Trains en marche

L'utilité qu'il y aurait à pouvoir établir des communications télégraphiques entre les trains en marche, au point de vue de la sécurité et des intérêts des voyageurs peut se passer de démonstration ; aussi ce problème est-il depuis quelque temps à l'étude.

MM. Royre, de Chicago, viennent de lui proposer la solution suivante. Un troisième rail bien isolé est établi comme conducteur d'un courant entre les deux rails de la voie, formant l'autre conducteur.

Sur le troisième rail peuvent s'appuyer deux bras de trolley munis de roues de contact.

Aux deux extrémités de la ligne, deux batteries égales sont raccordées par leurs pôles de même nom, d'une part aux deux rails de roulement conjugués ; d'autre part, au troisième rail. Les deux pôles sont ainsi en opposition et si rien ne vient à réunir les conducteurs, aucun courant ne peut les traverser.

Mais des relais télégraphiques de grande distance sont montés en parallèle entre les deux conducteurs (rails de roulement et troisième rail), ces relais sont donc traversés par un faible courant, qui attire leur armature et peuvent être mis en court circuit par le manipulateur télégraphique ordinaire qui les accompagne.

Si l'on abaisse un quelconque des manipulateurs ainsi distribués sur la ligne on provoque alors un court circuit général de tous les appareils qui fonctionnent immédiatement par le rappel de leurs armatures. Le courant passe par la voiture et la communication télégraphique peut être établie.

CASSE TÊTES

Les solutions du n° 48 seront publiées dans le prochain numéro avec celles de la charade ci-après.

CHARADE N° 49

Quand mon premier est mis au vent,
L'homme l'apprécie et le mange,
Mais s'il le surprend autrement,
Il le flétrit, même il s'en venge ;
Par grand bonheur, assez souvent,
Dans l'air des cieux, il porte l'ange.
Mon second, un verbe insolent,
Dont le bavard fort peu s'arrange,
N'eût su convenir au talent
De mon tout qui, sans être un ange,
Demeurera du siècle avant
L'un des grands noms, car rien n'y change !

ABONNEMENTS

Pour la Suisse, un an, Fr. 3.—
 " six mois " 1.75
 Union postale (payable
 d'avance), un an " 4.50

ANNONCES

Suisse, la ligne, Fr. 0.20
 Etranger, 0.25

ÉTATS ET ANNONCES RÉPÉTÉES

LE VALAIS ROMAND

Journal de Littérature Populaire et Nationale

—> PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DU MOIS <—

Adresser toutes les communications à L. COURTHION
 Case 4999, Mont-Blanc, GENÈVE

Autour d'une découverte

Toute cette agitation sociale, tous ces bruits de scandales auxquels nous assistons, contribuent assurément à accoutumer notre imagination à se représenter ce siècle finissant sous la forme d'un flambeau qui s'enlise dans la boue et bien rares sont parmi nous ceux que n'a point effleuré une réflexion de ce genre.

Néanmoins, il ne sied pas de rester sous l'influence de cette pessimiste impression. N'exagérons pas l'importance des lignes latérales au préjudice de la ligne centrale, de la grande, de celle dont les premières ne sont que les résultantes. Ne trouvons-nous pas à chaque automne le perpétuel symbole d'un tel spectacle? N'est-il pas tout entier, ce symbole, dans l'arbre dont les feuilles jaunes tombent dans la boue du chemin tandis que l'arbre s'appête déjà, en dépit de son apparence triste et moribonde, à rajeunir sous les festons des neiges hivernales pour reflleurir en mai?

Si impur que paraisse ce XIX^e siècle que nous allons prochainement laisser derrière nous pour poursuivre notre route vers les destinées imprévues, quelle que soit la proportion des feuilles qu'il ait semées dans le fumier du champ, n'a-t-il pas, plus qu'aucun autre avant lui, fourni son tribut de fruits?

De tous ces fruits, ceux que nous cueillons au cours de ces tout dernières années ne sont pas les moindres. Les découvertes scientifiques continuent d'arriver au jour une à

une. Après la découverte de Röntgen permettant de sonder par la photographie les mystères celés par l'écorce opaque des objets inertes ou animés, offrant à la douane la facilité de découvrir les bouteilles de schnaps sans ouvrir la valise du voyageur et à l'amoureux la possibilité d'éprouver la sincérité de celle dont il rêve en daguerréotypant les vibrations de son cœur; après la découverte de Röntgen, voici venir celle du Dr Schenk dont on n'a pas encore eu le temps de parler beaucoup.

— De quoi s'agit-il? demanderez-vous.

— Eh! il s'agit tout simplement d'arriver à décider avant la naissance si l'enfant sera fille ou garçon.

— Tout simplement.

* *

On répand en effet depuis quelques jours, la nouvelle qui suit:

« Le docteur Schenk, professeur à l'Université de Vienne et directeur de l'Institut d'embriologie prétend avoir réussi, après vingt années d'expériences, à déterminer et à fixer à volonté le sexe de l'enfant à naître par le genre d'alimentation de la mère pendant la grossesse. Cette nouvelle produit à Vienne une certaine sensation, bien que le monde savant soit très partagé sur la valeur de cette méthode.

« Jusqu'ici, le docteur Schenk s'est montré très réservé, même vis-à-vis de ses amis, ne voulant pas, disait-il, créer d'agitation inutile avant que l'Académie des sciences de Vienne qu'il va saisir prochainement de sa découverte se soit prononcée.

« Tout ce qu'on a pu lui arracher jusqu'à présent: c'est qu'il crée à volonté des garçons ou des filles suivant le genre d'alimentation qu'il prescrit pendant la grossesse. »

Il va sans dire que cette découverte, dont

la possibilité d'application ne tarderait pas de bouleverser complètement le système social actuel, fait beaucoup de bruit depuis quelques jours dans le monde scientifique. Quelques savants médecins contestent que le régime nutritif dirigé de telle ou telle façon puisse influencer sur le sexe, toutefois les plus illustres reconnaissent néanmoins la parfaite possibilité d'une découverte de ce genre.

Dans le public, on n'a guère eu de temps jusqu'ici pour se livrer aux conjectures qu'une nouvelle de cette importance porte en elle: le rachat des chemins de fer, les fausses victoires de l'Espagne à Cuba et le procès Esterhazy ont trop largement fermé notre horizon ces derniers temps pour laisser s'égarer l'œil de la foule sur des hypothèses. Et pourtant, quel sujet s'est jamais plus que celui-ci ouvert à l'hypothèse?

Déjà, il nous semble entendre les simplistes se dire: « Voilà que chaque ménage, même le meilleur, va être divisé. Monsieur voudra toujours des garçons, Madame toujours des filles. »

Peut-être bien? Peut-être bien? Mais le sujet peut encore se compliquer de mille et une façons.

Ainsi, par exemple, il n'était pas rare dans nos vallées, du temps de nos bons aïeux, qu'une vieille tante à chapeau falbala capable d'hiverner plusieurs vaches, ou quelque brave oncle à pantalon pont-levis ayant porté son innocence jusqu'au seuil de la septantaine se payaient le luxe d'une exigence du genre de celle-ci:

— « Mon frère (ou ma sœur), ton fils Jean-Pierre (ou ta fille Marthe) me va dans l'œil;

il est mon *chintion*, je veux qu'il mange du pain blanc toute sa vie, aussi, je donnerai tous mes prés, mes champs, mes vaches et mes modzons pour l'instruire, à la condition qu'il (ou qu'elle) entre dans un couvent.

Il était rare qu'un semblable desideratum eût trouvé le père insensible.

Désormais, avec la découverte du docteur Schenk, ces mêmes tantes à falbala ou oncles à pont-levis, car il doit en exister encore tout au fond de certaines vallées, pourront s'y prendre plus tôt et poser des conditions avant le berceau ou presque venir, dès le jour du mariage, mettre ainsi le marché sous la gorge à l'époux ou à l'épouse :

— Il faut commencer par un garçon, entends-tu, afin que nous ayons un notaire dans la famille, comme cela s'est produit depuis trois générations ! Si tu veux que mon pied de chaussette passe dans ton tiroir, tu l'exécuteras.

Et voilà des petits froissements établis dès le premier jour entre les fondateurs du nouveau ménage !

Cependant comme c'est bien souvent l'opportunité et surtout la nécessité qui prépare le goût, les gens peu fortunés se diront, selon le milieu agricole ou industriel qu'ils habiteront :

« Nous avons déjà une fille, c'est suffisant pour racommoder les bas et faire la soupe : comme les fabriques de la région n'occupent que des hommes, en route pour les garçons ! »

Et, peut-être, une fois ces derniers grandis, les fabriques de la région auront-elles adopté pour principe de n'occuper que des femmes.

Quoiqu'il en soit, M. le Dr Schenk apporte là aux ménages un brandon de discorde des moins attendus et dont la plupart des époux et épouses se seraient tant bien que mal dispensés.

Désormais, les couchers conjugaux, auxquels généralement préluait le sourire — c'est du moins l'avis des gens qui ont passé par là — n'auraient la plupart du temps d'autre prélude que le dialogue suivant :

— Tu ne viens pas coucher, Caroline ?

— Non monsieur !... Vous savez mes conditions.... et.... tant que vous ne vous déciderez pas pour une fille, je garderai ma liberté et mon lit du galetas.

Et pour peu que monsieur soit philosophe il se mettra au lit seul en murmurant : « Quelques jours de patience, mon cher, et tu seras assuré de ton gars. Elle finira bien par se rendre ! Telle que je la connais, c'est l'affaire d'un jour ou deux ! »

Vin Valaisan

Ardent comme les yeux, brûlant comme les lèvres
Et chaud comme le sang
J'aime ce vin exquis, ce vin dont tu nous sèvres
O pays Valaisan !

Les tiges, au printemps, prennent des taches blanches
Et toutes ces couleurs
Dans les rameaux de vigne et les petites branches.
Ce sont les ceps en fleurs.

Puis la grappe se forme et le raisin arrive
Durant le messidor,
Et sur les bords du Rhône en ourlant chaque rive
Tombent les raisins d'or.

La vendange ! O saison à jamais douce et belle
Qu'on aime saintement !
Après le bon travail, le soir sous la tonnelle
C'est le premier serment...

La vendange ! O saison charmante de l'automne
Que rien ne doit ternir.
Souvent l'homme sourit et le jeune frissonne
A son cher souvenir.

C'est le vin parfumé que l'on boit sous la treille
Le mettant au tonneau.
C'est la source des forts, c'est la boisson vermeille
Que ce bon vin nouveau !

Sois chanté, vin exquis, vin généreux en flammes
Toi, le roi des liqueurs.
Qui donne au corps l'ardeur, rend' meilleures nos âmes
Et rajeunis nos cœurs !

C'est à toi qu'on s'adresse après prières vaines,
Car on croirait un peu
Tant il est de chaleur, de soleil en tes veines
Boire un rayon de feu !

Ardent comme les yeux, brûlant comme les lèvres
Et chaud comme le sang
J'aime ce vin exquis, ce vin dont tu nous sèvres
O pays Valaisan !

Oh ! donne, donne aussi, sol aux sources fécondes,
Donne leur tour à tour
A tes fils vigoureux comme à tes filles blondes
Le puissant vin d'amour !

Ch. de MEYR

Porquet dou Sarvagnou, l'an redzetô la ceintralesachon militaira

Dou vezin de Sarvan l'aran étô trolhi leu veneindze ein Plan-Cerisi. Le dessando ni, ein bons catholiquo, apri avray biu dawoue u trey bonnè copi du bosset di Dzeradenne et di Liappay, partont tot gué por Sarvan, por assestâ lo leindéman à la messa dè parotze et assé bin por conteinta leux fénnes Marie-Anne et Reine-Angélique.

Ein passeint sû lo prô de fayre du Bor, ie veyont on carrousel que l'avant organisô à l'occageon de la grôssa fayre d'ottôbre; nontri dou bon vezin s'approtzon de la machina

que l'ire jostameint apri à verotâ. Quand l'est zu arrêtâye, Dzan-Mouri dit à Mouri-Joset :

— Se n'allessan tui dou fire ona ronda ?

— Ouais, se to veü, tû gran fin diâblo !
Viso preindre lo tseveau de Napoleyon, le gris pomellau, et tè, monta le nié, dè Canrobè !

D'ainse einfortzâ, li dou generô s'eimpa-cheinton dè parti. Adonc, su on signe du chef de la machina ceintralesatrice, la mousequa commeinche à eintonnâ l'ai di *Pioupious d'Auvergne*, la troppa se met ein breinle et noutri dou generô parton por la gloire.

Quand l'an zu verotô ona vouerba, l'an commeinchâ à veni éturgno, ne veyant pas mi ni seudâ, ni ciel, ni terra et l'an mimo ublô de salnâ dou z'offechi prussiens que vortolhivon avoui leu. Adonc, Mouri-Joset, devant que pèdre tot son san-frey, ramasse totes si forces et crie u chefe de la machina de la ceintralesachon :

— Arretâ ! arretâ la mécaniqua sopli ! atrameint y me faut boffâ (rejeter).

Quand l'est venu la premiere demeindze de novembre, Dzan-Mouri et Mouri-Dzozet se sont dè :

— N'ein ain sou nô de leu ceintralesachon militaira !

GLANURES HISTORIQUES

Un prince de Neuchâtel graphologue dans une affaire d'espionnage.

En 1811, une affaire d'espionnage très semblable à celle du capitaine Dreyfus causa une émotion considérable, dit la *Suisse Libérale*.

Un agent russe, M. de Czerniéheff, fut convaincu de fournir à son gouvernement les plans militaires de Napoléon. Prévenu à temps par une femme — on ne dit pas si elle était voilée — il put passer après avoir détruit sa correspondance. On retrouva sous un tapis un seul billet.

On porta ce billet, dit le *Figaro* du 4 décembre 1897, au maréchal Berthier, prince de Neuchâtel, chef de l'état major, auquel les états de l'armée étaient envoyés. Avec son secrétaire, il reconnut l'écriture d'un employé qui avait travaillé dans son bureau. Le pauvre subalterne avoua avoir reçu 300,000 francs pour prix de ses copies et fut fusillé peu de jours après.

Cela ne rappelle-t-il pas le fameux bordereau qui met tous les Français sur les dents?

Note de frais d'un voyage de Monthey à Fribourg en 1806.

Cette simple note ne manque pas d'intérêt. Elle nous renseigne sur les coutumes d'autrefois, les prix des hôtels, des moyens de transports, comme de la méthode de voyager alors.

Parti de Monthey le 29 novembre 1806, à 4 heures du matin. L'on s'est arrêté au couvent (à Collombey) une heure qu'on a employée à complimenter. On s'est arrêté une demi-heure chez M^{me} de L.

Arrivé au port de Collombay à 7 heures, j'ai payé le passage du port . . . Bz. 5

Diné à Villeneuve, que mon frère a payé, compris l'avoine au cheval » 45

Arrivé à Vevay à 2 heures, parti à 3 h. et demie: le péage de la Vevayse a coûté . . . » 1

Payé par mon frère et aussi l'avoine » 4

Arrivé à Châtel à 7 heures du soir, on y a couché. Le souper et le déjeuner ont coûté. . . » 106

J'ai fourni un écu et mon frère le reste.

Parti de Châtel-St-Denis à 11 h., on n'a pas pu partir plutôt à cause de la pluie abondante qui tombait. Arrêté à Bulle on s'est rafraîchi; les frais qu'on y a fait montent à 17 baz . . . » 17

Couché à Avry (*Avry devant Pont*) où l'on est arrivé à 7 heures. Le souper et le coucher du dimanche soir ont coûté. . . » 50

Il est à observer que je n'y ai pas soupé.

Arrêté à Poju (*Posieux*) les frais font . . . » 7

Arrivé à Fribourg à 12 heures le lundi 1^{er} décembre. Logé à l'auberge des charpentiers. Les frais qu'on y a fait montent à. . . » 134

Parti de Fribourg à 2 h. et demie le mardi 2 décembre par un temps orageux. Couché à Payerne.

Le souper et une soupe le matin ont coûté. . . » 64

N.-B. Le souper a coûté 13 baz par tête pour chacun des trois.

Acheté du pain pour le cheval aux XIII cantons. . . » 2

A reporter, Bz. 435

Report,	Bz. 435
3 décembre. Diné le mercredi à Moudon dont les frais font . . .	» 23
Compris 1 baz pour le garçon de l'écurie.	
Couché à Sarion (probablement Servion) le mercredi soir . . .	» 49
sur quoi j'ai dépensé un écu neuf.	
Jeudi 4 décembre. Frais à Vevay, avec débridée . . .	» 21
Frais à Villeneuve, avec débridée .	» 17
Le passage du Rhône à la porte du Saix . . .	» 5
Payé un pot au batelier . . .	» 5
Frais à Vouvry . . .	» 24
Payé les ports sur la route . . .	» 4
Total. . .	Bz. 583

Sur quoi j'ai avancé 10 écus; plus j'ai remis un écus neuf à Marie-Hélène, à Fribourg, Louis a payé le reste . . . Ecus 19

Plus il a payé le conducteur . . . » 11

A 12 bz le souper à Châtel-St-Denis, à 4 personnes:

48	le déjeuner à 11 bz
44	44
12 le cheval.	44
104	
2 pour le garçon.	
106	

Une chanson du violoneux

Violon, je te jetais à terre
Sans ton archet, tu gis, en croix.
En te voyant, mon cœur se serre
Et j'ai des larmes plein la voix.

Au cadran usé de ma vie
Les septante ans ont bien sonné,
Mon front.... Le temps, la maladie,
De cheveux blancs l'ont couronné.

Je serai bref. Oyez l'histoire
Du pauvre Jean, le violoneux.
Pardonnez ma courte mémoire,
Tout affaiblit quand l'on est vieux.

Hier, le docteur, d'un ton morose
Me dit: Ami, laisse-moi ça,
Ne jouons plus, fais autre chose.
Oh ciel! Quel coup j'ai reçu là!

Pour lui donner l'adieu suprême
Je jouais un dernier morceau.
Il faut mourir, violon que j'aime,
Le Chant du cygne est le plus beau.

Mettant mes habits neufs de fête
J'entonnais mes plus beaux accords,
Des airs à vous troubler la tête,
Faisant danser vivants et morts!

L'âge malgré, je suis habile.
L'archet frémissait sous les doigts,
Je crus trouver mon corps agile,
Mes bonnes jambes d'autrefois.

Rustique bal dans la prairie,
Anniversaire ou bénichon
J'étais toujours de la partie
Et fus nommé Jean Folichon.

Valses, polkas, joyeux quadrilles,
Et vous, charmants, gais menuets.
Oh que j'ai vu de belles filles!
Aux cheveux noirs, au corps fluet!

Plus gais encor, les mariages
Accompagnés d'un bon festin,
Ce sont les mœurs dans ces villages
Rire et danser jusqu'au matin!

Eh! violoneux, la contredanse
Qu'on chuchotait autour de moi.
Et je râclais! Ah! quand j'y pense!
Si j'étais fier! fier comme un roi.

Beau souvenir qui me ranime
C'est bien fini, la mort m'atteint.
Pour un instant le feu s'anime,
Jette un éclair, et puis s'éteint.

Bien rares sont les cœurs sensibles,
Gueilleras-tu, mépris, dédain?
Oh, cauchemar, doutes terribles,
Pourquoi penser au lendemain?

Non! ne crains pas la fausse alarme,
Violon, je suis ton seul ami.
Un bon soldat brise son arme,
Ne la rend pas à l'ennemi.

A coups serrés, mon bras retombe.
Je crois saisir un long sanglot,
Funèbre appel de cette tombe
Où pauvre Jean sera bientôt.

Mon cher violon, tu gis à terre,
Ai-je pu te briser en trois?
En te voyant, mon cœur se serre
Et j'ai des larmes plein la voix.

Oscar P.

BLOC NOTES

Dolichocéphales et Brachycéphales

Les dolichocéphales ce sont les gens à tête longue, ovale; les brachycéphales ce sont les gens, nous ne dirons pas à tête carrée, mais à tête plutôt ronde. Tandis que chez les premiers, la longueur du crâne l'emporte environ d'un quart sur la largeur, chez les seconds, longueur et largeur sont sensiblement égales.

Ces deux sortes de têtes se partagent le monde et les anthropologistes aiment à discuter de l'avenir réservé aux têtes longues et aux têtes rondes. Aux têtes longues sen-

ble revenir le mérite d'avoir donné à notre civilisation moderne ses plus belles acquisitions. Mais ces têtes bien douées seraient-elles vouées à expier cruellement leur supériorité incontestable? Une statistique américaine apportait dernièrement des chiffres qui semblaient établir que la dolichocéphalie constitue une prédisposition marquée à la tuberculose; dans ce cas, les dolichocéphales seraient condamnés à disparaître.

Et cela serait d'autant plus fâcheux qu'une autre statistique américaine nous apporte maintenant la preuve que la brachycéphalie constitue de son côté une prédisposition au crime. Voici les chiffres: Sur 394 voleurs, 74 dolichocéphales seulement; sur 107 homicides, 21 dolichocéphales; sur 92 condamnés pour outrages à la pudeur, 48 dolichocéphales.

Il est incontestable donc que la dolichocéphalie est une mauvaise note.

Mais ce qui est remarquable, c'est qu'un grand nombre de brachycéphales criminels examinés, les derniers particulièrement, dépassaient les limites physiologiques de la brachycéphalie: dans le 15 % des cas, leur indice céphalique était pathologique; ils étaient plus brachycéphales qu'il n'est permis de l'être! Ce n'étaient pas des têtes rondes, ni carrées, c'étaient des têtes aplaties. Méfiez-vous de ces têtes.

* * *

Maturation artificielle des tomates

Lorsque l'arrière saison est pluvieuse, les tomates qui sont généralement en abondance sur pied mûrissent difficilement et même pourrissent. Comment y obvier?

Voici le procédé indiqué par un spécialiste, M. Chemin. Lorsque la fraîcheur des nuits et les pluies continuelles ôtent l'espoir d'une maturité normale, on arrache les pieds de tomates dont les fruits ont atteint une grosseur normale et on couche horizontalement sous châssis les pieds, tiges et fruits de tomates que l'on étend sur un lit de feuilles bien sèches. De cette façon les fruits parviennent à complète maturité et acquièrent la finesse de goût des fruits mûris naturellement.

* * *

Réparation des accrocs aux vêtements

Voici un petit tour de main fort usité paraît-il en Angleterre, et qui permet de

rendre aussi invisible que possible le désastreux « accrocc » aux vêtements. On prend une feuille très mince de gutta-percha; on l'applique à l'envers, sur la déchirure, en rejoignant les côtés séparés et l'on passe un fer chaud sur le tout. La gutta-percha qui fond à 40 degrés se dissout et soude les parties en contact, qui se tiennent parfaitement et solidement rejointes. Assurément cette opération doit être faite avec adresse et dextérité. Il en est de cette formule ou de cette recette, comme de toutes les autres; elle doit être pratiquée par une personne intelligente et adroite de ses mains.

* * *

Toto prend sa première leçon de géographie.

Qu'est-ce que cela? lui demande son professeur en posant son doigt sur la carte.

Ça, répond le gamin, c'est un ongle sale!

* * *

Poilras est libre penseur, aussi s'applique-t-il à élever son fils dans le mépris des conventions sociales.

L'enfant lui demande sincèrement:

— Papa, le suicide est-il crime?

Poilras répond d'un ton absolu:

— Non, mon enfant!

Puis après réflexion:

— Cependant, il ne faudrait pas en faire une habitude!

* * *

Pierro de vè lo molin, l'est on de ceù pouro-tè que l'an todzot supportò la vià comme lo père et la mare la lèu an enslegna et que fason tsàpou leu petiou train, dzo pe dzo, comme se à la place de se trovà à la fin du diz-neuvième chècle se trovasson onco u comeinslemeint. Enfin l'avay preu péna et quand l'i arrevàve de totchié à quàque tsousa de grà, l'ire heureu. On dzo, lo bon Pierro se treuve meslò avoui de dzein que borotavon de çosso et de cein et que l'an fornay pe predzié di gròsses fortunes de pè lo mondo.

— Que diont-te, dit-ion, que Rotschilde a protzo de dou meleyà?

— Beügro de diablo! est pas possiblo cin intié-latte. A-to pas yu su l'armanat, dù tein dé la dierra d'i Francé et d'i Prusseyein: *Ce que c'est qu'un milliard?*

Pierro que l'ay pas la première idée de ces grosses pogniè d'ardzein, s'approtze d'on vesin et demande:

— Se bay ce y'ein a, u mondo, que son preü retço por medjié tiué li dzo, sou leu de bacon?

* * *

Un professionnel de la mendicité communique les principes de son art à l'un de ses disciples favoris:

— Remarquez bien, dit-il, qu'il faut toujours s'adresser de préférence aux personnes qui ont de la religion, parce que les « pieux » se laissent facilement enfoncer.

* * *

Les personnes qui ne se disposeraient pas à accepter l'abonnement sont priées de nous retourner le présent numéro.

* * *

CASSE TÊTES

Solution de la Charade 47-48:

TURENNE

Ont deviné: Tonin, Vionnaz; Elzéar, Zurich.

Aucune personne n'a rempli les conditions du Concours 9.— Un 10^{es} Concours est ouvert entre les noms des devinants du n° 49:

Solution de la charade 49:

VOLTAIRE

Ont deviné: K. Ramel, Genève — L'abbé Casse. — Camélia. — Six C... ronds. — Elzéar, Zurich; — St-Kopp, Genève; — Eva, à Lausanne.

Un de nos amis, Elime Etsoaled, nous adresse la devinette suivante qui tient à la fois de la charade et du logogriphe, à laquelle la logique nous contraint d'apporter une légère modification.

CHARADE-LOGOGRIPE N° 50

Mon tout, nom valaisan, de cinq pieds se compose, Mais sans changer le sens, j'abrège un peu la chose Je n'en garde que deux, ce sont les deux premiers Maintenant qui je suis? chers lecteurs, devinez? Notez-le, ce premier est de grande importance: Alexandre sans lui, n'eût pas eu l'existence, Et, ce dont vous serez peut-être fort surpris, Sans mon premier, bien sûr, Paris eût été pris! Mon second, malgré tout, de Berne est à la tête Et sans lui plus d'un bœuf cesserait d'être bête. Mon trois pareil au deux, toujours commence bien Sans pourtant finir mal: mais cela ne fait rien! Sur un tout faible signe on peut ouvrir mon quatre Ou bien le refermer; sans signe il est muet, Enfin mon cinq toujours est derrière un mulet. Sans lui l'on parlerait beaucoup moins de se battre Si j'abuse, lecteurs, de votre patience Vous me pardonneriez bien vite, je le pense. Pour finir donc, mon tout habita mon second Avant qu'on eût placé la mitre sur son front! Aujourd'hui de son peuple il est l'honneur, la gloire Et ce peuple toujours chérira sa mémoire!

ABONNEMENTS

Pour la Suisse, un an, Fr. 3.—
 " six mois " 1.75
 Union postale (payable
 d'avance), un an " 4.50

ANNONCES

Suisse, la ligne, Fr. 0.20
 Etranger, 0.25

LE VALAIS ROMAND

Journal de Littérature Populaire et Nationale

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DU MOIS

Adresser toutes les communications à L. COURTHION
 Case 4999, Mont-Blanc, GENÈVE

EN UN SIÈCLE

Autour de la flamme crépitante de la haute cheminée décorée de candélabres cuivrés parmi lesquels semblaient jouer à cache-cache des verres de vin valaisan dispersés autour de leur bouteille ainsi que des maisonnettes autour du clocher paroissial, nous avons été naturellement amenés sur le sujet que fait inévitablement surgir entre gens éloignés de notre pays le noble vin de la vallée du Rhône, le Valais, ses habitants, leurs mœurs hospitalières et leur vie intime. Nos fauteuils disposés en demi-cercle devant le foyer tournaient leur dossier aux fenêtres comme pour défier la bise puissante qui, au dehors, torturait les passants attardés devant les baraques foraines.

— Sans doute, madame, cette industrie dite des étrangers dépare visiblement, ainsi que vous venez de le dire, nos « savoureuses » vallées — pour parler comme Tœpffer. Cependant, à supposer qu'il soit en notre pouvoir de réagir contre le développement et l'extension toujours plus considérables du tourisme, nous ne saurions rêver de lui opposer la moindre barrière. Un pays est après tout la chose du peuple qui l'habite et le fait valoir. Or ce peuple s'est numériquement accru au cours de ce siècle de plus d'un bon tiers sans que les ressources du sol aient jamais pu augmenter en proportion. Où irait-on, dès lors, chercher l'entretien de ce surcroît d'habitants? Peut-on exiger qu'il s'expatrie dans le but de laisser à son pays le cachet primitif?

Et puis nous n'avons pas tout dit: A côté

de cette augmentation numérique il convient de placer l'apparition de besoins nouveaux.

— Besoins nouveaux.

— Hélas oui! Nous ne sommes pas, pour si bons Valaisans que vous nous trouviez, un peuple immobile à côté des siècles qui passent, comme ces Arabes que nous voyons vêtus aujourd'hui tels que nous avions coutume de les voir dans les images des guerres d'il y a mille ans. Nous sommes, selon l'expression des sots qui nous bafouent et que vous bafouez aussi, madame, dans votre profonde admiration pour notre pays, un peuple « en retard » non un peuple immobile. Je ne crois même pas qu'un sot ait jamais trouvé mot plus juste quoique, heureusement pour l'intégrité de sa réputation de sottise, il l'ait trouvé sans en saisir le sens précis et la valeur réelle.

— En ce cas, ceux qui constatent votre retard devraient le faire avec un certain bonheur en cette année même où il n'est pas un coin de nos pays qui ne célèbre les exploits de ses aïeux. Qui donc oserait encore vous reprocher un *retard de cent ans*? Ce n'est assurément pas le Vaudois qui vient de célébrer avec un enthousiasme dont il est coutumier les exploits de ses grands pères; ce n'est pas je le présume ce citoyen bagnard qui réclamait, il y a quelques jours, dans le *Confédéré* une fête centenaire de l'indépendance du Bas-Valais; ce seront moins encore les Bernois, les Unterwaldois ou les Hauts-Valaisans à qui la fortune des armes n'a pas été trop clémente, mais qui ont vaillamment combattu pour l'état de choses existant et le maintien d'un régime ayant fait son temps.

Tous ces gens exaltant autour de vous la grandeur de leurs aïeux de 1798 constamment, par le fait même de ce retard d'un siècle dont leur sottise croit vous noircir, que vous avez encore toutes les grandeurs et tous les héros des hommes d'alors.

Ainsi parla notre interlocutrice, tandis que les hommes, scandant des bouffées de fumée de cigarettes dans la direction du plafond, se bornaient à faire de temps en temps un geste équivoque comme pour se défendre de toute solidarité pour cet enthousiasme féminin.

Cependant l'un d'entre eux, qui avait écouté sans même un simple geste hasarda:

— Cent ans de retard!... Retard sur qui je vous prie? Est-ce que les autres pays qui entourent le Valais avaient, il y a cent ans, ce que vous avez aujourd'hui. Cent ans, c'est bien un peu dire à une époque pareille à la nôtre où tout marche avec des bottes de sept lieues. Est-ce que le pays d'Aoste, l'Ossola et la Savoie, qui avoisinent le Valais, ont tant de choses de plus que lui? Si la Savoie a Chamonix et des hôtels, le Valais n'a-t-il pas Zermatt, et cela sans préjudice pour les autres vallées? Les cantons de Vaud et de Berne qui forment le reste de votre territoire ont, l'un Montreux et l'autre Interlaken, mais précisément, Montreux et Vevey doivent attribuer au voisinage du Valais les deux tiers au moins de leur activité. Ils en sont fiers, c'est leur droit, mais possédaient-ils tout cela il y a cent ans. Chacun est ce qu'il peut, ce qu'il doit et vos vallées de Vouvry, d'Illiez, de Salvan, d'Entremont, de Ferret, de Bagnes, d'Hérens, d'Anniviers, de Tourtemagne, de Lœt-

schen, de Viège, du Simplon, des Bains de Loèche ne vous dédommagent-elles pas au centuple de ce que les autres pourraient croire avoir de plus. Ce qui fait votre effacement c'est que vous ne savez pas vous vanter.

Mais patience ! Ce retard ne se réparera que trop. Déjà l'on voit se transformer l'économie patriarcale dans vos vallées.

Autrefois les montagnards ne comprenaient encore rien à l'émigration et il y aurait eu fort à faire dans ces lieux oubliés du monde, où le bonheur repose plus largement sur la simplicité des pensées et la sérénité des âmes que sur des jouissances matérielles, si chacun des membres de la famille s'était avisé d'agir à sa guise pour ériger une tribu à part. La pauvreté d'un sol rebelle s'opposant à l'accroissement trop sensible d'une population qui, coûte que coûte, fût restée sédentaire, on observait rigoureusement alors certaine patriarcale coutume dont on pourrait, de nos jours encore, retrouver quelques vestiges dans le val d'Anniviers. de frères et sœurs se concertant loyalement aux fins de décider auquel d'entre tous incomberait la mission de prendre femme et de ramener, sous l'égide du drapeau héréditaire, l'unité perpétuelle de la puissance patrimoniale. Cet usage dicté en apparence par la simple tradition reposait, en réalité, bel et bien sur une nécessité du système économique et social de l'époque faisant de chaque ménage une grande ruche préoccupée de mettre ses efforts en commun au profit d'un membre qui concentrait le privilège de la perpétuer.

Aujourd'hui déjà, cette discipline qui semblerait avoir été empruntée aux abeilles tend à disparaître. Les oncles et tantes auxiliaires se font rares dans les familles, chacun réclame le droit à l'amour, et le privilège de la ponte dévolu à la reine se répand dans la ruche en révolte. L'abeille ouvrière qui jadis parlait chaque matin de la bonne saison buliner pour la communauté et passait l'hiver à réchauffer religieusement les larves sans prétention à la fécondation, l'abeille ouvrière s'insurge, essaime et veut à son tour devenir la mère féconde. La solidarité s'efface devant l'individualisme. Chacun, lâchant, veut aujourd'hui se marier.

— C'est bien étrange dit M^{me} Y.... Dans les grandes villes c'est le contraire. On constate, non sans quelque appréhension pour l'avenir, que les gens ne se marient pas assez et que pour peu que cela continue à pro-

gresser dans les mêmes proportions on ne se mariera bientôt plus du tout. Voyez la France.

— Précisément, c'est une pente. Anniviers est au haut, Paris au bas, mais le premier commence à glisser. Il substitue la petite à la grande ruche en attendant que la multiplicité des petites l'amène à la ruche individuelle.

— Et après...

— Après... je ne dis rien, vous m'accuseriez encore... d'aller trop loin.

LE SAULE DU RHONE

par Ch.-Louis de Boss

Combien il en a vu passer de flots bleuâtres
Le saule échevelé qui se penche sur l'eau,
Depuis l'heure où, fragment oublié par des pères,
D'un creux de la falaise il se fit un berceau.
Son écorce rugueuse indique son grand âge :
Ses rameaux fléchissants n'ont qu'un pâle feuillage :
D'une sève tarie unique et triste effort !
Son tronc est sillonné de crevasses profondes,
Où gronde sourdement le tonnerre des ondes :
Et dans ses flancs obscurs on dit qu'un spectre dort !

Qu'il était beau le saule au temps des fortes crues,
Quand le Rhône grossi ravageait les moissons,
Et que ses fières eaux, par les neiges accrues,
Mêlaient en tournoyant bois, rochers et maisons !
Le superbe ! il sortait de la surface houleuse
En île de verdure, en oasis ombreuse,
Et tous, à son aspect, croyaient apercevoir
Un de ces rois de fer, à la barbe argentée,
Qui dominant d'en haut une foule irritée,
La pliait frémissante à leur sombre pouvoir.

Sous sa voûte autrefois les oiseaux, par centaines,
Pour abriter leurs nids ou chanter les beaux jours,
Volaient et de leurs voix ses ombres étaient pleines ;
L'homme et le rossignol y cachaient leurs amours.
Avec l'âge, plus tard, la tristesse est venue,
Puis les ans ont courbé sa vieillesse chenue,
Maintenant un orage au loin s'est déchainé,
Contre le rude assaut pourra-t-il se défendre ?...
Il l'essaira pourtant, bien qu'il lui semble entendre
Mugir ces mots dans l'air : Meurs, ton heure a sonné !

Du vieillard généreux commence l'agonie,
Cerné de toutes parts, ruisselant et debout,
Il prolonge longtemps une lutte infinie...
Mais l'orage redouble et sa force est à bout !
Soudain, couvrant les flots de leurs vastes ruines,
Avec un bruit sinistre éclatent ses racines :
Après elles du bord s'éroule un grand lambeau,
L'arbre se livre enfin au gouffre qui l'appelle,
Comme un guerrier mourant, il soupire, chancelle,
S'incline et dans le fleuve il trouve son tombeau.

Il s'enfonce, revient, plonge et remonte immense,
La vague autour de lui bouillonne en se fermant,
Il reparait au loin de distance en distance,
Noyé, mort, au milieu d'un remous écumant.

C'est au pied du Jorat que le courant l'entraîne,
Il roule où sont allés, en s'échappant des monts,
Ces flots qui tout un siècle, à ses pieds, dans la plaine,
Ont passé lents et purs ou souillés de limons.

Meurtri de mille chocs, privé de tout feuillage,
Il bondit : à ses flancs se colle un sable noir,
Et les pêcheurs de bois postés sur le rivage,
A peine dans sa fuite ont-ils pu l'entrevoir.

Ecrasant de son poids les vagues mugissantes,
Comme un bélier antique il heurte chaque pont,
Culbute les bateaux, bat les digues tremblantes,
Et, fouillant dans la vase, en soulève le fond.

En une courte nuit, il a franchi vingt lieues,
Le voilà parvenu, gigantesque débris,
Aux lieux où du Léman les eaux claires et bleues
S'étendent, frais miroir, entre des monts fleuris.

Pour jamais cette fois le cadavre s'arrête,
On voit la masse étrange, énorme, s'enfoncer,
Et pendant que l'abîme à l'engloutir s'apprête,
La surface du lac un instant se plisser.

15 juin 1856.

Ouna crôye veindzanfe

Lo dzo de la fayre de Saint-Andray que
l'appelon assebin la fayre u bacon, u Bor
de Martegny, on aveuglio et son compère
l'avan fi leu tornâye.

Avouï son ordîe de Barbarie iô manque
d'abo tote li note, le pourro marnô l'avay
onco ramassô quâque ardzeint et de bonne
dzein l'avan garni lo bissat de son compagnon.

A la fin de leu ronde, y n'eïn fan l'inveintiro :
l'aveuglio, brâmeïn mauffiâblo dit à son
compère :

— T'an portan bailla de seucesse grasse
din ton bissat et te m'eïn dis rein ! Se mi
z'oey veyon pas mi rein, pè contre y'i bouna
nâta et conto que te me fi la carrota.

— L'est ein que faudret provâ ! li repond
son conduteu.

Por forni la tzincagne y convegnon de
parti por la gâra ein passeint à travers li
prô di Zépeney por pas recontra de tzcharret
su leu tchemin.

Quand sont zu tot protche du gros noyet
à Francey Bertrand, lo compagnon dé à
à l'aveuglio :

— Cé y a on lârdzo torreint mareya et
rein de plantze por traversâ. Te faudret
preindre l'inpinta por passâ de l'âtro lô.

L'aveuglio recule quelques pas et s'élance
por s'aplâti lo nâ contre le noyet et le sang
commeïnche à li pessotâ comme l'intebe
d'ona tzeuderre a destelâ. Adonc son com-
pare le fi :

— Et bin, l'à pas le nâ bien raffenô.
Atrameïn l'arâ devenô que la seucesse que
no z'an baillâ u bor de Martegny l'erre pas
ona seucesse grâssa, mi ouna de san, que
l'a pas la mima oden que l'écorce du noyet.

Il en rit Pierrot !

Monuments préhistoriques ET LÉGENDES DE ZERMATT Par B. REBER

Le 1^{er} août 1891, j'étais à la recherche de la *Pierre plate des païens*, qui devait se trouver sur les pentes raides du Gabelhorn,

nures et d'autres liaisons entre ces creux ronds, représentant parmi les peuples primitifs l'image du soleil, et destinés à recevoir le sang des sacrifices humains et autres, qui se pratiquaient pendant le culte en plein air, devant les plus beaux géants de nos Alpes.

Souvent les légendes populaires, surtout celles se rattachant à des blocs erratiques,

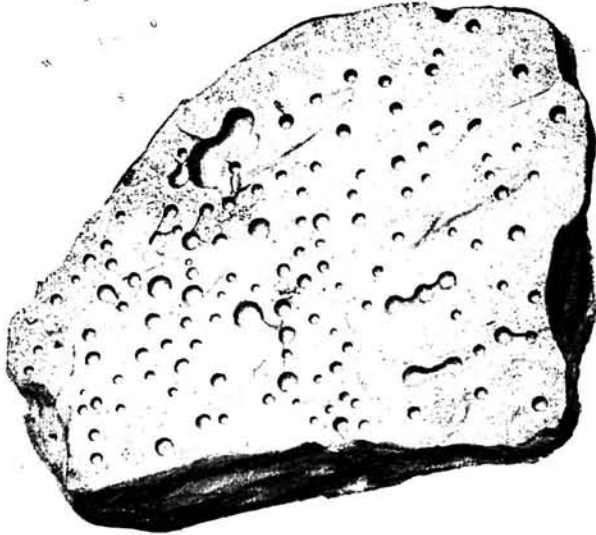


Fig. 1

au-dessus de Zmutt, presque au fond de la vallée de Zermatt. Après toute une matinée de pénibles voyages en zig-zag, en compagnie d'un vigoureux et intelligent berger, venu de la frontière italienne, j'ai enfin eu le grand bonheur de découvrir cette pierre légendaire dans une espèce de large combe, presque horizontale, formant un emplacement magnifique et abrité, que l'on aurait dit préparé

m'ont amené à des découvertes intéressantes au point de vue des traces laissées par les anciens habitants du pays, qu'à juste titre nous appellerons nos plus vénérables ancêtres. Ainsi on raconte dans le Valais que la *Heidenplatte* (Pierre plate des païens) était le centre de réunions des païens, que toutes les questions importantes se traitaient là, et que le culte s'y pratiquait. Les chefs se

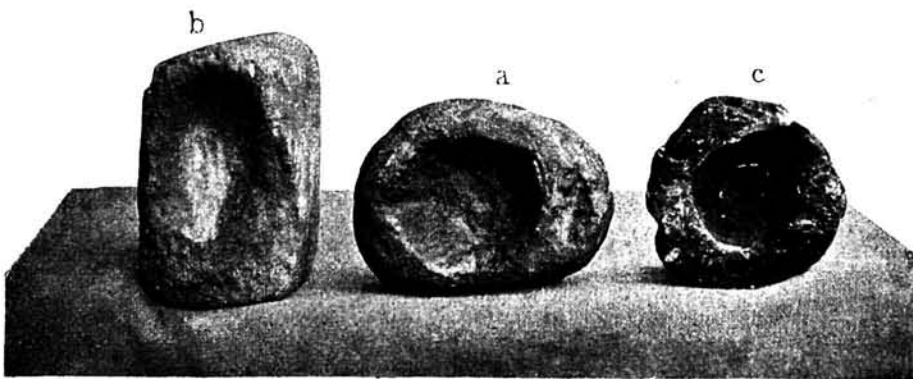


Fig. 2

par la nature comme lieu de culte des peuples préhistoriques. La vue de cet endroit est tout à fait grandiose.

La *Pierre des païens* est un grand bloc erratique à surface plate, s'élevant à 50 centimètres à peine au-dessus du sol, et couvert de sculptures préhistoriques, consistant en écuelles rondes de toutes les grandeurs jusqu'à 25 centimètres de diamètre, de rai-

tenaient sur la pierre, à la place d'honneur; en parlant et en regardant la foule tout autour, ils tournaient sur le talon, de sorte à laisser ces creux circulaires. (Comparez les *Légendes du Valais*, par Ruppen et Tscheinen. Sion 1872.) Cette dernière supposition est visiblement bien plus récente que le reste de la légende, dont le fond semble absolument authentique.

Sans nous arrêter plus longtemps à ce monument druidique remarquable, j'ajoute ici la figure (fig. 1). Je dirai seulement que cette pierre forme le centre d'un véritable lieu de culte préhistorique, et qu'elle est entourée de quatre autres blocs, portant les mêmes sculptures, mais en beaucoup plus petit nombre. Il est curieux de remarquer avec quelle vivacité le souvenir des premiers habitants de ces hautes vallées, parmi les glaces éternelles, se trouve encore perpétué par la population actuelle.

La légende que je viens de raconter ne forme qu'un fragment, j'en connais encore d'autres en grand nombre. J'ai continué mes recherches à Zmutt, que j'ai pris pendant la première demi-heure pour un village entièrement mort, mais où j'ai fini par trouver une charmante famille, composée de la grand-mère, de la mère, une femme intelligente et connaissant son pays et ses traditions, et de ses deux enfants, un garçon et une fille. C'est par ces braves femmes que j'ai encore appris que les sauvages habitaient anciennement les grottes sous le glacier de Zmutt, et que plus tard ils sortaient de la glace et peuplaient les nombreux abris et grottes sous le rocher, dont quelques-uns portent encore aujourd'hui le nom de *Heidenloch* (trou de païens). Tout en causant avec ces aimables femmes du peuple, je remarquai entre les mains des enfants des pierres grossièrement taillées et creusées d'un côté que je reconnus immédiatement comme l'œuvre de l'homme. J'appris alors que c'étaient des *Heidenschüsseli* (écuelles des païens) et qu'on les trouvait à l'intérieur ou autour de ces grottes, anciennement habitées par les païens. J'en ai fait l'acquisition et j'en donne ici également l'image (fig. 2); *a* et *b* proviennent de Zmutt, *c* d'Ayer, dans le val d'Anniviers, où j'ai trouvé également des objets semblables. Les uns ont servi comme lampes, d'autres probablement aussi comme coupes. Anciennement, j'avais remarqué un objet pareil dans le musée de Sion, maintenant que j'en possédais aussi dans ma collection, il me tardait d'aller faire la comparaison. Hélas! je n'ai retrouvé que l'étiquette, oubliée par l'amateur qui a sans doute laissé glisser l'écuelle dans sa poche.

Ceux qui s'intéressent particulièrement à toutes ces découvertes de sculptures préhistoriques trouveront dans mes nombreuses publications à ce sujet (*Archives d'anthropologie d'Allemagne, Indicateur d'antiquités*

suisses, dont nous reproduisons de chacun deux clichés, obligeamment mis à la disposition de l'auteur, *Bulletin de l'Institut national genevois, Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris, Prähistorische Blätter de Munich*, etc.) de nombreux renseignements et détails de la plus haute importance pour l'histoire primitive de notre patrie. Pour aujourd'hui, je n'ajouterai qu'une courte notice sur une seconde découverte du même genre, également dans les environs de Zermatt.

Disons cependant en passant, que déjà sur le grand bloc erratique dans le haut du village de Zermatt, à gauche en montant, j'ai remarqué deux écuelles rondes, très typiques et parfaitement de nature à éveiller l'attention du chercheur. Car ces vestiges d'un peuple disparu ne se trouvent jamais isolés dans une contrée; la meilleure preuve en est dans les monuments druidiques des *Hubelwängen*, sur la pente du Gabelhorn, au-dessus du hameau de Zmutt.

(A suivre.)

BLOC NOTES

La vitalité des graines

La question de la vitalité des graines n'est pas encore définitivement résolue et des doutes sont souvent émis à l'égard des exemples cités de résistance de certaines graines, au temps, au froid ou à divers autres agents de destruction. Nous pouvons faire connaître sur ce point deux importantes études, récemment publiées, pour faire suite à notre note sur l'action des grands froids sur les graines.

L'une est due à M. Kochs, qui a pu montrer que des graines séchées et placées pendant plusieurs mois dans le vide d'un tube de Geissler n'émettaient pas une quantité d'acide carbonique ou d'azote appréciable, même par l'examen spectroscopique et restaient cependant capables de germer.

La seconde étude est due à M. Giglioli qui a constaté que des graines placées pendant seize années dans un atmosphère d'azote, de chlore, d'hydrogène arsénié et d'acide nitreux avaient conservé leur vitalité. La simple immersion pendant la même période de seize ans dans une solution alcoolique de proto-chlorure de mercure avait laissé en-

core un grand nombre de graines susceptibles de germination.

Il y a donc des raisons de croire que la matière vivante peut exister à l'état complètement passif et qu'elle peut conserver ses propriétés spéciales pendant un temps indéfini comme c'est le cas pour les minéraux et la matière inanimée.

M. Giglioli conclut à la possibilité d'une origine extraterrestre de la vie sur la terre, par l'intermédiaire des météorites.

Ainsi notre globe aurait été ensemencé accidentellement et l'apparition de la vie à sa surface pourrait n'être qu'un cas de contagion à distance.

Changement de coloration des poissons.

Un zoologiste américain, M. Verril, a fait d'intéressantes observations sur le changement de couleur des poissons pendant leur sommeil. D'une façon générale, la coloration s'accroît et les teintes deviennent plus foncées durant le sommeil. Parfois la métamorphose est plus complète. Ainsi le *stanotomus chrysops*, qui est blanc d'argent avec des reflets irisés, prend à l'état de veille, pendant la nuit une teinte bronzée sombre avec six bandes noires transversales. Si l'on réveille ce poisson, par exemple en allumant un bec de gaz dans son voisinage, on voit changer ses couleurs immédiatement.

Il est évident que ces changements de couleur ont pour but de protéger les poissons en leur permettant de se dissimuler plus complètement dans les fonds sur lesquels ils reposent, particulièrement en leur donnant la couleur des rochers ou des algues et autres herbes marines.

On parle du procès Dreyfus.

— Le grand mal est que cela engendre des haines de race.

— Comment? Moi qui croyais plutôt que cela nous fondrait en une seule puisque nous sommes tous des *sires qu'on scie!*

Nos bébés. — Entendu à table :

— C'est bien cela, Bébé, de manger trois fois de la soupe.

— Oh! c'est pour qu'il n'en reste plus pour demain.

Au guichet de la poste :
— Avez-vous z'une ledre bour Matemoiselle Gâtherine ?
— Poste restante ?
— Non, gathôlique !

Entendu au Tribunal correctionnel :
Le président : Accusé, levez-vous !
L'accusé : J'aime autant r'esterhazy.

Nous avons tous au fond de nous un fou qu'il faut enfermer.

MELCHIOR DE VOGUÉ.

De nos jours, il faut que l'honnête homme soit doublé d'un lutteur.

G.-M. VALTOUR.

Ephémérides

1420 — Janvier 25. — Traité d'Evian entre le Valais et la Savoie. Les Valaisans payent les frais de la guerre et rétablissent les Rarogne dans leurs seigneuries. Un Valaisan du nom de Hans Gruber se croyant lésé dans un procès par ses juges naturels en appelle aux tribunaux de l'Empire; sur le refus des Valaisans d'y comparaître, il les fait mettre au ban de l'Empire et ensuite excommunier.

CASSE TÊTES

Parmi les devinants de la charade n° 49, nous avons omis de porter les deux noms suivants : Henri Mayor, Ester; Maxime Sandan, Martigny-Bourg.

CHARADE-LOGOGRIPHE N° 50

ABBET

Ont deviné : L. Oberson, Bulle; On petiou ristou, Collonges; S. Kopp, Genève; l'abbé Casse; C. M., Monthey; Eva, à Lausanne; P. de la Trappe, Anniviers; Camélia, Le Châble; Primevère, Vouvry; Elzear, Zurich.

CHARADE N° 51

A la déesse la plus belle
Mon premier a donné le jour,
Mon second est une voyelle
Et mon tout, pour son fruit, a le plus tendre amour.

Imprimerie Centrale et du « Genevois ». — Genève

ABONNEMENTS

Pour la Suisse, un an, Fr. 3.—
 " six mois " 1.75
 Union postale (payable
 d'avance), un an " 4.50

ANNONCES

Suisse, la ligne, Fr. 0,20
 Etranger, 0,25

LE VALAIS ROMAND

Journal de Littérature Populaire et Nationale

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DU MOIS

Adresser toutes les communications à L. COURTHION
 Case 4999, Mont-Blanc, GENÈVE

NOTRE CENTENAIRE

L'idée d'organiser une fête en vue de la commémoration de l'indépendance du Bas-Valais a généralement été bien accueillie dans tout le canton. Quoi qu'on en dise, nos anciens maîtres, devenus aujourd'hui nos simples concitoyens, auraient eu assez de philosophie pour comprendre nos réjouissances sans y prendre une part bien large et pour se dire que le chauvinisme bas-valaisan, dont l'explosion la plus caractérisée a consisté à envoyer récemment au Conseil des États, un descendant des anciens baillifs, n'est pas irréductible¹.

Chacun de nous comprend et excuse les termes de la correspondance tant soit peu revêche adressée au *Confédéré*, du mercredi 9 février, par un de nos amis montheysans. Toutefois, on nous permettra de la juger quelque peu farouche. A quoi bon honnir tout ce peuple auquel nous voilà définitivement soudés, puisque nous pardonnons d'une manière si éclatante aux familles des baillifs?

Le correspondant en question s'est écrit indigné :

" Il n'y manque plus qu'une invitation à toutes les Excellences et Révérences du Haut, de venir à Monthey, le 22 février 1898, boire le verre de la reconnaissance pour les services rendus. "

Eh, mon Dieu ! pourquoi pas ! Les fêtes de cette nature ne sauraient être exclusives et, tant mieux, si tout ce monde-là se sent le

(¹) Ceci était écrit à l'heure où nous est arrivée la nouvelle absolument imprévue pour nous de la mort de M. G. de Stockalper, qui nous a vivement impressionné. Les nombreuses marques de sympathie qui trouveront l'occasion de s'affirmer autour de son cercueil et auxquelles nous tenions à ajouter la nôtre ne pourront qu'affirmer des sentiments que nous voulions exprimer en sa présence.

cœur disposé à se venir dilater auprès du foyer montheysan ! Nous ne doutons même pas qu'à l'heure des effusions patriotiques, notre farouche ami lui-même ne se sentit d'humeur à tout pardonner, car les choses et les idées ont changé depuis qu'un autre citoyen de Monthey écrivait dans son journal personnel le caractère factum suivant dont nous avons sous les yeux le manuscrit, et dont nous offrons la savoureuse primeur aux lecteurs du *Valais Romand*.

Mardy 1^{er} Aoust 1809 à St-Maurice, le seul fils de M. Augustin ci-devant grand baillif a péri dans le Rhône en s'y baignant entre 5 à 6 heures du soir. Le mardy suivant 8 Aoust il a été enseveli en l'église de l'Abbaye de St-Maurice, étant étudiant au collège de cette abbaye.

Etant fils d'un aussi méchant homme et aussi tyran que l'est son père s'il lui devait ressembler par le caractère, la société ne doit pas regretter sa perte, d'autant moins qu'il était bossu et qu'il justifiait déjà le proverbe peu favorable aux gens marqués de la lettre B, en laissant appercevoir un très mauvais caractère.

Puissent tous les méchants prendre la même route et délivrer la société de leur personne.

Convenons qu'aujourd'hui les plus intranquillants des Bas-Valaisans montreraient plus de mansuétude...

Au surplus, notre revanche fait son chemin à petit pas, mais sûrement, ainsi que le constate la *Revue scientifique* de Paris dans un article sur le progrès de la langue française dans le Valais qui sera reproduit ici très prochainement. A la fin du siècle qui va commencer, au seuil de l'an 2000, nos descendants, du Léman à la Furka parleront la langue française et là sera notre revanche définitive, en dépit de toutes les réformes de timbres postaux réclamées par la *Gazette de Zurich*.

Puissent nos concitoyens Vibères nous

apporter en retour de la langue de Molière, un peu de leur esprit de suite, de leur ténacité à exiger de leurs représentants ce qu'ils désirent, de l'art de se faire octroyer de bonnes routes et, surtout, de certaine solidarité d'intérêts inconnue hélas dans le Bas-Valais.

L. C.

M. BESSE DE LARZES

L'improvisateur et le poète

Ce qui caractérise le talent de M. Besse de Larzes, c'est une prestigieuse autorité sur la foule indocile des mots, une aisance inouïe à les soumettre à l'inexorable discipline du rythme. Personne peut-être n'a jamais triomphé avec une aussi souveraine maîtrise des mille difficultés d'ordre métrique ou simplement grammatical où se heurte douloureusement l'effort des versificateurs.

Ovide s'est vanté quelque part d'avoir eu dans sa jeunesse le don de l'improvisation. Spontanément, sans l'intervention de la volonté ou de la réflexion, il parlait en vers :

Quidquid tentabam dicere versus erat.

Mais quels vers ? Ses impromptus n'avaient, on peut croire, ni la souplesse des strophes d'Horace, ni l'harmonie des hexamètres virgiliens, ni l'élégante préciosité de ses propres distiques. C'étaient peut-être de ces affreux *saturniens* dont parle Horace, boiteux, sautillants, sans coupe régulière ni rythme déterminé ; ou bien encore de ces sénaires iambiques, vers à tout faire, si accueillants aux spondées, aux dactyles, à tous les mètres équivalents, à toutes les licences enfin, et qui n'étaient proprement, chez les comiques, qu'une prose légère où le retour

régulier des coupes mettait seul une apparence de rythme.

Les improvisateurs furent toujours et sont encore nombreux en Italie où fleurit longtemps la «Commedia dell' arte». On en peut entendre chaque jour, à Naples, sur le môle, débitant d'étourdissantes tirades au milieu d'un cercle de lazzaroni.

Les plus fameux en France furent, en notre siècle, Eugène de Pradel et le Marseillais Méry dont on conte un exploit invraisemblable. Quelques jours avant la première représentation de la *Lucrèce* de Ponsard, il parut chez M^{me} de Girardin, se flattant d'avoir lu le chef-d'œuvre attendu et d'en pouvoir donner la primeur aux beaux esprits du lieu. Et aussitôt il déclama le premier acte d'une *Lucrèce* de fantaisie, qu'il improvisait à mesure. Mais il n'est pas démontré que cet impromptu ne fût pas une aimable mystification préparée à loisir.

Il n'y a pas de duperie à redouter avec M. Besse de Larzes. Il improvise incontestablement ses improvisations. Les vers ainsi bâclés n'ont, à vrai dire, aucune prétention à l'immortalité, ils n'en sont pas moins d'une parfaite correction et souvent d'une indiscutable élégance.

C'est un spectacle passionnant que ces séances littéraires données par notre compatriote dans les maisons d'éducation et les cercles catholiques, tant en France qu'en Belgique. (M. de Larzes est trop scrupuleusement religieux pour se produire dans les réunions profanes qui sont pour tant d'autres artistes l'antichambre de la gloire). L'auditoire choisit à son gré ou le sujet ou les rimes et vous pouvez croire que la malice de cette jeunesse, qui veut être « épatée », ne manque jamais de proposer les sujets les plus inattendus ou les rimes les plus hétéroclites. L'imagination funambulesque de Banville m'a jamais rien inventé de plus extravagant. C'est tantôt un monologue de Jonas dans le ventre de la baleine ou l'apothéose du phonographe Edison et tantôt une ode à la tour Eiffel ou une conférence sur le féminisme. Quelques minutes de réflexion suffisent, nous voulons dire d'un travail fiévreux où se tendent tous les ressorts d'une verve prodigieuse, et les vers jaillissent, abondants, aisés, sonores et rimés à miracle. C'est à croire que le poète tient en réserve dans une mémoire toujours prête des compositions toutes faites sur tous les sujets possibles et impossibles, ou, pour le moins, dans chaque

repli d'un cerveau spécialement organisé, la collection complète des rimes afférentes à chaque genre de sujets.

D'autres fois le scepticisme de ses auditeurs lui jette d'invraisemblables accouplements de rimes, plates, croisées, embrassées, redoublées où le coq-à-l'âne des mots se double de l'incohérence du sens :

Tempête, bête ; rat, magistrat ; écrevisse, novice ; Koscinsko, shako ; Orénoque, escroque ; salamalech, varech ; Sénèque, hypothèque.

Vous le croyez perdu dans la nuit du chaos ; erreur ; il a bientôt fait de tendre, à travers ce dédale le fil d'Ariane d'une idée générale ; sans une hésitation, sans un tremblement dans la voix, sans que rien transparaît sur sa physionomie du travail intense qui s'opère dans son cerveau, il parle, les idées s'enchaînent, le rythme s'accuse, les rimes se présentent, fidèles, comme dans les compositions les plus longuement préparées.

Quatre vers ainsi créés sont restés dans ma mémoire, je les livre tels quels à la curiosité de nos lecteurs :

Que n'ai-je, moi qui suis une simple bourrique,
L'esprit du professeur qui fait la rhétorique.

Je rime sans souci de la philosophie
Et j'irais, en rimant, jusqu'à Sainte-Sophie...

Ils ne sont pas fameux, fameux ! Et je conviens que l'impeccable Leconte de Lisle ne les eût pas signés, mais essayez donc, pour voir, d'en faire vingt ou trente pareils, sans réflexion préalable, sans prendre haleine, sur un sujet que vous n'aurez pas choisi, avec des rimes qu'une assistance gouailleuse vous aura jetées comme autant de défis ; parlez en vers, si mauvais, si plats, si insignifiants qu'ils soient, pendant deux ou trois heures chaque soir, sans commettre jamais le moindre solécisme, le plus innocent hiatus, le plus timide enjambement, et, comme dit la chanson, vous m'en donnerez des nouvelles.

Je ne connais, quant à moi, parmi les phénomènes intellectuels de notre temps, qu'un homme comparable à M. Besse de Larzes ; c'est cet étonnant Jacques Inaudi, le merveilleux calculateur qui stupéfia l'Académie des Sciences en résolvant instantanément, sans préparation, sans même poser de chiffres au tableau noir, les problèmes les plus ardues et les plus compliqués des mathématiques, et qui, comme l'autre improvise des vers toujours justes, improvise des solutions toujours exactes.

(A suivre.)

B. JORIS.

L'Oiseau tombé du nid

Poésie de A. BESSE DE LARZES

Un pinson a fait sa nichée
Sur la branche à demi penchée,
La plus haute d'un arbrisseau ;
Mais un coup de vent par secousse,
Dans le sentier bordé de mousse,
Fait, du nid, tomber un oiseau.

Près de lui la mère éplorée,
L'aile aux épines déchirée,
Voltige à l'entour du chemin,
Quand, de l'ombre du bois, débouche
Un vagabond à l'œil farouche,
Un bâton noueux à la main.

Sa figure semble cruelle,
Faim et misère en sa prunelle,
Ont mis un regard menaçant,
L'oiseau se trouve sur sa route
Sombre et brutal, il va sans doute
Du pied l'écraser en passant.

Non, le vieux mendiant se penche
Vers l'oiseau tombé de la branche,
Puis avec un soin infini,
On voit sa rude main s'étendre
Et par un geste doux et tendre
Replacer l'oiseau dans le nid.

Ainsi qu'une perle sans tache
Dans la nuit des océans cache
Sa mystérieuse clarté,
La plus rude nature humaine,
Par un merveilleux phénomène,
Conserve un rayon de bonté.

La poletica de Djan Blet

Djan Blet l'ire tant bon garçon qu'on veü, mi d'i ray et du pape faillevé pas que n'ein usse avoui predjié ; à lui li faillevé la République. On iâdzo que l'avouiy predzié que Cartouche l'ire on tot tarriblo bougro, Djan demande :

— L'ire té républicain ?

— Bin chuire !... que li repond on fârceu, et poay que l'annâve pas lo pape, pas solameint li z'évetié.

— Et bin, respect por lui ! que repond Djan, sein s'intietâ pié lieuin.

On dzo que l'avay attrapô ona indegestion que l'avay sarrô dâ, l'einvohië vito la fenna por tzartchië on maïdecin. Quand lo dauten l'est zu arrovô et que l'a bin zu ezameno, li dé d'ainse :

— Te faut preindre d'ouillo de ricin ; ona colierô pe dzo, premië de bollion et poay to sari d'abot tyito.

Mi cin l'est pas z'u de l'openeyon de Djan Blet ; quand lo maïdecin l'est z'u viâ, ie dé à sa fënna :

— Clleu diâblo de monseu sont bin tot de

la mima cléqua, ci animau de dauteu veu-le-pas me fire avalà ona inveinon de ray l

— Commeint cein ? li repond la fenna.

Et Djan, que l'ire tot fai de môtrà son saray, li fit ona esplecachon de metsance :

— Lo maïdecin m'a ordonnô de preindre d'ouillo d'Henri cinq, comprend-tô?... Et bin Henri V l'est on ray de bas pe France d'avau et paret que l'a inveintô ci ouillo... Mi io n'èin vouay rin ! L'est bon por li moènes et li prayre. Por me, io véso preindre d'antimoine — cein veü dére contrelî capotzin et io saray amin vouari ein republicain.

Monuments préhistoriques

ET

LÉGENDES DE ZERMATT

Par B. REBER

II

Le 20 et le 21 septembre 1895, j'ai trouvé deux nouveaux monuments à sculptures préhistoriques très remarquables. Ils sont situés sur une terrasse rocheuse au-dessous de ceux que j'ai découverts il y quelques années, un peu plus à l'est, disons cinq minutes plus près de Zermatt. C'est le cas de dire qu'à quelque chose malheur est bon. Etant souffrant et voulant néanmoins visiter mes monuments, mentionnés plus haut, j'ai manqué le vrai chemin, et c'est en cherchant et en errant dans la montagne que le hasard m'a fait découvrir ces deux nouvelles pierres, dont surtout la plus grande (mesurant du sud au nord 3 mèl. 50, de l'est à l'ouest 4 mèl. 50) est totalement couverte de sculptures préhistoriques, parmi lesquelles des figures toutes nouvelles, inconnues jusqu'à présent dans l'archéologie préhistorique, me semblent d'une importance capitale pour l'étude de ces monuments mystérieux. Si ces signes ont, par exemple, une signification dans le genre des hiéroglyphes d'Égypte, alors nos deux nouvelles pierres représenteraient de véritables archives préhistoriques de la contrée.

Ces sculptures souvent peu profondes, ont beaucoup souffert par le temps et l'influence de l'atmosphère. Mais cette érosion prouve justement pour leur grande antiquité, parce qu'elles se trouvent sur du gneiss erratique, un matériel très durable. La couleur gris-clair rend l'étude plus difficile, les dessins étant beaucoup moins visibles. Par contre, cette couleur claire, brillante au soleil,

est la cause qu'on aperçoit ce monument de très loin.

Ce qui gêne avant tout l'étude, ce sont les initiales et nombreuses autres égratignures par lesquelles les bergers et les passants ont souvent gâté, et même détruit les anciennes sculptures. A ce point de vue, je n'ai pas encore réussi, ni ici, ni ailleurs dans le Valais, et cela malgré mes multiples démarches auprès de nos autorités, à mettre à l'abri de la destruction ces monuments d'une incontestable valeur pour notre histoire, et d'un intérêt scientifique dont il est impossible d'apprécier déjà aujourd'hui toute l'étendue. Il faudra quand même, avant qu'il soit trop tard, prendre des mesures pour leur conservation.

Sur mon dessin, il ne se trouve sans doute, malgré la plus grande attention, pas toutes les sculptures préhistoriques. Dans le but d'une étude minutieuse, toute la surface plate du monument, penchant du nord au sud, mais pas assez fortement pour qu'on ne puisse s'y tenir commodément, a été partagée

réserve pour l'été prochain. Il faudra plusieurs jours d'étude continuelle, car l'éclairage change constamment depuis le matin au soir l'aspect et l'impression qu'exercent ces sculptures sur l'observateur. En croyant avoir fini on en découvre encore de nouvelles à chaque instant. Pour mieux voir, je les ai toutes entourées d'une ligne de craie et à la fin toute la pierre présentait un aspect vraiment imposant. On a eu alors l'impression de se trouver devant un monument de la plus haute importance. Du reste la figure ci-jointe en fournira la preuve. (Fig. 3).

La petite pierre, mesurant du sud au nord 1 mèl. 50, de l'ouest à l'est 1 m. 30, est située peu de pas au sud de la grande, au nord-est d'un immense bloc erratique sans sculptures. Comme la grande, elle ne sort pas de terre et sa surface se trouve à la même hauteur que celle-ci. Les sculptures des deux se ressemblent beaucoup. (Fig. 4). Mais encore ici les bergers ont gâté bien des figures par la manie d'y râcler leurs initiales.

Sur la grande pierre plate, on voit, à côté

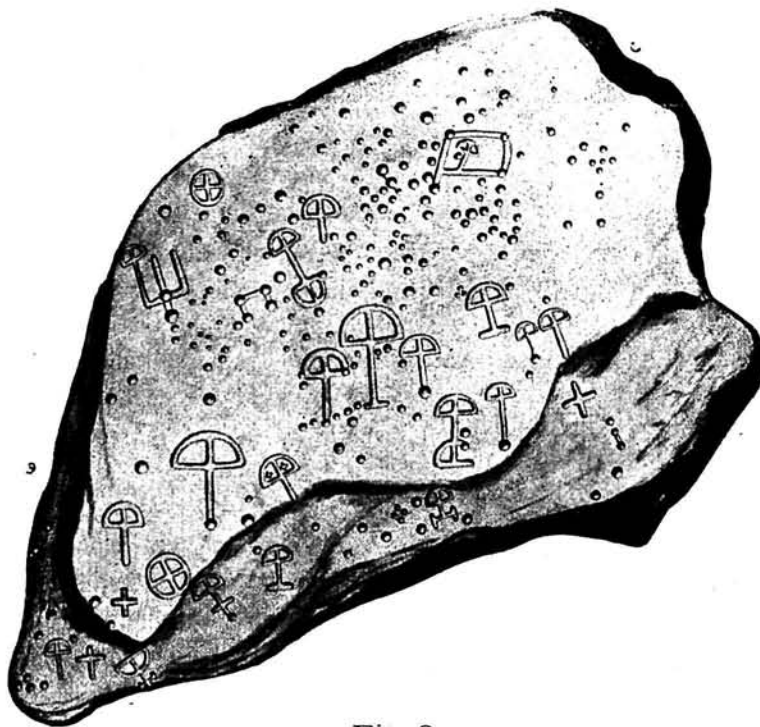


Fig. 3

en carrés de 50 centimètres, dont j'ai copié le contenu de 52 sur une feuille de papier divisée de même en petit carrés. C'est la méthode que j'ai toujours employée depuis de longues années que je m'occupe de ces recherches. Ayant commencé ici le travail dans un état d'indisposition et continué énergiquement pendant deux jours par un soleil intense et un vent fort et désagréable en même temps, je me suis retiré, sans achever complètement l'entreprise. Je me la

d'innombrables signes, connus et adoptés dans l'archéologie préhistorique, plus de vingt figures d'un genre nouveau. Est-ce que ce sont des signes conventionnels pour certains faits historiques du peuple en question ? Ces centaines d'écuelles signifient-elles les sacrifices exécutés sur cette place sacrée ? Il faut espérer que la science arrivera à trouver la réponse à ces questions. Ce que chacun peut aisément s'imaginer, c'est que tout cela dénote une importance extraordinaire.

Le panorama depuis les deux emplacements à monuments préhistoriques est d'une indescriptible beauté. Plus on regarde la pyramide gigantesque du Cervin, plus elle vous captive dans sa majesté. Et ensuite cette grandiose lignée de cimes à neiges éternelles ! On est tout juste à la hauteur du Ryffel-Alp, droit, vis-à-vis, de l'autre côté de la vallée profonde, et on admire un paysage unique peut-être au monde et probablement le plus beau de nos Alpes.

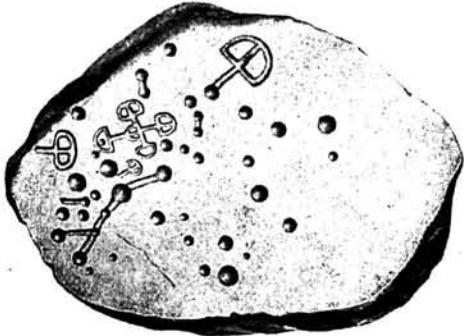


Fig. 4

En un immense hémicycle, on voit depuis ces pâturages le glacier de Zmutt, le Mont Cervin, le Petit Cervin, le Gorner, le Breithorn, Castor et Pollux, le Théodule, le Mont-Rose et sept autres cimes encore. Durant des journées entières, on reste muet et noyé dans l'admiration de ce spectacle féérique.

Aussitôt qu'à un endroit je trouve des monuments préhistoriques, je sais que je suis sur le plus beau point de vue de la contrée. Ici c'est tout particulièrement le cas. En effet, si les peuplades qui nous ont laissé ces autels de leur culte, ces monuments peut-être également commémoratifs, ont adoré les grands phénomènes de la nature, les beautés terribles de ces monts, en partie invincibles à cette époque, ensuite le soleil et les autres astres, c'était bien ici la meilleure place pour leur temple. Et quel beau temple sous ce ciel clair, dans cet air pur entouré de cette solitude grandiose et saisissante !

BLOC NOTES

Les ballons comme moteurs.

L'aéronautique vient de recevoir une application assez imprévue, il s'agit du remorquage des chemins de fer de montagne par les ballons.

Voici comment d'après *Scientific Amé-*

rican un ballon pourrait aider un train à gravir des côtes ardues.

La traction verticale exercée par le ballon serait appliquée à une voiture spéciale, circulant au flanc de la montagne sur un rail de forme particulière ayant pour but d'empêcher la voiture de quitter la voie. Pour les descentes, il suffirait d'ajouter un peu d'eau comme ballast et le ballon n'agirait plus que pour modérer la vitesse du wagon.

Des essais de ce système ont été faits avec des résultats très favorables et MM. Volderamer et Brackebusch, qui en sont les inventeurs ont, paraît-il, reçu des propositions pour l'appliquer à Hochstauffen près de Reichenhall dans le Tyrol bavarois.

Avec un ballon de 20 mètres de diamètre, on aurait une force ascensionnelle de 47,000 kilos ce qui, déduction faite de 2,000 kilogs, pour le poids du ballon, laisserait encore 2,760 kilogs pour la traction de voyageurs et de l'aéronaute.

L'immigration dans la République-Argentine

Le mouvement d'immigration dans la République-Argentine qui avait atteint son maximum (260,000 émigrants) en 1889 et s'était ensuite considérablement ralenti (52,000 en 1894) paraît reprendre sa marche en avant d'une façon marquée : les immigrants ont été au nombre de 80,988 en 1895 et de 135,205 en 1896.

Comme toujours les forts contingents ont été fournis par l'Italie 75,200, l'Espagne 18,000 et la France 8,436.

Le Cinémicrophonographe.

Ce mot qui fera bien de s'en tenir là comme longueur, et qui est composé des mots cinématographe, microphone et phonographe, désigne une combinaison ingénieuse des trois susdits appareils réalisée par MM. Berthon, Dussaud et Jaubert dans le but de donner la plus grande illusion possible de vie réelle à des représentations figurées.

Essentiellement le cinémicrophonographe se compose d'un cinématographe ordinaire dont l'arbre commande une série de microphonographes.

Lorsque l'appareil doit reproduire par exemple le jeu d'un acteur sur la scène, le cinématographe photographie ses attitudes et les microphonographes enregistrent le chant et la musique.

La maison électrique

Le célèbre électricien Siemens a réalisé, pour son compte personnel, avec la maestria que l'on peut supposer, l'aménagement-type de la maison électrique fin-de-siècle.

L'électricité, en effet, est pour ainsi dire l'âme même de cette maison. Non seulement toutes les pièces en sont éclairées à l'aide de lampes incandescentes, mais encore le chauffage des appartements est assuré au moyen de radiateurs électriques d'un modèle tout à fait nouveau.

Cuisine à l'électricité, lessive à l'électricité, repassage du linge à l'électricité. La fée du jour préside à tous les services domestiques.

De plus, le professeur Siemens a fait installer entre sa cave, sa cuisine et sa salle à manger, un véritable petit chemin de fer, dont les wagons, fonctionnant à l'aide d'accumulateurs, font l'office de monte-plats et monte-bouteilles.

On discute du rachat.

— Ah ! ce Numa Droz comme il serait mieux à cette heure dans certaine ile de la Méditerranée...

— Comment, la de Méditerranée ? C'est de l'Océan Atlantique que tu veux dire.

— En Grèce....

— Ah ! c'est vrai, je confondais !... Comme on dit si souvent *Droz, Madère*....

CASSE-TÊTES

Solution, arrivée après le tirage, de la Charade-logogriphe n° 50 : M. C. Versailles.

CHARADE N° 51

MER - E - MÈRE

Ont deviné : E. de la Trappe, Anniviers : Eva, à Lausanne : Primevère, Vouvry : St-Kopp, Genève : Une ondine, Bouveret : l'abbé Casse : Rosa de l'Aigle, Martigny : Elzear, Zurich : Nini et Gaga, Monthey.

ENIGME N° 52

Lorsque la nature sommeille,
Je fais paraître mes beautés.
Aux champs que le jour a quittés,
Je suis la petite merveille.

Mon éclat n'est point emprunté :
Sur la terre je suis un astre
Qui ne prédit aucun désastre :
De me prendre l'on est tenté.

Ma lumière croît, diminue :
Mais souvent on veut m'approcher,
Que je me dérobe à la vue
Et l'on ne sait où me chercher.

ABONNEMENTS

Pour la Suisse, un an, Fr. 3,—
 » six mois » 1,75
 Union postale (payable
 d'avance), un an » 4 50

ANNONCES

Suisse, la ligne, Fr. 0,20
 Etranger, 0,25

LE VALAIS ROMAND

Journal de Littérature Populaire et Nationale

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DU MOIS

Adresser toutes les communications à L. COURTHION
 Case 4999, Mont-Blanc, GENÈVE

ETHNOGRAPHIE

La Langue française dans le Valais

Voici l'article de la *Revue scientifique* dont nous avons parlé dernièrement à propos du centenaire de l'Indépendance du Bas-Valais. Bien que l'ethnologue qu'est M. Regnault s'y place au point de vue français, on ne saurait contester l'exactitude de ses observations.

La vitalité de la nation française diminue avec le chiffre de nos naissances, et, au train dont vont les choses, dans cinquante ans la France ne sera plus qu'une puissance de second ordre.

Mais dans cette question de lutte de races il faut considérer plusieurs facteurs. Un entre autres serait rassurant : l'extension de la langue française. En Belgique et en Suisse, où elle est en contact avec l'allemand, et où les habitants ne sont pas violentés dans leur choix, on voit le germanique rétrocéder peu à peu. Or l'unité de langue est bien réellement ce qui caractérise le mieux une nation. On tend trop à considérer celle-ci comme enfermée dans les frontières si changeantes imposées par la guerre. Mais, en réalité, la communauté de langue donne en général la communauté d'idées et d'aspirations.

Telles sont les réflexions reconfortantes pour mon patriotisme que je fis en remontant l'année dernière la vallée du Valais en Suisse. Les journaux y parlaient beaucoup des empiétements incessants de la langue française parlée dans le bas Valais sur l'allemand usitée dans la partie haute. La *Nouvelle Gazette de Zurich*, organe de la Suisse allemande, avait, en 1892, jeté un cri d'a-

larme. « Tout va disparaître, disait-elle, les vieilles formes germaniques sont submergées par le flot montant du français qu'accompagne le sifflement de la locomotive. Et il regrettait amèrement la mort prochaine de ce vieil allemand qui, nulle part, mieux que dans ces hautes vallées, n'avait conservé des formes plus immuables et plus caractéristiques; le peuple s'était transmis intacts, à travers les siècles, des locutions, des tournures de phrases, des mots qui dataient de l'époque du plus pur *mittelhochdeutsch* et qui faisaient le ravissement du philologue. »

C'était là un fait bien intéressant au point de vue ethnographique et je ne perdis pas l'occasion de l'étudier.

Si on consulte Elysée Reclus, on y lit que la langue allemande dominait à Sion il y a une quarantaine d'années. Depuis, le recul s'est fait vers la haute vallée, et la ligne de démarcation serait actuellement à Sierre. La langue allemande me paraît avoir encore reculé en ces derniers temps, et Sierre est envahi par le français. Les renseignements que me fournirent le curé de cette ville sont bien typiques. A Sion, me dit-il, on prêche encore en français et en allemand, mais les prêches allemands sont désertés. Les écoles allemandes ne sont plus fréquentées au profit des françaises. A Sierre, nous sommes obligés de faire l'école mi-partie en allemand mi-partie en français; il en est de même des prêches. Dans les montagnes à Venthône, un peu au nord, nous ne prêchons et n'enseignons qu'en allemand. Mais pour trouver dans la vallée des écoles qui ne soient qu'allemandes il faut remonter à Leuk ou Loèche, à 6 kilomètres au delà. Et pourtant la plu-

part des habitants y comprennent et même y peuvent parler couramment le français. Ce digne homme paraissait regretter cette disparition du germanique, ennemi qu'il était de tout changement. Mais, à côté de cette poussée lente du français, il est un autre mouvement de plus grande importance. Tout le haut Valais apprend le français et s'applique à l'écorcher.

La cause de cette invasion a été diversement interprétée par les journaux du pays. Elle aurait marché de pair avec l'invasion des étrangers, et serait arrivée avec la voie ferrée dont elle a suivi fidèlement le tracé. On demandait des guides, des porteurs, des muletiers parlant français. Parmi les petits industriels, marchands de bibelots, vendeurs de fleurs des Alpes, il n'en est pas un qui ne s'essaie à baragouiner le français. Aussi, les parents poussent-ils leurs enfants à apprendre le « welsche » et s'ingénient-ils eux-mêmes à en écorcher quelques mots.

Pour d'autres, ce serait l'expatriation des jeunes gens et jeunes filles qui vont en France, en Italie, en Angleterre. Comme la connaissance du français y est indispensable ils reviennent dans leur pays en parlant cette langue.

Quant aux Allemands, ils crient, avec la *Nouvelle Gazette de Zurich*, à la pression officielle. Tous les employés du chemin de fer sont des welsches, même dans les parties foncièrement allemandes comme la vallée de Zermatt. Les noms des gares sont inscrits en français, et au lieu de Sitten, Siders, Visp, Brig, on dénomme Sion, Sierre, Viège, Brigue. La poste agit de même pour timbrer les lettres.

Dans les diligences fédérales, la conquête est plus avancée encore. Tandis que le postillon est ordinairement un homme du pays ne sachant guère que son allemand, le conducteur est welsche et a souvent peine à s'entendre avec son compagnon d'impériale.

Mais les Allemands auraient tort de voir dans tout cela de la pression officielle. Chemins de fer, postes et diligences n'ont fait que suivre l'engouement général. On a honte de son vieux dialecte comme d'un habit passé de mode et on s'empresse de s'en défaire, dût-on fort mal porter l'habit nouveau. On se fait gloire de parler français, parlât-on un français exécration. Les bourgeois et les gens éclairés sont d'ordinaire les premiers à abandonner l'allemand, comme il arrive chez nous pour l'abandon de nos patois provinciaux. Il est plus distingué de parler français !

Enfin, même parmi ceux qui ne parlent qu'allemand, les mots français font invasion. Le haut Valaisan ne connaît pas le mot *bahnhof*, il dira : *ich gehe zur Gare*; de même le *Bahnhof vorstand* n'existe pas pour lui; le chef de gare lui est seul familier.

Un grand nombre de vieux Valaisans déplorent cette invasion. Les uns y voient un signe des temps, d'autres croient à une prochaine guerre des langues, alors qu'aucune n'est imposée et que chacun est libre de choisir. Certains se rassurent en espérant que l'emploi du français ne fera pas disparaître « le parler valaisan ». Il persistera « d'autant plus tenace qu'il participe de la nature même du sol, énergique, coloré ou naïf, selon les endroits où il a pris naissance : au pied de la Furka, rude et mélancolique comme les rochers qui l'abritent; ailleurs fleuri, gai et agreste comme les coteaux où il a acquis droit de bourgeoisie », écrit un correspondant de la *Gazette de Lausanne* (16 août 1892).

En réalité, si l'allemand disparaît dans le Valais, il ne faut pas en rechercher la cause dans de petits détails. En fait d'étrangers, le Valais reçoit plus d'Allemands et d'Anglais que de Français. Quant aux Valaisans qui vont à l'étranger, ils se rendent aussi bien en Suisse, en Allemagne et en Angleterre qu'en France. La cause est plus générale, on le comprendra, en notant qu'en d'autres points la même lutte est suivie des mêmes effets. A Fribourg, qui est ainsi dénommée de deux noms allemands *Frei-Burg* on parle aujourd'hui français. Au moment

du centenaire de Berne, en 1894, les journaux allemands se plaignaient que toutes les affiches de cette ville étaient en français et que tous les bourgeois y parlaient français. En 1860, il y avait 69,50 Suisses sur 100 parlant allemand et 23,37 p. 100 parlant français; le reste était italien ou romanche. En 1870, 23,98 p. 100 parlaient le français et 69,16 seulement l'allemand.

La proportion a dû continuer à se modifier depuis dans le même sens.

En Belgique, même constatation : le français empiète sur le flamand, et cela depuis plusieurs siècles, puisque au moyen âge, la langue française s'arrêtait à la Somme. Tout récemment, au dernier recensement de Bruxelles, cette ville naguère flamande, on constatait que les deux langues y étaient également répandues, notamment dans les faubourgs de Scherbeck et d'Etterbeck que l'on considérait auparavant comme absolument flamands.

Il est entre deux peuples d'autres luttes que celles de la guerre, et les victoires les plus durables ne sont pas toujours celles remportées sur le champ de bataille. La zone d'influence d'une nation se marque le mieux par sa langue, et celle-ci, partout où elle prend contact avec une étrangère, gagne ou cède lentement devant elle.

Ainsi les Italiens l'emportent actuellement sur les Allemands dans le Trentin, et au moyen âge les Allemands ont refoulé les Wendes de souche slave.

Ceci doit nous consoler de voir que si numériquement nous n'augmentons pas, au moins notre langue et nos idées gagnent du terrain.

FÉLIX REGNAULT.

LE JEUNE MALADE

Par Ch.-L. DE BOSS

Tu l'as brisé ce cœur tendre et fidèle,
Pour te livrer aux volages amours.
Ah ! qu'une fois ma bouche au moins révèle
Pour qui je meurs au printemps de mes jours !

A ton aspect quelle âme ne s'embrase ?
Tes grands yeux noirs me ravirent au ciel.
Mais dans la coupe où je buvais l'extase
Je n'ai trouvé qu'inconstance et que fiel.

A les succès retourne souriante.
Je vais bientôt cesser de te chérir.
De mes douleurs combien l'issue est lente !
Oh ! que longtemps l'on souffre pour mourir !

Ils sont bien loin ces jours de folle joie
Que me retrace un douloureux passé !
Déjà mon cœur, à la souffrance en proie,
Monte, se gonfle et retombe oppressé.

Adieu, Myrra !... je vois s'ouvrir ma tombe.
Un jour peut-être on t'y verra venir...
Viens repentante et qu'une larme y tombe :
Larme de honte et d'amer souvenir !

Où, viens pleurer, afin que je te donne
Le droit de vivre à l'abri des remords...
Pleure longtemps pour que je te pardonne
Et que je dorme en paix, au sein des morts !

26 juillet 1854.

La légende du sauvage de Chamoson

I

Il y a longtemps, bien longtemps, la vallée du Rhône occupée par ce peuple, que l'on appelle les Valaisans, a été envahie bien souvent par des hordes d'origines diverses. Lorsque quelque nouvel oppresseur apparaissait, les indigènes ou anciens colons se retiraient dans les étroites vallées ou dans les montagnes, laissant les coteaux bas ou les plaines au vainqueur. Au fur et à mesure que les familles du peuple envahissant se multipliaient et que la sphère occupée par elles prenait de l'extension, l'indigène reculait et finissait par disparaître. Tel on a vu des nations indiennes de l'Amérique s'éteindre lorsque les races européennes eurent pris pied dans le Nouveau-Monde.

II

Sur le flanc méridional des montagnes que domine le Grand Mueran au nord et le Haut-de-Cri à l'est, il y a actuellement un plateau occupé par une quinzaine de chalets. C'est une très agréable station d'été. A cette époque là, ce plateau n'était qu'une clairière, à l'un des côtés de laquelle il ne s'élevait qu'une cabane grossière, triste et solitaire. Comme à la même époque les montagnes n'étaient pas aussi déboisées que de notre temps et ne comportaient pas des troupeaux de vaches que l'on y met de nos jours en estivage, cette clairière n'était pas transformée en prairies closes, voisines à de gentils chalets. Il n'y passait guère que les chasseurs d'ours et de loups et de toutes bêtes féroces. Cependant, non loin de là, se trouvait la retraite des derniers rejetons d'une famille réputée sauvage, retraite qui a dû disparaître dans le cataclysme d'un éboulement. Cette famille se composait d'une mère et d'un garçon, son unique enfant. Ils n'avaient, ces

deux pauvres êtres, pour vêtement qu'une peau de chèvre ou de brebis bien usée, pour les ceindre à mi-corps. Leurs cheveux d'un noir de jais, quoique leur teint de peau fût blanc, flottaient sur les épaules, assez soigneusement jetés en arrière et libres. Des chasseurs, passant dans ces parages, les avaient vus ainsi à maintes reprises. Mais on les avait vus fuir dans les bois avec une grande rapidité, aussitôt qu'ils avaient aperçu des humains. Dans les bonnes saisons, ils pouvaient sans doute trouver des fruits, herbages ou racines sauvages, pour leur nourriture. Mais pendant les rigueurs d'hiver de quoi devaient-ils vivre ?

III

Un jour, avant la nuit close, la mère et l'enfant traversèrent la clairière de Pattié. Au rebord d'aval du plateau, les yeux du garçonnet furent attirés par une curiosité. Malgré les avertissements de sa mère qui marchait en avant, il s'arrêta à contempler l'objet qui avait frappé sa vue. On le vit tout à coup, après un court examen de l'objet de ses regards, introduire ses petits pieds dans cet objet. Ce n'était pas autre chose qu'une espèce de chaussure en cuir de l'époque. Son esprit enfantin lui avait fait entrevoir que ce curieux objet devait ou pouvait s'adapter à son pied. Etourdi comme il pouvait l'être à son âge, il n'eut l'idée de prendre garde à quelques pièges ; d'ailleurs son innocence pouvait-elle soupçonner quelque mauvais dessein ? Il n'avait pas, sans un certain effort, quoique la chose se fut passée dans un espace de temps accéléré, introduit ses pieds dans le brodequin, que cette chaussure s'appliqua merveilleusement aux pieds, comme si elle eût voulu faire corps avec ces petits membres. Et le pauvre enfant, n'écoulant point les appels de sa mère, s'amusait avec cette nouveauté.

IV

Soudain, deux hommes, sortant d'un fourré, très proche, se précipitèrent sur l'enfant. Et avant que celui-ci fût revenu de sa grande surprise, qu'il pût rappeler ses tendres esprits égarés par la peur, et qu'il essayât même de se débarrasser des chaussures, ils le saisirent et l'enchaînèrent de façon qu'il devint leur prisonnier. Il pleura, il appela sa mère, il jeta de grands cris d'effroi et de désespoir, il se débattit tant qu'il put ; mais tous ses cris et ses efforts demeurèrent stériles. Il était pris.

V

Ces hommes étaient des chasseurs qui avaient connu antérieurement l'existence de ces pauvres sauvages. Ils avaient formé le dessein de s'en emparer, pour les amener dans leur résidence et peut-être plus loin. A cet effet, ils avaient imaginé d'exposer ces souliers sur le lieu du passage habituel de ces sauvages et y avaient même mis dedans de la poix ou de la glu, ou quelque chose de ce genre. Ils avaient eu le soin de les ajuster et fixer solidement à un pied ou à une racine fichée dans le sol.

VI

Quand la pauvre mère vit son enfant tomber ainsi entre les mains de ces hommes, éperdue à son tour, elle se mit à pousser de grandes clameurs de désespérance, en courant de ci, de là, s'approchant, reculant, du lieu de la scène où son fils avait été garotté. Ainsi le tendre oiseau volète et voltige en se dépitant et se plaignant avec amertume autour de son nid dans lequel un serpent immonde a fait entrée et dévore ses chers petits.

VII

Lorsque l'enfant fut bien sûrement assujéti, les deux hommes essayèrent d'atteindre sa mère en la laissant approcher. Ils la poursuivirent. Elle les défia dans la fuite. Ils revinrent vers le captif, elle les suivit à distance. Puis, quand elle vit que les ravisseurs emmenaient leur prise, elle rassembla toutes ses forces, et cria à son fils, en un langage qu'ils purent faire interpréter : « O mon enfant, ô mon cher fils, tu ne déclareras jamais à personne la vertu du trèfle et de la pimprenelle ! » Et elle disparut.

J. REYMONDEULAZ.

LE VAL D'ILLIEZ

Par B. REBER

Quant on ne voit un pays nouveau qu'un jour, il est difficile d'en raconter toute son histoire.

Je laisse également à d'autres, la description des beautés de la nature du Val d'illiez ; ils auront beaucoup à raconter sur ce coin pittoresque de la Suisse. Je dirai seulement que le coup d'œil sur les Dents du Midi depuis Champéry pendant une belle nuit claire de l'été (16 au 17 août 1893) compte parmi ceux qui vous resteront à tout jamais gra-

vés dans la mémoire. Mais ici encore, j'arrivai avec un but arrêté d'étudier les antiquités et les légendes du pays.

Cette petite notice doit tenir compte seulement de ma récolte à ce point de vue.

L'entrée de cette vallée curieuse est située au-dessus de la ville de Monthey, en traversant la célèbre moraine d'un ancien glacier, indiquée par d'énormes blocs erratiques qui ont été l'objet d'études des Charpentier, des Agassiz et de beaucoup d'autres. Le plus grand d'entre eux s'appelle la Pierre des Mermettes. D'autres écrivent Marmettes, mais d'après les hommes compétents de Monthey, tout le monde prononce Mermettes.

J'ai donc déjà, dans ma première note (Excursions archéologiques dans le Valais. Genève, 1891), adopté cette orthographe. On a couvert de terre le dessus de ce bloc, on y cultive un joli jardin de fleurs et on y a même bâti une maisonnette, blanchie extérieurement, de sorte qu'on la remarque de très loin ; mais la plupart des personnes qui passent avec le chemin de fer, d'où on la voit très distinctement, n'y font pas attention ; c'est cependant une grande curiosité. La surface en est donc soustraite à l'examen, ce qui m'empêche de savoir si les peuples préhistoriques l'ont rendu monumental par la sculpture de signes caractéristiques. Ce qui me fait supposer cette possibilité, ce sont des objets en bronze, des haches, par exemple qu'on a trouvés dans les environs de Monthey. Deux autres blocs erratiques, presque aussi volumineux et curieux s'appellent la « Pierre à Mourgets » et la « Pierre à Dzo ». J'en ai examiné au moins une centaine des plus remarquables sans y découvrir des traces de sculptures préhistoriques. Autant on trouve ici, sur le flanc de la montagne, de blocs erratiques, autant ils sont rares dans la vallée même. Le roc de la montagne est entièrement formé d'ardoise, mais nulle part je n'ai remarqué de granit ou de gneiss erratique.

On n'a pas dans toute la vallée connaissance de trouvailles de tombeaux antiques ou d'objets antérieures à notre ère. Au point de vue des légendes, histoires de revenants, etc., c'est ici, malgré la grande intelligence de la population en général, comme partout : on n'aime pas en parler, de crainte d'être pris pour des croyants (textuel). Il faut ajouter aussi que les légendes se perdent et qu'il n'y a plus que quelques vieillards qui s'en souviennent encore en partie.

Il y a à Champéry, au bas des rochers de Chavalet, avant d'entrer au village, une grotte aux fées, c'est un point acquis. Je le savais par le livre de Sigismond Furrer, qui n'indique pas de détails, mais il annonce par erreur qu'on s'y est avancé jusqu'à quatre-vingts pieds.

Par hasard, j'ai trouvé le seul homme qui se soit aventuré à notre époque dans cette grotte, en se glissant sur le ventre, jusqu'à quarante-neuf pieds, et en y plantant un morceau de bois comme témoin. C'est M. Emanuel Défago, le constructeur de la « Galerie » de Champéry, et il pratiqua cette visite dans le but de rendre la grotte accessible au public, si cela était possible; il s'est convaincu du contraire. En M. Défago et surtout en M. Maurice Gex-Collet, j'ai trouvé des hommes éclairés et conservateurs des anciennes traditions. C'est d'eux que j'ai appris les légendes que je vais raconter.

Les fées de la grotte de Baume de Bêtre, dans le rocher de Chavalet, étaient des êtres bienveillants, à la condition qu'on les laissât absolument tranquilles. Une fois qu'elles étaient allées rendre visite à leurs amies, les fées de Saint-Maurice, dont on connaît la célèbre grotte, une pauvre femme entra dans la grotte de Bêtre, appelée aussi « Taniaz à les Fayaz » (tanière aux fées); elle se trouva bientôt dans une salle magnifique, haute et large, éclairée superbement. Vers un mur, elle vit une énorme caisse en fer, sur laquelle se trouvait un bouc blanc. Celui-ci demanda à la femme, ce qu'elle venait faire là. « Comme on parle des incroyables richesses des fées, répondit-elle, et que je suis si pauvre, j'ai pensé qu'elles me donneraient quelque chose. Le bouc refusa, mais la femme insistant pour qu'il voulût bien lui montrer au moins le contenu de la caisse sur laquelle il était assis, il descendit et leva le couvercle. L'aspect du contenu était indescriptible de splendeur, rien que des diamants et d'autres pierres précieuses. La femme réclama un seul diamant, mais le bouc la poussa dehors en lui disant: « Tu reviendras après le retour des fées, et si tu n'as rien dit et rien trahi de tout ce que tu as vu, tu en auras un beau. »

Quelque temps après, la même femme s'introduisit dans la grotte, mais, avant qu'elle arrivât dans la grande salle, le bouc blanc secoua avec un bruit terrible les rochers; c'était un épouvantable tremblement de terre; la femme put à peine sortir, et l'entrée de la grotte se rétrécit et devint ce simple petit trou qu'on aperçoit aujourd'hui. On de-

vine la cause: la femme avait trahi le secret.

Une autre version sur le départ des fées est celle-ci: Elles séchaient leur linge, de la blancheur de la neige, devant la grotte. Elles donnaient une récompense à quiconque passait à côté, mais cette fois un malveillant marcha au milieu du beau linge, et les fées fâchées quittèrent le pays.

Dans les anciens temps, la « synagogue » hantait la contrée. Le lieu de la réunion était dans les Scex taillées (roches coupées), sur le chemin de Rossetan, et on commençait par une musique et des mélodies les plus admirables; le cortège aérien descendait entre onze heures et minuit, surtout les nuits avant les grandes fêtes, suivant le torrent de la Veysive. La musique si mélodieuse en commençant, se changeait chemin faisant, en un vacarme épouvantable et finissait dans le voisinage de Champéry même toujours par des cris de pores. Les prêtres qui sont allés conjurer ces esprits infernaux ont réussi à donner une autre direction au fameux cortège nocturne.

On retrouve dans cette vallée également une légende très répandue à travers les Alpes. Un pâturage extrêmement bon, celui de Sésames au pied de la Tour Saillière, s'est transformé en glacier pour punition d'une vie très légère des bergers et pâtres. Quand ils jouaient aux palets, jeu pour lequel on se sert ordinairement de plaques de pierre, ils employaient de petits fromages, et n'acceptaient que des pièces d'or comme enjeu.

Dans une alpe sur la Dent du Midi, au-dessus de Champéry, les follets exécutaient tout le travail des bergers, et n'acceptaient pour ces services qu'une tasse de lait tous les jours. Un jour, un berger farceur y mit des « pétoles » de chèvre. Dès ce moment les follets ne revinrent plus, dans la nuit suivante les deux plus belles vaches crevèrent et les pâtres sont obligés de faire tout le travail eux-mêmes.

Une légende amusante raconte que tous les procureurs, notaires et avocats sont menés après leur mort dans la sauvage montagne de Chalin ou Zalin (à environ 1850 m. de haut), où ils restent éternellement en punition de leur exploitation des pauvres gens.

BLOC NOTES

Chute d'un aérolithe

Vers le 12 janvier, M. Caillaud, instituteur à Meunet-Vatan (Indre), a trouvé un aéro-

lithe qui venait de tomber sur le rebord d'un fossé.

C'était une masse ferrugineuse formée principalement de fer, de chrome, de nickel, avec un peu de soufre qui donnait une odeur caractéristique. Cette pierre tombée du ciel était assez petite: de densité 5, elle pesait 245 grammes environ. Elle avait une forme irrégulière: sa plus grande dimension mesurait 73 millimètres, sa plus petite 4 millimètres. Néanmoins le trou creusé dans le sol avait la forme d'un cylindre de 0^m,35 de diamètre et de 0^m,46 de profondeur, probablement à cause de l'état d'incandescence que présentait la masse à son arrivée sur le sol. (Ces dimensions nous paraissent cependant exagérées.)

La longévité du cheval

Dans son numéro du 12 septembre 1896, p. 343, la *Revue scientifique* nous cite des exemples de longévité des chevaux; un de ses correspondants, M. Copineau, de Doullens, lui fait savoir que M. Andrieu, propriétaire à Doullens, vient de voir mourir chez lui, le 5 janvier dernier, un petit cheval qui y était arrivé le 11 juin 1864, et qui avait alors de un an au moins à dix-huit mois au plus; cet animal a donc atteint ses trente-cinq ans ou à très peu de chose près.

Ce fait est intéressant; l'âge des chevaux est parfois difficile à constater, parce qu'il est fort rare que les animaux passent toute leur existence dans la même écurie, et aussi parce que leur âge exact est souvent soigneusement caché lors des changements de propriétaires auxquels ils sont soumis.

CASSE-TÊTES

Solution de l'énigme n° 52

VER-LUISANT

Ont deviné: Sceptique d'occasion, Martigny ville. — Pierre de la Trappe, Anniviers. — L'abbé Casse. — Eva, à Lausanne. — S' Kopp, Genève.

Ont rempli les conditions du concours: L'abbé Casse; Elzéar; Eva; S' Kopp.

La prime: *Les Veillées des Mayens* est échue à Eva, à Lausanne.

ONZIÈME CONCOURS

CHARADE N° 53

Heureux qui chaque jour peut donner mon premier
Pour secourir un misérable.
Heureux qui constamment oppose mon dernier
Aux coups du sort impitoyable.
Heureux qui près d'une compagne aimable
Ne voit jamais que mon entier.

Imprimerie Centrale et du « Genevois ». — Genève.

ABONNEMENTS

Pour la Suisse, un an, Fr. 3.—
 « six mois » 1.75
 Union postale (payable
 d'avance), un an « 4.50

ANNONCES

Suisse, la ligne, Fr. 0.20
 Etranger, 0.25

LE VALAIS ROMAND

Journal de Littérature Populaire et Nationale

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DU MOIS

Adresser toutes les communications à L. COURTHION
 Case 4999, Mont-Blanc, GENÈVE

ÉCUSSON VIVANT DU VALAIS

à la journée valaisanne de l'Exposition de Genève et à la fête du Centenaire
 de l'Indépendance du Bas-Valais.



(D'après une photographie de M. Edmond Trottet à Monthey.) - Cliché de la Patrie Suisse.

M. BESSES DE LARZES

L'Improvisateur et le poète

II

Lamartine a défini la poésie :

Il est une langue inconnue
 Que parlent les vents dans les airs,
 La foudre et l'éclair dans la nue,
 La vague aux bords grondants des mers,
 L'étoile de ses feux voilée,
 L'astre endormi sur la vallée...
 Cette langue parle de toi,
 De toi, Seigneur, Être de l'Être !

A. de Musset ne l'entendait pas autrement :

De quelque façon qu'on l'appelle,
 Brahma, Jupiter ou Jésus....
 Le monde entier le glorifie.
 L'oiseau te chante sur son nid ;
 Et pour une goutte de pluie
 Des milliers d'êtres t'ont béni.

M. Besse de Larzes n'est point panthéiste à la façon de ces pontifes harmonieux de la nature ; il est monothéiste et chrétien. Il aime la nature et la chante, mais non pour elle-même, pour les charmes triomphants dont elle enivre les sens, pour la grâce du printemps ou la mélancolie de l'automne, pour la splendeur des nuits ou le parfum des fleurs, mais pour le témoignage que rendent les créatures de la bonté et de la puissance du Créateur. *Cæli enarrant gloriam Dei.*

S'il est vrai, comme dit encore Lamartine, parlant des poètes, qu'ils entendent des voix que nous n'entendons pas, nul ne fut jamais plus réellement poète que M. de Larzes, et je donnerais volontiers pour épigraphe au

petit volume de poésies qui est là sur ma table ⁽¹⁾ quelques vers de ce païen de Lafontaine :

C'est ainsi que ma muse au bord d'une onde pure
Traduisait en langue des dieux
Tout ce que disent sous les cieux
Tant d'êtres empruntant la voix de la nature.
Truchements de peuples divers,
Je les faisais servir d'acteurs en mon ouvrage,
Car tout parle dans la nature,
Il n'est rien qui n'ait son langage.

Ce langage mystérieux et divin, chacun l'entend et le traduit à sa façon. Dans l'universel concert des choses quelques hymnes majestueux éveillent de plus sonores échos. Je ne sais si Victor Hugo ou Leconte de Lisle n'ont pas seuls compris et rendu toute la majesté des tempêtes ou la magnificence des Midis, rois des Étés. Des accords plus discrets s'harmonisent mieux avec la pénétrante mélancolie dans Lamartine : telle la cadence des rames sur les flots endormis ou le silence pieux de la nuit. Les voix qu'entend M. de Larzes sont d'autre sorte. Il est moins ému des drames que charmé des idylles de la nature. Il n'est point sourd, sans doute, aux clameurs de l'océan, non plus larges symphonies qu'aux de la montagne, mais son chant ne s'enfle pas à leur diapason : il est plus doux, plus caressant, plus intime ; il flatte l'oreille et se glisse jusqu'au cœur comme ces naïves chansons d'autrefois, sans apprêt ni prétention et dont la simplicité nous charme encore délicieusement et nous repose des complications de la musique savante.

S'il fallait, dans la foule des poètes de notre temps lui chercher un parrain, c'est le nom de Laprade que je proposerais tout d'abord, comme d'un frère aîné et du tempérament poétique le plus semblable au sien. Car son inspiration, comme celle du poète lyonnais, dérive d'une double source : la foi chrétienne et la nature et spécialement la nature gaie, riante, printanière. Il se plaît surtout au gracieux babillage des oiseaux, au rire frais des fleurs, à la chanson triomphante du renouveau :

Il existe un bon jardinier
Qui rassemble en fraîches corbeilles,
Les roses, festin printanier,
Où vont s'attabler les abeilles.

(*Le bon jardinier.*)

⁽¹⁾ Besse de Larzes. Choix de poésies. Imprimerie Zech et fils, à Braine-le-Comte. 1895.

Le pinson aux jeunes bouvreuils
Fait un joli cours de solfège,
Pendant qu'à l'ombre des tilleuls
Linot répond par un arpège
Sur le dièze et le hémol,
Fauvette a des leçons exquises.
Et monseigneur le Rossignol
Est professeur de vocalises.

(*Le Conservatoire des oiseaux.*)

Il aime à peindre les horizons aimables,
les parterres coquets, les gais matins, les
jolies nids de mousse :

Un pinson a fait sa nichée
Sur la branche à demi penchée.
La plus haute d'un arbrisseau.

(*L'oiseau tombé.*)

Le rayon descend vers les fleurs éclores,
La fleur qu'il nuance et gonfle du miel :
Il dort un instant sur le cœur des roses,
Y devient parfum et remonte au ciel.

(*Parfums et rosée.*)

Il n'est pas jusqu'aux tristesses de l'hiver
où sa verve ne mette un sourire :

C'est l'hiver. Les arbres moussus,
Noirs en dessous, blancs en dessus,
S'inclinent sous les avalanches.
Les flocons de neige, dans l'air,
Étincellent sous le ciel clair
Comme un tourbillon d'ailes blanches.

(*Flocons de neige.*)

M. de Larzes, je l'ai dit, ne décrit pas pour décrire ; il ne fait pas de l'art pour l'art, à la façon des descriptifs du XVIII^{me} siècle qui « faisaient » des aurores et des couchers de soleil ; s'il prête un sentiment aux choses inanimées et les associe à sa pensée qui est avant tout religieuse, c'est pour l'édification de ses lecteurs et ce trait encore lui est commun avec l'éducateur que fut Victor de Laprade.

De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornements égayés ne sont pas susceptibles.

disait Boileau. C'est qu'il n'était point poète. Il n'eût jamais tracé ce gracieux tableau qu'inspire à M. de Larzes une foi souriante :

Petite sœur et petit frère
Dans leurs nids qui sont des bercieux
Reposent comme deux oiseaux...
Après avoir fait leur prière,
Ils s'endorment avec douceur.
Pendant que les anges fidèles
Bercent de leurs légers coups d'ailes
Petit frère et petite sœur.

(*Après l'école.*)

Entendez encore la jolie leçon des fleurs :

Ce jardinier c'est le bon Dieu,
Le créateur des belles choses,
Qui nous a placés au milieu
Des lilas, des lis et des roses.

Puisque ce jardinier si doux,
Maître des parfums et des flammes
Fait pleurer les roses pour nous,
Laissons pour lui fleurir nos âmes.

(*Le bon jardinier.*)

Elle est tout aimable, cette religion de poète, qui ne connaît que le ciel et parle seulement d'espérance et de charité. Et combien gracieuses ces naïves légendes où les anges sont des oiseaux, ou les oiseaux sont des anges.

Comme ils sont bons et pieux et reconnaissants, ce pinson sauvé de la faim et du froid par la charité d'un enfant, qui fait une neuvaine et sauve son sauveur à son tour d'une maladie mortelle :

Les oiseaux, voyez-vous, font aussi leur prière
Et le petit pinson avait prié pour moi.

(*La neuvaine du pinson.*)

et ces moineaux, replacés dans le nid d'où ils étaient tombés, se faisant jardiniers quand mourut leur bienfaiteur pour parer sa tombe :

Or c'étaient les oiseaux sauvés par l'orphelin
Qui venaient de créer ce magique jardin.
Et quand brilla le mois de la vierge Marie
La tombe de l'enfant était la mieux fleurie.

(*La tombe fleurie.*)

Peuh ! dira quelqu'un, ce sont des contes à dormir debout ; quel charme trouvez-vous à ces naïvetés de premier communiant ? Eh ! mon Dieu, tout simplement le charme qu'on cherche en toute poésie, quelqu'en soit d'ailleurs le sujet, à quelque genre qu'elle appartienne, le charme de la sincérité.

La beauté des vers est indépendante de la réalité ou du rêve qu'ils expriment ; elle est dans l'appropriation du style, dans l'adaptation du rythme à la pensée, dans la richesse de la rime, mais surtout dans la sincérité de l'inspiration. Peu importe quelle doctrine matérialiste ou spiritualiste s'en dégage. Lucrèce, le contemplateur des dieux, n'est pas moins grand que le pieux Virgile. J'apprécie, de ce point de vue, les contes grivois de La Fontaine à l'égal de ses Fables et je mets les badinages de Voltaire bien au-dessus de ses tragédies.

Chacun pris dans son air est agréable en soi,
Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi.

comme disait Boileau.

Les légendes pieuses de M. Besse de Larzes (je m'en voudrais de ne pas donner une mention spéciale à ces deux chefs-d'œuvre publiés ici même : *Les vingt sous du bon Dieu*, et l'*Envers des cieux*) sont à ce titre

des œuvres d'art, des bijoux finement ciselés.

L'athée y trouvera, comme le croyant, et sans rien renier de sa philosophie, la pleine satisfaction de son sens esthétique.

B. JORIS.

Sonnet

Panem nostrum quotidianum de nobis hodie.

Sous l'ardeur du soleil les vaillants moissonneurs
Abattent les blés blonds coupés par leurs faucilles.
Et les garçons hâlés, les blondes jeunes filles
En cueillant la moisson vivent forts et meilleurs.

Et remplissant bien haut les granges, les charmillles
Aux plaines du Valais laissez pousser les fleurs...
Tombez ô gerbes d'or, battez ô nobles cœurs
Mangez le pain, le soir, au sein de vos familles !

...Hommes découvrons-nous. C'est l'immense gardien
Le blé mûr en vallée, et le blé c'est la vie
Qui nous conduit au but et nous conduit au bien.

Disons aux moissonneurs, braves gens sans envie
La prière qu'on dit dans son âme ravie :

• Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. »
Ch. DE MEURY.

La rince di Bordillons de Martégny

Cé pourrot Valentin n'en vint malade, y n'en droume pas mi. Que te que l'ia donc : Voilà y intindu s'y matin Tienne Marie que desait à son vesin : Tou sà pas, Cyprien, le consset s'est te pas mettu dans l'idée de vindre lo Grand Botza po plachi cé artzen den ouna rince et po la rince l'a pas demando noutrou conscintemin. Lan donc compromettu noutri z'intérêt sin nos consultà. Y paraît que no prinzo po pou de fi. On va leu fire vère que set no seint petious vers no, nain la linvoua a noutrou service. L'ia Valentin que l'es enforato, y va se mettre à la tita d'ouna benda de bordzai po demanda que ellieux qu'an commando lo rince la payesson de leu borsa.

Valentin veudret atzetta la montagne de la Dzitta po povai alpa sis armailles que ne ça pas quin fire lo tzotain, que leinpatçon eu beu. Vos àtroz no fotéin pas mo de sa montagne, namein mieu partatzi cé arzen. Avouï çint, te Cyprien, l'ari pas fauto de allâ te fire yverna vès Louis que l'a dza preu a fire à lui et met porai fire ouna borsetta deple po arrosa la rota du bot de Martégny.

Valentin l'a fi fire ouna pétechon eu régent Bondaz et a son vesin lo gro Léon, cé de la corda, po envoyi au governemin. L'at-

tendo le résultat de ellia pétichon que l'on fit signi a ouna benda de petiou bordzai. Faudrai vère commin cein l'iret, ce cein va pas commin l'intein Valentin l'oseret pas mi se montra, resteret catza darrait sis armailles lo restant de si dzos to cein commein Valentin, nin rinfanta d'industrie eu bot. Là ni lia ouna réunion dy bordzai intzet Léon de la corda po délibéra su les mesures à prendre d'apri la réponse de l'Etat : se l'est pas favorable y paraît que veulon délégua à Berne Valentin et Léon de la corda.

L'is anciens conseillis trimblon dins leu culotte. X.

Une visite au Val de Tourtemagne

Par B. REBER

Pourquoi appelez-vous cette vallée Turtmann (Tourtemagne)? Que sont les « Turtmänner » ? Voilà les premières questions que je posais aux habitants en arrivant dans ce val sauvage et pittoresque, si peu connu et si peu visité jusqu'à présent. On me raconta alors qu'anciennement toute la vallée avait été une fois complètement ravagée par la peste et qu'on croyait qu'il ne restait plus une seule âme de toute la population. Lorsque bien longtemps après, des hommes courageux s'y aventurèrent, ils virent de loin quelqu'un : « Dort ist ein Mann » s'écria l'un d'eux, et de là par abréviation on aurait fait Turtmann.

Voilà la légende. D'autres croient, et c'est plus probable, que le nom provient de l'endroit romain Turrus Magna (une grande tour) où on voit aujourd'hui encore une chapelle.

Ce val étroit, sauvage, unique dans son genre, très peu peuplé, partout ombragé par de vieilles forêts est l'œuvre du torrent qui le traverse à grand bruit, roulant des sapins et de gros cailloux et se précipitant de cascades en cascades en coulant entre d'immenses blocs. Je n'ai poussé mon chemin que jusqu'à la célèbre forêt « Taubenwald » (forêt de pigeons) qui, à bien des endroits doit être vierge encore aujourd'hui. On raconte qu'elle héberge des ours et des lynx. Je n'en ai point aperçu, heureusement ! D'autre part l'existence des ours est contestée. Voici l'histoire du dernier qui a été pris d'une drôle de façon :

Tout au fond du « Taubenwald » dans les pâturages de Gaggen (Gaggenweiden) demeurait une vieille bergère de 101 ans. Un beau

jour elle voit un ours s'approcher du chalet, et comme elle avait entendu dire que les ours avaient peur du feu, la bergère courageuse lui lança son brasier. L'épaisse toison de l'ours prit feu et il se lança dans le bassin de la fontaine. A la montagne ces derniers sont presque toujours fabriqués avec un gros sapin, évasé au fond davantage qu'en haut, de sorte que l'ours se glissant là-dedans se trouva enfermé et se noya. L'histoire est véridique, car il y a des gens qui se souviennent d'avoir mangé de la viande de cette bête.

Avant de raconter le résultat de mes recherches au point de vue préhistorique, je ne peux retenir l'expression de mon admiration pour la belle cascade qui se trouve derrière le village de « Turtmann », cachée dans une grande combe de rochers que le torrent s'est creusée. En été, il faut aller voir cette merveille du monde à partir de 5 heures du soir : elle est déjà assez considérable à ce moment, mais la crue, provenant de la fonte des glaciers s'accroît jusqu'à deux heures du matin. Plus on la regarde, plus on la trouve belle, et plus elle vous captive. Arrivées au bas, les eaux se précipitent dans un creux arrondi, d'où elles sortent en décrivant un immense bond d'au moins dix mètres de haut et quinze mètres de large. L'ensemble en est simplement merveilleux. Il est dommage que cascade et Val de « Turtmann » soient si négligés et oubliés ; car dans le temps il en était, paraît-il, autrement, surtout pour la cascade qui attirait beaucoup de monde.

Encore aujourd'hui, c'est un simple chemin à mulet qui mène jusqu'au fond de la vallée. Auparavant on ne connaissait que le sentier. Pour l'élargir on a partout fait sauter les rochers et les blocs et ainsi beaucoup de traces d'anciens passages ont certainement disparu. A Zmeiden un sentier mène par la Bella Tola à Saint-Luc et Vissoye dans le Val d'Anniviers et de cette sorte, déjà très anciennement les habitants des deux vallées se trouvaient sans doute en relation.

De suite après les zig-zags de Tummenen, tout à fait au bord du chemin à droite en montant, nous avons remarqué quelques entailles oblongues de 6 à 10 centimètres de long. Elles sont, sans contestation, artificielles et ressemblent à celles que j'ai observées sur la Pirra Martera à Grimentz (Val de Moiry).

Plus haut, à l'endroit appelé « Im Birch » on voit une grande roche en forme de contrefort, à environ 1100 mètres d'altitude et toujours à droite en montant, j'ai constaté des entailles pareilles, plus grandes, en forme de pieds de 20 à 50 cm. de long. J'en ai compté 13, dont 11 en une ligne, comme pour faciliter l'ascension du rocher. Le tout est l'œuvre de l'homme et je suppose que dans les temps reculés, ces entailles formaient le seul, mais dangereux passage. A cette époque, les habitants du fond de la vallée pouvaient dormir tranquilles et ne risquaient point d'être surpris par les ennemis. C'est du reste ce qu'on cherchait à cette époque là.

Revenu à Turtemagne, je cherchais à me renseigner et je fus assez heureux pour rencontrer un grand connaisseur de la contrée, M. Alex. In-Albon, qui me raconta de suite qu'on appelait ces entailles « Teufelstritte » (Pas du diable) et la légende suivante : Une fois un très brave homme, sans tache, descendait de la vallée et rencontra justement à ce passage étroit le diable qui montait. En fuyant devant l'homme vertueux ce dernier marqua ses pas dans le rocher.

Il n'en faut pas davantage pour savoir que ces entailles remontent à la plus haute antiquité. Lorsque les prêtres chrétiens arrivèrent dans les pays non convertis, ils tâchèrent avant tout de discréditer les religions payennes. C'est pour cela que nous rencontrons si souvent les traces du diable.

Notons en passant, sur un rocher, un peu au-dessous des pas du diable, mais de l'autre côté du chemin, une très forte et large rainure longue de plusieurs mètres et provenant des eaux d'un glacier. Elle se dirige parallèlement avec la vallée (S.-O. au N.-E.) et présente un très beau spécimen de cette sorte de phénomènes.

Ajoutons qu'à Gruben, dans l'Oberstaffel se trouve une pierre de « Gotwergi ». C'est ainsi qu'on nomme les nains. Les « Gotwergi » possèdent leur château à Sierre et une grande colonne de pierre à Fiesch. Non loin de Tourtemagne, dans les « Renneralpen » d'Ems on trouve dans un rocher les trous des « Gotwergi » formant leur habitation. On y monte depuis le dessous, et on peut, paraît-il, s'y asseoir commodément.

Une légende raconte encore qu'au-dessus de Gruben, dans le plus haut pâturage, surplombé par le Schwarzhorn, sur le passage de Saint-Nicolas (Vallée de Viège), on aperçoit

un vieux chemin pavé, inutilisé aujourd'hui et presque partout couvert d'herbage. On l'attribue aux plus anciens habitants de la contrée. Tous ces passages sont aussi vieux que les premières habitations. Du reste plus haut, même dans cette vallée sauvage, on connaît encore plusieurs de ces passages, communiquant avec les vallées de Viège et d'Anniviers.

A l'appui de l'ancienneté de ces passages viennent des tombeaux antiques, trouvés par ci par là, même très haut dans la montagne.

Que doit-on attendre d'une étude approfondie du Val de Tourtemagne si une simple promenade (30 juillet 1894) m'a déjà fourni des faits aussi curieux ? J'y retournerai certainement et j'espère faire une bonne récolte de légendes et constater d'autres traces des habitants primitifs.

BLOC NOTES

Le papier de fanes (feuilles) de pommes de terre

Le bois ne suffisant pas, semble-t-il, à la production et à la consommation formidables de papier qui se font dans le monde, il a été fait — dans un pays où du reste le bois n'est pas particulièrement abondant, en Hollande — des essais de fabrication de papier au moyen de fanes de pommes de terre. Les résultats seraient satisfaisants. Les fanes sont achetées aux agriculteurs au prix de 5 fr. 60 la tonne. Il est permis de se demander si, dans de telles conditions, l'affaire peut être satisfaisante pour les agriculteurs. Car il faut bien considérer qu'une tonne de fanes de pommes de terre représente un engrais qui a son prix : enfouie en vert dans le sol, elle lui apporte une notable proportion d'éléments de fertilité. Les agronomes feront bien d'étudier la question, car si le paysan vend ses fanes à un prix inférieur à celui qu'elles valent comme engrais, il fait une perte évidente.

Assurance contre les jumeaux

« Est-ce un garçon demande le père ? — Non. — Alors c'est une fille ? — Non plus ; c'est deux filles ! » Et le père de se désespérer.

C'est pour se prémunir contre tous les désagréments d'une telle éventualité qu'une nouvelle assurance vient d'être créée à New-York contre les jumeaux, dont l'arrivée constitue un des gros risques de la paternité.

Le fondateur de cette société est un M.

Winglow que vont bénir maintenant les gens pour qui la naissance de deux rejetons, au lieu d'un, troublerait profondément l'assise des prévisions budgétaires.

Statistique religieuse.

La *Revue mensuelle* de l'Eglise libre d'Ecosse, *Free Church of Scotland Monthly*, publie une statistique du globe au point de vue religieux. D'après ce travail, notre globe compterait 1,500,000,000 d'habitants, qui se partageraient ainsi quant à leurs croyances religieuses : protestants : 200,000,000 ; catholiques, 195,000,000 ; grecs, 105,000,000. Soit en tout, 400,000,000 de chrétiens. Mahométans, 180,000,000 ; juifs, 8,000,000 ; soit 188,000,000 de monothéistes. Tout le reste des habitants de la terre, au nombre de 912,000,000, seraient polythéistes ou païens.

Le maître. — Alors qu'est-ce qu'on me dit Célestin, que vous faites la cour à la cuisinière ?

Le valet de chambre. — Ça, monsieur, c'est mon affaire !

Le maître. — Votre affaire, mais vous savez dans quelle situation elle se trouve.... par votre faute.

Le valet de chambre. — Ça, monsieur c'est son affaire !

Le maître. — Comme je ne veux pas de scandale chez moi, vous allez vous marier...

Le valet de chambre. — Ça, monsieur, c'est notre affaire.

Le maître. — ... ou sinon je vous flanque à la porte tous les deux.

Le valet de chambre. — Ça, monsieur, c'est votre affaire !

CASSE-TÊTES

Solution de la Charade n° 53 SOU RIRE

Ont deviné : Sceptique d'occasion, Martigny-Ville. — Pierre de la Trappe, Anniviers. — Printanière, Genève. — On petiou ristou, Collonges. — Caprice, Bulle. — Eva à Lausanne. — St-Kopp, Genève. — Trop discrète, Genève.

Voici la réponse rimée d' « on petiou ristou » :

Cette question m'étonne
Et m'affire.
Pour réponse je donne
Un sourire.

ENIGME N° 53

Je ne suis ni chair ni os,
Mais je tiens de chair et d'os :
Chair et os me portent
Et je porte chair et os.

ABONNEMENTS

Pour la Suisse, un an, Fr. 3.—
 six mois » 1.75
 Union postale (payable
 d'avance), un an » 4.50

ANNONCES

Suisse, la ligne, Fr. 0.20
 Etranger, 0.25

LE VALAIS ROMAND

Journal de Littérature Populaire et Nationale

— PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DU MOIS —

Adresser toutes les communications à L. COURTHION
 Case 4999, Mont-Blanc, GENÈVE

Nos abonnés à qui manqueraient un ou plusieurs numéros du VALAIS ROMAND sont avertis que, sur leur demande, les numéros désignés leur seront adressés franco.

— **Les personnes qui ont reçu un ou plusieurs exemplaires à titre d'essai sont priées, au cas où elles ne désireraient pas accepter un abonnement, de nous retourner le présent numéro.**

— **De multiples réclamations nous sont parvenues ces dernières semaines à propos de la distribution du journal; nous serions obligés à nos abonnés et spécialement à ceux de la ville de Sion, de nous signaler toutes les irrégularités constatées.**

Ibsen et le féminisme

Dans ce temps où, quoiqu'on dise, les préoccupations de tous les peuples civilisés se portent sur les questions d'ordre social aux premiers rangs desquelles apparaît le féminisme, il n'est pas sans intérêt de connaître l'opinion des grands penseurs sur l'avenir de la femme comme individu, son affranchissement et ses titres à vouloir être l'égale de l'homme.

Bien des gens, coutumiers de cette tactique qui consiste à trancher les questions avant tout examen, proclament d'un ton dogmatique qu'il n'existe pas de question féministe et que l'infériorité relative de la femme est dans la nature, comme si le créateur avait lui-même placé Eve entre un pot au feu et un cuvier à lessive. On ne discute pas avec le parti-pris. Occupons-nous plutôt de ceux qui, tout en ne pensant pas comme nous, sont de bonne foi dans leur négation et savent faire quelques concessions à l'adversaire — ce qui témoigne sinon d'un grand

souci du moins d'une parcelle d'attention à l'objet dont on s'occupe.

A qui n'est-il pas arrivé une fois ou l'autre d'avoir eu, par exemple, à plaindre certaines femmes, dotées d'un époux qui leur était inférieur par l'intelligence, le sens ou le tact, et à qui les convenances faisaient néanmoins un devoir d'approuver publiquement de la part de celui-ci, par la raison seule qu'il était leur conjoint, des allégations, des opinions ou des actes que leur esprit plus délié réprouvait assurément!

Il nous semble qu'à défaut d'autre émancipation la femme devrait pour le moins être autorisée à formuler des pensées différentes de celles de l'être auquel elle est rivée par le destin car l'œuvre commune, pour être parallèle dans sa partie familiale, ne doit pas moins avoir ses bornes.

En attendant que ces dames ne soient pas toujours contraintes dans le cas où leurs époux disent des bêtises de s'écrier banalement. « C'est mon mari qui a raison! » nous avons cru bien faire de présenter ici à nos lecteurs l'opinion, sur le féminisme, d'Ibsen, le grand écrivain du Nord, dont on vient de fêter le 70^e anniversaire, opinion recueillie de sa bouche même par M. Sherard, le seul journaliste qui ait jamais réussi à interviewer l'illustre penseur scandinave.

M. Sherard demande à l'auteur de *Nora* son opinion sur la question du féminisme; et celui-ci de répondre:

— Si vous entendez me demander si l'avenir immédiat verra l'émancipation de la femme, c'est-à-dire la situation de la femme égalée à la situation de l'homme, je réponds: non! Bien des années, bien des siècles passeront avant que se réalise une émancipation semblable. Elle sera le résultat d'un *processus* naturel, l'accroissement graduel de la force physique des femmes, combiné avec l'accroissement du pouvoir civil, de la fortune, etc., et non pas le résultat de l'action isolée de quelques individualités toquées.

— Alors, vous trouvez qu'on devrait admettre les femmes au pouvoir politique?

— Je n'ai jamais dit cela! J'ai dit qu'elles gagneront un accroissement de pouvoir civil, bien que vous ou moi pensions ou ne pensions pas qu'il doive en être ainsi. Elles arriveront à égaler le pouvoir de l'homme. Ne l'ont-elles pas déjà fait dans certaines parties de l'Amérique? Petit à petit, toutes les restrictions concernant la possession de la fortune par les femmes disparaîtront et les femmes seront naturellement investies des moyens de défendre leur propriété. Maintenant, se soucieront-elles d'exercer le pouvoir politique, de voter, etc., c'est là une autre question!

— Enfin, vous croyez à une amélioration de leur condition sociale?

— Très certainement, mais à une amélioration aussi graduelle que celle qui s'est déjà réalisée depuis l'époque du Concile de Trèves. On peut se rendre compte que la condition sociale des femmes va sans cesse s'élevant. Elles tendent à devenir de plus en plus les auxiliaires et les compagnes des hommes.

— Et pensez-vous que la condition économique des femmes s'améliorera également?

— En proportion de l'amélioration générale des conditions économiques, s'il doit jamais s'en produire en Europe, ce dont je doute. D'après ce que je lis dans les journaux, l'Orient nous amènera bientôt une terrible concurrence. On permettra aux femmes de lutter librement avec les hommes dans toutes les branches du travail, mais tant que la différence subsistera dans leurs

facultés physiques, elles combattront à leur désavantage. Une femme ne saurait se déli-
vrer de son sexe et des difficultés qu'il
apporte. Mais je crois que la législation,
quand la fixation d'un minimum de salaire
sera devenue une réalité, accordera aux
femmes pour un travail égal, un salaire égal.
Aujourd'hui on leur demande de faire le
même ouvrage que l'homme pour une rému-
nération moitié moindre. Ce sont les hom-
mes eux-mêmes qui remédieront à cette in-
justice et par conséquent avant que les fem-
mes puissent le faire.

LE LIVRE D'HEURES

LA CONTRITION

Je me repens d'avoir vécu les jours moroses
Et d'avoir effeuillé le long de mon chemin
La vivante splendeur des glaïeuls et des roses,
Et d'avoir délaissé pour l'infini des choses,
Le bonheur qui fleurit le pâle lendemain.

Je me repens aussi d'avoir connu le doute
De n'avoir pas livré souverain et savant
Le poison infiltré dans mon cœur goutte à goutte
Comme un parfum mauvais perdu parmi le vent.

Je me repens encore et je pleure, et je pleure
Comme un enfant surpris craignant le châtime-
nt, D'avoir donné parfois dans l'oubli d'un moment
Ce qui fut le meilleur des projets faits de leurre,
Et je pleure

D'avoir paré d'un rêve un pauvre sentiment.

Oh ! viendra-t-elle un jour l'amante qui pardonne,
Je me repens, je me repens d'avoir dormi
Sur les vains oreillers fou du frisson que donne
Une lèvre qui ment dans un spasme ennemi...

Les fleurs pourront neiger en corolles fragiles
Sur mon lit, — espérant celle qui s'offrira
Et qui, me caressant avec ses mains agiles
Rebâtilra l'amour qu'elle resteurira,
Mon cœur sera vaincu sous les baisers fragiles.

J.-F.-L. MERLET.

CROQUIS VALAISAN

LE VIEUX GUIDE

A Salvan. Le vieux guide, sur le banc de
pierre, écoute dans la nuit de juin chanter
les grillons... La nuit est sereine, la nuit
est douce et calme... Sur ce banc — ce
même banc dont parle Edouard Rod dans
son admirable *Là-Haut* — le vieux guide se
repose. Il rêve. Il rêve longuement...

Le silence pénétrant et berceur de la nuit
d'été a envahi le village. De temps à autre

seulement un voyageur attardé dans sa pro-
menade du soir, un jeune homme revenant
de la plaine, un couple de jeunes gens enla-
cés, se parlant bas, rythmant leur conver-
sation par de longues étreintes...

Là-bas, la montagne se dresse, argentée
par la lune, blanche, droite, sublime... C'est
elle qu'il regarde le vieux, c'est vers elle
qu'à cette heure s'en va et hondit son cœur.
Il l'aime. Il l'aime saintement avec toute
l'ardeur de son âme, toute la foi de ses
croyances. Non, il n'a jamais connu grand
chose. Il a ignoré les grands courants de la
vie, il n'a jamais su beaucoup plus que lire
son missel à la messe, le dimanche, et que
mettre son nom au bas des lettres qu'il
envoie à son fils parti, au loin, en Amé-
rique. Ce n'est pas un érudit, ce n'est pas
un lettré, pas même un homme entièrement
dégrossi, mais qu'importe et qu'importera à
lui, ce qu'il connaît et ce qu'il vénère avec
toute la puissance de son être, c'est elle, la
montagne sacrée, l'unique objet de son exis-
tence.

Ah ! certes, il la connaît, certes, il con-
naît son chemin, il connaît sa cime. Il a été
de ses fêtes et de ses orages, il a partagé un
peu de sa vie à elle... Il s'en souvient de ces
jours d'avalanches et d'angoisses, mais ce
qu'il se rappelle surtout ce sont les éblouis-
santes aurores, ce sont les féeriques cou-
chants... Que de fois il a admiré le soleil se
lever sur le sommet ! La montagne se roser,
prendre des teintes violettes et orangées, se
métamorphoser sous le poudrolement d'un
chaud crépuscule : Que de fois il y a conduit
les étrangers, que de fois il en est revenu,
toujours plus passionné pour elle, plus
vibrant d'enthousiasme...

Il songe à cela le vieux guide, il songe à
son ascension de l'été précédent, la dernière
qu'il a faite, la dernière pour toujours. Il lui
avait dit ses adieux, il lui avait dit le salut
bien-aimé, celui que tant de fois il avait pro-
noncé en arrivant à la cime, celui qu'il ne
dirait plus... Toute sa jeunesse se résumait
en elle, tout son amour se trouvait là, son
grand, son puissant amour, son seul vérita-
ble amour...

Le ciel était perlé d'étoiles. Chacune d'elle
semblait rayonner vers la montagne. Vers
l'impassible montagne, celle qui est im-
muable et effrayante belle, celle vers qui
le vieux guide exprimait sa vieille tendresse.
Les grillons chantaient dans la nuit, et lui
se leva doucement, les yeux pleins de larmes,

l'âme endolorie du rêve, et il ne pouvait se
résoudre à aller se coucher le vieux Valaisan,
tant il songeait que c'était les dernières heu-
res dont il pouvait encore jouir de sa vue,
que bientôt il aurait rejoint les anciens dans
le petit cimetière, et qu'il dormirait sous
l'ombre auguste de cette montagne chérie,
à qui ce soir il adressait une prière faite
toute de souvenirs et de tristesses.

CH. DE MEIRY.

Lo desesperô

De veyre fegnotà de females, tsecon sa cin
que l'est et, ma fay, ces poures gaillardes,
se fajessont pas tant se pou li frindiettes
l'est à pou pri chuire que la grôssa partià,
surtout quand l'est que l'an pas de quartani
de fromeint de troà, sobraron à veindre li
pronmes an colze du bal, à camintran sein
que li pié tocans n'ein fajesson de cas.

Mi adonc, se l'est èjà de supportà totes li
semagrées de ces parteculhières, l'est pas la
mima tzouza quand l'est qu'on vay de
gaillà ein pantalons comme lo premiè venu
de nô, fire lo slatyin, mettre lo tsapé d'on
bié, se cirié li mortaiço et balanchié lo tiu
comme ona damonisella que va à complies.

Na, cin li va pas biu et pouay via ! Quand
on est femala on est femala mi quand on est
on homo faut se comportà ein mäslo.

La jolia Marie, la modista, vo sàde preu,
l'est d'ainse qu'on balle à nom à ces que
crotzon de grantes plonmes de pahon, de
dzé, et d'antruche pe li tzapés di dzovenes,
l'ire te pas incatenaïe du petiou telegrafiste,
po cein que cice latte fasay preu de ma-
nières, que mettive de gants dzôno po danslié
et enfin porcine que l'ire on femalu et que
fasay ze-ze-ze ein li predzeint :

Bon, comme toti, la frequentachon l'a
aboti à on mareyâdzo. Mi la jolia modista l'a
pa fi long de s'eindebeta que on hommo de
vedieu valay enco dié yâdzo deple que totes
li jolie manière et que li gants dzôno. Biu
chuire que l'ère troa malena por pas gardà
ces reflexions por lié ; mi, enfin lo petiou
telegrafiste, djà passâblameint dzaleü comme
tota çà chorta de cotelloneu, l'ire pas tran-
tylo. Portant y'ai rin à déré su lo contio
de la fenna ; l'aray epay preu atant anmò
tzandzi son botasson d'homo por on âtro ;
cin l'est mimameint à pou pri chuire, mi
enfin l'acceptâve lo saô que l'avay lié mima
tzartza. De paray seintemeint l'eimpatzon

portant pas ona femala de fire quâques reflexions et de se dére, de tein z'ein tein, surtout quand sont preü jolie : « Qu'i to zu taramatze de pas preindre on tau u bin on tau ! »

Quand vegnay de monseu pe la botequa, de commin-voyageu, u bin d'âtro, Marie leu fasay hôna grâsle comme faut toti fire quand l'est qu'on a ona commerça et qu'on a fatta de totes chortes de dzein. Cein li mettive ci choffanin de telegrafiste ein ona radze épouintâbla. De dzô, tyitave tanque doze yâdzo lo bureau d'i fi d'artzô po veni rofatâ utor du magasin et tseque coup, ein reintreint, lo nîn, l'ire ona scêna de tonnerre. Battre la fena por se veindzi l'ire pas possible, Marie l'ire la pié yauta, câ l'i eimpoignéve li bri et lo crocefeyéve contre on boffet ein deseint : « Du calme ! du calme ! petit homme électrique ! » ein que fôtive mon pouro dzerbot ein on tel état que slanmeyéve de radze. On yadzo, lo pouro bon-hommo, eingreindzâ de trovâ sa fenna u magasin avoui on âtro homo, l'a fi tallameint la pôta que, ma fay, Marie l'y a dé : « C'est l'heure de fermer le magasin et de monter chez soi, viens-tu ? » Lo crôuai dzaleü bodâve et reponday pas.

Marie l'a fi ni tray, ni qualro, l'a soffo l'ona d'i tsandaile et l'a pray l'âtra por se reteri din la tsambra conjugale. Mi lo crouay botasson l'est restô inque, rodzo comme on panahou de radze, tindi que la fenna se mettive u tsaud.

A bot d'on momeint, tot lo vezenâdzo se preceptave su la boteca, atteriâ pe davoues detonachons : pè !... pè !...

Lo pouro telegrafiste l'ère éteindu raydo u maytin de la botequa que bailliéve pas lo meindro segno de viâ. Lo docteu arrevô à l'improvista l'a fi desabelhié lo pouro suicidô, mi tôte li retzartzes l'an êtô énotiles ; trovâve pas li trôu fi pè li davoues balles.

— Ma foi, le cas est étrange, que l'a dé lo médecin, pas de trace des balles et voici pourtant le revolver. Dans ce cas, nous allons procéder à l'autopsie.

Adonc, lo crouay trambêlcho, sein grelà, ni uvêdre li j'uy l'a repondu :

— Na atieutâ, eintarrâ-me, mi me fire pas l'autopsia vo saray bon !

Sur la Cannebière :

Un Marseillais taillé en hercule dépense toute sa force à envoyer une gifle à un gamin de douze ans qui passe en sifflant le long du trottoir.

— Vous avez tort Monsieur, disent deux témoins indignés, de frapper cet enfant lorsqu'il ne vous a rien fait.

— Il ne m'a rien fait, dites-vous, s'exclame le colosse... Alorsse zuzez un peu de ce que ça aurait été s'il m'avait fait quelque sôze !

La dernière lettre

Nous ne nous aimons plus... C'est bien.
Reprends ta liberté, ma chère.
Et ne te souviens plus de rien.
Que cette lettre, la dernière,
Trouve ton cœur frais et content.
Ouvert à des amours nouvelles,
Prêt à s'envoler en chantant,
Et blessant les cœurs de ses ailes.

Oh ! non, nous ne nous aimons plus.
Tiens, je vais jeter à la flamme,
Sans même les avoir relus,
Sans un seul regret dans l'âme,
Tes billets parfumés. Je veux
Détruire cette boue brune,
Cette boue de tes cheveux,
Ainsi qu'une chose importune.

Tout est fini... Eh bien ! Tant mieux
Oh ! N'espère pas me voir prendre
Pour toi de grands airs malheureux,
Non, je n'ai pas le cœur si tendre.
Et pourtant, j'ai tenté, vois-tu,
De pleurer, mais je dois te dire
Que je n'y suis point parvenu,
Et je n'ai réussi qu'à rire.

Taisons-nous, car il faut laisser
Le rossignol mourir, la rose
Se faner, et l'amour passer.
Il faut laisser l'hiver morose
Souffler la bise sur les fronts
Et dans les cœurs l'indifférence.
Taisons-nous ; nous ne chanterions
Qu'une douloureuse romance.

Pourtant, j'aimais ton air moqueur,
Et ta bouche jamais lassée
De rire... Mais pourquoi mon cœur
Bat-il plus fort à ta pensée ?
Pourquoi demeurer tristement
A me nourrir de cette fièvre ?
Et d'où vient donc qu'en ce moment,
Un long sanglot meurt sur ma lèvre ?

Armand DESRIEUX.

ANTIQUITÉS ET LÉGENDES

DES

Environs de Leytron et de Saillon

Par B. REBER

A différentes époques on a trouvé dans les environs de Leytron, soit par hasard, soit en travaillant les vignes, ou en défrichant du terrain, des tombeaux antiques.

C'était le cas encore dernièrement et M. Correvon, botaniste à Genève, a bien voulu m'en rapporter quelques ossements. En me rendant à l'endroit, j'eus bientôt examiné de nombreuses places des environs qui avaient fourni des tombeaux et d'autres antiquités et dont je fais suivre ici le court récit.

Le joli village de Leytron, situé entre deux torrents, la Losenze et la Salenze, est fort ancien. Les Romains y habitaient déjà comme le prouvent de nombreuses antiquités, monnaies, fondations de maisons, etc. « Aux Pris », au sud-ouest du village, dans une vigne, on a rencontré aussi de nombreuses pièces de poterie.

La route romaine de la rive droite du Rhône, car il y en a une également sur la rive gauche, menant de Martigny (Octodurum) par Saillon, Leytron, St-Pierre de Clages à Sion, est pratiquée par place encore aujourd'hui. Au-dessous du village, à la Combe et à Gendolin, elle passe dans les champs et prés, mais on la reconnaît quand même partout ; par place on remarque même aujourd'hui encore deux lignées de vieux ormes, une de chaque côté. Ici on l'appelle la Rouaz topa (rue sombre). La « rue » venant du village de Leytron et allant à la gare de Riddes, se croise justement avec la Rouaz topa. A cet endroit, un chercheur de trésor, en creusant jusqu'à huit pieds de profondeur a trouvé une cinquantaine de monnaies romaines, un beau poignard (le tout égaré à présent) et un bloc de marbre du Jura taillé, de 30 centimètres d'épaisseur, 60 centimètres de largeur, mais brisé, de sorte qu'il est impossible d'en donner la longueur originale ; le morceau en question n'atteint pas un mètre. On prétend que sur l'autre morceau on apercevait des signes. Comme on a trouvé en même temps de très nombreux tombeaux et des ossements humains en masse, il est très probable que le bloc taillé n'est autre chose qu'une pierre tombale, un monument funéraire de l'époque romaine. Je crois devoir ranger parmi les traces romaines également le captage de la « source chaude » ou « les Bains », situé à l'entrée des gorges de Saillon, encore sur le terrain de la commune de Leytron, mais formant juste la limite. Cette source tiède ferrugineuse sort de la paroi rocheuse gauche des gorges du Saillon, à environ 10 mètres de hauteur. On remarque parfaitement que très anciennement on a un peu arrangé et facilité la sortie de la source et amenagé un petit bassin, qu'on appelle « les Bains ».

Les habitants de Saillon et de Leytron les fréquentent régulièrement, même en hiver, car cette eau ne gèle jamais; au contraire en hiver elle semble être beaucoup plus chaude. Sa réputation comme eau curative est telle qu'on y amène même des malades de très loin pour les baigner dans ce bassin primitif et en pleine nature. A cet endroit, la Salenze passe sous une voûte de tuf, mais partout on remarque des entailles dans la roche, pour l'ajuster, même des murs, de sorte qu'il est permis de supposer que déjà du temps des Romains peut-être, voir même déjà longtemps avant, il se trouvait ici un établissement de bains, très primitif probablement, mais en tous cas mieux organisé qu'aujourd'hui. On connaît le goût des Romains pour les eaux curatives, et surtout pour les sources chaudes. Il serait donc étonnant, que les Romains établis à Saillon et à Leytron n'aient pas connu cette source visible de loin surtout en hiver, à cause de la « fumée » qui s'en dégage. En tout cas la jeunesse de notre époque des deux endroits voisins apprécie encore beaucoup la qualité de cette eau et peut-être aussi ce coin retiré, très pittoresque, poétique même. Elle fréquente ces bains régulièrement et si par hasard deux bandes se rencontrent, on se livre à une bataille régulière pour savoir laquelle des jeunes, celle de Leytron ou de Saillon se baignerait la première.

Evidemment les vainqueurs entrent triomphalement dans le bain, mais les vaincus, après cette petite épreuve de patience, sans tenir compte de la légère humiliation, les suivent non moins joyeusement, et à leur tour se livrent à cette ablution salutaire au soleil et en plein air.

La voûte en tuf au-dessous présente une curiosité. Surtout de loin, c'est-à-dire depuis le bas des gorges, sa formation présente une énorme tête d'homme. On l'appelle la « Tête du Géant ». J'ai trouvé la fiction assez parfaite. Une fois qu'on en est bien convaincu on peut s'approcher assez près, sans la perdre des yeux; on voudrait même n'y voir que la masse informe de tuf qu'on ne pourrait plus, toujours la tête vous revient, absolument comme depuis Genève la tête de Napoléon I^{er} au Mont-Blanc. Du reste, le campagnard a plutôt des tendances mystiques et il aime beaucoup comparer les rochers, même des montagnes entières à des figures, soit humaines ou d'êtres fantastiques comme des géants, des coboldes, soit

à celles des bêtes. Nous voyons dans cette contrée un second exemple. A demi hauteur de la montagne Ardevaz qui s'élève juste au-dessus de Leytron, on voit la « Tête du Lion ». J'avoue qu'il faut de la bonne volonté pour la reconnaître: mais les gens du pays prétendent la voir très bien.

Les tombeaux, dont il sera à présent question, appartiennent, malgré le manque total d'objets qui pourraient donner des indications directes, à une époque plus antérieure. Le terrain où se trouve les tombeaux, très dur, également tassé et solidifié, planté de broussailles et de vieux chênes et semblant n'avoir jamais été remué, s'appelle « la Clive » (endroit rapide), situé droit au-dessous des ardoisières de Leytron. Ces tombeaux qui se trouvent à un mètre et plus de profondeur, tous entourés et couverts de dalles brutes, ont le plus souvent subi un remplissage de terre. Les crânes et les ossements sont bien conservés, la capsule crânienne a souvent jusqu'à un centimètre d'épaisseur et est d'une blancheur extraordinaire.

Il n'y a point de direction observée pour la mise des corps en terre, ils sont enterrés un peu pêle-mêle. Les mieux observés de ces tombeaux étaient situés au coin sud-ouest de la grande pierre (longue de l'est à l'ouest de 10 mètres, large du sud au nord de 7,50 mètres) qui forme la limite de la Clive et des vignes, plantées sur le terrain défriché. Malheureusement personne n'a pris soin de ces tombeaux. Comme on sait que, dans le terrain original non défriché, on rencontre ici sur une grande surface des tombeaux un peu partout, mais sans qu'extérieurement on le remarque, nous avons au hasard commencé à creuser, et avons eu la grande surprise de tomber sur un vieux « Bisse » parfaitement reconnaissable par la grande lignée de dalles brutes arrangées de façon à se couvrir l'une l'autre un peu, dans la direction du courant d'eau, provenant, comme le genre de sable du fond le prouve, de la montagne de Leytron ou du Mœveran.

Cette conduite d'eau, dont personne ici n'a naturellement pu supposer l'existence, doit être très ancienne.

Les dalles ressemblent à celles des tombeaux, cependant on se demande si les habitants préhistoriques avaient été déjà de force à construire des ~~masses~~ venant de si loin. Pour les Romains on a les preuves. Mais à ce sujet, il faut encore faire remarquer une

fois de plus, que les Romains se servirent volontiers d'anciennes institutions pratiques, souvent en les perfectionnant de suite.

C'est ce qui a pu arriver avec les aqueducs ou bisses dans le Valais, car sans crédit, cette manière de conduire l'eau des sources et les glaciers des hautes montagnes sur les terres cultivées plus bas partout où elle pourrait manquer par la sécheresse de l'été, est la première condition de la richesse du pays. (A suivre.)

APRÈS LE RACHAT.

LE PÈRE (*un antirachatiste enragé*). — Eh bien maintenant que tu vas à l'école et qu'on y prodigue l'éducation civique, que penses-tu de M. Droz?

LE MOUTARD. — Droz! Mais papa, tu sais bien que je n'aime pas la volaille, surtout le père Droz.

CASSE-TÊTES

Solution de l'Enigme n° 54

SELLE

Ont deviné: Pierre de la Trappe, Anniviers. — Sceptique d'occasion, Martigny-Ville. — On petiou ristou, Collonges. — L'haricot, Bulle — Printanière, Genève. — Eva à Lausanne. — St-Kopp, Genève. — Caprice, Bulle, qui nous donne cette solution rimée:

Hélas! D'un mot à l'autre, en vain,
S'en va mon esprit incertain.
En cherchant le sens que recèle
L'énigme. — Mais il trouve enfin
A condition d'aller à « selle ».

Les solutions *Euf* et *Soulier* trouvées, la première par Sceptique endurci, Martigny-Ville et la seconde par Picolo, Genève, doivent, quoique non prévues, être acceptées pour bonnes.

CHARADE N° 55

Bien que, sans l'aide de sa mère,
L'enfant ne puisse encor marcher,
Il advient pourtant qu'il profère
Deux fois dans un nom mon premier:
Mon dernier, d'illustre origine,
Parfois bon, parfois révoltant,
Peut aussi naître, j'imagine,
De la fève qu'on trouve en un gâteau friand,
Dans ce dernier cas, à merveille
On voit mon tout, chez la bouteille,
Devenir clair, lorsqu'à grand flots
Le vin le rougit dans la coupe,
Pour porter au chef de la troupe
D'innombrables et bruyants toasts.

Châlet de montagne

Un jeune ménage genevois (artistes) cherche pour la bonne saison, en Valais, un châlet meublé ou il puisse travailler et vivre en famille.

Ecrire au **Valais Romand**.

DÉBILITÉ faiblesse, suite d'excès, et **toutes maladies spéciales** des deux sexes, sont radicalement guéries par « l'Institut Sanitas » Genève. Prospectus gratuits.

Imprimerie Centrale et du « Genevois ». — Genève.

ABONNEMENTS

Pour la Suisse, un an, Fr. 3.—
 " six mois " 1.75
 Union postale (payable
 d'avance), un an " 4.50

ANNONCES

Suisse, la ligne, Fr. 0.20
 Etranger, 0.25

LE VALAIS ROMAND

Journal de Littérature Populaire et Nationale

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DU MOIS

Adresser toutes les communications à L. COURTHION
 Case 4999, Mont-Blanc, GENÈVE

Comme suite à nos avis antérieurs, nous informons les personnes ayant reçu des numéros du VALAIS ROMAND à titre d'essai et ne les ayant pas refusés, qu'elles sont, dès ce jour, considérées comme abonnées.

Charlemagne à Vouvry

(TRADITIONS BAS-VALAISANNES)

Le nom de Charlemagne est longtemps resté en grande vénération dans la commune de Vouvry et l'on affirmait au moyen âge que le joli village bas-valaisan était redevable au grand monarque de nombreuses franchises octroyées, par ce dernier lors de son passage pour se rendre en Italie par le Grand-St-Bernard. C'est à Vouvry que le futur empereur avait complété ses préparatifs en vue de franchir le grand massif alpestre. Entre autres gracieusetés à l'égard du glorieux conquérant, Vouvry, dont les montagnes, de nos jours encore, sont tapissées de vastes et magnifiques forêts, en ce temps là peuplées d'ours, avait tenu à offrir à Charlemagne et à sa suite toutes les peaux d'ours nécessaires à cette audacieuse expédition.

Nos contemporains, gâtés par tant de progrès accomplis dans les moyens de transport, ne se rendent évidemment pas compte, à première vue, du rôle rempli par ces fourrures dans une traversée des Alpes, ni des ingéniosités que faisaient naître, il y a plus d'un millier d'années, les préoccupations d'un tel voyage. Voici, toujours d'après les mêmes traditions, la destination qu'on leur donnait.

La marche devenait surtout difficile une fois qu'on atteignait les hautes régions privées de toute voie où soldats et bêtes de somme ne pouvaient avancer qu'à force de tâtonnements, de culbutés et d'effondrements dans la profondeur des ravins comblés de neige. Aussi les habitants de Vouvry avaient-ils conçu l'heureuse pensée de proposer au conquérant et aux peux de son escorte un véhicule non moins confortable qu'original. Le noble peux était introduit dans une sorte de sac fait de deux peaux d'ours cousues ensemble, le poil en dedans, et que les soldats traînaient sur la croûte blanche avec d'autant plus de facilité que le revers de cette fourrure, gras et lisse, glissait admirablement à la surface de ces déserts de neige.

Quelque ingénieuse que nous paraisse cette manière de voyager dans les Alpes et en quelque préférence qu'on lui tienne les chemins de fer du Gornergrat et de la Jungfrau, ce mode de véhicule n'a-t-il pas été à peu près réédité par Bonaparte en 1800, lorsqu'on n'avait rien trouvé de plus pratique, pour hisser les canons jusqu'au col et les faire ensuite glisser sur les pentes neigeuses du versant italien, que de les emboîter dans une moitié de tronc d'arbre creusé en chêneau, que le Premier Consul faisait traîner par ses soldats ou par des paysans de l'Entremont ?

Au surplus, la gratitude des habitants de Vouvry à l'égard de leur bienfaiteur s'est transmise jusqu'au seuil de notre siècle sous une forme plus originale encore. Autrefois, la saint Charlemagne était célébrée chaque année à Vouvry par des réjouissances publiques. Malgré les rigueurs de la saison, tout

le village dansait en plein air dans les vergers, et comme il y avait à peu près chaque fois, pour l'établissement du champ de danse des neiges à débayer, l'usage s'était perpétué que le dernier couple marié de la commune serait investi de cette corvée, payant de la sorte son tribut rétrospectif à la jeunesse dont il venait de désertir les rangs.

(Semaine Littéraire.) L. COURTHION.

MORALE ET PROGRÈS

L'ouverture de la période électorale en France nous a valu quelques réflexions de M. Edmond Lepelletier, un admirable sceptique de la presse parisienne, sur la rééditation de tous les clichés menteurs, hypocrites, de tous les sophismes et de toutes les promesses qui courent la presse, les murs à afficher et les réunions publiques. On peut ne pas penser comme M. Lepelletier, toutefois ses réflexions pessimistes nous semblent mériter assez d'intérêt pour que nous en extrayions les principaux passages.

La morale, ce code de la majorité, est non seulement indépendante des cultes, des dogmes, des évangiles, mais aussi des législations, des cultures intellectuelles, de l'avancement des sciences et de la floraison des civilisations. Elle semble pour ainsi dire indifférente à tout ce qui peut distinguer un siècle de lumière et de raffinements d'un siècle fruste et à peine dégrossi.

Bien plus, elle ne varie pas d'un individu, fût-il au sommet de son état social par la fonction, les talents ou la naissance, à un individu même placé au plus bas rang.

Il n'y a pas une morale pour les chiffonniers et une morale pour les académiciens.

Les différences de race et d'éducation

l'affectent peu ; elle ne change pas avec les degrés de latitude ; tout au plus, d'un hémisphère à l'autre, peut-on relever, dans les milieux semblables bien entendu, de très légères variations, plus sensibles par la forme que caractéristiques au fond. Le même soleil et la même morale éclaire l'humanité d'un pôle à l'autre.

L'axiome fameux qui est la formule la plus simple de la morale universelle et qui se retrouve à peu près identiquement formulé au frontispice de tous les Evangiles et de tous les Corans : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait », a été de tout temps nié et supprimé dans la pratique par la majorité des hommes. En théorie, ce principe supérieur de la solidarité humaine ne connaît aucun négateur ; il serait même absurde de supposer qu'il puisse être contesté par une cervelle si perverse qu'on l'imagine, pourvu qu'on la dote de raison commune. Quel despote sanguinaire, quel lâche assassin, quel traître, quel rôdeur de nuit serait assez déraisonnable, en effet, pour souhaiter qu'on lui infligeât à lui-même le traitement inique dont il menace autrui ? Repoussant pour lui-même le mal qu'il réserve aux autres, il possède donc la notion du juste et de l'injuste, notion provenant de l'expérience personnelle ou de l'éducation transmise, peu importe, notion certaine, évidente, irréfragable quand même.

Et ce phénomène de la connaissance du mal qu'on peut faire à autrui, en se reportant au mal qu'on éprouverait soi-même si de bourreau on devenait victime et d'opprimé oppresseur, a pour conséquence qu'il est impossible, dans le domaine de la conscience, de trouver trace, à quelque époque que ce soit, d'un progrès quelconque, puisque de tout temps, dès qu'il a pu discerner ce qui était bon, utile, agréable pour lui, l'homme a su discerner ce qui était mauvais pour autrui, ce qu'il ne fallait pas lui infliger, ce qu'il ne devait pas faire, toute la morale.

Du premier coup, l'homme a donc atteint le sommet de la perfectibilité morale. Encore plongé dans la demi-obscurité du savoir, des arts, de la connaissance du globe qu'il habite et de l'utilisation des agents naturels épars autour de lui, il est parvenu cependant à la raison morale, et de là, d'un regard sûr et net, il a embrassé pour toujours les étendues inférieures du bien et du mal. Dorénavant, nul progrès dans cette connaissance ne lui sera plus possible. Comme l'eau bout à 100

degrés, il ne peut plus ressentir une ébullition de la conscience supérieure à celle qu'il éprouva dès qu'il eut le sentiment de la réciprocité du bien et du mal, dès qu'il eut apprécié ce qui était mauvais pour les autres, en découvrant ce qui était mauvais pour lui-même. Cette perception est à la fois l'alpha et oméga de l'alphabet moral.

L'humanité, dans ses passions, est donc demeurée semblable à elle-même. Le rire et les pleurs ayant affecté le visage humain de la même façon au théâtre d'Athènes comme à l'Ambigu de Paris, on peut encore affirmer que dans la sensibilité aussi bien que dans les facultés affectives de l'homme il n'y a eu depuis la jeunesse du monde, aucune modification, aucun progrès.

Où donc est-il alors, ce progrès si désiré, si célébré, si nécessaire à l'être vivant pour lui faire concevoir l'utilité de sa vie, pour l'empêcher de prendre sa race en dégoût et son œuvre en mépris ? O progrès ! n'existerais-tu pas ? Alors, à quoi bon les professions de foi électorales ? Candidats, ô cerveaux enfants ! électeurs, ô idées à tromper.

E. LEPELLETIER

RÉSSEMBLANCE

C'est jour de parfums et jour de lumière !
La fillette a pris l'aïeul par la main
Et, cherchant des fleurs l'odeur printanière,
Ils s'en vont tous deux par le vert chemin.

Ils s'en vont tous deux sous le ciel immense,
Elle, toute fraîche et lui, tout cassé :
Siècle qui finit, siècle qui commence :
Elle, l'avenir, et lui, le passé !

Anneaux opposés d'une même chaîne,
Aube et crépuscule, éclat et pâleur,
Jeune fleur éclose auprès du vieux chêne :
Vieux chêne penché vers la jeune fleur.

Quel contraste entre eux ! quelle différence
Entre ce front rose et ce crâne blanc !
L'un est souvenir et l'autre espérance :
L'enfant est alerte et l'aïeul tremblant.

Pourtant, ressemblance étrange à comprendre,
On voit, dans les yeux qu'ils lèvent vers nous,
La même lueur indécise et tendre,
Le même regard enfantin et doux.

C'est que nous mourons afin de renaître,
L'aurore succède au soir étouffant
Et le temps vainqueur, sur l'ordre du maître,
Met dans l'œil des vieux des regards d'enfant !

A. BESSE DE LARZES.

La rimma de tschirré bâ

Lo vieu Massu l'eyrè drey sullo portau de meyson. I vegnyvè de plondjer sis deys deden sa tabatière, et de portà on pey de cè peuclet den sis narinès. I se mesuravè justement, à mettrè son peudzo, à tor, den lis dons buggans du nà, por empatschier lo tabac de tschirè, quand sè mettu à éterni à grand merci. En mimo temp, o vieu consellier Prien Tac què passavè devant meyson, virè la tita po vèrè éterni lo vieu Massu, attrappè onna lécatyère et tschè de ç'a partschà du cò què li grands men lis petiouds emplèyont por sè chettà. L'a ballia bâ on bin bon coup, et l'avey pà lo coradzo de sè grelà d'on bié u de l'âtro ; i restavè li, chettau sulla lliace. Lo vieu Massu ley di : O pouro Prien, v'oueyts tschu bâ ! — Ouen, repond Prien, sey bâ ! Sè io soyo tschu in' haut, io sarey pà onco arrivau. — Tsaffa, Tschaffa ! dit lo vieu Massu, en se catzend den la meyson, et en fermend violamend sa tabatière, i pà onco avoui onna pareyrè. I è allàve du coridò alla cusèna, d'ella cusèna, alla tzambra, d'ella tzambr' au coridò, en tappend.

A bout d'on momeint, i tornè sorti et criè à Prien què s'eyrè relèvau et l'avey avanshia on tzalot bâ : — Hé Prien, tornà amont ! Vostra parola merit' onna quartetta. Vèni amont.

O lo vieu Massu l'è allau quèri onna golau de cé vin di Lumeyrès qu'è tant bon, tant pétilliend.

OZZUR AC O.

ANTIQUITÉS ET LÉGENDES

DES

Environs de Leytron et de Saillon

(Suite)

Pour revenir à nos tombeaux, il faut ajouter qu'on en trouve non seulement à la Clive, mais un peu partout dans la contrée. Au nord du Village de Leytron, en creusant en 1878 les fondations de la maison Chesaud, on a déterré, à plus de deux mètres de profondeur, deux de ces tombeaux en mêmes dalles en matière erratique. Il faut en conclure, qu'à cette époque les grandes ardoisières n'avaient pas encore été découvertes. Il en est de même à l'endroit appelé Bozat au sud-ouest du village, au bord d'un

ancien éboulement colossal, dans une vigne, où un tombeau toujours pareil a été trouvé.

J'arrive maintenant à une sorte d'antiquité bien intéressante et qui a également des analogies dans le Valais. Il s'agit de fondations ou de sous-murs de constructions anciennes et abandonnées; du moins la population actuelle ne sait raconter que, lorsque du Rhône était encore un lac, l'eau montait jusqu' «aux Zafforets», presque à la hauteur de Montagnon, endroit où, en effet, on remarque un certain nombre de ces très anciennes ruines de constructions primitives appelées «chesal», ce qui signifie dans le patois du pays, les restes d'un vieux châlet ou d'un raccard (grenier). La croyance populaire attribue donc ces chesals à la première population, aux premiers habitants du pays, ce qui est fort possible. Ajoutons, avant d'entrer dans des détails, qu'on en a remarqué non seulement «aux Zafforets», mais déjà un peu plus haut que les tombeaux de la Clive, d'où on monte aux Zafforets ce qui met les deux endroits en rapports directs. Le plus célèbre de ces chesals est situé «aux Combes», à 3 heures et demie ou 4 heures de Leytron, très haut déjà dans la montagne. On me racontait que les murs sont encore visibles et que près de ce chesal considérable on remarque une petite place dallée, entourée d'un cordon ou bordure de pierres levées. C'est la place qui servait aux habitants de ce chesal pour battre leur blé avec les fléaux.

Quoique aujourd'hui une contrée sauvage, on voyait ici, à une époque lointaine, des champs, des arbres fruitiers et du blé.

C'est une bien curieuse légende. Mais ailleurs dans le Valais, on en raconte d'autres analogues, comme par exemple que, là où l'on voit aujourd'hui la glace éternelle se trouvaient autrefois des vignes, des jardins, très souvent les plus beaux pâturages. J'en mentionnerai dans le courant de ces communications.

Aux Zafforets, ces chesals sont très visibles, les murs réguliers, mais sans mortier, et sont souvent encore presque entièrement conservés. J'ai mesuré un mur dans la direction du nord au sud-ouest de 16 m. 50 de long, à un endroit de 85 centimètres de hauteur. L'angle au sud-est de cette construction est parfaitement conservé. Un autre tronçon de mur se dirige encore du côté sud-est dans la direction sud-ouest. Ce sont donc visiblement les soubassements d'une construction assez étendue. Une preuve de l'ancienneté de ces

constructions, sans compter la vieille forêt qui remplit tous les emplacements de ces chesals, c'est le vieux tronc pourri d'un chêne, coupé il y a peut-être plus d'un siècle, et qui se trouve précisément dans l'intérieur de l'angle de la construction, ci-dessus mentionnée. Son diamètre mesure 95 centimètres.

Il a fallu du temps pour former un arbre de cette dimension. Tout cela nous porte bien en arrière, mais ne nous donne néanmoins point d'indications directes ni sur les habitants, ni sur l'époque de ces mystérieuses agglomérations (villages) de maisons. Il faudrait des fouilles systématiques, qui un beau matin, seront peut-être exécutées; qui vivra, verra.

Ajoutons aussi la Buitaz de la Barma (Grotte aux Fées) à l'Est du village, un peu plus loin que les tombeaux de la Clive, aujourd'hui abîmée, parce qu'on a fait sauter le rocher du côté nord-ouest, qui mettait l'intérieur précisément à l'abri. Le fond est jonché de débris. Il y a plusieurs cheminées qui mènent un peu dans dans toutes les directions. Peut-être a-t-elle servi d'abri à des habitants dans des temps passés, en tous cas avant la destruction, elle se prêtait fort bien à un abri.

Puisque j'en suis aux localités ayant donnée naissance à des légendes, je dirai en passant, qu'au dessus de Dugny, un peu vers les gorges de Saillon, se trouvait anciennement un immense bloc erratique appelé la Pierre de Dugny que les «diablats» (mauvais esprits de la montagne) menaçaient de rouler sur le village. En cas de danger, on sonnait toujours la Madeleine, seule cloche du village, ce qui rendait impuissants ces être diaboliques, mais pour en finir radicalement avec ces menaces des diablats, les gens de Dugny, non pas sans force bénédictions, on fait sauter ce bloc en mille morceaux, afin d'enlever complètement toute trace.

C'est aux mêmes diablats, qu'on doit déjà l'éboulement immense qu'on voit entre Leytron et Saillon et qui est très bien caractérisé par la surface du terrain et les gros blocs de roche grise qui se sont arrêtés dans la plaine.

En défrichant du terrain pour y planter une vigne, on a trouvé absolument des mêmes tombeaux qu'à la Clive, sans ordre dans la direction, en dalles, dans une terre très ferme, à l'endroit appelé «Zile» au nord-est, mais tout près de Saillon. Sur un petit emplacement, on a sorti, sept constructions en

dalles, employées aujourd'hui dans un mur d'entourage de la vigne.

Une d'entre elles contenait trois squelettes de corps grands et forts; une autre, ne contenait plus que des traces d'ossements, ils étaient complètement «fusés» par le temps. Dans les cinq autres tombeaux gisait dans chaque, un seul corps, tous très bien conservés, les crânes très blancs et les capsules craniennes d'une remarquable épaisseur. Après les avoir pendant très longtemps suspendus aux branches d'un groupe de frênes, ces crânes sont tombés entre les mains d'enfants qui les ont détruits. Les constructions en dalles étaient ici très bien conservées, quelquefois un peu remplies de terre, mais toutes sans aucun objet, pouvant fournir un renseignement sur l'époque de ces sépultures.

Ce récit, quoique très court, sur les traditions, légendes et antiquités des environs de Leytron, suffit cependant pour reconnaître la richesse d'anciens vestiges conservés encore dans cette partie du Valais, comme partout dans ce canton remarquable. Et ce que je raconte ici, est le résultat de trois jours de recherches seulement. Aussi, je me promets de retourner dans ce joli coin, un peu retiré dans la Vallée du Rhône, afin de continuer mes recherches, qui, comme on le voit, sont déjà d'une certaine importance.

B. REBER.

Glanures historiques

Le Valais sous le régime impérial. ¹

Le samedi 22 février 1812 les conscrits du canton de Monthey nés en 1791 au nombre de 49, sur lesquels dix seront pris pour le service militaire, ont tiré au sort. C'est le 1^{er} tirage au sort par les conscrits et a eu lieu au château de Monthey en la chambre rouge.

A teneur du décret impérial de 28 décembre 1811 le département du Simplon doit fournir 100 hommes, sur quoi le contingent de Monthey est de 10 hommes.

Voici les premiers numéros sortis:

N^o 1 est tombé à Pierre Joseph Bellon-Grept de Troistorrens qui, se trouvant marié, aura sans doute exemption. — N^o 2 est

¹ Extrait textuel de l'agenda du G.G... de Monthey 1809-12.

tombé à Jean Louis Gonet de Champéry fils de Jean-Louis. — N° 3 Alexandre Primaz de Vouvry, fils de Charle. — N° Hyacinthe Jeandet de Collombey borgne, fils de Jean Pierre dit Authenod. — N° 5 Julien, fils de feu Louis Rey, du Val d'Illier. — N° 6 Jos. fils d'André Duchoud, de St-Gingolph. — N° 7 Frédéric Borgeaud, de Collombey le Grand, fils de P^{re} Didier. — N° 8 Jean Julien fils de feu Joseph Maurice Rey, du Val d'Illier. — N° 9 Jean Amédée Premat d'Outrevièze, fils de Baptiste. — N° 10 Bernard Duchoud de St-Gingolph, fils de Laurent dit le roi. — N° 11 Eugène Grenon de Champéry, fils de Jean Louis à feu Jⁿ Baptiste. — N° 12 NN. Puget de Vouvry. — N° 13 NN. Caillet natif de Salion, domicilié à Collombey. — N° 14 P^r Joseph Fert de Champéry fils de Jos. Antoine. — N° 15 Alexandre Pignat de Vouvry, fils de Pierre. — N° 16 Constantin Parchet de Vouvry fils de Pierre. — N° 17..... — N° 18 Pierre Joseph Bollut de 3 torrents fils de Jean Joseph. — N° 21 Pierre Pignat de Vouvry, fils de Christian.

* * *

Deux magistrats grisons se rencontrèrent en allant à la diète de Coire. Ils entrèrent dans une auberge pour boire ensemble, et se mirent à causer familièrement. L'un d'eux, nommé Capolzar, se plaignait de sa nombreuse famille; *combien avez-vous donc d'enfants?* dit l'autre; — *Vingt-cinq.* — *Bagatelle! consolez-vous; moi j'en ai quarante-trois de deux femmes, tous vivants et bien portants.*

Les familles sont généralement très nombreuses en Suisse. Un homme âgé à peu près de cent ans vit, quelque temps avant sa mort, trente-huit familles distinctes formées par ses descendants.

Un nommé Vinet RoCHAT, vint s'établir avec ses trois fils dans la vallée du lac de Joux: cette famille s'étendit tellement, qu'elle composa dans le dernier siècle, une compagnie de la milice de la vallée, dont tous les hommes, officiers et soldats, portaient ce nom.

Il va sans dire que ce récit remonte à un temps relativement éloigné (1820). Aujourd'hui à l'idée d'avoir à élever une pareille famille on irait jusqu'à trembler devant les douceurs du mariage, peut-être même devant celles de l'amour.

BLOC NOTES

Coloration artificielle des fleurs

M. W. Brockbank rend compte dans *Garden's Chronicle* des expériences qu'il a faites avec M. Darrington sur la coloration artificielle des fleurs obtenue par simple immersion de la tige coupée dans une solution colorée.

Avec l'écarlate d'aniline en solution aqueuse, on obtient rapidement des fleurs rouges de tous les tons; avec l'indigo carmin, on a des fleurs bleues; et le mélange des deux couleurs donne tous les mélanges de pourpre et de violet.

Le muguet, en six heures, se teinte en bleu ou en rouge; il faut douze heures pour donner aux fleurs blanches des narcisses la teinte pourpre la plus prononcée; dans le même espace de temps les asphodèles jaunes prennent une teinte écarlate foncée: pour les hyacinthes, les cyclamens, les tulipes, etc., la coloration est plus rapide.

Chez nombres de fleurs la coloration n'est pas uniforme. Souvent les pétales seuls sont atteints, le calice est préservé. Chez la perce-neige la coloration donne lieu à une nervation très élégante. On obtient aussi de très jolis effets, avec des plantes à feuilles bariolées de blanc, comme est l'Aucuba.

Il ne semble pas d'ailleurs que les feuilles ainsi traitées se fanent plus vite que les autres.

* * *

Moyen d'obtenir la cire la plus pure.

Au lieu de jeter les gâteaux dans l'eau bouillante, on les enferme dans des sacs de forte toile qu'on plonge dans des chaudières pleines d'eau en ébullition. La cire passe à travers la toile et vient à la surface du liquide; tous les corps étrangers qu'elle pouvait contenir restent dans les sacs. Ainsi traitée, la cire n'a besoin que d'une seule fonte pour être suffisamment propre.

* * *

En France, on l'a dit souvent, tout finit par des chansons. Nous avons déjà entendu la *Complainte du déporté de l'Ile-du-Diable*. On chante maintenant des couplets sur M. Emile Zola, le défenseur de Dreyfus: « Holà, Zola! » Quand la chanson ne se mêle pas des événements du jour, c'est le calembour qui intervient. A propos de la séance de la Chambre où des coups ont été échangés, on

a élaboré une petite fantaisie parlementaire. Les noms des députés ont servi à composer cette facétie, dont voici un passage:

M. CHAUVIN (*Seine*) entendant prononcer les mots de révolution DELARUE (*Allier*), se précipita dans l'ARÈNE (*Corse*) en criant:

— VOUS ÊTES DES FOULD (*Hautes-Pyrénées*) et des GOUJAT! (*Nièvre*).

Aussitôt les imprécations se croisent:

— VILLAIN! (*Ardenes*).

— VACHIE! (*Allier*).

— VAUX! (*Côte-d'Or*).

— ON VA VOUS MATHÉ! (*Allier*).

— BARTHOU où JAURÈS (*Tarn*) l'occasion de vous rencontrer, je vous enverrai un POGHOX! (*Ain*).

— SI VOUS N'ÉTIEZ PAS UN VIELLARD (*Haut-Rhin*), je vous flanquerais à LAPORTE (*Nièvre*); en tout cas je vous GUESDE! (*Nord*).

Seuls restaient calmes à leurs bancs LE SAGE (*Cher*) et LEBON (*Deux-Sèvres*).

Pendant que les députés quittaient, TRÉLAT (*Seine*), la salle des séances, un loustic lança du haut des galeries:

— On dirait DEVAU! (*Vienne*).

Espérons que demain les esprits seront calmés et qu'on n'entendra plus nos honorables s'aborder que par: « Embrassons-nous. FOLLEVILLE! (*Seine-Inférieure*) où: « Mon cher collègue, je vous LASERRE! » (*Tarn-et-Garonne*).

Ce n'est peut-être pas très spirituel, mais c'est assez gai, — et la gaieté est chose trop rare, par le temps qui court, pour qu'on la néglige quand elle se présente.

CASSE-TÊTES

Solution de la Charade N° 55

PAROI

Ont deviné: Grizou, Genève; Sceptique d'occasion, Martigny-Ville; L'haricot, Bulle; Eva, à Lausanne; La bête vole, Berne; St-Kopp, Genève.

CHARADE N° 56

Vous ignorez, bien sûr comment est mon premier
Vous y mettez le doigt, quant à le toucher, non!
Cela ne se peut pas. Celui qui fait métier
De faire ce premier en plein dans mon second
Est, ça dépend des cas, héros, brigand, larron.
Ce second quel est-il? Il n'est de vous personne
Qui n'en soit revêtu, car la nature en donne
A la fois aux humains, à foule d'animaux
Si bien qu'en mon entier, fait de ces derniers êtres,
Que vous voyez errer et par monts et par vaux
Se retrouve mon deux chez tous ceux qu'on fait paître.

Châlet de montagne

Un jeune ménage genevois (artistes) cherche pour la bonne saison, en Valais, un châlet meublé ou il puisse travailler et vivre en famille.

Ecrire au **Valais Romand**.

DÉBILITÉ faiblesse, suite d'excès, et **toutes maladies spéciales** des deux sexes, sont radicalement guéries par « l'Institut Sanitas » Genève. Prospectus gratuits.

Imprimerie Centrale et du « Genevois ». — Genève.

ABONNEMENTS

Pour la Suisse, un an, Fr. 3.—
 " six mois " 1.75
 Union postale (payable
 à l'avance), un an " 4.50

ANNONCES

Suisse, la ligne, Fr. 0.20
 Etranger, 0.25

LE VALAIS ROMAND

Journal de Littérature Populaire et Nationale

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DU MOIS

Adresser toutes les communications à L. COURTHION
 Case 4999, Mont-Blanc, GENÈVE

Lire à la troisième page une thèse peu connue relative au passage du Grand-St-Bernard par les Carthaginois.

Ce document adressé en 1813 au principal journal parisien de cette époque et demeuré ignoré de nos historiens valaisans.

Nous l'exhumons avec plaisir aujourd'hui. Il est signé de de Rivaz, membre du Corps législatif sous la domination française.

Le vent de l'ouest amène la pluie

Il y a, ma foi, si longtemps qu'on nous parle guerre que nous sommes plus que jamais surpris d'en voir une éclater. Sans doute les guerres n'ont pas manqué à la jeune génération née après la formidable commotion européenne de 1870-71, mais c'étaient là ou bien des guerres lointaines entre peuples comptant fort peu pour nous vu l'absence de rapports réciproques, ou bien des guerres coloniales dont nous savions que les Européens, leurs auteurs volontaires, finiraient bien, tôt ou tard, si étendues que fussent leurs propres pertes, par en revenir, sinon enrichis, du moins vainqueurs.

Aujourd'hui l'on se dit non sans quelque raison que la grande conflagration universelle qu'on nous faisait prévoir depuis l'issue même de la sanglante campagne de 1870-71 pourrait bien trouver sa source dans la guerre hispano-américaine déclarée depuis quelques jours. Et la plupart de ceux-là d'entre nous qui, au nom même du principe d'indépendance, auraient souhaité de voir

l'Espagne contrainte de renoncer à Cuba réfléchissent aujourd'hui que, s'il était sans conséquence pour l'Europe de voir les oppresseurs madrilènes vaincus par leurs opprimés de Cuba, ce ne serait peut-être pas sans une secousse redoutable pour la même Europe de voir la perle des Antilles échapper à ses dominateurs par la voie des Etats-Unis.

Il était au surplus à prévoir que, du jour où nous aurions porté chez les peuples les plus éloignés ces mœurs civilisatrices dont nous sommes si fiers, bien que ce qu'elles renferment de bon se trouve à demi altéré par ce qu'elles ont de mauvais, nous finirions par nous trouver menacés de ceux-là même qui nous devaient leur civilisation. Et ceci ramène devant notre mémoire ces paroles recueillies il y a de cela quelques années de la bouche d'un homme politique fort connu, lequel déclarait :

« Une confédération européenne deviendra tôt ou tard inévitable. Dans les conditions rapides de développement que nous poursuivons, de graves conflits économiques finiront par surgir pour nous soit du côté de la Chine, soit du côté de l'Amérique, conflits qui, patiemment, prendront un caractère aigu jusqu'à une heure décisive plus ou moins lointaine.

« L'Europe, dont les diverses parties auront, bien que rivales, à défendre et sauvegarder des intérêts communs et identiques sera, bon gré mal gré, amenée alors à se constituer en faisceau pour cette défense. »

Ne serions-nous point aujourd'hui à l'aurore de cette conflagration ? Bon nombre de ceux-là mêmes qui ont toujours nié la possi-

bilité du retour de la paix réelle — non pas de la paix armée — par l'alliance des nations européennes se tournent subitement aujourd'hui vers l'Espagne. Non pas cependant que cette monarchie les intéresse, puisque leur républicanisme les poussait il y a quelques jours à peine à souhaiter l'abandon par elle de cette riche colonie, mais c'est que la solidarité européenne si déniée, si négligée apparaît brusquement à leur vue, c'est surtout qu'ils se disent : « Si cela commence, Dieu sait quand cela finira ? »

En effet, on débute souvent dans l'état de guerre avec des sentiments loyaux et les intentions les plus légitimes — ce qui est peut-être aujourd'hui le cas pour les Etats-Unis — puis l'appétit vient en mangeant ; n'est-ce point en délogeant les Anglais de Toulon que le lieutenant d'artillerie Bonaparte a commencé à prendre conscience de sa future glotonnerie ? Si les électeurs de Mac Kinley triomphent à Cuba, qui nous dit qu'ils n'ambitionneront point sous peu la police de toutes les colonies, espagnoles ou autres, réparties dans le voisinage de leur continent ?

— Oh, oh ! direz-vous, ils sauront bien s'arrêter. Les Etats-Unis sont après tout peuplés d'Européens...

Et qu'est-ce que cela prouve ? Existe-t-il du sentiment en politique ? D'autant que, tout bien pesé, les citoyens de l'Union sont à coup sûr pénétrés de la conviction qu'ils ne nous doivent rien. Rejetés à des titres divers par les trop nombreuses patries de l'ancien monde, ils ont connu l'exil, plus ou moins voulu ou consenti, l'exil froid, plus cruel peut-être que l'autre, car sous quel

prétexte qu'on émigre on ne le fait pas sans un peu d'amertume. Les Etats-Unis peuplés comme l'ancienne Rome de proscrits, de déshérités de tout ordre, de jeunes gens dont la conduite ne fut peut-être pas exempte de reproches sur notre hémisphère si tolérante aux uns, si exigeante aux autres, mais ardents, résolus et pleins d'initiative, constituent aujourd'hui la nation la plus aventureuse et la plus entreprenante du monde civilisé. Au nom de qui et de quoi nous épargneraient-ils le jour où leur intérêt se dresserait contre le nôtre ? L'individualisme que nous reprochons à ce peuple encore jeune fait précisément sa force, alors que le nôtre tout décrépité affaiblit de jour en jour chaque nation.

Nous expédions depuis trois siècles par delà les mers tout ce qui chez nous dépasse la moyenne, car nous ne voulons que du gris, du médiocre, du banal, du soumis. Pourrions-nous encore nous étonner si, demain, toutes les forces inutilisées chez nous des ardents, des hardis, des audacieux et des éprouvés, forces si maladroitement dédaignées arrivent à se concentrer et à se retourner d'ensemble contre l'Europe marâtre !

Les Marguerites

O mes charmantes marguerites,
Oracle aux sympathiques voix,
Que de paroles vous me dites
Toutes les fois que je vous vois !

Il est si doux votre langage,
Qui parle à l'âme sans accents,
Que Dieu dans sa bonté, je gage,
Vous fit aussi le don des sens.

Car tous les soirs, je vois vos têtes
S'élever au bord des ruisseaux,
Et vous vous inclinez, coquettes,
Pour vous contempler dans les eaux.

Combien vous étalez de grâce
Et de ruses dans tous vos tours,
Lorsqu'un vent badin vous embrasse
Et lutine avec vos atours.

Puis quand il fuit d'un bond rapide,
Prenant de ces grands airs distraits,
Devant votre miroir limpide,
Vous recomposez vos attraits.

Instruisez-moi, blanches corolles,
Qui me parlez souvent d'amour,
Dois-je enfin croire à ces paroles,
Que vous me dites tour à tour ?

Car vous me dites qu'Elle m'aime,
Que le bonheur m'attend un jour :
Qu'elle vient souvent elle-même
Vous consulter en ce séjour.

Oh ! n'est-ce point un doux mensonge
Que vous trouvez pour mon ennui,
Et qui fuira comme le songe
Que nous voyons briller la nuit ?

Mais non ! vous êtes trop sincères,
Fraîches étoiles des buissons,
Et vous connaissez nos misères
Comme les plis de vos gazons.

Aussi lorsque l'aube étincelle,
Je viens vous voir, aimables fleurs,
Et sous le bois qui vous recèle,
Je vous retrouve tout en pleurs.

Vous prenez part à nos alarmes,
A nos chagrins, à nos malheurs,
Et puisque vous avez vos larmes,
Vous avez aussi vos douleurs.

Martigny, 19 et 20 juillet 1857.

Louis Gross.

A propou de la reisse

Intsi no tui li letteux du *Valloy Romand* l'an pas cotomma de lire lo *Confederé* à l'essepchon di liberô. L'est por cin que steusse latte que l'an djà yu passâ l'artécle ce-apri déso leu nâ l'aran, bin la bontô d'escosâ lo redatteu de fire si efforts por conteintâ to lo mondo, pesqué ceï beïgro de ristou sont assebin de mondo et que s'on li contasse pas por de dzein ein tsai et en jou y 'aray, ma fay, bin pou de populachon din lo Vallay.

Çosso l'est on extrait du *Confederé* du demécro, treintra de mà passô.

Monseu le Rédacteur,

Din le darey n° du jornal det Monseu Courthion ye let predza det la reisse du Bot ; la tzouse en valive la peine ; mi tegno à vot dere que la relachon l'est pas compleyte, mi pas compleyte du tot, puisqu'y peut set fire que y'usse det dzens que savont pas cin que l'est qu'onna reisse.

Et bin... onna reisse l'est composaye d'on soubassetmin in pierres pas sovin bin haut et d'on galandadze in bou, surmontau d'on teit, pue li toti supposo fit po set gara de la plodze et du soley.

Din cé bâtemin set trovont dets engrenadzes mettu en mouvamin pet onna roua que day veri, naturellamin : lis engrenadzes fant alla la lama, laquenta à son tot tzandze li bellions in plantzes.

Lis lèvroz ne not diont pas quau let l'in-

venteu det cia machina ; quant à met l'a creye de tote antiquité, d'abot que Noé s'est servi d'onna barqua fite in plantzes pot set sauva du déluge. Portant vodraye pas garanti que yusse encot bien det reisses det ces tims li.

Ya det reisses que martzons à la vapeu, d'atros à l'hyvoué et d'aucones u pétrol.

Cia du Bot l'a commincha pet martzi u pétrol, in cé momin ye va à l'hyvoué. Vot vèdes que ya progrès.

Quant l'achin conseil l'a adzetau la reisse, lère commin que' derayont ; on tzevau d'abattoi, ye lère question d'in fire quaquet tzouse à la hauteu : por cin ye l'en, commin le garçon du monney det la conta, invoya in ambassada din lis Ormonts le tza botto avui son fonografe po adzetta le matériau d'ona vieya reisse que martzive u pétrol et dont le propriétaire volay set débarassi.

La demartze l'a pleinamin russay et nourtris ambassadeus l'en retçu, avoui les félicitachons du conseil, onna tota balla veste offerte pet lis bordzais gros et pelions.

Quant la machine l'est zu adzetayu l'en choisit premis lis cochers du Bot ceux que savavont bin claquâ du fouet et rote po lis Ormonts.

Bin!... lis cochers set son fi avouir in arrevin!... clin cla cataclin catacla. Not manquavin pâmi det rin.

Dèvant d'itre placha lis machines sont restaye quaquet tims catza. (D'aucons diont que léro po fir parti le neuvo.)

Quand sont zu placha din le biau bâtemin avoui onna roua commin la copa det la tot de la Bâtiaz, lis Bordions l'avant drey d'itre fiès, possedavont la pi grossa reisse det Martegnny, et po rin, po rin, vot dio. Let vrai d'ajouta que quand cia tant balla tzouze martze on avoui diablamin creîna et grinci : lis jointures et la grisse fant défaut.

Lis croyes gordzes diont que lis conseillis l'en lassa l'assite et netteya le buro.

On avouyin.

L'arrivée du mois de mai nous a valu le plaisir de renouer connaissance avec cette poésie de circonstance, composée autrefois par un de nos amis de collège, soucieux de garder l'incognito. A ses camarades d'alors de deviner... ou de se souvenir !

Le Mois de Mai

Est-il temps de fleurir ?
Disaient les fleurs naissantes,
Faut-il épanouir
Nos corolles brillantes ?

Et le timbre argentin
De la cloche ébranlée
Leur dit dans le lointain
De sa voix cadencée,

Ouvrez vos coupes d'or
Perles de la prairie.
Relleurissez encor
C'est le mois de Marie.

Et les petites fleurs
Entr'ouvaient leurs calices
Sous les soleils propices :
Et leurs fraîches senteurs,
Et leur voix réjouie
Redisaient : ouvrons-nous,
Mes sœurs, il est si doux
De fleurir pour Marie.

Le ciel est pur, l'air embaumé
Dans son mystérieux langage
Le zéphyr dit au feuillage,
Son hymne frais et parfumé.
Demandez à l'humble cigale
Qu'éveille l'aube matinale
Le doux mystère de ses chants ?
La voix à la voix se marie
Pour redire à travers les champs
Voici Mai, le mois de « Marie ».

L'Alpe sublime au front neigeux
Regarde à ses pieds et s'étonne
Des beautés et des mille feux
Dont la campagne se couronne :
Sa cime frémit... des torrents,
Formés par les feux du printemps,
Naissent, et leur sourde harmonie
En montant du fond des vallons.
Redisent à ce roi des monts :
Voici Mai, le mois de « Marie ».

Mais où vont ces jeunes enfants
Qui s'égarer dans la campagne ?
L'écho redit les doux accents
Dont le rossignol accompagne,
Leurs chants pieux : « Pour qui ces fleurs,
Ces guirlandes, cette verdure,
Cette verdoyante parure ? »
— Ces tendres présents de nos cœurs
Sont pour notre mère chérie
Pour la sainte vierge « Marie ».

À cet aspect enchanteur
Je sens s'élever mon cœur
Vers la divine Marie.
Et ma prière attendrie
Monte vers elle et je prie :
« Je vous bénis vierge Marie. »

Annibal au Grand-Saint-Bernard

Au Rédacteur

En rendant compte dans votre feuille du 29 juillet dernier du second volume de l'ouvrage de M. Veyne sur les grandes routes de la France, vous avez indiqué un passage où cet auteur paraît livrer à un doute éter-

nel la question relative au point par lequel Annibal a franchi les Alpes pour pénétrer en Italie.

Né au pied de ces Alpes, l'étude de l'histoire de mon pays m'a naturellement conduit à examiner avec soin ce que les anciens nous ont transmis sur cet événement célèbre, et cet examen m'a bientôt convaincu que les écrivains modernes n'ont point encore traité cette question avec la méthode dont elle est susceptible.

Si vous pensez, Monsieur, que de nouvelles observations sur cet objet puissent être accueillies de cette partie du public pour laquelle l'histoire ancienne est un objet d'instruction ou d'amusement, vous pourrez lui communiquer celle que j'ai l'honneur de vous adresser. Je tâcherai de les resserrer le plus qu'il me sera possible.

Les deux plus anciens écrivains qui ont parlé de la marche d'Annibal sont Polybe et Tite-Live. Ce dernier, devenu auteur classique a passé par là même entre les mains de tous nos érudits des derniers siècles, et ils ont été facilement entraînés, dès leur première jeunesse, à adopter, de confiance, ses opinions, sans examiner si celles de Polybe ne méritaient pas la préférence. Voilà l'origine de toutes les erreurs dans lesquelles on est tombé. Revenons donc en arrière et voyons quelle est la valeur des titres de l'un et de l'autre aux yeux de la saine critique.

Polybe est né l'an 203 avant Jésus-Christ; par conséquent 13 ans seulement après l'entrée d'Annibal en Italie. Cet auteur est venu sur les lieux mêmes vérifier les détails de ce fameux passage, et en supposant qu'il eût alors 35 ans, il a recueilli les matériaux de cette partie de son histoire dans des temps très voisins de l'événement, dans un temps où la mémoire en était encore très récente. Aussi, nous dit-il, qu'il a reçu ses informations de gens qui en avaient été les témoins oculaires. Voici ces propres paroles qui sont très importantes : *Nos de hisce rebus eo majori fiducia scribimus, quia ab illis hominibus eas accepimus qui temporibus illis vivebant, et quod loca ipsa illustravimus qui visendi studio ac veritatis noscende Alpes adivimus.* Je me sers de la traduction de Casaubon, in-folio. Paris, 1609, page 202.

Rien donc ne paraît plus digne de foi que le témoignage de cet historien, témoignage fondé sur l'inspection des lieux, et sur les relations de ceux mêmes qui avaient vu les choses qu'ils attestaient.

Comment l'autorité de Tite-Live pourrait-elle en affaiblir l'authenticité ? Cet historien plus élégant qu'exact est mort l'an 17 de Jésus-Christ, par conséquent deux cent trente-trois ans après l'événement. Il n'a point été sur les lieux, n'a pu consulter aucun contemporain, ne cite aucun garant de ses assertions et ne les appuie que sur des conjectures démenties elles-mêmes par l'histoire comme je l'observerai ci-après. Le choix d'un homme judicieux et sage pourrait-il être longtemps douteux entre ces deux différentes autorités ?

Il ne s'agit donc plus que d'examiner en détail ce qu'a dit Polybe. Son récit sera plus décisif qu'on ne paraît l'avoir cru communément. Suivons avec lui l'armée carthaginoise.

« Annibal passe le Rhône après quatre journées de marche depuis la mer.

« Après quatre autre journées, il arrive à un endroit qu'on appelle l'île, formée par le confluent du Rhône avec une autre rivière. »

Casaubon s'est évidemment trompé en donnant dans sa traduction le nom d'*Arar* (la Saône) à la rivière qui forme ce confluent. Le nom qui se trouve dans le texte même de Polybe est méconnaissable et ne signifie pas plus l'Isère que la Saône; mais le calcul des distances ne nous laisse point de doute que cet écrivain n'ait voulu parler du confluent de cette première rivière dans le Rhône près de Valence. Cette ville est à 68 lieues de poste de Marseille; les huit jours de marche d'Annibal depuis la mer à ce confluent donnent donc huit lieues et demi de poste par jour, soit environ six lieues communes, ce qui est dans l'ordre des choses vraisemblables.

Nous plaçons donc avec certitude l'armée d'Annibal après huit jours de marche depuis la mer à Valence, et non point à Lyon, ainsi que l'a très mal à propos avancé Casaubon. M. de Folard, t. 4, page 87; M. de Mondajon, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, in-4°, Paris 1746, tome 3, page 93; M. Vaysse lui-même, tome 1^{er}, page 217, ont fait avant moi la même observation.

De Valence, Annibal côtoie, pendant dix jours, le Rhône: *Decem diebus propter Rhodanum emensus*, page 203, et se trouve dans le pays des Allobroges, au commencement des Alpes: *in ipso Alpium aditu.*

De là, il met encore quinze jours pour arriver de l'autre côté des Alpes, à l'entrée de l'Italie, page 209.

Je ne m'arrêterai pas à préciser ces jour-

nées de marche, ni les événements qui eurent lieu sur la route. Polybe n'ayant nommé aucun endroit intermédiaire, on ne peut le suivre qu'à l'aide de conjectures tirées principalement des distances, ainsi que de la position topographique des lieux et ces détails entraîneraient des discussions particulières que les bornes d'une lettre ne comportent pas. Je me circonscrirai donc dans des considérations générales et je vous observerai d'abord :

1° Qu'une marche de vingt-cinq jours depuis Valence, au-delà des Alpes, ne peut pas être appliquée au Mont-Genèvre qui aurait été franchi en beaucoup moins de temps ;

2° Qu'en raison de sa longueur, elle est encore plus applicable au Mont-St Bernard qu'au Mont-Cenis qui, plus voisin, n'aurait pas exigé autant de journées de marche ;

3° Qu'indépendamment de ces vraisemblances, le texte de Polybe ne laisse aucun doute qu'Annibal n'a suivi ni la route du Mont-Genèvre, ni celle du Mont-Cenis, car il a côtoyé le Rhône pendant dix jours en remontant depuis Valence. Or, s'il eût passé le Mont-Genèvre, il aurait quitté le Rhône à Valence même. Il l'eût également quitté au même endroit, s'il avait passé le Mont-Cenis, parce que la route la plus courte était par Grenoble, n'y ayant que 37 lieues de poste de Valence à Chambéry en suivant cette direction, au lieu qu'il y en a 53 1/2 en y arrivant par Lyon. Il faut donc pour n'être pas en contradiction avec Polybe, faire marcher Annibal le long du Rhône jusqu'à Lyon, ce qui a pris environ cinq journées de marche, et de Lyon, le faire encore remonter ce fleuve pendant cinq autres journées, ce qui l'aura conduit aux environs de Seyssel. C'est effectivement là que commencent les Alpes qui sous les noms particuliers de Mont-de-Sion, Mont-Salève, etc., continuent la chaîne où se trouvent les Alpes Pénines soit le Mont-St-Bernard aujourd'hui. C'est aussi ce que dit Polybe, en faisant arriver Annibal après ces dix jours de marche *in ipso Alpium aditu*.

Nous sommes aussi d'accord avec cet historien sur ce qu'il dit que l'armée carthaginoise traversa le pays des Allobroges, dont les chefs la laissèrent tranquille tant qu'elle fut dans la plaine et l'attaquèrent dès qu'elle fut entrée dans les montagnes ; car nous savons par les commentaires de Jules César que Genève était encore dans le pays des Allobroges. On croit donc qu'Annibal mar-

cha sans obstacle depuis Valence aux environs de Seyssel et que ce fut entre cette ville et Genève qu'il eut à soutenir contre les chefs des Allobroges, les combats décrits par Polybe, pages 203 et 204 de son histoire.

Continuons à le suivre dans son récit. Il va parler d'une manière encore plus claire.

Il dit que le Rhône prend sa source au couchant du golfe Adriatique, dans la partie septentrionale des Alpes. C'est placer distinctement ces sources vers le Mont-St-Gothard, qui est dans la chaîne des Alpes la plus avancée vers le Nord. Il ajoute que le territoire des environs du Pô (*circum padanos campos*) est séparé de la vallée que parcourt le Rhône par les Alpes qui, de Marseille s'étendent jusqu'à la mer Adriatique ; et enfin, il dit qu'Annibal entra en Italie en passant ces montagnes du côté où le Rhône prend sa source : *Hos montes ad parte transgressus quod oritur Rhodanis Italiam intravit*.

(A suivre.)

MAZZA

L'usage de la mazza, ou la masse, subsista dans le Valais pendant près d'un siècle ; il était, pour un citoyen coupable envers la patrie, le signal de sa proscription. Il servit aussi quelquefois la haine que le peuple portait ordinairement à la noblesse, qui cherchait à l'opprimer.

Lorsque, par un de ces motifs, le peuple avait résolu la perte d'un homme, on prenait une massue de bois grossièrement taillée, à laquelle on donnait la forme d'une figure humaine ; on l'envoyait dans chaque maison, et les ennemis de celui qu'on accusait, ou ceux qui le jugeaient coupable, y enfonçaient un clou.

Lorsque le grand nombre de clous qui avait été planté de cette manière, assurait la vengeance du peuple, la foule se précipitait avec un bruit épouvantable devant la maison de celui qu'on voulait proscrire, et y plantait la fatale massue.

Ce malheureux devait mettre ordre à ses affaires, sur-le-champ, et s'exiler pour toujours de sa patrie : s'il tardait à le faire, tous ceux qui avaient contribué à sa proscription se rassemblaient pour piller et détruire sa maison : la fuite la plus prompte était alors le seul moyen de se soustraire à une mort presque certaine.

Cette coutume fut abolie vers le milieu du seizième siècle ; et lorsqu'à la prière des cantons helvétiques, les Valaisans consentirent à ensevelir cette redoutable massue, « *il semblait, dit un historien, qu'ils assistassent à l'enterrement de leur liberté même.* »

BLOC NOTES

La nouvelle heure française

La Chambre des députés a adopté une loi portant « modification de l'heure légale française, pour la mettre en concordance avec le système universel des fuseaux horaires. »

L'article unique de la loi est ainsi conçu : « L'heure légale en France et en Algérie est l'heure, temps moyen de Paris, retardée de 9 m. 21 s. ».

En réalité c'est l'heure de Greenwich qui sera celle de la France, puisque le fuseau qui comprend ce pays le veut ainsi ; et pour mettre l'heure française en concordance pratique avec l'heure de l'Europe occidentale, il suffira de retarder de 4 m. 21 s. l'heure intérieure des gares françaises.

CASSE-TÊTES

CHARADE N° 56

Ont deviné : Sceptique endurei ; Martigny-Ville ; L'haricot, Bulle ; Trop discrète, Genève.

Personne n'ayant rempli les conditions du concours, celui-ci demeure ouvert.

ACROSTICHE GÉOGRAPHIQUE N° 57

Toulouse, Angoulême, Munich, Bâle, Buda-Pesth, Moudon, Liège, Berne, Nevers, Caen, St-Petersbourg.

Disposer les noms des fleuves ou rivières arrosant les villes ci-dessus de telle manière que leurs initiales fournissent le nom d'une des principales sommités des Alpes.

Chalets à louer

Les propriétaires sont priés de demander le questionnaire de l'Agence de location Edmond de la Harpe, 21, quai Perdonnet, Vevey.

Chalet de montagne

Un jeune ménage genevois (artistes) cherche pour la bonne saison, en Valais, un chalet meublé ou il puisse travailler et vivre en famille.

Ecrire au Valais Romand.

DÉBILITÉ faiblesse, suite d'excès, et toutes maladies spéciales des deux sexes, sont radicalement guéries par « l'Institut Sanitas » Genève. Prospectus gratis.

ABONNEMENTS

Pour la Suisse, un an, Fr. 3,—
 " six mois " 1.75
 Union postale (payable
 d'avance), un an " 4 50

ANNONCES

Suisse, la ligne, Fr. 0,20
 Etranger, 0,25

LE VALAIS ROMAND

Journal de Littérature Populaire et Nationale

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DU MOIS

Adresser toutes les communications à L. COURTHION
 Case 4999, Mont-Blanc, GENÈVE

LA VOCATION

A l'âge de trente-cinq ans, le bachelier Anastase Dufuseau, de Toulouse, fraîchement débarqué à Genève, en était encore à chercher ce qu'il appelait sa « voie », qu'une demoiselle de pension eut appelé sa « vocation » et que Jérôme Paturot appelait majestueusement une « position sociale ».

En attendant de la trouver, cette voie, cette vocation, cette position sociale, Anastase Dufuseau trouva tout d'abord un logement, ce qui, même pour qui n'a pas le sou, et mille fois plus aisé. C'était dans un renfoncement d'une petite ruelle des Pâquis, au cinquième au fond du couloir à gauche.

Avec les cent sous d'à-compte qu'il venait de verser entre les mains de ses voisins, les époux Dugrognon, dont il devenait ainsi le sous-locataire, Anastase poussa un long soupir de soulagement de pouvoir, enfin, se considérer comme chez lui. Mais la dame Dugrognon avait à peine englouti la pièce blanche dans sa poche que, du fond d'une alcôve, un cœur de piaulements enfantins déchira violemment le silence de la pièce embaumée d'une odeur de soupe aux choux.

— Ah! vous avez des enfants! fit-il, visiblement déçu.

— J'ai eu ce bonheur, monsieur, j'en ai un; l'autre est de ma sœur qui a eu le même... malheur.

Tiens! se dit tout bas Anastase, le malheur et le bonheur qui organisent des concerts ensemble.

Mais les hi-hu-hu-hu se croisaient si drus avec les gnin-gnin-gnin-gnin dans deux

gammes échevelées et plus fluctuantes que les brisants de la jetée des Pâquis.

— Et ils crient comme cela? demanda Anastase à madame Dugrognon.

— Quelquefois, monsieur, mais on s'y fait.

Enervé le bachelier se calfeutra dans sa chambre. Mais le geste magistral qu'il fit en poussant la porte et qui eût suffi à éloigner pour jamais le plus tenace des créanciers, ne calma pas d'une note les couragex piaulards.

Décidément, cela allait-il se prolonger ainsi? Car les heures s'écoulaient sans changement. C'est tout au plus si, çà et là, l'un, probablement celui du bonheur, se contentait, en guise de variante, de pousser des sons plus doux, des fû-fû-fû glissant au bord de ses molles lèvres. tandis que le second, après un repos d'une trentaine de secondes, lançait une vigoureuse chaîne de un-un-un-un dans laquelle s'écoulait le reste de la minute.

Un concert, si varié fût-il, finirait toujours, en se prolongeant indéfiniment à travers les jours et les nuits, par se rendre insupportable, l'homme ayant vite besoin de revenir à ses occupations, à son sommeil ou à sa rêverie.

Or, si Anastase Dufuseau n'avait pas d'occupation du tout, presque pas de sommeil, il cultivait en revanche la rêverie. Mais, ouvrirait-il à sa fertile imagination la perspective des paradis sociaux où tous les hommes seraient heureux et parfaits, où chacun atteindrait sa position sociale sans même la chercher, et surtout sans se serrer la ceinture, qu'un brusque hin... hin... hin-hin-hin

le rappelait aux cyniques réalités de ce siècle individualiste.

Dès lors que faire, s'il ne pouvait rêvasser en paix? — Dormir?

Il est assez vraisemblable qu'Anastase Dufuseau se fût accommodé d'un si peu dure extrémité que d'emplir de ronflements sa haute cage de garçon, mais à peine étalé sur son grabat: hin-hin-hin-hin, gnun-gnun-gnun!

— Lire? Ça ne pouvait durer deux minutes sans que fû-fû-fû!.. Et puis la lecture n'est qu'une forme du rêve. C'est le rêve discipliné substitué au rêve vagabond. Et le silence n'est pas moins nécessaire à l'un qu'à l'autre.

— Donner congé? Abandonner les cent sous d'à-compte versés aux époux Dugrognon? Alors, où prendre cent nouveaux sous d'arrhes qu'on lui réclamerait là où il irait ensuite? Jamais les écus n'avaient poussé tout seuls au fond de la poche d'Anastase Dufuseau, en ce crépuscule d'un siècle indifférent, si peu respectueux de ceux qui rêvent pour lui, pour le bonheur de ses enfants, de ce siècle hypocrite, demandant à cor et à cris une équité qu'il ne désire point — tels ces politiciens français qui, avant de se faire élire sénateurs, disent pis que pendre du Sénat, déclarant n'y vouloir entrer que pour en demander la suppression, alors que leur premier vœu est de terminer leur intrigante carrière au milieu des crânes chauves de de cette assemblée honnie.

Les fû-fû-fû redoublés, mêlés à une série de gnin-gnin-gnin coupèrent court à ces gênereuses réflexions.

Dans un brusque mouvement de colère,

Anastase Dufuseau leva le poing vers le mur, mais il se surprit en face du miroir fêlé de son modeste logis, le geste superbe d'indignation, le regard irrité. Cette explosion de courroux jetée contre le miroir cassé le fit se comparer à Athalie, déchaînant ses imprécations vers le ciel et se traduisit par ce vers lancé d'une voix timbrée par l'eau de la Garonne :

« Dieu des Juifs ! tu l'emportes !... »

Toute la tirade y passa et, après elle, la journée, durant laquelle Anastase fulmina, excité par les plaintes énervantes des mômes, les morceaux les plus tonitruants de notre littérature dramatique.

Dès ce jour, Anastase Dufuseau, sans cesse en exclamation devant sa glace, en vint à prendre quelque soin de sa personne, à tort négligée jusque-là, veilla à sa tenue, prit goût aux belles cravates et surtout à la déclamation, s'entraînant par les cris de paon de ses innocents voisins en portant de plus en plus haut encore son diapason. Et sa voix se module à merveille selon qu'il passe de Corneille à Ducis, ou de Crébillon à Racine, en effleurant Victor Hugo.

Mais comme rien n'est parfait ici-bas, il en vint bientôt, dévoré par la fièvre de l'art, à se plaindre des trops longs instants de repos que s'octroyaient à ses yeux les satanés moutards.

Un jour, ayant, pour couvrir le concert lacrymal de ses deux petits voisins, entamé le *Songe de Clytemnestre*, les insupportables piaulards se turent au point précis de la formidable apostrophe d'Agamemnon :

Arrête ! m'a-t-il dit...

Et d'ailleurs les un-un-un, parçis trop faibles pour le poème épique descendaient presque au murmure de la vague maritime chassée par la brise des nuits d'été; Anastase, en homme désormais pratique, s'ingénia à les utiliser pour cultiver la poésie élégiaque :

« O lac ! rochers muets ! grotte ! forêt obscure ! »

* * *

M. Anastase Dufuseau est depuis deux ans professeur de déclamation en vogue. Il a débuté dans cette voie, cette vocation, cette position sociale, en persévérant dans la lutte vocale contre les marmots piaillards. Après avoir quitté son logis de la ruelle des Pâquis, au cinquième, au fond du couloir à gauche, ou décidément les enfants Dugrognon avaient substitué aux hin-hin-hin.... gnu-gnun-gnun les courses folles et les culbutes dans l'escalier, Anastase a parcouru les quartiers plébéiens en quête d'une autre mère heureuse

assistée d'une sœur malheureuse. Puis, en désespoir de cause et par considération pour cette grande France dont la population en décroissance fait l'objet de tant de plaintes, il est parti se marier à Toulouse, sa cité natale.

Dieu a béni sa tardive ardeur au travail en lui envoyant deux jumeaux assez doués pour succéder à leur père, le professeur breveté de tous les salons languedociens et assez robustes, en attendant, pour piailler vingt-quatre heures sans broncher.

Au reste, s'ils arrivent à se taire quand madame a les talons tournés, Anastase en profite pour leur pincer les cuisses et se procurer par là, l'élan artificiel nécessaire à sa tirade favorite :

« Arrête ! m'a-t-il dit d'une voix formidable, Voici de tes forfaits le terme redoutable, Arrête ! épouse ingrate et frémis à ce sang Que le cruel Egisthe a tiré de mon flanc... »

(Le Papillon).

L. COURTHION.

L'ARTILLERIE

Par Ch.-L. DE BONIS

L'orgie en train cassant les tables,
L'orgue grondant sous les arceaux.
L'orage, le tocsin, les eaux
Font, certes ! un bruit de cinq cents diables.
Mais pour causer un vaste émoi.
Pour faire tapage et furie,
Chers camarades, parlez-moi,
Parlez-moi de l'artillerie !

En guerre la cavalerie,
Avec entrain, sabre et découd :
Plus d'un escadron se dissout.
Culbuté par l'infanterie.
Mais pour causer, etc.

Les carabiniers qu'on redoute.
Criblant au loin les ennemis.
Leur font voir s'ils sont endormis...
Les dragons hâtent la déroute.
Mais pour causer, etc.

Parfois les guerriers sont folâtres...
Le major prend un air vainqueur,
Le tambour fait le joli cœur,
L'infirmier court... loin des emplâtres ;
Mais pour causer un doux émoi.
Faire qu'on s'aime et se marie,
Chers camarades, parlez-moi,
Parlez-moi de l'artillerie !

Li seucissès à Djan Dapallié

Djan Dapallié, po s'amassà d'ardzent, l'eyrré¹ pâ dis trua scruppulleux. On an

¹ Patois de Leytron, question de grasseyer.

qu'il avivè entreprey dè firrè on rronco, il a crru dè dèvey firrè onna bosse de poutsch de plé què dè cuttumma alla càva, mi dè fruet u grreney è dè tzè alla borra. Pòrr cen il avè pâ vendu li prrouis ni lo frrouet; il avè salau, pouey aprry, pendolau alla borra, troy meutons, dou biancs caïons è onna balla vatzè. L'a quand mimo pensau qu'avoui tot cen, il arrèt pâ preu z'u porr hinvarnà onna cobla de Bedjuis què sè prproposàve dè vuardà porr roucà. Sâ-tu què tè faut firrè, s'è-t-à dit à lui mimo ! I' té faut firrè onna masse dè seucissès. Cen fi ménadjier la hienda, li denrées, le fruet et la tzè et fi passà li pomes de terra.

L'a adzetau on pâ de téses de boués, tza-plau onna masse de tzous et de carottes rrodzès et pou dé tzè et là fi onna granta massè de seucissès. Quand li Bedjuis sont venus, il'a enrèya le rronco. I fasé parti çleus ovreys devant dzo, leu porrtàvé de pommes de terra parrboulètes, et dé tzè rren, et lo ni atant. Aprri avè suppau, çleus pourroz animaux², avévon assi fam què devant. Comé i véyan dés afirrés rrodzès den lis seucissès, i' se crreyévon que cen l'erré dé tzè et ley demandàvon di çlé seucissès coup su coup. I lès leu venzivè à vengt çantimès lo bet pâ pié long d'on peudzo.

Tò, bougrro d'animaux, mè sey sorrtey à bon martschà, disé Dzan !

Vengt çantimès lo bet.

MARMOLAN.

Annibal au Grand-Saint-Bernard

(Suite)

Est-ce du côté du Mont-Genève que le Rhône prend sa source ? Est-ce du côté du Mont-Cenis ? La géographie répond négativement à ces deux questions. C'est donc nécessairement du grand Saint-Bernard que Polybe a parlé : *ed parte quâ Rhodanus oritur italiam intravit*. Qu'on observe bien le soin qu'a pris cet historien de décrire la position topographique de ce fleuve. Il en a placé la source dans la partie septentrionale des Alpes : il le fait passer à travers une vallée dont le côté méridional est séparé par les Alpes des contrées du Pô : *circumpadanos campos ab eâ convalle quam permeat Rhodanus separant radices Alpium*. Rien n'est plus conforme que cette description au véritable état de choses. On ne peut donc

² Terme familier aux Leytronnets.

pas dire que Polybe ait parlé légèrement, quand il affirme que c'était du côté où le Rhône prend sa source qu'Annibal avait pénétré en Italie. Ce n'est, on le répète, qu'après avoir vu les lieux, vérifié le cours du Rhône, consulté les témoins oculaires, qu'il a énoncé une opinion positive à cet égard. Le témoignage de cet historien est donc du genre de ceux qui garantissent la certitude d'un fait historique.

S'il était besoin d'y en ajouter d'autres, on en trouverait un à peu près aussi incontestable dans le temple élevé sur le sommet du mont Saint-Bernard à Jupiter Carthaginois. Les ruines de cet édifice ont fourni de nos jours non seulement des statues, des génies, des lampes; des armes, quantité de médailles, mais encore des inscriptions votives en l'honneur du dieu Pœnin, *Deo Pœnino*. Le monastère du grand Saint-Bernard en possède vingt-une qui prouvent incontestablement que lorsque les Romains se rendirent maîtres de ces contrées, ils y trouvèrent un temple dédié au dieu Pœnin, et qu'ils continuèrent à lui rendre un culte public qu'ils ne lui ont rendu nulle part ailleurs sous ce nom. Je ne citerai ici que deux de ces inscriptions. Voici la première :

NUMINIBUS AUGG.
IOVI POENINO
SABINEIUS CENSOR
AMBIANUS
V. S. L. M.

Voici la seconde :

IOVI POENINO
Q. CASSIUS FACUNDUS
L. A. COM. COS.
V. S. L. M.

Toutes celles qui restent portent, comme ces deux ci, le mot de *Pœnino* écrit par la diptongue æ; nul doute par conséquent que ce mot ne désigne le dieu des Carthaginois qu'on nommait en latin *Pœni*. Plusieurs écrivains avaient voulu faire dériver le nom de la divinité adorée sur cette montagne du mot celtique *Pen* qui signifie *élévation*, et appelant ce dieu Jupiter Pennin; mais les inscriptions démentent cette étymologie de la manière la plus formelle, ainsi que nous venons de le voir. D'autres érudits ont voulu objecter que les inscriptions auraient dû dire *Jovi Pœno*; mais cette observation est également futile. On disait *Gallus*, un Gaulois, *Gallica gens*, la nation gauloise. On a donc dû dire de même *Pœnus*, un Carthaginois; *Jupiter Pœninus*, le Jupiter des Carthaginois. Sur quelle autre partie des

Alpes a-t-on trouvé un semblable monument du passage de ces peuples? Comment, nous aimons à le répéter, l'auraient-ils placé sur le mont Saint-Bernard, s'ils eussent effectué ce passage ailleurs? Comment, ajoutons-nous, la vallée que parcourt le Rhône au pied de ces Alpes, eût-elle pris elle-même son nom de celui de Carthaginois, si elle n'eût pas été le théâtre de leur passage? C'est cependant ce qui est prouvé par une inscription encore existante à Saint-Maurice, érigée en l'honneur de Drusus par les habitants de cette contrée. Elle porte distinctement que c'étaient les quatre peuples de la vallée Pœnine: *Civitates quatuor vallis Pœninæ*. Ce dernier mot est bien écrit avec la diptongue æ, ainsi que les inscriptions du temple de Jupiter (1). Ces précieux restes de l'antiquité, ces nombreuses inscriptions tirées récemment du sein de la terre où elles avaient été enfouies pendant tant de siècles, sont des témoins aussi incontestables que des écrivains contemporains auraient pu l'être, et assurent à l'autorité de Polybe, s'il en eût été besoin, une confiance encore plus absolue. (2)

Enfin Tite-Live, mort l'an 47 de l'ère chrétienne, vient à l'appui de cette vérité historique en nous disant que l'opinion commune de son temps était qu'Annibal avait passé les Alpes-Pennines: *et vulgo credi Pennino transgressam*. Cet aveu est d'autant plus essentiel qu'il sort de la bouche d'un écrivain qui a voulu renverser cette tradition pour y substituer un autre système; mais quelles sont les objections qu'il y oppose? Leur réfutation sera facile.

(A suivre).

(1) Voyez Bochat, Mémoires sur l'Histoire ancienne de la Suisse, tome I^r, page 295-310, où il établit quelles étaient les quatre cités qui formaient cette vallée Pœnine. Cette dénomination de *vallis Pœnina* confirme pleinement ce que l'on a dit, il n'y a qu'un instant, de l'impossibilité de concilier l'orthographe du mot *Pœninus* avec le mot celtique *pen*; car il eût été souverainement ridicule de désigner par un nom qui signifie un lieu élevé, une des vallées les plus profondes qui existent sur le globe.

(2) Croirait-on que malgré la foi due à ces inscriptions, un auteur très moderne ait refusé de se soumettre à leur autorité? Jacques Durandi, dans un ouvrage intitulé: *delle Alpi Graie e Pennine*, imprimé à Turin en 1804, en a parlé en ces termes: « Les inscriptions trouvées au plan de Jupiter prouvent qu'une fausse étymologie, pour n'avoir pas compris le nom celtique de cette montagne, a fait naître la fable du passage d'Annibal et des Carthaginois, quoique démentie par Polybe, et plus expressément par Tite-Live. Peut-on écrire avec autant de préoccupation et de négligence?

Heure d'amour

Le ciel s'allume.
Voici le jour!
Le nid de plume
Frémit d'amour.

L'heure est tranquille,
Oh! viens allons!
Quittons la ville
Pour les vallons.

Vois-tu l'étoile
Du firmament,
Que l'aube voile
Languissamment,

S'enfuir charmante
Au fond des cieux,
Comme une amante
Au front joyeux;

Et l'hirondelle
Qui sur la tour,
Toujours fidèle,
Est de retour?

Son vol timide
Franchit l'azur,
Son aile humide
Bat le vieux mur.

L'épi frissonne,
L'onde gémit,
L'Angelus sonne,
La nuit blémit.

Le jour colore
Toutes les fleurs
Que fait éclore
L'aurore en pleurs.

Le vent qui joue
Dans tes cheveux
Baise ta joue
Et dit: je veux,

Je veux des plaines
T'offrir les dons
Et les baleines
Des bois profonds.

Et dans la mousse
Le jeune oiseau
Dit chose douce
Au clair ruisseau,

L'étoile au monde
L'insecte au champ
La brise à l'onde,
Tout dit son chant.

Tout nous convie!
Les prés, les monts,
L'aube ravie,
Tout dit: aimons!

Vaches de Boulaire

On rapporte, d'après une ancienne tradition, qu'une vallée nommée Boulaire, située près d'Azeindaz, devint le théâtre d'un combat entre les habitants du Valais et ceux du gouvernement d'Aigle, qui appartenait alors au duc de Savoie, Amédée. On pense que ce fut vers l'année 1384, et lorsqu'Amédée fit la guerre aux Valaisans. Ces derniers étaient venus enlever les troupeaux d'Anzeidaz ; ils furent poursuivis par les paysans, et surpris dans un passage étroit, où la plupart furent tués ; les autres se sauvèrent, et les habitants d'Aigle reprirent leurs troupeaux.

On assure que dans ce pays, les vaches ne peuvent voir couler le sang de leurs semblables, sans se jeter sur elles avec fureur ; on en vit la preuve à cette époque. Quelques-unes ayant été blessées par ceux qui se les disputaient, cet accident fut pour elles l'occasion d'un combat où plusieurs périrent. Ce trait singulier fit donner à la vallée le nom de *Boulaire*, qui vient du verbe *ébouëler*, et signifie *éventrer*, dans le patois du pays.

BLOC NOTES

Nutrition et couleur des fleurs

M. Bos, d'après ce que nous apprend la *Revue scientifique*, a fait au Jardin botanique de Fribourg des expériences d'où il semblerait résulter que la couleur des fleurs a quelque rapport avec la nutrition de la plante qui les produit. Ayant fait, en 1896, des boutures avec un pétunia hybride à fleurs violettes maculées de blanc, il obtint d'abord des fleurs d'un violet pur. Puis, quand la nourriture fut moins abondante (mais sans que l'on dise aussi à quoi l'on pouvait juger que la nourriture fût plus rare, ce qui est une lacune regrettable), les fleurs furent violettes avec macules blanches ; et enfin quand la plante fut repiquée en pleine terre, en place, on n'obtint que des fleurs violettes. M. Bos aurait observé des phénomènes analogues pour le *Dahlia variabilis*. Mais le pétunia, et le pétunia hybride surtout, convient-il bien à des expériences de ce genre ? N'est-il pas donné d'une variabilité considérable et ne voit-on pas un même plant produire des fleurs panachées et non

panachées simultanément ? La question est posée. Aux naturalistes d'y répondre par de patientes observations.

Le pain falsifié

A toutes les découvertes, à toutes les révélations que l'on doit aux rayons Röntgen il en faut encore ajouter une qui n'est pas de la moindre importance.

D'après une note communiquée à l'Académie de médecine par MM. Labesse et Blennard, professeurs à l'École de médecine d'Angers, on aurait pu découvrir, grâce à l'emploi des rayons Röntgen, dans une fourniture de farine 40 % de matières minérales constituées surtout par de la silice et des sels insolubles de chaux. Et il s'agissait d'un stock représentant un prix très élevé et devant produire des milliers de kilogrammes de pain.

On voit de quelle gravité est une telle sophistication et quelle est l'étendue du préjudice qu'elle pourrait apporter à la santé publique si elle devait passer inaperçue.

* * *

Marfori est un excellent mari qui n'a jamais contrarié sa femme, jugeant que cela lui donnerait trop d'ennuis à lui-même.

L'autre jour, un incendie a dévoré sa maison durant la nuit, et Marfori, sauté à bas du lit, a fait des prodiges de vigueur pour vider les armoires et procéder au sauvetage. Vraiment, se disaient les gens, il a secoué sa nonchalance coutumière, il s'est éveillé de son apathie.

Aussi, lorsqu'il eut bien travaillé, son premier soin fut-il de venir se rafraîchir au cabaret voisin au moyen d'une bouteille bien gagnée.

Là, écoutant les hommes du corps de sauvetage vanter chacun ses hauts faits, il en entendit un dire :

— ... dans la chambre pleine de fumée, le matelas, le lit, tout flambait pendant que les cheveux de Mme Marfori, morte d'asphyxie, commençaient à s'enflammer.

— Nom de nom ! dit alors Marfori, il me semblait en effet que j'avais oublié quelque chose.

ÉPHÉMÉRIDES

1627, 19 mai. — M. de Miron, résident de France en Valais, donne 50 doublons or (pistoles) à l'abbaye de St-Maurice pour

faire graver les armes du roi et les siennes sur les vitraux de la nouvelle église.

La maçonnerie de cette église, coûta 850 écus, 10 sacs de froment, 10 sacs d'orge et trois chars de vin.

1633, 14 mai. — La grêle détruit toutes les récoltes à St-Maurice et à Montreux.

ÉTINCELLES

Les temps sont durs, nous en tâtons
Du siècle de Robert-Macaire,
Par bonheur, nous nous en foutons,
Soyons des poètes, Vaucaire !
(Gil Blas).

ÉPITAPHE DU CARDINAL DE RICHELIEU

Ci-git un fameux cardinal
Qui fit plus de mal que de bien ;
Le bien qu'il fit, il le fit mal,
Le mal qu'il fit, il le fit bien.

« En résumé, la société ne se compose que
« de deux classes : ceux qui ont plus de diners
« que d'appétit et ceux qui ont plus d'appétit
« que de diners. »
Chamfort.

INVOCATION A LA MORT, de Henri Mürger :

« Je t'attends, je veux te suivre
« Où tu m'emmeneras j'irai ;
« Mais laisse mon pauvre chien vivre
« Pour que je puisse être pleuré ! »

CASSE-TÊTES

Solution de l'acrostiche n° 57

GRAND COMBIN

Ont deviné : Sceptique endurci ; Martigny-Ville, Seulette, Bulle ; La bête vole, Berne ; Jardinière diplômée, Vernayaz ; Sceptique d'occasion, Martigny-Ville ; La pié dzovéno amoyeu de la reisse, Martignié-Bot.

CHARADE N° 58

Pour toi reprenant son diadème,
Tous les ans mon premier refleurit.
Partout la voix de mon deuxième
Anime l'air qui te nourrit ;
Et qui que tu sois sur la terre,
Chacun sait que mon entier
Soit palais, soit humble chaumière
T'offre un toit hospitalier.

Cnalets à louer

Les propriétaires sont priés de demander le questionnaire de l'Agence de location Edmond de la Harpe 21, quai Perdonnet, Vevey.

DÉBILITÉ faiblesse, suite d'excès, et toutes maladies spéciales des deux sexes, sont radicalement guéries par « l'Institut Sanitas » Genève. Prospectus gratis.

Imprimerie Centrale et du « Genevois ». — Genève

ABONNEMENTS

Pour la Suisse, un an, Fr. 3.—
 " six mois " 1.75
 Union postale (payable
 d'avance), un an " 4.50

ANNONCES

Suisse, la ligne, Fr. 0.20
 Etranger, 0.25

LE VALAIS ROMAND

Journal de Littérature Populaire et Nationale

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DU MOIS

Adresser toutes les communications à L. COURTHION
 Case 4999, Mont-Blanc, GENÈVE

La stature humaine

Les hommes, trop souvent jaloux de leurs contemporains, sont presque toujours pleins de mansuétude et d'un religieux respect pour les générations disparues.

Il ne saurait être question ici de vénération pour les aïeux, d'autant que ce respect posthume embrasse l'ensemble des ancêtres, se rapportant aux anciens de divers peuples et non simplement à nos arrières-grands-pères. Un sentiment, moins élevé et autrement égoïste, préside à cette idée générale qui, on va le voir n'est pas loin du préjugé.

Oui, de même que nous avons un penchant inné à rabaisser les vertus, la force et les mérites de nos semblables survivants, nous nous accordons fort aisément à grossir ceux des morts dont nous faisons fort volontiers des athlètes, des héros, voire des phénomènes.

Il faut attribuer à ce penchant les mêmes mobiles qu'à notre empressement à célébrer en discours élogieux sur la tombe d'un mort mille vertus que nul ne lui a attribuées, ou reconnues de son vivant et que nous eussions plutôt nous-mêmes contestées avant sa disparition.

Or, on s'est souvent demandé s'il était réellement exact que les hommes d'autrefois étaient considérablement plus grands et plus forts que ceux d'aujourd'hui. Quelques-uns auront essayé de contester le fait, mais l'idée était si bien propagée que l'évidence même du contraire auront beaucoup de peine à s'extirper de nos cerveaux, car là aussi se cachait cette tendance à exalter la supériorité de ceux qui ne sont plus.

Pourtant, on fait remarquer à propos des statistiques des derniers conseils de révision en France, que depuis vingt années tout au moins, la moyenne de la taille des hommes tend plutôt à augmenter. En 1874, dit un tableau que nous avons sous les yeux, la taille de 152.425 conscrits qui se sont présentés était de 1 m. 640. En 1885, sur 135.779 jeunes gens elle montait à 1 m. 647. En 1893, elle arrivait à 1 m. 694 sur 343.651 hommes, et enfin en 1895 elle se maintenait à cette dernière moyenne sur un nombre de 330.138 conscrits.

* * *

Cette statistique viendrait assez à propos corroborer les allégations de certain journal de gymnastique que nous parcourions récemment et dans lequel un maître gymnaste, après avoir posé cette question :

— « La statue de l'homme a-t-elle réellement diminué depuis cinq ou six siècles? » considère comme une prévention dépourvue de tout fondement l'idée assez commune de cette dégénérescence. Après avoir contesté par l'évidence de ses diverses causes, les raisons d'être de notre abâtardissement il nous fournit deux exemples du contraire, c'est-à-dire de notre supériorité en taille et en force.

Bien entendu, un gymnasiasque ne saurait être coupable en glissant parmi ses arguments les plus probants la démonstration que l'une des choses qui manquaient au développement de nos arrières-grands-pères était la gymnastique, qu'une hygiène peu recommandable régnait parmi la société de la fin du moyen âge, et qu'on se lavait peu. Ces observations méritent de n'être

admises que sous bénéfice d'inventaire. Toutefois, la thèse repose sur certains autres arguments de nature matérielle et par conséquent plus probants.

Des physiologues ont tenté cette expérience par la mensuration des squelettes du moyen âge et ont affirmé que les hommes de notre époque dépassaient de 2 cm. ceux du moyen-âge. Des essais pareils ont été faits sur les habits de guerre et notamment sur les armures. Et cependant, ne peut-on pas entendre chaque jour, à travers les galeries des musées militaires des exclamations comme celle-ci :

Fallait-il de solides gaillards tout de même pour avoir la liberté de leurs mouvements sous un poids semblable !

Eh bien, il faudrait sensiblement en rabattre, il paraît que nos humbles bustes eux-mêmes n'auraient pu s'introduire dans ces corsets d'acier de nos aïeux à moins de les faire craquer.

Mais ce sont là, des constatations que bien des gens ont déjà entendues ou vu exposer. Où seraient les causes de ce progrès ? C'est ce que nous allons examiner.

Il est évident que nous ne pouvons trop bien savoir dans le public, par les seules traditions verbales de nos grands-pères, si les générations antérieures à la nôtre furent plus heureuses que l'est celle-ci en nos temps troublés. Les vieillards ont généralement une tendance à exalter les avantages des temps où leur vie, dans son plein épanouissement, leur procurait le plus de joies. A cette tendance seule est dû le fait que l'homme se sentant décliner, exalte, devant l'enfance qui, inexprimée, naïve

mais douée d'une mémoire toute fraîche se hâte de les recueillir, les avantages d'un temps ou mieux d'un âge auquel il désirerait remonter. Toutefois, celui qui se donne la peine de baser ses études en se documentant autrement que sur les simples impressions personnelles de quelques vieillards concluant du particulier au général arrive à conclure qu'incontestablement, nos sociétés vivent beaucoup mieux qu'autrefois, en dépit de l'augmentation de l'effectif des populations laquelle est précédemment l'attestation suprême de ce développement et de cette extension du bien-être. Au reste, s'il en fallait un autre témoignage, nous citerions celui d'un nonagénaire de la vallée de Bagnes dont ceux qui l'avaient connu avant nous vantaient le sens et la haute franchise. Ce vieillard-là, bien que vaincu par les infirmités de ses 92 ans, nous disait il y a trois années à peine : « L'on se plaint toujours que les affaires ne vont plus, que l'on a de la peine à nouer les deux bouts et cætera. Cela est possible et il est vrai aussi que nous sommes peut-être moins fortunés qu'autrefois, que nous possédons moins de prés, moins de champs, moins de bétail, mais nous vivons mieux. Plaignez-vous, concluait-il, lorsque avec quelques sous que vous vous procurez sans trop de difficultés vous trouvez tout ce que vous voulez ! Il n'en était pas ainsi du temps de ma jeunesse, il fallait se contenter de manger tous les jours le même produit et puis bien souvent, aux mauvaises années, il fallait répartir sur 365 jours ce qui eût tout au plus suffi pour 150 ou 200 jours. »

Ce nonagénaire qui, à l'encontre d'à peu près tous les autres vieillards-paysans, savait placer la réalité de faits au dessus des sentiments du culte de ses belles années, n'apportait-il pas dans ces dires l'explication nette de cet accroissement de la taille ? Aujourd'hui, dans nos pays, qui que nous soyons, ne nous arrangeons-nous pas tout d'abord, et sans trop de peine en somme, pour manger à satiété ?

Nous avons d'ailleurs sous les yeux un autre intéressant travail basé sur ce thème bizarre : *Les chemins de fer et l'accroissement de la taille* dans lequel cet accroissement est justifié par le développement de bien-être que le trafic des voies ferrées apporte dans des régions jusque là livrées non pas seulement à leurs ressources, mais à la routine qui préside à la répartition de ces ressources.

M. Jules Carret a examiné avec le plus grand soin les chiffres fournis par les mensurations des habitants de la Savoie, avant et après l'établissement des lignes ferrées dans cette région, et voici les résultats qu'il a obtenus :

D'après les relevés opérés sur les conscrits de la Savoie en 1811-1812 d'une part, il ressort qu'en soixante-quatre ans la taille s'est élevée en moyenne de 6 centimètres, et que, dans certains groupes de communes pris séparément, elle s'est élevée de 10 centimètres, de 11, de 12 et même de plus de 16 centimètres, en passant de 1 mètre 469 millimètres à 1 mètre 629 millimètres. Sur certains points du territoire de la Savoie, l'exhaussement de la taille a donc été de bien plus du double de l'exhaussement général moyen, cependant très considérable.

D'autre part, M. Collignon, dans une étude récente fort bien faite sur les Côtes-du-Nord, enregistrait les constatations suivantes :

La stature des habitants des Côtes-du-Nord s'est relevée dans les cantons qui forment une bande traversée dans toute sa longueur par la voie du chemin de fer Paris-Brest, sauf le canton de Plouagat qui n'est coupé que dans son étroite partie septentrionale par cette voie. La ligne Saint-Brieuc-Pontivy, ouverte depuis 1871 seulement, a eu déjà une influence semblable, quoique moindre sur les cinq cantons qu'elle traverse, sauf un qu'elle ne coupe que sur ses extrémités.

Comment ces résultats s'obtiennent-ils, si ce n'est par la variété et la richesse de l'alimentation que répandent les chemins de fer ! Au surplus après ces promenades en Bretagne et en Savoie, ne remarquons-nous pas qu'il en est absolument de même chez nous et que le vieux routinier se bornant à arrondir les terres pour remplir son propre grenier reste seul avec la vanité de la possession en s'étonnant de voir de plus pauvres que lui vivre mieux, plus proprement, plus à l'aise, grâce à l'activité et à l'initiative dont il est lui, privé par son obstination même à tourner sur place.

Stances à Nini

Mignonne, je reviens des champs,
Où j'ai rencontré le printemps
Tout chargé d'or et de lumière
Faisant l'école buissonnière.
Partout des arpeges d'oiseaux
Accompagnent la mélodie
Que fredonnent les gais ruisseaux.
Mais ta voix manque à l'harmonie...

Dans les branches des cerisiers.
On entend des bruits de baisers.
Ou bien de charmantes querelles.
Ce sont pinsons et tourterelles
Qui se disent des mots d'amour.
Plus loin, la pervenche coquette
Au joli muguet fait sa cour.
Pourquoi n'es-tu pas de la fête ?...

Des prés touffus et des forêts
S'envolent des parfums discrets,
Que recueille aussitôt la brise.
Et l'air embaumé qui vous grise,
Est plein de désirs, enivrants.
Le grand chêne même frissonne
Sous l'écorce de ses vieux ans.
Triste, je songe à ma mignonne.

Mignonne, je songeais à toi,
Et le printemps m'a laissé froid.
J'ai trouvé les roses cruelles.
Comment peut-on se faire belles.
Si ce n'est pour te recevoir ?
Et les oiseaux, en ton absence,
Ont eu l'audace de vouloir
Chanter quand même leur romance !

Et j'ai couru pour me sauver
Loin du printemps, et pour trouver
Chez toi de plus charmantes choses
Tes lèvres me seront les roses,
Ton regard un soleil plus beau
Et ta voix louera mon âme.
Plus doucement qu'un chant d'oiseau,
Car c'est toi que mon cœur réclame.

Genève, mai 1898.

ARMAND DESRIEUX

Ona étzarpenâye

Ion dè steu zan passau, ouna trevounâie
què la occajonnau la sètze po baïré cartèla
apri, la zu lieu aïntre Catrine du Planti è
pouaï Orçule du tanneu.

Catrine va on dzo vé lo tanneu, è treuve
rain què sa fèna, i liè demandè : — è te li
Pierro ?

Orçule. — nà perquè ?

Catrine. — sà tou sè la tannau la pé du bo-
querin ?

Orçule. — nain rain dè coué à tè perin-
què.

Catrine. — tè reclâmo pas dè coué, mi bin
ouna pé !!!

Orçule. — ti preu pé mima !

E bardon ! du mandzo dè lécueuva su lo
nà dè Catrine tan què lè ta fi poudgier lo
ju unin. Catrine devan què roubata la zu
lo tain dattrapà Orçule pé lè paï dè la tita è
la treïe à eu pelet avouï liè bà pé lè zétsèlâï
tan què devan la porta dè la tannerie. Li
laïron toté davouè aimmeroliaïè donna façon
à fir pouaïre à i scoupouleu. Catrine astou què
la poussu sè découbena dè premier Orçule
apri sitre preu tapâie è vougnâie, lè parlaïté

à galo ain lèvain lo pantè contre Orçule è ain criain dè mau dè Pierro. — Orçule dè son côté la pas lacha parti Catrine sain liaï tajustâ on botasson dè rôgo è dè liaï fir lè corne. — Catrine la felau directamain vè lo lzatelan, porta plainte po lè coup què vegneve de reçavre. To lo lon du tzemin, tzo cé què la recontravè, Catrine sè mètivè ain conta listouère què sairè passâie, è quand lè arrouvâie vè lo dzeudzo dè pé, la pas mi rain zu mau, è Orçule lè zu assebin vouariaiè. Di cé dzo lè davquè lurronne son zu ennemie adraï, è sè moçrâvon lè corne ieuna à lâtra di tan loin què pouvivon sè vère. D.D.

Annibal au Grand-Saint-Bernard

(Suite)

Il dit d'abord qu'à l'époque du passage d'Annibal, les Alpes-Pœnines n'étaient pas praticables.

Il se serait épargné cette observation s'il se fût rappelé qu'il y avait fait passer longtemps auparavant une armée de Gaulois: *Lingones et Boïos Pennino transgressos*.

2°. Il nie que cette partie des Alpes ait été appelée *Pœnine* du nom des Carthaginois; il en cherche au contraire l'origine dans le culte que les Véragriens, l'un des anciens peuples de ce pays rendaient sur cette montagne au dieu Pennin: mais il n'appuie cette assertion d'aucune autorité quelconque. On n'a conservé aucune trace de ce culte, et au contraire nous avons vu ci-devant que toutes les inscriptions prouvent qu'il était rendu non au dieu *Pennin*, mais au dieu *Pœnin*. Tite-Live est donc encore ici démenti, non par son propre témoignage, mais par celui des monuments anciens les plus irrécusables.

Aussi voyons-nous que, malgré ses efforts, les auteurs romains qui l'ont suivi ont continué à rendre hommage à la tradition qu'il avait si légèrement voulu détruire. Pline, liv. 3, chap. 17, Ammien-Marcellin, liv. 15, chap. 26, ont persisté à dire que le nom des *Alpes-Pœnines* leur venait du passage des Carthaginois. Cette tradition s'est également conservée dans les temps du moyen-âge, dans Isidore de Séville, Paul Diacre; Luitprand de Crémone, etc.

3°. Il prétend qu'Annibal aurait eu des difficultés à vaincre dans les Alpes-Pœnines de la part des habitants, et il suppose que les Véragriens qui occupaient cette contrée

étaient des peuples demi-germans qui auraient fermé le passage: *obseptâ gentibus semi-germanis*. Mais il était très-mal instruit de l'origine des Véragriens, puisqu'ils ne tenaient point à la Germanie et venaient des Gaules, ainsi que M. de Bochat l'a bien établi dans ses Mémoires sur l'Histoire ancienne de la Suisse, tome 1^{er}, p. 142. Polybe ne l'ignorait pas, puisqu'il a donné le nom de *Gaulois* aux peuples qui habitaient dans cette partie les bords du Rhône: *Gallos Rhodani accolâs*, page 200.

4°. Enfin, il observe que l'armée d'Annibal, à la descente des Alpes, entra dans le pays des Taurini, au lieu que si elle avait passé par les Alpes Pœnines, elle serait entrée dans le pays des Gaulois Lébuens, où est aujourd'hui Verceil.

Mais il se trompe encore ici. La descente des Alpes Pœnines conduit à Ivree, et de là en droiture à Chivas, sur les rives du Pô, dans le pays des Taurini, dans la contrée par conséquent que Polybe a désignée par le mot de *Circumpadani* et qui était séparée par les Alpes de la vallée où coule le Rhône.

D'ailleurs, Polybe le fait en même temps arriver dans les contrées voisines du Pô, et aux confins de l'Insubrie, aujourd'hui le Milanais: *In Circumpadanos campos et Insubrum fines audacter est ingressus*. Cela ne peut convenir qu'au passage du Saint-Bernard qui le plaçait près du Milanais; ceux du Mont-Cenis et du Mont-Genèvre l'auraient obligé à traverser le Piémont pour se trouver dans le voisinage de l'Insubrie.

Quelle est donc sur ce fait l'autorité de Tite-Live? était-il contemporain? Nullement; il écrivait près de deux cents ans après l'événement. Cite-t-il quelque garant de ce qu'il avance? Aucun. Tout repose, au contraire, sur des conjectures contredites par l'histoire. Enfin, a-t-il en sa faveur la tradition accréditée de son temps? Point du tout. De son propre aveu l'opinion publique démentait la sienné. Comment donc se fait-il que la question ait paru douteuse, et que malgré l'autorité si décisive de Polybe, les modernes se soient divisés sur ce point historique? C'est, je le répète, parce qu'on ne l'a jamais approfondi avec un peu de soin, et que tout ce qui a été écrit à ce sujet dans le dernier siècle, l'a été avec autant d'irréflexion que de négligence.

Je ne finirai pas sans prévenir une objection qui a été oubliée par Tite-Live, mais qui est plus spécieuse que toutes celles dont il a

voulu se prévaloir pour établir son système.

Pourquoi, dit-on, Annibal, venant du midi des Gaules, est-il allé chercher un des passages les plus septentrionaux des Alpes, au lieu de suivre celui du Mont-Genèvre ou du Mont-Cenis, qui était bien plus à sa portée?

On en voit le motif dans Polybe lui-même, page 197. Un prince de la contrée voisine du Pô était venu le trouver au passage du Rhône, à quatre journées de la mer. Ce prince lui avait promis de le conduire par des routes sûres, et de pourvoir à la subsistance de son armée: *Regnum Magilum produxit qui è Circumpadanis campis ad eum accesserat, et spondebat se per ea loca ipsos ducturum per quæ cito ac tuto necessariâ nullâ re deficiente in Italiam essent venturi*.

Une pareille assurance était trop précieuse pour qu'Annibal ne se décidât pas à diriger sa marche sur le point qui lui promettait tant d'avantages.

Ce passage de Polybe devient d'ailleurs une nouvelle preuve ajoutée aux précédentes, que c'est bien par les Alpes Pœnines que l'armée carthaginoise pénétra en Italie. Maginus est désigné comme prince de la région qui avoisinait le Pô: *È Circumpadanis campis ad eum accesserat*. Or, Polybe, dans un autre endroit, nous dit que ces contrées *Circumpadanes*, pour employer ses expressions, étaient séparées par les Alpes de la vallée où coulait le Rhône, ce qui indique d'une manière très-positive la montagne connue aujourd'hui sous le nom de Grand-Saint-Bernard.

Je me persuade que les divers rapprochemens que je viens de mettre sous vos yeux feront cesser désormais les doutes que l'autorité de Tite-Live avait jetés dans les esprits.

Daignez agréer, etc. etc.

DE RIVAZ, membre du Corps-Législatif
et de la Légion d'honneur, chev. de
l'Ordre impérial de la Réunion.

Glânaures historiques (*)

Le vendredi 11 novembre 1808, à 3 heures après-midi est mort Noble Jean Devantery Banneret général élu en cette charge en avril 1792, et président du tribunal du district de Monthey du temps que le Vallais était réuni à la république helvétique, élu en cette

(*) Extrait du carnet personnel de G.-G. de Monthey.

charge à l'époque du mois d'aoust 1798, charge qui avait commencé en lui et fini en lui au commencement de septembre 1802, époque de la séparation du Vallais de la république helvétique.

et a été enseveli le dimanche 13 novembre.

Le lundi 14 novembre 1808, on a commencé de travailler à la nouvelle route tracée à la droiture depuis la maison de la veuve Depauté en plasse jusqu'à Collombay, laquelle maison située au bas du chable de Mongebert, doit être démolie et sur l'emplacement de laquelle la route sera établie.

Le dit travail a commencé sur le champ de Jean Michel Frances Dayes en suivant contre Monthèy, au travers des champs.

On a commencé à travailler à la charpente du pont neuf au commencement de juin 1809, et ce travail a continué jusqu'au printemps 1810, ayant été suspendu pendant l'hiver, il était praticable depuis le mois de décembre.

Le mardi 29 aoust 1809 on a placé les deux chevalets au milieu de la vieze, pour construire le pont neuf, ces chevalets servaient à supporter les pièces du pont à fur et à mesure qu'on le plaçait, jusqu'à ce qu'il pût se soutenir par lui même.

Le jedy 31 aoust on a comencé a construire le pont neuf, depuis les dits chevalets.

L'IMPOT

Air: Accourez peuples fidèles.

I.

Accourons, peuples fidèles,
Allons payer notre impôt:
Nos saints tirent les ficelles;
Apportons tous notre écot.
Tâchons surtout de bien croire
Que nos braves radicaux,
Dont on veut noircir l'histoire,
Sont la cause de nos maux.

II.

Grâce à l'impôt, du carême
Nous ne verrons plus la fin;
Au diner des Pâques même,
Nous ferons Vendredi-Saint.
On nous apprend que les dettes
S'enflent fort rapidement.
Il faut de larges recettes
Dit le bon gouvernement.

III.

Nourrir la pauvre Rarogne,
Diguier le Rhône en douze ans,
Quelle coûteuse besogne!!!
Simples et bons paysans.
Préparons nos minces bourses:
Nos fameux conservateurs
Conservent bien nos ressources!!!
En véritables tondeurs.

IV.

Nos députés économes
Nous ont très bien endettés,
C'est par nos saints que nous sommes
Si durement exploités.
Aux élections nouvelles,
Nous les reverrons encor,
Quêtant les voix des fidèles,
Nous promettre l'âge d'or.

V.

Puis vient notre sainte église,
Rêvant ses immunités;
On va refaire à sa guise
Nos droits et nos libertés.
Pour calmer son avarice,
On lui rendra tous nos biens
N'attendons pas la justice
De ses aveugles soutiens.

VI.

Né perdons pas la patience;
Pour faire notre salut,
Il nous faut quelque souffrance:
Jeûner et payer tribut.
Le clergé nous prépare
Une place au paradis;
Nous aurons vins vieux, cigares,
Bonne table et bon logis.

Un vieux montagnard.

(Extrait du *Confédéré du Valais* du 4 avril 1864.)

BLOC NOTES

Canon monstre

Les Américains achèvent en ce moment un canon qui serait le plus gros et le plus puissant qui existe. Ce canon pèsera 126 tonnes, soit 6 tonnes de plus que le canon Krupp envoyé par les Allemands à l'Exposition de Chicago.

Le calibre de cette pièce est de 0 m. 406 et sa longueur de 14 m. 98. A la culasse, son diamètre est de 1 m. 52.

Ses projectiles pèseront d'ailleurs le poids fantastique de 1043 kilos plus d'une tonne et d'autre part la charge ne pèsera pas moins de 453 kilos. La pièce doit pouvoir envoyer son projectile à plus de 25 kilomètres.

Le prix de ce canon est évalué à plus de 600,000 francs.

L'éminent historien-pédagogue Guy - du Pommeau aime à étaler par échantillons sa profonde érudition.

Hier, se trouvant en société il disait de sa voix de poitrine en présence de son fils :

— Une des preuves du mouvement de rotation de la terre, c'est que les Chinois se lèvent au moment où nous nous couchons ...

Alors son fils l'interrompant :

— Papa, je ne me marierai jamais avec une Chinoise, alors même que tu me déshériterais.

— Quelles sont les fleurs que préfèrent généralement les collégiens ?

— Je ne vois guère que les crises en thème...

GIBOULÉE

(Sonnet)

Pourquoi, claire ainsi qu'un matin d'été
Sous les beaux cheveux d'or que mon souffle
Rappelant les blés murs que fait ployer la brise,
Prends-tu cet air désenchanté ?

L'Avenir dont, joyeux, nous baisions l'image
Va-t-il être inondé par un ruisseau de fiel,
Et ton joli front pur redoute-t-il l'orage
Dès qu'un seul point ombreux lui voile un coin

Du cœur qui, tourmenté par un destin surnois,
A su sortir vainqueur des plus ardues tournois...
Que rêves-tu d'en faire ?

Devra-t-il se montrer, à l'appel de ta voix,
Autrement qu'il fut pour te plaire...
Et faut-il, pour t'aimer, cesser d'être sincère ?
2 Juin 1898. L. C.

CASSE-TÊTES

Solution de la Charade n° 58

MAISON

Ont deviné: Sceptique endurei, Martigny-Ville; La bête vole, Berne; St-Kopp, Genève: Sceptique d'occasion, Martigny-Ville.

CHARADE N° 59

Les coups de mon premier, petit objet futile,
Doux aux doigts, ont causé bien des morts. C'est une ile
Du vaste empire anglais qui fournit mon second.
Un auteur immortel par son esprit fécond
Railla jadis mon trois, qui pour tromper le monde,
Mettait l'habit d'autrui. Sur la terre et sur l'onde,
Mon quatre est partout, rit, pleure aime, fait trembler.
Chère lectrice, si mon tout venait troubler
Votre sommeil, tâchez de modérer votre rire
Chrétienement: sinon, il pourrait vous en cuire

Cnalets à louer

Les propriétaires sont priés de demander le questionnaire de l'Agence de location Edmond de la Harpe 21, quai Perdonnet, Vevey.

DÉBILITÉ faiblesse, suite d'excès, et toutes maladies spéciales des deux sexes, sont radicalement guéries par « l'Institut Sanitas » Genève. Prospectus gratuits.

Imprimerie Centrale et du « Genevois ». — Genève

ABONNEMENTS

Pour la Suisse, un an, Fr. 3.—
 „ six mois „ 1.75
 Union postale (payable
 d'avance), un an „ 4.50

ANNONCES

Suisse, la ligne, Fr. 0,20
 Etranger, 0,25

LE VALAIS ROMAND

Journal de Littérature Populaire et Nationale

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DU MOIS

Adresser toutes les communications à L. COURTHION
 Case 4999, Mont-Blanc, GENÈVE

L'âme damnée ou histoire d'un procureur

(Légende populaire, extraite d'un manuscrit d'un barde de la montagne)

Au-dessus du Bois-Noir, lieu où était jadis la ville d'Epaone qui fut ensevelie par une chute partielle du mont Taurus ou Aiguille du Midi, il se trouve en face de cet endroit un petit village perché sur le penchant de cette montagne que l'on nomme Mex. L'on y monte par un sentier scabreux au bout duquel vient s'ouvrir une jolie vallée dont le site pittoresque renferme dans ses flancs des nids de verdure et de jolis bois.

Les montagnes pyramidales que l'on aperçoit dans les environs et dans le lointain déroulent aux yeux du voyageur un magnifique panorama. Les habitants de ce village, doués d'une constitution robuste, sont affables et hospitaliers. Ils possèdent les mœurs de la vie primitive que les passions du jour n'ont encore pu troubler. Ne sont-ils peut-être point des descendants des habitants de l'infortunée Epaone (Epinassey) qui, à la suite de l'effroyable catastrophe qu'ils ont subie, sont allés chercher un refuge dans ce ravissant berceau de la nature ?

D'autres chroniqueurs sauront probablement nous le dire. Voici en attendant une légende que la tradition nous a transmise.

Il y a bientôt près d'un siècle qu'un habitant de cette commune quittait le sol natal. Il avait acquis les connaissances les plus usuelles à la vie commune. Son caractère était narquois et hargneux et d'une cupidité extrême. Sa face, devenue ingrate par la petite vérole, ses yeux petits et

perçants, son nez épaté, sa bouche large avec des lèvres épaisses et son corps rabougri annonçaient d'avance les passions qui le dominaient. Après quelques études superficielles sur le chapitre des poursuites, il se fit procureur, parce que dans ce temps-là chacun pouvait exercer librement cette profession. Il obtint par sa férocité et ses spoliations le titre de *père Sans-quartier*. La veuve et l'orphelin ne lui inspiraient aucune pitié et ne pouvaient avoir aucun accès chez lui; tous moyens étaient reconnus bons et valables pour les rançonner. Son cœur de boue était insensible aux larmes des infortunés qui avaient le malheur de tomber entre ses mains. Il n'accordait des sursis de paiement qu'en augmentant la créance d'un quart de sa valeur et il portait des frais d'itinéraire monstrueux. Avec lui le tiers en sus était exigé avec toutes les rigueurs de la loi dans la saisie. Il achetait même des créances à moitié perte pour avoir le plaisir de faire des poursuites et des frais qui lui revenaient. Il grossissait les écritures, c'est-à-dire qu'il allongeait les mots et les lignes pour employer le plus de papier possible et le vendre ainsi barbouillé aux malheureux plaideurs; de sorte qu'il en formait des dossiers épais. Dans son bureau, il était environné de ces dossiers érigés en trophées qui montaient jusqu'aux planches, à peu près comme autrefois le sauvage de l'Amérique s'environnait dans sa hutte et suspendait autour de lui les chevelures de ceux qu'il avait scalpés.

Dans son fatal ministère, loin de se montrer pacificateur dans le temple de la justice il ne faisait que de multiplier les incidents et

il éternisait les procès. Il était abhorré de ses collègues et de tous ses concitoyens.

A l'entendre, il se croyait et se disait honnête homme, attendu qu'il observait la loi dont il aggravait la rigueur en l'appliquant inhumainement. Il devint le fléau des débiteurs qu'il ruinait inopinément. N'ayant pas une juridiction limitée, il se transportait d'une extrémité du pays à l'autre. C'était ce cumul de vacations répétées dans chaque commune où il passait le même jour en véritable loup-cervier qui lui produisaient beaucoup; ainsi en quelques années, il avait acquis sinon une bonne réputation, mais une jolie fortune. On entendait prononcer que malédiction sur *Sans-quartier*.

Il était impassible et peu lui importait, il n'en continuait pas moins ses déprédations. Cela le faisait rire tant il était cuirassé contre la charité. Pour pallier toutes ses exactions et croire couvrir les inculpations dont il était l'objet, il affectait des dehors religieux en fréquentant les églises, mais personne ne se faisait illusion sur les apparences dont s'entourait un hypocrite pareil. Aussi Dieu ne voulut pas continuer l'existence de cet homme, il le fit malade, lui donnant par cela un avertissement salutaire. Mais que pouvait faire le remords sur lui? Rien.

Le curé connaissait la source de sa fortune par le nombre de malheureux qu'il avait fait, l'engagea beaucoup à la restitution s'il voulait sauver son âme. Restituer, répondit-il, et pourquoi? ce que je possède a été gagné légitimement. Il faut accuser l'insuffisance de la loi et non moi, et de par la loi je ne suis nullement coupable. Si j'ai

bénéficié sur les terres en sus, sur le cumul des émoluments, sur des vacations multipliées dans toute l'étendue du pays, si j'ai usé de mon influence pour la nomination de tel ou tel juge, si j'ai cabalé et fait des libations de vin, rejetez la faute sur un système électoral qui se prête à l'intrigue et à l'ignorance et sur une organisation judiciaire vicieuse. Mais, reprit le bon prêtre, qui voulait ramener cette brebis égarée dans le bercail, la loi des hommes n'est pas celle de Dieu. Tout en observant les lois de ce monde si elles n'ont pas pour base l'équité, elles sont abusives ou erronées, dans chaque profession on peut faire son salut moyennant se conduire sagement dans toutes choses. Ainsi, mon fils, croyez-moi, revenez à la réminiscence par le repentir et la restitution ou craignez la damnation éternelle. Mais la damnation, la restitution ? Non, non ! Je préfère la damnation. La restitution serait d'un mauvais effet. Ce serait la première fois que l'on verrait pareille chose, je ne veux pas donner dans le ridicule ; ainsi, cessez, dit-il au prêtre, vos exhortations, je n'y condescendrai jamais. Vous êtes incorrigible jusqu'aux portes du tombeau, lui dit encore le prêtre ; mon fils, rappelez-vous mes paroles : « vous serez jugé selon vos œuvres... » Puis, voyant ses efforts inutiles sur une âme invétérée dans le mal, il partit. Quelques jours plus tard, la maladie du procureur *Sans-quartier* avait empiré, il se sentait mourir, il fit appeler son fils et lui dit : ne sois jamais procureur, ni tes enfants non plus. Je reconnais qu'il faut avoir un cœur de marbre pour l'être, je vois que je suis damné !... Ces paroles à peine achevées, il rendait l'esprit, *Sans-quartier* était mort !..

Huit jours plus tard, à minuit précises, un tintamarre affreux se faisait entendre dans la maison. Les meubles dansaient à l'envi dans la chambre, la vaisselle tintillait, toute la famille du défunt était dans l'épouvante, Pendant quinze nuits ce bruit se renouvela, des aspersions d'eau bénite furent faites, des messes pour le repos de son âme furent dites par le curé, on invoquait tous les saints du calendrier sans que le bruit cessât. Une voisine insinue à la veuve du défunt d'avoir recours aux capucins de St-Maurice, seuls compétents dans ce genre d'exorcisme. En effet, cinquante livres de sel avec un veau en entier obtinrent un heureux résultat par leur intercession. L'âme de *Sans-quartier* quitta la maison et fut conjurée sur le che-

min qui conduit à Mex. Dans les moments de tempête ou dans les temps d'orage si l'on entend des bruits confus, semblant entremêlés de cris plaintifs, personne ne met en doute que ce ne soit point l'âme damnée du procureur *Sans-quartier*.

St-Gingolph, le 7 octobre 1864.

H. BROUZOUZ.

On tor dè carroussél dè trua

Lebè Puttola lè on avarissieux. Deuton passau, il eyré allau alla grand'feyré de Schion. Tot en fasend dè martchià, ren à sa perdà, il avey lèvau lo queudzo on bocon de trua è il sè trovàvè què l'avey mi d'espri què de cuttumma. Bref ! quand meney, i voley pà recognètre qu'i sè trovàvè tot de bon u partissipè présent dn verbe grecc pinò*, i sottegneyt què l'aveyt pà agottau dè vin. Cè dzo, quand bin il avey l'habetuda d'allà à pià tutti, i l'eyre itau à Schion pè lo tren et en aveyst lo *billet* dè retor en fatta.

Il' aveyt furney tot cen qu'il avivè à firè. Arevau dèvant lo *café* dè Lausanè, en sortend dé vélla, i treiv' ou compagnon dè sa cummuna : o foretтей — Forretтей, foretтей, què ley dit, veülen-no pà prendr'on demié ensemblo inque ? Beugro no no sens ren trovau po beyrè, ensemblo, faut pà parti densè. Baï, sè n'arens pà lési ? Hen, veux-tu ?

Lo foretтей què l'è on rusau è què l'a jamen on sou en fatta è què l'a tutti onna monstra sètze, l'a fi semblant dè refusà. — I preu, a-t-i dè, onna sey monstra, mi n'ens pà lesi. L'ammo mi parti, mè faut camimà à pià.

Quand lo foretтей l'a z'u dé qu'il' aveyt preu sey, l'a preu z'u dé. Lebè l'a trovau qu'on poveyt pà fir' on pié gros plisi à onn' omo, què dè l'invità à beyrè quand l'aveyt sey. E poey, se pensàvè-t-i, si à tot moment alla dzeur, io fiso bien dè bou, dè lans, venzo bien dè ion è dè l'âtro, mè faut tenir d'à plan lo foretтей. Cinsè lo savey assebin.

— Beugro, què dit Albè, allen ! No resquen ren p'on demié. Pàyo ion, omo !

— A bah ! repond lo foretтей, i preu sey, mi l'ammo pà allà pè clè pintès. N'y a què dè tartriquè, cen vo fend la tète. —

— E bin, al'ens pié ! Pàyo on litro. Cummanderey de bon. —

* Pion, ivre, ayant bu. Mot d'origine grecque.

— Preu sey ! mi mè faut partir à pià. O matin, i mancan o treu, i ren dè billiet. —

— Preu lési. Beug'o, po ion, lasse-té allà. Allens, compagnon. —

— A bah ! Preu sey, mi o tzemin è long. Pleyna meyson dè mattès, ren què dè mattès. Ass'tout què vint ni plen ès etsèleys dè garaudès. Mè fiò ren. Mè faut itré li po surveiller cen. Faut parti. —

— Pàyo on litro. N'ens preu lési, resquens ren. Dépatzerens.

— E bin, allens lley. Mi vouey pà allà pè cleu *cafès*.

— E bin, allens pè cleus bossets, u prau dè feyrè. Payo o litro, dou sè faut.

— A bonn' heura ! Tô, justament o bosset à Biola. Dè vin dè Czamoson. N'a onco ren de mieux. Czamoson, Czamoson ! O mellieur d'à feyrè, allens-ti.

Lès dous compagnous sè sont pouey chet-taus en tabla à Biola. Quand lo bosset l'è z'u currau, sè sont tréias bā vè lo bosset d'onna Vétronentze. E pouey, bā u coin du prau dè feyrè, il' y aveyt lo carroussel què dzouïève dè temps en temps, Albè què d'aveyt jamen iu cenli, è z'u currieux d'all' aradà. En itend su place, li dous omoz sè sont encorradjās d'en' agottà. L' ont tzacon prey ou tzevau, Albè paivè tot. On tor en a menau oum' atro. Apri onna nota, l'ont voulu avouir' onn' àtra, et cen l'è tant biq allau, l'eyrè tant plisend, què lis heures l'ont tracolau sen què nontri don galliās sè sōïont endubitau, et, avoui lis âtres, l'heura du dépà du tren po lo Bā-Valeys. L'eyrè dja vouarba ni — Beug'o, dit tot parey Albè, faut nos approtschier d'à gara. N'ens preu demorau, ora. Sè n'allissens mancà o tren. Quint' heura l'è ?

En mimo temps, li dous compires l'avouïon, sublā lo tren, alla gara. I sè metton à pomblà vè la gara. Quand sont z'u vè çla grossa meyson d'amont d'a gara, lo tren l'è partey. — Ora, ora, comment firè ! Tô, 'ra. Veys-tu, què se deseyt Albè ! Nos arrive-t-i la dzenta. Oncor onna nota ! Onc' onna nota ! N'ens no mau fi d'allà 'radà cla rouà. Comment fire, 'ra ? Comment firè ?

— Comment firè ? Comment firè ? què repond lo foretтей què rieht pà mi. N'ens ren a firè, qu'à filā à pià.

— Ah, caïon ! O billiet en fatta, po allà u tren, ora parti à pià. O billiet en fotta, l'a cotau..... Tot çlès centimes por ren..... Çla beug'a dè rouà, la causa ! On tor de trouà en rouà. On tor de trouà ! —

E l'a pâ dépondu dè maugréier apri çla rouà, tanquè sont z'u à Leytron.

Quand sont z'u en face du si dè Gru, su Czamoson, vè lo perrey, lo forettoy s'è arrettau et l'a criau tant fô què l'a poussu :

On tor de trouà en rouà ! Et l'écho du roc a repondu : On tor de trouà, en rouà !

COMTE VÈ.

Le ver-luisant et le crapaud

(Fable)

Après d'une citerne
Un certain soir le ver-luisant,
Muni de sa lanterne,
Se promenait d'un pas pesant.
Je ne sais par quelle aventure
Il rencontre sur son chemin
Le crapaud son voisin.
Le pauvre ver que la nature
Avait créé peu courageux
En saluant à sa manière
Inonda de lumière
L'hôte impur de ces lieux.
Mais ce dernier, plein d'arrogance,
Couvrit son voisin de poison.
— « Que t'ai-je fait et quelle est la raison
« D'une telle vengeance »
Murmura le ver plein d'effroi,
— « Sans le savoir t'ai-je offensé peut-être ? »
— « Ton crime est facile à connaître,
« Dit le crapaud, tu brillais plus que moi ! »

MARIE LA TRESSEUSE

I

Non loin d'un des plus jolis villages qui animent une plaine en miniature, mollement étendue aux pieds du Moléson, s'élève une de ces bonnes vieilles maisons d'autrefois, simples autant que commodes, mais qui, à cause de cela même, disparaissent rapidement pour faire place à des bâtiments en pierres, raides, compassés et étriés comme le costume et l'esprit de certains garçons de boutique. La façade, en bois de sapin jauni par le temps, est tournée au soleil levant. Les fenêtres, de petite dimension et percées là où il en est besoin, sans respect pour la symétrie, sont garnies de vitres étroites, auxquelles le soleil a prêté un faible reflet des couleurs de l'arc-en-ciel. Un large toit plat, en bardeaux, projette une saillie de sept ou huit pieds sur toutes sortes d'appendices en usage dans une ferme, et en particulier sur une galerie à jour, dépôt varié d'outils et de provisions. Sur une planche fixée entre le rez-de-chaussée et l'unique étage, se prélassent trois ou quatre ruches, dont les essaims

sont en pleine activité, et quelques pots d'œillets dont les tiges s'inclinent gracieusement vers la terre.

L'une des fenêtres est ouverte au soleil du matin. Un chat noir y sommeille, le menton sur ses pattes blanches, la queue voluptueusement arrondie autour de son flanc. Un pot de réséda lui tient compagnie.

Une jeune fille est assise auprès d'un guéridon sur lequel se trouve une écuelle de terre remplie d'eau fraîche, ce qui attire autour d'elle un essaim de mouches qui se jouent et bourdonnent à qui mieux mieux. Un peu de paille mouillée attend sur une palette de bois que la blanche main de la tresseuse vienne la chercher brin après brin pour l'unir à la trame qui découle de ses doigts effilés, et s'accumuler autour de ses petits pieds appuyés sur une banquette.

Jamais plus frais visage n'apparût à la fenêtre d'une maison gruérienne, et pourtant les jolies filles n'y sont point rares ! Marie vient d'atteindre sa dix-huitième année, le mois de mai de la vie, l'âge où l'on rêve. Diligente comme une abeille, pure comme la neige de la montagne, pétulante et naïve comme une chevretonne, elle a cependant déjà payé son tribut à la souffrance, et souvent des larmes sont venues humecter ses beaux yeux noirs. Sa mère, le guide unique de sa jeunesse, est à son égard la meilleure des mères ; la misère n'est jamais entrée au logis ni l'amour en son cœur. Pourquoi donc a-t-elle pleuré ?

Un jour, il y a quinze ans de cela, un gendarme vint frapper à cette porte, vierge jusqu'alors des doigts de la justice humaine. Le brave Joseph dut se rendre en prison : il était accusé de vol. Lui accusé de vol ! Il embrassa sa femme et son enfant, les larmes aux yeux, mais ferme et confiant dans son innocence. Néanmoins le procès tourna à son désavantage. Perquisitions faites, les pièces de conviction se trouvèrent à son domicile. Il fut condamné malgré ses protestations. Il n'eut pas le courage de survivre à la flétrissure de son nom sans tache. Après avoir écrit un adieu déchirant à sa famille, il se donna la mort.

Ils étaient heureux les lépreux et les Juifs du moyen âge en comparaison de ces deux êtres réprouvés par la société. Nulle part peut-être le préjugé populaire n'est aussi cruel à cet égard que dans la Gruyère. La honte se perpétue avec le nom de génération en génération, et même là où les liens

du sang se sont perdus depuis longtemps, la solidarité du crime se tient vivace et flétrissante.

Plus d'une consolation restait cependant à la malheureuse veuve. Son enfant d'abord, puis sa confiance inébranlable en l'innocence de son mari, et enfin une fois sincère en Dieu, car elle avait l'âme simple et délicate. Un homme eût cherché à réhabiliter son nom ou à se venger : elle se résigna. C'est la force des faibles.

Mais pour Marie, rien n'amortit ce coup fatal. Incapable d'abord de comprendre la grandeur de son infortune, elle ne découvrit que peu à peu la cruelle vérité. Tout enfant qu'elle était, la solitude se faisait autour d'elle. La brutalité des parents lui dérobait les sympathies enfantines de ses compagnes, et plus tard, dès qu'elle fut en état de faire naître l'envie, on lui jeta sans pitié à la face le nom sanglant de son père. Allait-elle à l'église avec une robe fraîche, un fichu neuf, un sourd murmure circulait dans les bancs des dévotes ; des paroles odieuses retentissaient sur son passage, et la pauvre fille s'enfuyait les larmes aux yeux, la mort dans le cœur. Quand l'une d'elles avait une visite indispensable à faire quelque part, elle voyait l'œil soupçonneux d'une hargneuse commère sans cesse rivé sur elle. Il n'y avait pas jusqu'au marchand qui ne se crût en droit d'être plus grossier à son égard, plus tenace quant au prix.

Mais le moment était venu où cette affreuse blessure devait s'envenimer encore. Marie avait dix-huit ans. Les aspirations de son cœur aimant, quoique sans cesse refoulées par le contact du monde, avaient fini par faire irruption avec d'autant plus de force qu'elles avaient été plus longtemps comprimées.

On était au mois de mai. On voyait reverdir les prés, fleurir les arbres. Les oiseaux reprenaient leurs chants et bâtissaient leurs nids, les jours étaient magnifiques ; les nuits chaudes et parfumées. Les troupeaux commençaient à s'acheminer vers le haut pays, et l'on entendait chaque jour retentir les joyeuses clarines⁽¹⁾ et les chants des armillais. De sa fenêtre, elle assistait ainsi à l'allégresse générale sans pouvoir y prendre part, si ce n'est par son regret, par une larme. Elle regardait avec effroi autour d'elle ; son isolement lui était à charge ; elle eût voulu se communiquer. Elle sentait un besoin im-

(1) Cloche que la vache porte au cou.

périeux de se distraire, de se mouvoir, de causer; puis quand elle parvenait à maîtriser cette irritation fiévreuse, quand le sentiment de sa triste condition se réveillait en son cœur, elle versait des larmes en caressant son chat, car elle n'osait pas les confier à sa mère de crainte de l'affliger.

Un observateur attentif eût bientôt deviné le secret de cette agitation, de cette impatience physique et morale. Mais la pauvre veuve qui, par un naïf égoïsme, s'attribuait la plus grande part de la douleur, avait les sens émoussés par sa résignation. Elle ne comprenait pas que la jeune fille, comme une plante vivace que le hasard a jetée dans l'ombre, avait soif de lumière, de soleil, de tiède zéphyr, en un mot, que l'amour de sa mère ne lui suffisait plus.

Ce fut une pénible découverte pour Marie, quand elle reconnut l'état de son cœur. Habitée à la sévérité du dogme catholique, dont les interprètes s'obstinent parfois à placer la vertu dans la négation de la nature, elle s'épuisait à combattre les visions toutes virginales que son imagination enfantait. L'idéal qu'elle voyait apparaître dans ses rêves, effarouchait son extrême susceptibilité, mais elle sentait avec désespoir l'inutilité du combat; son cœur l'emportait malgré elle dans le monde séduisant de la rêverie.

Comme la communion ecclésiastique était à peu près le même lien qui la réunit au monde, elle songeait ordinairement qu'elle se trouvait le dimanche à l'église du village, avec sa robe d'indienne, son fichu blanc et son élégant chapeau de paille. L'encens montait vers la voûte du temple, l'orgue chantait ses douces mélodies; tous les fidèles étaient agenouillés devant le même Dieu, dans un sentiment de respect et d'amour. Il n'y avait là ni pauvres ni riches, ni humbles ni orgueilleux; c'était une seule famille. Elle sentait une douce joie se glisser dans son cœur, le monde lui ouvrait ses bras.

De temps en temps son œil timide se hasardait à parcourir la foule. Les femmes étaient des mères ou des sœurs; les hommes des pères ou des frères. Parmi celles-là, elle choisissait celles qu'elle eût voulues pour ses amies; elle promenait ses regards sur ceux-ci sans trop savoir pourquoi.

C'était d'abord le gros Claude, avec ses favoris châtains, son grand col de chemise qui encadrait si naïvement sa bonne figure. C'était le fils à M. le député, dans son habit de drap noir fait par le tailleur de la ville :

le coin d'un beau mouchoir rouge sort coquettement d'une de ses poches; la chaîne de sa montre reluit au soleil; tantôt il croise les bras avec l'air de satisfaction qui convient à un homme de son rang; tantôt sa main va épousseter un grain de poussière sur le lustre de son habit. Venait ensuite Alexandre à Pierre à Colas, l'armailli sans façon, avec ses joues rubicondes, son œil noir, sa moustache naissante, son *bredzon* (1) aux manches courtes et renflées, ouvert par devant, ce qui laisse voir sa belle chemise blanche, traversée en sautoir par un mouchoir rouge, dont le coin roulé en corde, vient, de sa poche droite s'attacher à une boutonnière de gauche. Au lutrin, elle voyait enfin le fils à Catherine à Maïon, ce brave et naïf garçon, avec une voix d'ange et pas plus de malice qu'une linote. Elle trouvait quelque plaisir à comparer leur taille, leurs traits, leur attitude, leur costume. Celui-là est vif, mais il a bon cœur, disait-elle; celui-ci est plus beau, mais il est grossier. Quand l'un d'eux tournait les yeux de son côté, elle baissait bien vite les yeux et rougissait.

P. SCIOBÉRET.

(A suivre).

BLOC NOTES

Les oiseaux ennemis des abeilles

Les abeilles ont parmi les oiseaux de nombreux ennemis, dont un zoologiste, M. Reber, vient de dresser la liste.

Au premier rang vient la mésange, qui en hiver a trouvé le moyen de vider des ruchers entiers. Pour ce, elle procède d'ailleurs d'assez curieuse façon: elle vient se placer à l'entrée des ruches et frappe contre leur paroi pour faire sortir les insectes qu'elle happe alors au passage.

Un autre oiseau utile par sa guerre aux insectes nuisibles, le pivert, est aussi grand destructeur d'abeilles: il perce les ruches et y saisit non seulement les abeilles, mais encore leur miel.

La cigogne ne vaut pas mieux à cet égard; elle remplit volontiers d'abeilles son jabot où l'on en peut trouver jusqu'à plusieurs centaines.

Le guépier, la buse sont aussi des ennemis déterminés de l'abeille.

Enfin il faut compter avec la pie-grièche, le gobe-mouche, le rouge-gorge, le hoche-queue, et même le moineau qui, au moins à

(1) Veste montagnarde.

certains moments et dans de certaines conditions, ne dédaignent pas de faire leur nourriture du précieux insecte.

Femmes médecins

Aux Etats-Unis, les femmes médecins se multiplient dans des proportions extraordinaires: de 527 en 1886 elles sont maintenant 4,500.

Il paraît que nombre de ces honorables praticiennes ont de fort belles clientèles et quelques-unes — deux ou trois dit-on — gagneraient jusqu'à 25,000 dollars; 125,000 francs par an.

Une machine à vapeur plus que centenaire

Dans une mine de charbon des environs de Bristol (Angleterre) il existe une machine à vapeur construite en 1745 et qui après avoir travaillé régulièrement pendant 150 ans sert encore cinq heures par jour pour actionner une pompe.

Un professeur de l'université de Prague disait un jour à ses élèves: « Messieurs, ici finit le sens commun et nous abordons le droit de la ville de Prague. »

* * *

La classe des paysans doit être distinguée de la noblesse parce que le paysan a reçu de la nature le droit de travailler sans jouir et le noble celle de jouir sans travailler.

(STEFFENS).

Nous commençons ce jour la publication de « Marie la Tresseuse » une des plus charmantes nouvelles dues à la plume si alerte de P. Sciobéret, le croquiste campagnard le plus subtil et le plus spirituel à la fois de la Suisse romande à qui l'on ne peut faire qu'un reproche, mais un grand; celui de n'avoir pas assez écrit.

*Nous entreprenons cette publication sur l'autorisation de Mlle Sciobéret, fille du regretté écrivain. Les amis de Pierre Sciobéret, s'étaient après sa mort occupés de réunir les œuvres éparses de l'écrivain Gruyérien lequel n'avait pas même, de son vivant, pris soin de les publier. Elles ont paru l'an dernier à Lausanne, chez M. Payot, sous le titre **Scènes de la Vie champêtre.***

Cnalets à louer

Les propriétaires sont priés de demander le questionnaire de l'Agence de location **Edmond de la Harpe 21, quai Perdonnet, Vevey.**

DÉBILITÉ faiblesse, suite d'excès, et **toutes maladies spéciales** des deux sexes, sont radicalement guéries par « l'Institut Sanitas » Genève. Prospectus gratuits.

Imprimerie Centrale et du « Genevois ». — Genève

ABONNEMENTS

Pour la Suisse, un an, Fr. 3.—
 six mois 1.75
 Union postale (payable
 d'avance), un an 4.50

ANNONCES

Suisse, la ligne, Fr. 0.20
 Etranger, 0.25

LE VALAIS ROMAND

Journal de Littérature Populaire et Nationale

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DU MOIS

Adresser toutes les communications à L. COURTHION
 Case 4999, Mont-Blanc, GENÈVE

Embellissement... des Alpes

Ce serait faiblesse que de le dissimuler, mais nous marchons à une vertigineuse vitesse vers le banal. Lorsque fut créé le chemin de fer du Righi on trouva une excuse : « Nous ne défigurons pas la nature, nous ne faisons que rendre aisément accessible à tous l'un des plus abordables et des plus importants points de vue de notre Suisse ! » Les Alpes gagneraient en majesté dès que chacun se trouverait en mesure d'en embrasser la chaîne d'un regard et d'en scander du bout du doigt l'immense cortège défilant sous les cieux pareil à une formidable cavalcade de Titans bardés d'argent. Quelques-uns ont cru. Ce fut le tour du Pilate et de quelques autres, puis avec une audace inconnue, les progrès de la science aboutirent à la prostitution de la Jungfrau. Une fois la vierge des Alpes reconnue capable de se donner pour de l'argent, en dépit du Moine qui la surveillait de près, il n'y avait plus de raison pour que ce néo-vandalisme s'arrêtât en si beau chemin. En attendant que l'on s'attaque à ce terrifiant colosse de Cervin on va bientôt aller jusqu'au Görnergrat ; une vallée si riche en sites sauvage et souriants, la vallée de Salvan a boudé pour avoir son petit lac, ni plus ni moins qu'un même grognon à qui l'on fait attendre sa tartine et ne se tait pas qu'on ne l'ait gratifié de cette prétendue gourmandise. Aujourd'hui elle avale cette tartine de margarine avec autant de conviction que si c'était du beurre indigène. La vallée de Bagnes, pas même capable de faire connaître sa superbe et étrange cascade du

glacier du Giétroz, s'offre une cascade artificielle qui, par une dérision inconcevable, quitte le fond d'un formidable ravin pour aller déboucher sur la crête d'un rocher et venir choir dans un lac entouré de terre glaise ! A quand les machines hydrauliques prenant l'eau dans la plaine pour la transporter sur les sommets afin qu'elle en retombe ? Pendant que les Salvanais sont en si bonne voie de dénaturation comment se fait-il qu'ils n'aient point encore songé qu'en installant de formidables appareils hydrauliques au bord du Rhône il leur serait possible de jeter une bonne partie des eaux de ce fleuve vers les sources de la Salanfe, afin de décupler encore le volume et la majesté de la Pissevache ?

Toutes ces réflexions-là nous viennent de ce que l'on nous annonce la création d'une société pour l'embellissement des Alpes !... Embellir les Alpes... avez-vous bien compris, et êtes-vous bien certain qu'une mouche ne s'est point introduite dans votre oreille pour y bourdonner et vous empêcher de bien entendre ?

Et pourtant oui, c'est bien ça ! Et s'il est en ceci quelque chose de colossal c'est moins l'Alpe que la prétention de ceux qui la croient « embellissable » !

Mais à quoi bon, protester, maugréer, se moquer ou pouffer. Rien n'est plus impassiblement tenace que le calcul des gens d'affaires et il convient de nous résigner. C'est notre unique ressource. L'Alpe nous échappe lentement, mais sûrement. Nos petits-fils y naîtront comme dans un immense Montreux échafaudant ses hôtels, ses bazars, ses magasins de photographies jusqu'à

la région des rhododendrons... (pardon, des narcisses) ; exhibant sur les marchés ses petites servantes à bonnet tuyauté, ses légions de portiers à enseigne ambulante et surtout ses nuées de garçons, pommadés, peignés, plastronnés, enveloppés d'un frac comme d'un étui qui rend le corps immobile, de graves interprètes parlant tant de langues qu'ils n'ont plus l'oreille à en comprendre une seule. Nos salaisons favorites, la « bouvine », le savoureux gigot de mouton où se gave le ciron notre concurrent, n'existeront plus qu'à la condition de se laisser accommoder à la sauce dite fédérale.

Partout des kursaals avec leurs inévitables petits chevaux où l'étranger viendra perdre son argent sans bénéfice pour les indigènes, qui se hâteront de l'y venir perdre à leur tour ! Partout des gares où, en débarquant, il suffira d'avoir un paletot propre et une valise pour se voir tirillé, interrogé, obsédé par les livrées criant : Peau Rifâche !... Hodel te la Palance !... Peau Side !... Peau Séchour !... te la Càre !

Et gare surtout pour nos petits-fils s'ils ne répondent pas ; on les accusera encore de ne pas connaître le français. L. C.

Onna farce arrévâye à on soulon

Den on vehadzo (village) protzo de Conthey, il y ahey on tot gros soulon. Il' ahâhè en càha, trisey onna forta gamelhau, tot p' o tzupon, et à tot-pè-ion, què puvhihè pâ lhehâ ahoui ren qu'onna man. I lh'a lhehâhè ahoui ès dàhuès mans et passâhè bà o contenu en trey u catro golhis. O premier dis

mattons que lh'ammàhè bien beyre mimo lh'ahey radzè aprì lo pare et contàhe : « O vhioux, à no quand va en càha, sè contentè pà dè beyrè onna gotta. O matin, il attrapè dè brantehin, pouey süssè cen-li men on bocc. O brantehin ley fi pouey sey, i torn'u sèlhey, tirè pouey onna gamelhau dè vin à sappè cen men on cañon (!!!) »

Den o mimmo vehadzo, il y aveyt onna poura famildhe dè fénéans henouàhè de Nenda; heu méson l'heyre pà propria, lhi lhindzoz mi què coffoz. L'eyre pà rà dè herre dè *généraux* pè sourè is hallions.

Onna ni, à tzahon v'hèllié, o ramoneu Charlè, rencontrè Manuel, tui dou den lhi v'hignès du Sègneur: — Tò, Manuel! — Tò Charlè! Ti tou tou Charlè? — Ouen, si io. — Farnà! Pàhè tou pà onna tassa? — Porquè pà? — E bin, d'accò. — Mi io pàyo du mio. — Ora bon! — Tè fi-t-i ren? O tegno mon vhin hé lis Pious. Alhens-lhi! — Ora bon!

Charlhè n'avheyt pà onna gotta de hin. L'havheyt dè onna menteri à Manuel et chissè l'havhé tot cru. D'allhieu, chisse, p'onna tassè, se charrè lhassia menà u Rhouno.

Charlhè è Manuell modon: Charlhè min-nè Manuell drey inhaut v'hè lis Pious, pouey tornè parti quèri onna golau de hin v'hè on vhesin. L'ha brament trovhou à creydet onna quartetta. Quand l'ha z'u portau cen à Manuell, sè sont mettu à descouri onna ouarba. Quand a quartetta è z'u furneyte, Manuell, què l'heyre fin ràso è sobrau endrumey su onna artze et Charlhè s'è esqui-hau.

Lis Pious sè l'heyhont tà. O matin, quand l'hè z'u dzo, Manuell sè déssonnè. Niou peut comprendre l'étonnement què l'ha z'u dè sè trohà en tchez lis Pious. Bordeld'enfè! sè qu'arcon me vheyt sortir disché. I modè.

Quand l'hè z'u arrevhou a méson, i contè à sa fèna io i l'haheyt passau a ni.

Ora, ora! què dit stassè. As-tou fi cen? — Ouen. — E bin, pouey pren allhà mettrè en'armè onna bouïa. — Sento djà ren què picà. PIA-TUÈ.

Patois de Conthey. Les *l* sont remplacés par des *h* (aspirés), ainsi que les *v*, sauf quelques exceptions.

NUAGE CONJUGAL

Monsieur. — Les yeux ont été donnés à la femme pour déguiser sa pensée.

Madame. — Possible! Mais la moustache a été donnée à l'homme pour mentir à mots... couverts.

Le chévrier de Champdonne

à Monsieur L. MUSY.

Il était chévrier, sur l'alpe au flanc sauvage.
Tous les jours il menait les chèvres du village:
Il s'en allait gaiement dès que l'aube avait lui,
Tout fier de ce troupeau qui grimpaît devant lui.

A travers la forêt de robustes mélèzes,
Il s'arrêtait parfois pour cueillir quelques fraises.
Mais, pour dire bien vrai, dans ce léger retard,
L'ambrune* et la framboise avaient aussi leur part!

Il aimait son troupeau de cette humble tendresse
Qui ne réclame pas caresse pour caresse...
Rien ne pouvait lui faire un plus réel plaisir
Que de le contempler gambadant à loisir!

L'alpe était son bonheur! pour lui c'était le monde
Il en connaissait tous les recoins à la ronde:
Et jamais dans ses vœux il n'aurait souhaité
D'aller couler ses jours au sein d'une cité.

Qu'il faisait bon là-haut! Presque toujours trop vite
Arrivait le moment de retourner au gîte:
Alors, il rassemblait son folâtre troupeau
Il reprenait pensif le sentier du hameau.

Tout jeune qu'il était on l'aimait au village!
Chévrier vigilant et fidèle à l'ouvrage:
Que le ciel soit d'azur ou menaçant et noir
Jamais il ne manquait à l'heure du devoir.

Aussi, lorsqu'on était aux jours de la fournée.
(Beau temps! qui n'arrivait que six fois dans l'année)
Plus d'un, dans sa pesée avait un beau *gressin*
Que pour le chévrier il gardait à dessin.

C'était un matin d'août, jour triste et mémorable.
Il ne vint pas chercher les chèvres à l'étable:
On l'attendit longtemps! hélas! ce fut en vain...
De l'alpe il ne devait plus prendre le chemin.

Un noir fléau passait alors dans la vallée,
Frappant jeunes et vieux dans sa course affolée:
Il s'était arrêté près du lit de l'enfant
Et l'emmenait bientôt cynique et triomphant.

Tous les cœurs ont pleuré, quand le prêtre, à la terre
Eut rendu sa dépouille, et que son pauvre père
D'un regard sec et froid, mais l'âme tout en deuil
Dit un dernier adieu au tout petit ceruceil!

Et maintenant au pied de l'alpe solitaire
Il repose, tout près de la forêt austère
Où ces rêves d'enfant, ses rêves d'avenir,
Doux esprits bienfaisants, seuls devront revenir.

Charlotte Dupuis.

* *Ambrune*, myrtille.

Gressin, pain de froment et de seigle mélangés.

MARIE LA TRESSEUSE

(Suite)

Qu'on est simple à dix-huit ans! Elle pensait qu'il lui serait doux d'attirer l'attention d'un de ces jeunes hommes, qu'il ferait bon danser avec lui, et pourvu qu'il le dit bien bas, elle s'imaginait qu'elle ne frémirait que médiocrement, s'il se hasardait à prononcer le mot: je t'aime.

Elle pensait qu'elle aussi savait coudre, filer, tresser, faner, traire une vache, conduire un cheval. Elle aussi saurait faire du bon café parfumé quand son... ah! bien oui! elle n'eût garde de prononcer le mot... revien-drait, l'hiver, de la montagne lointaine, fatigué et couvert de frimas. Elle aussi saurait, dans la saison des foins, l'éveiller à deux heures du matin, et lui préparer pour son déjeuner l'omelette savoureuse.

Et lui, que ne ferait-il pas pour sa petite femme si douce, si prévenante, si laborieuse et si... jolie? Ah! il n'aurait garde de boire, de jouer, de gronder, de frapper, de... Oh! certes, elle serait si aimable, qu'il n'aurait des yeux que pour elle.

Mais quand, le jour venu, elle retrouvait sa solitude accoutumée, elle soupirait et cherchait à donner le change aux élans de son cœur, en comblant de caresses sa tendre mère et son chat bien-aimé.

II

Un jour, la veuve était sortie de bonne heure pour aller planter des pommes de terre dans un champ qu'elle possédait à la fin du village. Dans le pays, on appelle *fin* une certaine étendue de plaine, consistant en terrains de première qualité, et généralement divisée en lopins assez nombreux pour que la plupart des familles en aient leur part. Les gens qui se piquent de savoir le français, traduisent cette expression par *confins*. Nous croyons que c'est un barbarisme, et qu'il vaut mieux conserver le mot patois, comme dans les anciens actes où l'on trouve *mogeon*, du patois *modzon*, pour signifier un veau de deux ans.

Marie tressait à sa place accoutumée, lorsque la vieille horloge du village sonna dix heures. Ceci rappela à la jeune fille qu'il était temps de mettre sur le feu les pommes de terre qui devaient servir de base au dîner. Par hasard, il n'y avait plus d'eau à la cuisine.

Marie prit donc sa seille sous le bras, et se dirigea en sautillant vers la fontaine qui coulait au bas de la colline, à un jet de pierre de la maison. Pour comble de malheur, elle était tarie; le bassin moussu, creusé dans le tronc d'un chêne, était là à moitié rempli d'une eau que le bétail avait troublée, et comme stupéfait de son veuvage inattendu. Force fut à la jeune fille de pousser jusqu'à la fontaine dite *du four*, parce qu'elle était située près d'un établissement de ce genre. Cette dernière ayant son conduit particulier

il était probable qu'elle y trouverait l'eau dont elle avait besoin.

Mais on eût dit que toutes les ménagères de l'endroit s'étaient donné rendez-vous à cette heure autour de l'utile bassin. Elles faisaient queue devant le vieux canon de fusil d'où l'eau jaillissait pure et abondante.

— Bon! regardez-donc celle-ci, dit une des commères en voyant venir la tresseuse.

Tous les visages se tournèrent du côté qu'elle indiquait, et l'éclair de la méchanceté éclata dans tous les regards.

Comment ose-t-elle donc se présenter auprès d'une fontaine, aussi longtemps qu'il s'y trouve une honnête femme? glapit une hideuse vieille, dont le nez rouge attestait la prédilection pour les spiritueux.

— Quand je la regarde, dit une laide servante, habillée d'une sale robe en lambeaux, il me semble toujours que je vois dans son costume quelque une de mes nippes.

— Ce n'est pas l'embarras! N'allez-vous pas vous mettre dans le blanc de l'œil que cette poupée consentira à porter une de vos guenilles, ma brave femme! — Il vaudrait vraiment bien la peine d'allonger les doigts pour un pareil butin, riposta une petite bossue qui, de concert avec son mari, avait fait cadeau d'une demi-douzaine d'enfants à l'administration des pauvres.

— Pas plus guenilles que les vôtres, mon joli dos! reprit aigrement la servante. Dans tous les cas, mes habits sont honnêtement gagnés.

— Oui, oui! on en sait long, vieille barde. Nous n'allons pas, nous, porter le beurre de notre maître à la caisse d'épargne.

La servante avait bien envie de répliquer, mais sa seille était pleine, et l'arrivée de la tresseuse avait détourné l'attention de l'aimable compagne.

Il y eut un instant de silence, pendant lequel la jeune fille se sentit assez embarrassée. Elle avait pu voir à la manière dont on avait accueilli son salut, que sa présence n'était rien moins qu'agréable. Mais il n'y avait pas moyen de reculer.

— On ne risque rien de prendre une prise, n'est-ce pas, Fanchon? dit enfin une des commères en tendant sa tabatière à sa voisine. Quand je dis prendre, c'est dans ma poche que j'entends et non dans celle d'un autre. Il y a une différence.

— Oui, il y a une différence, mais pas pour tout le monde. Il y a des gens qui ne

sont pas bien scrupuleux à cet égard. A propos, vous savez la nouvelle?

— Quelle nouvelle?

— Comment, vous ne la savez pas?

— Mais non, de quoi voulez-vous parler?

— A quelle heure vous êtes-vous donc levée ce matin? Vous savez, cette belle chaîne de toile de lin que la femme à Denis à Jean Denis a filée cet hiver et qu'elle a fait tisser à Epagny...

— Eh bien!

— Eh bien, elle l'avait étendue dans le pré au syndic pour la laisser une nuit à la rosée. Hier soir, à dix heures, elle y était encore, mais ce matin... bernique!

— Quoi! on l'a volée!

— Volée, ma chère.

— Je ne sais vraiment plus dans quel temps nous vivons. Il faudra bientôt mettre des grilles à toutes ses fenêtres, des serrures à toutes ses portes. On n'ose plus rien laisser à l'air de crainte qu'on ne l'enlève. On finira par vous ôter votre linge de dessus le corps! Sait-on qui a fait le coup?

— On le soupçonne. Vous devez bien penser que ce sont toujours les mêmes, reprit l'autre en lançant un regard haineux à la tresseuse. Depuis que ce fameux... vous me comprenez, car, depuis lors, nous n'avons pas eu un instant de repos.

— Mais c'est tout clair; le bon exemple! Il est impossible de concevoir comment un père de famille qui n'est pas dans le besoin peut se laisser aller à de pareilles actions. Il faut être débêni de Dieu. Encore, s'il avait été dans le besoin!

— Dans le besoin! vous me faites rire. Quand l'idée y est, tout est dit. Il n'y a pas de force qui y tienne. Ça est dans le sang comme une maladie, et le pis est que ça se transmet de père en fils comme les humeurs: on ne sait jamais où ça s'arrête.

— Je voudrais bien les arrêter, moi, si j'étais préfet. Mais, il faut le dire aussi, il n'y a pas de police.

— Comment voulez-vous qu'il y en ait? Le plus souvent le préfet et, si ce n'est le préfet, les gendarmes sont d'accord avec les voleurs. On sait bien comment sont ces Messieurs! on leur rend certains petits services en cachette, et, vous comprenez, ils ferment les yeux.

— Il faut bien qu'il y ait quelque chose de semblable: autrement les choses iraient

mieux. Mais voilà, il faut prendre son mal en patience. Dieu vous garde, voisine!

Et passant devant Marie, elle eut soin de l'éclabousser.

— Rangez-vous donc, petite oie! lui dit-elle du ton le plus aigre qu'elle pût trouver.

La tresseuse ne répondit pas. Elle avait assez à faire à retenir les larmes qui menaçaient à chaque instant de déborder de ses paupières, pendant le cruel dialogue des ménagères. Enfin leur départ la soulagea. Elle se sentit respirer plus à l'aise; il n'y avait plus qu'une seille à remplir. Mais, par un raffinement de malice, l'honorable dame qui tenait le piston de la fontaine feignit d'apercevoir quelque immondice dans son eau; elle la vida avec humeur dans le bassin et replaça le seau sous le jet. C'était du temps perdu, mais que lui importait un léger retard, quand il s'agissait de mortifier quelqu'un? Cette manœuvre réussit tellement bien, qu'au moment où Marie allait enfin prendre possession de la place qu'elle avait si longuement et si péniblement attendue, survint d'un autre côté la femme d'un conseiller communal, qui repoussa brusquement le vase de la jeune fille pour y substituer le sien.

— Tu es bien jeune, lui dit-elle avec mépris, pour l'arroger le pas sur les grandes personnes et, qui plus est, sur l'autorité locale. Crois-tu que, faute d'une goutte d'eau, je m'en vais laisser brûler le plus beau gigot que j'aie encore mis dans ma cloche neuve?

— Mais, madame, j'attends depuis une heure!

— Eh! quand tu attendrais depuis deux! Est-ce une raison pour manquer d'honnêteté envers une femme de mon âge et de ma condition?

— Quand glié bon, glié prao! (1) s'écria un jeune homme qui arrivait au même instant près de la fontaine, et il saisit la seille de madame la conseillère, la jeta dans le bassin et mit à la place celle de la jeune fille. Nous verrons bien si les plus sales commères du village auront le droit de vilipender une jeune fille trop timide pour leur montrer les dents.

— Oh! je puis bien attendre un peu, murmura la tresseuse.

— Et moi, je vous dis que vous n'attendrez pas plus longtemps, reprit le jeune homme, qui, appuyé sur sa bêche, surveil-

(1) Proverbe patois: quand la mesure est pleine, il faut arrêter.

lait les mouvements de la conseillère. C'est parbleu bien dommage qu'on ne brûle plus les sorcières aujourd'hui. On trouverait ma foi, rien que dans notre endroit, une jolie collection de Catillons (1). Ne vous fâchez pas, la mère... ou bien fâchez-vous ! ça m'est fort égal. Vous allez me dire que votre mari me retrouvera. Eh bien ! dites-lui de ma part que je me moque de lui comme de l'an quarante !

— Oh ! vous avez beau faire le crâne ! cria enfin la conseillère, que la brusque intervention du jeune homme avait mise hors d'elle-même. Nous trouverons bien le moyen de vous faire déguerpir de l'endroit comme un mauvais sujet que vous êtes, maudite race d'avenaires (2) et de vauriens !

— Je crois que vous y perdrez votre latin et même votre français, madame la conseillère, reprit ironiquement le jeune homme. Ce n'est pas que je tiens beaucoup à l'honneur de votre voisinage, mais voilà, il me plaît d'y rester, moi. Ça me fait tant de bien de vous faire enrager, de vous faire faire vos gros yeux qui vont bientôt atteindre la dimension des yeux de vache. Gracieuse (3), voilà votre eau ! ajouta-t-il en élevant la seille pleine, afin que Marie pût la mettre sur sa tête. Ne me remerciez pas, j'ai attendu trop longtemps, car de derrière le four où je travaillais, j'ai ouï des choses qui me faisaient une furieuse démangeaison dans les pouces. Mais il n'y a pas de plaisir à se faire piquer par ces guêpes-là. Au plaisir de vous revoir, gracieuse. Madame la conseillère, donnez le bonjour de ma part au vieux pelé qui a l'avantage d'être votre homme.

Et il entra dans le village, pendant que la vieille le poursuivait de ses imprécations et que la tresseuse, encore toute abasourdie de cette scène inaccoutumée et si pénible pour elle, se hâtait de regagner son logis.

Quand, après avoir allumé le feu sous la marmite, elle eût repris sa place et son travail habituel, elle se mit à réfléchir sur ce qui venait de se passer. Chose singulière et pourtant bien naturelle ! Elle s'arrêta moins à la méchanceté des commères qu'à la conduite du jeune homme à son égard. Elle ne put s'empêcher de lui vouer au fond de son

(1) Catherine ou Catillon Repond, dite la Touâcha (la torde), brûlée comme sorcière en 1751.

(2) En patois : avignéro (advenarius), qui n'est pas bourgeois. Les habitants sont généralement haïs par les bourgeois de vieille roche.

(3) Gratchaosa : titre qu'on donne aux jeunes filles.

cœur une certaine reconnaissance, moins sans doute du service fortuit qu'il lui avait rendu, qu'à cause de l'estime qu'il avait manifestée pour elle, en prenant sa défense contre ces harpies féroces qui s'étaient fait une jouissance de sa colère et de sa douleur.

P. SCIOBÉRET. (A suivre).

Glânares historiques

Conscription de 1812

Le préfet du département du Simplon, vu le décret impérial qui fixe à 100 hommes le nombre de conscrits à lever pour la classe de 1812 dans ce département,

ARRÊTE :

Article premier. — Le contingent assigné à ce département pour la classe de 1812, demeure réparti entre les trois arrondissements de sous-préfecture de la manière suivante.

Dans des arrondis.	Population	Contingent
Sion	21,980	35 cons.
Brigue	15,262	24 »
St-Maurice	26,291	41 »

Sion, le 12 octobre 1812,

Signé : DERVILLE-MALACHAZ,
préfet.

Le sous-préfet de l'arrondissement de St-Maurice

ARRÊTE :

Le nombre d'hommes que l'arrondissement doit fournir pour son contingent de la classe de 1812 demeure réparti entre les cantons de la manière suivante :

Cantons	Population	Contingent
Entremont	8,025	13
Martigny	7,299	11
Monthey	6,427	10
St-Maurice	4,540	7

St-Maurice, le 22 octobre 1812.

Signé : le sous-préfet, DUFOUR.

BLOC NOTES

La maladie du sommeil

On a beaucoup parlé, depuis quelque temps, de la maladie du sommeil, qui serait limitée, paraît-il aux sujets d'origine africaine.

Deux savants de l'Université de Coïmbre, d'après la *Revue scientifique*, pensent avoir prouvé qu'il s'agit là simplement d'une maladie microbienne. Dans le sang d'un jeune

nègre atteint de maladie du sommeil depuis plus de trois ans, ils ont trouvé un bacille, donnant des filaments dans les cultures sur sérum, entre 40° et 37°, avec formation de spores.

Ce microbe, inoculé à des lapins, les tue en 25 à 50 jours, avec une température inférieure à la normale et une perte de poids de 30 à 45 0/0, précédée de tristesse, d'abattement, de parésie des membres postérieurs.

Cette terrible maladie n'est pas, croyons-nous, particulière à l'Afrique. Dans les collèges d'Europe, nous pouvons affirmer qu'à certains cours, et pendant une suite notable d'années, nous avons vu plusieurs sujets atteints de cette affection et nous croyons rendre hommage à la vérité en disant que nous en avons été nous-mêmes victimes.

Actuellement la maladie sévit encore, et le microbe, signalé par les savants de Coïmbre, semble localisé dans des amphithéâtres — ou même des théâtres, que nous nous dispensons d'énumérer. Il serait peut-être intéressant d'y faire des recherches et de poursuivre la destruction d'un microbe dont nous serions désolés, pour notre compte particulier, de voir nos lecteurs devenir victimes.

Contre le noircissement des vins blancs

Le noircissement des vins blancs peut être combattu, suivant les cas, par des procédés divers qu'il faut essayer pour se rendre compte de leur action : 1° emploi des vapeurs de soufre ou des bisulfites ; 2° aération énergique du vin, suivie d'un collage après addition de 15 grammes d'œnotanin par hectolitre ; 3° si ces deux procédés restent sans action, addition d'acide citrique, à la dose de 50 à 100 grammes par hectolitre.

Moyen de combattre la moisissure des vins

L'*Italia agricola* recommande, pour enlever le goût de moisissure du vin, l'emploi de l'huile d'olive très pure, sans odeur, à la dose d'environ un demi-litre par hectolitre de vin. On la bat au sein du liquide à corriger, ou mieux, on suspend dans le tonneau des bandes de toiles très propres imprégnées de cette huile d'olive, qu'on y laisse séjourner pendant dix à quinze jours : on répète l'opération si elle n'a pas réussi une première fois.

DÉBILITÉ faiblesse, suite d'excès, et toutes maladies spéciales des deux sexes, sont radicalement guéries par « l'Institut Sanitas » Genève. Prospectus gratuits.

Imprimerie Centrale et du « Genevois ». — Genève

ABONNEMENTS

Pour la Suisse, un an, Fr. 3.—
 " six mois " 1.75
 Union postale (payable
 d'avance), un an " 4.50

ANNONCES

Suisse, la ligne, Fr. 0.20
 Etranger, 0.25

LE VALAIS ROMAND

Journal de Littérature Populaire et Nationale

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DU MOIS

Adresser toutes les communications à L. COURTHION
 Case 4999, Mont-Blanc, GENÈVE

CHANTEUSE DE COURS

Eugénie Buffet, cette ancienne chanteuse de la rue à qui la fortune a fini par ouvrir ses bras et qui, plus tard heureuse, n'en a pas pour cela oublié ses origines, cette artiste qui s'est ingéniee ces dernières années à chanter dans les cours au profit des chanteuses de rues plus délaissées qu'elle, venait justement de désertir, suivie de ses accompagnateurs, la cour de la maison que j'habite, rue de Clichy. Les étages étaient encore comme tout égayés par les échos de ses chansons bohémiennes et des lourdes grêles métalliques échappées des croisées restées ouvertes. Quelques locataires groupés au pied de l'escalier s'entretenaient de cette originale initiative qui, d'un seul coup, allait consacrer la célébrité d'une véritable étoile populaire quand mon concierge me dit :

— « J'en sais une jolie d'histoire de chanteuse de cours, M. Robert. Si vous voulez me le permettre, je vais vous la conter. Elle est d'autant plus vraie que j'en fus témoin d'un bout à l'autre. »

Mon concierge n'est pas, croyez-le, le premier bonhomme venu. Il a quelque instruction et, sans des revers de fortune qu'il est venu cacher à Paris, il n'aurait certainement jamais connu ce cordon qu'il illustre depuis vingt-sept années. Aussi me suis-je empressé de répondre :

— A merveille ! Conte-la moi, papa Florentin.

« Vous savez déjà, M. Robert, me dit-il, que j'ai été vingt ans concierge rue de Rome. La maison avait été achevée juste dans

la première semaine de l'investissement de Paris et les portes n'étaient pas même posées sur les gonds, quand je fus appelé à prendre possession de la loge: aussi, devais-je remarquer vers la fin du siège que je n'avais pas été privilégié en rats. L'année suivante, un ou deux mois après la défaite de la Commune, un jeune homme, c'était un étudiant, arriva en compagnie d'une petite demoiselle d'environ dix-huit ans, délicate, fine, élancée, une ~~ame~~ ^{âme} de rêve quoi ! et tint le petit appartement du premier donnant sur la cour en ferrasse sur le chemin de fer. M. Fernand — car son nom de famille vous importe peu — avait ses parents à Paris et n'avait, par conséquent, loué ce logement que pour le côté intime de sa vie. Deux années il tint ménage avec cette créature d'autant plus adorable qu'au lieu de spéculer sur ses charmes elle se montrait dévouée, active, vaillante, qu'elle avait l'œil à tous les petits soins de la cuisine et de l'intérieur, forçant par là son amant à être un homme avant d'avoir appris à le devenir. L'amour opérait sur cet éphèbe ce que n'eût opéré ni la raison, ni la conscience d'un devoir, car il était conduit à être studieux et rangé par la seule influence du bonheur qui occupait son foyer.

« Résolu à assurer la durée de cette existence dorée, Fernand mit sa famille dans le secret de son amour. Les parents, plus préoccupé du respect de l'esprit de caste et des préjugés de fortune que du bonheur de leur enfant, coupèrent court à ces projets en supprimant net la mensualité faite à Fernand. Les nombreux amis de celui-ci l'abandonnèrent et, bon gré mal gré, le jeune

homme dut réintégrer le domicile paternel. Les termes arriérés ne furent acquittés par le père qu'après la vente du mobilier. Afin de le détacher de Blanche, on l'envoya poursuivre ses études en Angleterre où il fit comme d'autres, c'est-à-dire se résigna, sinon à oublier les beaux jours lointains, du moins à en chercher la continuation dans des affections nouvelles. Deux années après, définitivement convaincus que leur fils avait perdu de vue son ancienne idole, les parents lui rendirent leurs anciennes faveurs et Fernand reprit le même appartement sur la cour pour en faire le théâtre d'amours plus frivoles. Une vie intenable, ce qu'on peut appeler une vraie vie de bâtons de chaises, souillait chaque jour et bien des nuits ces murs que l'ancien étudiant aurait dû regarder comme sacrés par les plus délicieux souvenirs.

« Un soir, juste au crépuscule, une personne vint demander la permission de chanter dans la cour. Selon mon habitude je consentis, tout en restant étrangement stupéfié de voir une femme du monde adopter un tel gagne-pain. Je dis « femme du monde » car ni l'heure choisie, ni sa toilette d'une correction pauvre, ni l'épaisse gaze dont elle voilait ses traits ne parvenait à effacer des paroles murmurées, du souffle échappé, de la tenue, de l'ensemble de la silhouette enfin, ces mille et un rien où se subtilisent les marques d'intelligence et d'éducation. D'une voix douce et claire, elle chanta ce refrain qui, alors, commençait à gagner la faveur des rues :

Le rossignol mignonne
 N'a pas encore chanté !

« La journée avait été nulle pour les chanteurs, cependant j'entendis tomber un papier froissé qui rendit un son mat; je me dis: « Ah! voilà que Fernand sort de ses habitudes! » car nous autres concierges avons l'oreille et l'œil faits à ces mesquins détails de certaines choses qui vous n'observez sans doute pas du tout, vous autres.

Le fenêtré s'ouvrant ou se refermant, la force et la vitesse acquises par l'objet arrivant sur le sol, la proportion et la figure de la trajectoire, tout nous renseigne non point seulement sur la distance franchie et l'importance du projectile, mais souvent encore sur le caractère et la disposition d'esprit momentanée de celui qui jette.

Une bobonne laisse choir avec nonchalance si elle est désœuvrée, avec une vivacité brusque si elle a quelque chose sur son feu ou un pioupiou sur son cœur, mais toujours avec indifférence: un maître jette d'un mouvement de bonté calculée ou d'impatience selon son caractère ou ses moments: et puis il existe des nuances; il y a le coup du seigneur, le coup du savant, celui de la courtisane et même du parvenu. Par exemple, lorsque c'est le docteur du troisième, homme d'humeur toujours égale, les trois sous, jamais enveloppés, glissent presque le long du mur et effleurent le seuil de ma croisée, tandis que l'épicier en retraite du cinquième a le geste plus exubérant; ses sous, enveloppés d'un large papier, s'en dégagent en route, s'éparpillent et roulent de tous côtés.... Mais rentrons dans la question. La curieuse mendicante revint chaque mardi, toujours masquée de son épaisse voilette, sollicitant mon autorisation à mi-voix et par la formule la plus brève comme de plus en plus jalouse du mystère dont elle s'entourait. Elle se plaçait toujours dans le même angle de la cour, la face de biais en une immobilité de statue.

Quelquefois, d'autres lui jetaient aussi car, il faut le dire, elle chantait d'une voix si délicieusement mélancolique! Fernand, qui persistait à ne rien donner à d'autres, ne la ratait jamais et j'arrivai bientôt à deviner que c'était chaque fois quarante sous. Un jour il me dit: « Savez-vous quelle est cette femme? » et je lus sur ses traits que cette voix, ou autre chose d'elle évoquait en lui certaines souvenirs car il se creusait la tête, comme moi d'ailleurs, mais avec une obsession bien autrement violente.

Bientôt, les visites, lesquelles ne variaient d'heure que d'après la marche ascendante

du jour ou de la nuit, se multiplièrent et elle vint tous les soirs sans pour cela décourager la générosité du jeune homme. Toutefois celui-ci mit une mesure à ses dépenses, l'appartement du troisième droit en-dessus était libre, il le retint pour bénéficier d'une réduction de cinquante francs par an, aux étrennes suivantes j'eus quinze francs, au lieu de vingt, mais en dépit de cette distance de deux étages en plus, la chanteuse vêtue de noir, voilée de noir et fidèle au crépuscule ne cessa pas de recevoir ses quarantes sous qui, comme pour me narguer, résonnaient plus bruyamment en arrivant sur l'asphalte de la cour.

Fernand tombé plus bas monta deux étages plus haut, afin d'économiser encore vingt-cinq francs par an. Ses parents, qui lui avaient appris à être riche, moururent en faisant de lui un pauvre. Je savais que l'étudiant en médecine avait absolument raté ses examens au cours de cette vie désordonnée qu'il tenait après son retour d'Angleterre. Il supprima cette fois les dix francs que ma femme recevait chaque mois pour faire son ménage, se mit bientôt à apporter du pain, de la charcuterie et à manger chez lui comme un miséreux, mais, ni l'abandon de ses amis, ni sa détresse, n'interrompirent les aumônes. Maintenant, le petit paquet qui tombait devant les pieds de l'inconnue, rendait des sons variés; l'infortuné devait jeter ce qu'il pouvait et ne le faire qu'au prix de bien dures privations. Fallait-il donc que cette voix exerçât un charme divin sur son âme pour le résigner, dans la crainte de ne plus l'entendre, à vivre au milieu des témoins de sa dégradation.

« Il prit alors une simple chambre du sixième, paya bien difficilement les trois premiers termes et pas du tout le suivant. Le propriétaire m'ordonna de le mettre à la rue: je renvoyai l'heure de cette désastreuse extrémité et le pauvre garçon, la présentant, ne cessait de guetter, pour rentrer, la demi-obscurité du crépuscule.

Un soir, je le surpris à l'heure d'allumer et, surmontant mon embarras, je l'entraînai discrètement dans un angle du vestibule. Bien que pressentie, cette nouvelle le mit au désespoir. Sur un ton semi paternel, je me risquais à le conseiller de se chercher quelque occupation. Mais, à mes premiers mots sur le travail, la femme en noir qui avait dû nous surprendre et nous écouter, apparut, se jeta entre nous deux en écartant son voile et me déclara sous le nez :

— Lui?... Mon Fernand travailler?... Jamais, monsieur.... Je l'en empêcherai.

Stupide, Fernand se laissa choir dans ses bras, murmurant :

— Blanche!... Oh oui, ce sifflement soyeux des s; j'aurais dû deviner tant cet accent me frappait!... Mais voilà, tu ne chanta jamais, autrefois.

Ils gardèrent la chambre du sixième. Rajeunis par leur amour ressuscité et régularisés dans ce mariage tardif, ils y vivent encore, plus heureux que des millionnaires, grâce aux inconscientes économies de Fernand triplées par les sous innocents de la charité anonyme et habilement capitalisés par Blanche depuis quatorze années.

L. COURTHION.

La Liberté

Divine liberté que ton sourire est doux !
De tes mâles amours, les peuples sont jaloux.
Un seul de tes regards éloigne la souffrance
Et comble l'exilé de joyeuse espérance :
Fait passer le captif qu'enflamme ton amour
Des ombres d'un cachot aux clartés d'un beau jour.
Montre-toi!... L'opprimé sous les chaînes espère ;
Toute âme généreuse, ô vierge, te préfère
Aux trônes, aux grandeurs, comme aux trésors
Et pour toi braverait mille morts.
Tu parais: tu souris, tu parles et ta voix,
Malgré leurs escadrons, épouvante les rois.

Après la sombre nuit, radieuse est l'aurore
Inondant de clartés l'horizon qu'elle dore,
Réchauffant de ses feux, près, vallons ranimés...
Aux esclaves tremblants, aux peuples opprimés,
Liberté, tes rayons sont bien plus doux encore.

A ta vue oubliant leurs maux et leurs douleurs
Ils tressaillent d'amour, rayonnent de bonheur.
Ton souffle tout puissant, tes immortelles flammes,
Sublime liberté, vivifient les âmes.
Tes nobles chevaliers, de tes beautés épris,
Elèvent jusqu'aux cieux leurs cœurs et leurs esprits;
Ta triomphante main qui brise leurs entraves
En héros valeureux transforme les esclaves.

Si des ambitieux en leur audace extrême
Tentaient de nous ravir à ton amour suprême,
Emules grandissant d'intrépides aïeux
Surgiront aussitôt nos fils et nos neveux :
Le cœur joyeux, unis, marchant à la bataille
Gaïment ils braveront l'obus et la mitraille...
Et éperdus, tremblants devant nos fiers drapeaux,
Nos ennemis fuiront comme de vils troupeaux.

Maurice BESSE-DESLARZE, 1850.

La branka à Vardjere

On sartin kiloteu dè pipè la gagna plujeu diplômes: è i sont tchouf imprimau su on lan dè baïnda. I lè z'a pâ tot moltrau onko, è la assebin rain citau què carcounné dè si z'occupachons dè la senanna.

La demaindze matin, coumain coiffeu, i la touti càquè clients du bon martchia què vegnon sè fire raza u bin tondre : pouey pè la mima occasion i peuvon beyrè on veyro dè dzainchanna dè tot paï. I llia dja demieura què lo fràte la coumaincha si z'opérachons quand Zolien liey dit : Djanlôdo?... assetout què l'ari fourney, tou dzouëri à gàmna.

Djanlôdo. — Dzouëti piè mimo à gàmna, quand si dja è notè. Pouey vora ni jeusto aingricha à tzàmbèta (violon), vouey pâ tornà la totchiè dèvan què lusse tot éssouïa sé heurro.

Aï! Aï!! Aï!!! què lo client sè met tot à coup à cria à totè forcè. Mè leyve tou rain le coué di dzouttè ain place dèrain què mè razà, tou m'a dja demiè dérija lé pey dè la fita avouï la tondeuza. Tè djio frantzemain què l'anno mi parti à meytchia razò què d'être mi martirizò.

Djanlôdo. — Lè fi mau, ain?... Portant l'on diamant sin rajeu, Mi di què ni razò Pianet, là pâ mi bien z'u bon parce què, la ouna bërba à fire revrier lè sàppès.

Lo delon, mè faut fire dè gouttè.

Lo demà mè faut transfazà di la mouneyrè ain la càva po fire ouna gotta dè bon po li z'amï. Parce què sè de la pèrtze, Zolien no boquè tot, i l'a on botchiè déstra essuï.

Lo demécro, Zolien la voulu agottà on pou dè totè clè fabrecachons què l'avo fi lé dzo dèvan. Apri denà, i l'a voulu alla accoulli lè St-Lorain. Quand lè z'u on bocon inq pè l'èchela, i sè mettu à contà vouïro dè iadzo i l'avey lévau lo queudzo dèvan mièdzo. Pindin lo carculo, i l'a dégringolò di io leyrè, è po résulta dè l'adechon, llia z'u Zolien u pia dè l'èchela. I l'a dabo saintu què seyrè fi dè mau, è l'a coumaincha à me crià : Djanlôdo!... à soco!... ni cassau ouna tzamba et démettu on bri.

Si pouey itau lo query, avouï on briolet et lo ti menau ain meyson.

Sé ni on passain mè dit : tavouï Djanlôdo, è te veri què Zolien l'a tchu di su on perrey è què sè bien fi dè mau.

Djanlôdo. — Ain, Ain, binchuerè è lè bien fi, l'a jamain preu biu, i sàppè coumain on vé quand lè àpri. I l'a rain què cassau ouna tainpla è démettu ouna cornoppa. I sarey annaint ézain dè tornà ain càva po càquè dzo.

Lo dedzeu, la société dè maufazence l'a décidò dè fire ouna tzarrau dè vieux po lè menà bà u Roûno po ètoppà on creyverè què l'ivoué l'avey fi ain deuva. Io po mè débar-

rachier dè Zolien, lo ti meneau assebin; mi coumain lo iadzo leyrè taumain fourney, lo noutro sé trovò inò arran dézo la prissa. Lo petchou gri è lo ra leyrion u tenon è Meyon Crètta po sarrà u tor; cinsi la pâ meynadja sa force dain sé momain.

— Zolien mè criè : Djanlôdo?... déssèra!... o vaintro à djà fin bleu!!!

Djanlôdo. — Lè rain sain, allà piè, bassèrè preu ain allain bà.

Lo devaindro mè faut fourni martcha por ouna fènna.

Lo dessando i mè faut l'a tappà à tot rontre po la fire bounna ain toté maniere.

Lo dzèrlo lè plain po sin coup; no no tornerain vère on àtro iadzo po lè réstè.

CARRABÉ

MARIE LA TRESSEUSE

(Suite)

Elle songeait avec une émotion mêlée de joie et de crainte, au revoir que le jeune homme lui avait promis. Peut-être n'était-ce qu'une formule sans valeur, dite sans intention? Mais sa voix avait une expression particulière en la prononçant; un certain intérêt se lisait dans son regard. Tout bien compté, il était probable qu'il tiendrait sa promesse.

Le jeune homme n'était point mal. Il avait une de ces physionomies ouvertes qui ont donné naissance à ce mot si honnête et en même temps si naïf : *faire crédit sur la mine*. Né dans le village, quoique issu d'une autre partie du canton, il y exploitait une petite propriété qui suffisait à l'hivernage de quatre ou cinq vaches. C'était comme on dit un bon paysan. Depuis la mort de ses parents, il vivait avec une sœur qui devait se marier dans peu; ses deux frères aînés étaient déjà établis.

Il constituait donc ce que l'on est convenu d'appeler un parti; mais la tresseuse n'osait guère s'avouer des espérances que rien ne justifiait, d'autant plus qu'il était probable que le jeune homme se trouvait engagé ailleurs. Cependant, par une coquetterie toute naturelle à une femme, il s'éleva au fond de son cœur un tout petit désir d'essayer sur ce *sujet* ce qu'un poète aurait nommé le pouvoir de ses charmes.

Pour le moment, le gros Claude, le fils à M. le député, Alexandre à Pierre à Colas, et le fils à Catherine à Maïon furent relégués,

en dépit de leurs qualités, au fond de la scène, tandis que Léon à Pierre du Perrevuet, c'est ainsi qu'on appelait le défenseur de Marie, apparut près de la rampe avec tout l'éclat de la nouveauté.

III

Quelques jours se passèrent sans apporter de changements dans la position respective de nos personnages. Bien qu'elle eût une confiance sans bornes en sa mère, la tresseuse n'avait pas jugé à propos de lui faire ses confidences; car la pauvre veuve semblait plus triste que d'ordinaire.

Le travail aux champs avait pourtant l'avantage de la distraire. Il y a tant de charmes à vivre dans l'intimité de ce sol chaud et fécond, si reconnaissant des soins qu'on lui donne, si plein de bonne volonté, quand même on le néglige. La terre, cette mère nourricière, a bien des qualités que les hommes n'ont pas. On la foule aux pieds, on la déchire, on la broie, et elle prodigue ses caresses à celui qui l'insulte. Elle récompense les coups comme des caresses; elle se tourmente, elle s'épuise à produire, et nul ne lui en sait gré. Quelle bonne mère que la terre!

Une recrudescence de douleur était donc venue frapper la veuve. Sa figure pâlie, ses yeux rougis annonçaient qu'elle avait pleuré. Elle semblait avoir redoublé de tendresse pour sa fille, et cependant celle-ci n'osait lui demander le sujet qui avait rouvert la source de ses larmes. La jeune fille s'ingéniait vainement à deviner son secret; elle faisait les suppositions les plus étranges, mais rien ne venait confirmer ses soupçons.

Enfin un jour elle attrapa le mot de l'énigme. C'était un jour de marché. La veuve s'était rendue à Bulle pour y échanger l'ouvrage de sa fille contre des provisions. Il tombait une de ces pluies fines et tièdes comme il en tombe au printemps. Marie avait transporté tous ses pots de fleurs sur la pelouse; elle avait baissé le couvercle de la grande cheminée de bois, elle avait congédié son chat, qui voulait profiter de ce temps favorable à la chasse aux mulots, pour laquelle il avait une réputation bien méritée, et après avoir jeté un coup d'œil sur la route de Bulle pour voir si sa mère ne venait pas, elle avait repris son travail.

Elle y était à peine depuis quelques minutes, lorsque la porte s'ouvrit brusquement. Un homme entra. Marie ne put retenir un

cri d'effroi, car l'inconnu s'était introduit de telle manière qu'elle n'avait pas entendu le bruit de ses pas.

— Ho! faut pas t'épouvanter, petite. Suis pas un galant, dit-il avec un rire sec et en supprimant le pronom devant la première personne du verbe, comme cela se fait souvent en patois.

Tout en prononçant ces mots, il prit une chaise, s'assit, déposa entre ses jambes le vieux bissac qu'il portait sur son épaule et attendit, les mains croisées sur son bâton recourbé, que la jeune fille voulût bien l'interroger.

— Que me voulez-vous? demanda-t-elle d'un ton presque effrayé.

— Rien, absolument rien! répondit l'inconnu avec un rire hideux, qui laissait voir de longues dents blanches.

— Mais enfin, que venez-vous faire ici? reprit la jeune fille de plus en plus inquiète.

— T'as le sang chaud, petite. Faut pas te fâcher, hé, hé!

— Encore une fois, que voulez-vous? dit Marie en se levant et en faisant mine de se diriger vers la porte, car elle avait peur.

— Ce que je veux? Ça regarde ta mère et moi.

— Si vous êtes un ami de ma mère, dites-le: sinon j'appelle du secours.

— Pas besoin, ma chatte. Oui, oui, suis un ami de ta mère, un ami, hé, hé, hé!

— Ma mère n'est pas là. Elle tardera peut-être longtemps.

— Attendrai.

Marie se rassit et reprit sa paille, tout en observant à la dérobée le singulier personnage dont la table seule la séparait. C'était un homme d'un certain âge, mais que son extérieur mal-propre devait faire paraître plus vieux qu'il n'était réellement. Ses traits disparaissaient sous sa longue barbe inculte. On ne voyait que de petits yeux fauves comme ceux d'un chat, qui brillaient d'un éclat sinistre, et ses longues dents blanches. Son costume était misérable: un vieux feutre défoncé, une veste de bure rapiécée en plusieurs endroits, un pantalon de toile primitivement blanche, mais noircie par l'usage, de gros souliers boueux: tout cela formait un ensemble repoussant de malpropreté et de misère.

Marie ne concevait guère comment cet individu pouvait être en relation avec sa mère: elle comprenait encore moins son impertinence dans une maison qui n'était pas la

sienne, mais comme la veuve ne devait pas larder à rentrer, elle jugea à propos de se tenir sur la défensive.

Elle tressait, à peu près comme les enfants chantent quand ils ont peur, pour se donner une contenance.

Le vieillard, le menton appuyé sur son bâton, la contemplait en silence, mais toujours avec un vilain sourire.

— T'es tout de même une *fierte* luronne! dit-il enfin. Tu tresses comme la reine Berthe filait, hé, hé, hé! Avec ça que t'es pas mal jolie. Pourrais bien *venir* amoureux, si n'étais pas trop vieux, hé, hé. Oui, oui, ta mère et toi, vous devez être des gens de bien. Un bon petit lopin de terre, une maison, de bons bras, pas de dettes, et qui sait ce que l'*autre* a laissé dans sa succession, hé, hé, hé!

— Si j'étais un homme, vous ne m'insulteriez pas longtemps! dit la tresseuse en se jetant sur la porte. Mais je parviendrai bien à vous faire sortir d'ici.

Et elle ouvrit la porte pour s'enfuir. Au même instant, la veuve parut sur le seuil.

— Qu'est-ce donc, Marie? Puis apercevant l'étranger: comment? cet homme ici! s'écria-t-elle en pâlisant d'indignation et d'effroi.

(A suivre.)

BLOC NOTES

La Providence des Ivrognes

Le juge de la cour de police de Londres-nord a eu à statuer sur un cas des plus difficiles et qui s'est dénoué par l'acquiescement d'un voleur pris pour ainsi dire en flagrant délit. Pour l'intelligence de ce petit récit, il convient d'abord que le lecteur sache qu'en cette immense métropole si bien administrée en apparence il n'existait presque pas de vespasiennes ni de chalets de nécessité il y a quinze ans. Depuis cette époque, le conseil de comté a ordonné des installations très confortables dissimulées sous le sol des grands refuges aux carrefours et où l'on descend par un double escalier. Chacun de ces souterrains est gardé par un homme qui dispose d'une petite logette.

Dernièrement, le gardien du « lavatory » de Lime house vaquait à ses occupations. Il avait, selon sa coutume, endossé sa blouse et pendu dans sa logette, avec son veston, son gilet contenant sa montre, sa chaîne et son portemonnaie. Ayant eu besoin de consulter sa

montre, il s'aperçut qu'il avait été volé. Aussitôt il monta sur le trottoir, moins dans l'espoir de retrouver son filou que pour confier sa mésaventure à un policeman, et il fut agréablement surpris de rencontrer celui qu'il n'espérait point revoir. A quelques pas du « lavatory », un homme bien vêtu tenait sa montre à la main. On l'arrêta.

Ce pick-pocket se trouvait être le docteur F..., un praticien honorablement connu, qui se laissa conduire au poste sans résistance et sans paraître rien comprendre aux accusations répétées contre lui.

— Je ne sais pas ce que vous me voulez, disait-il. Je viens de déjeuner avec des amis, j'ai trop bu. Je ne vous comprends pas.

A l'audience, des témoins de la plus haute honorabilité ont attesté la probité du docteur qui, d'ailleurs, gagne une cinquantaine de mille francs par an. Les convives de son dernier déjeuner sont venus avouer que tous avaient bu un peu plus que de raison, surtout leur ami qu'ils s'étaient plu à enivrer pour le faire rompre avec sa sobriété habituelle. Ces témoignages ne permettaient pas au juge de prononcer une condamnation.

Si l'on reprend jamais ce médecin à boire un whisky!...

Mastic pour l'acajou

En faisant fondre ensemble 500 grammes de cire d'abeilles avec 125 grammes de rouge d'Inde, on obtient un mastic ayant à peu près la couleur de l'acajou et qui peut être utilement employé pour boucher les trous ou les fentes qui se produisent dans les meubles construits avec ce bois.

* * *

LITTÉRATURE DE PARVENU :

Le père X., un malin qui a su mettre du foin dans ses bottes, et convoite une place importante dans l'administration de sa commune, s'est fait construire une belle maison de rapport installée avec tout le confort moderne, à laquelle il ne manque plus que des habitants.

X. courant les cafés pour recruter des locataires a surtout soin de leur dire: ...*et remarquez qu'il y a le Walter Scott dans tous les appartements.*

DÉBILITÉ faiblesse, suite d'excès, et **toutes maladies spéciales** des deux sexes, sont radicalement guéries par « l'Institut Sanitas » Genève. Prospectus gratuits.

Imprimerie Centrale et du « Genevois ». — Genève

ABONNEMENTS

Pour la Suisse, un an, Fr. 3.—
 " six mois " 1.75
 Union postale (payable
 d'avance), un an " 4.50

ANNONCES

Suisse, la ligne, Fr. 0.20
 Etranger, 0.25

LE VALAIS ROMAND

Journal de Littérature Populaire et Nationale

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DU MOIS

Adresser toutes les communications à L. COURTHION
 Case 4999, Mont-Blanc, GENÈVE

APPEL

Bagnes, 22 juillet 1898.

Monsieur le Rédacteur,

Un immense malheur vient de frapper la commune de Bagnes. La Dranse qui aux beaux jours fait l'ornement de notre vallée et en rend le climat agréable et sain vient de rompre ses digues et de verser sur les rives ses flots dévastateurs: En hâte formé durant l'hiver sur les hauteurs de Crête-Sèche et d'Otemma s'est soudain précipité, le 17 juillet, dans la vallée.

Les glaciers et alluvions, que des bras infatigables avaient rendus à la culture, ont disparu dans les eaux. Plus de seize ponts, dont une partie avaient été transportés à grands frais des forêts de Frommen au-delà du Mont-Voisin et jusqu'au pied même du glacier d'Otemma, ont été emportés.

Les pertes occasionnées jusqu'ici sont évaluées à plus de 200,000 fr., et, comme les digues n'existent plus, les dégâts continuent. Dans cette appréciation ne sont pas compris les travaux de barrage qui sont détruits et qu'il faudra remplacer.

Le village de Lourtier, qui a le plus souffert de l'inondation, a vu s'effondrer dans la rivière une maison récemment restaurée, un moulin, un foulon et quatre granges. Une vingtaine de maisons sont exposées au plus grand danger et un certain nombre de celles-ci descendront infailliblement dans le gouffre creusé par les eaux.

En présence de ce désastre qui frappe surtout des familles pauvres, les soussignés constitués en comité provisoire de secours se permettent de faire appel à la solidarité de leurs concitoyens, espérant qu'on viendra en aide aux malheureux sinistrés.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, nos civilités les plus respectueusement empressées et nos remerciements anticipés.

CARRON, M., président. — CHARVOT, nég., caissier. — L., TROILLET, avocat, secrétaire. — FELLE, Ch. curé. — S. TROILLET, juge instructeur. — FILLIEZ, M., notaire. — GARD, Maurice, juge. — GARD, Eug., préfet-substitut. — BESSE, Benj., député.

Dans le Val de Bagnes

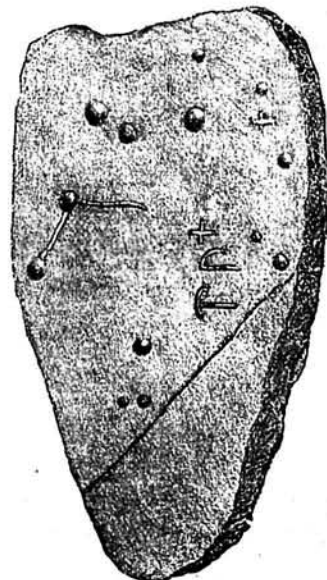
par B. REBER.

Un des plus anciens passages des Alpes est sans doute celui du Grand-Saint-Bernard, comme le prouvent les nombreuses antiquités préhistoriques, gauloises et romaines trouvées sur le sommet de cette montagne et conservées, en grande partie, dans le remarquable musée de Hospice.

A Sembrancher, la vallée de la Dranse se bifurque dans la direction du glacier de Giétroz et cette partie, cependant extraordinaire par la beauté de ces contrées, se trouve aujourd'hui un peu en dehors du grand courant des visiteurs. Tel n'a pas été son sort dans l'antiquité. On remarque les traces d'une route romaine qui, partant de Martigny (Octodurum), touchait au Levron, Curà, St Christophe (ruines d'un château), La Vellaz (Villa), dans les « mayens » de Verbier, les bains romains, Sarrayer et puis longeait la vallée pour passer le col de Fenêtre, la vallée d'Ollomont, la Valpeline, pour aboutir à Aoste. A bien des endroits on remarque des vestiges de la route même, mais partout on a trouvé des antiquités romaines. Nos recherches ont prouvé que beaucoup plus anciennement cette vallée a été déjà très peuplée. Pendant une première tournée nous avons constaté à plusieurs endroits des tombeaux très anciens et, en tout cas, remontant au-delà des Romains, à Mondzeur, au-dessus de Verbier, sans compter les innombrables légendes parlant en langage très vif de l'ancienne mythologie. Depuis ce temps nous avons entrepris plusieurs nouvelles visites dans cette intéressante

vallée et nous avons trouvé de nombreux monuments préhistoriques du plus haut intérêt pour l'étude de cette époque éloignée. Nous ne pouvons ici que les citer en partie et très brièvement. Disons à ce sujet aussi que je dois des remerciements à MM. Maurice Charvot, à Bagnes, et Fabien Michaud, à Verbier, qui m'ont accompagné dans mes tournées avec une grande complaisance et beaucoup de dévouement.

En 1880, l'indicateur d'antiquités suisses contenait la mention d'une petite pierre à écuelles, constatée dans le village de Villette, mais que nous n'avons pas eu la chance de retrouver. Par contre nous avons découvert dans ce village une nouvelle pierre druidique, à l'endroit appelé Teeudraya, mot dont personne ne connaît ici la signification. Le petit bloc erratique à surface plate contient 13 écuelles, quelques rainures, 2 croix et



d'autres signes indéterminables pour le moment (fig. 2). Il faut ajouter encore trois

ou quatre autres blocs, contenant également quelques signes du même genre. Un autre bloc avec de très nombreuses sculptures préhistoriques a été détruit. N'est-il pas bien fâcheux que toujours les blocs les plus remarquables disparaissent, tandis que d'autres à côté, mais sans importance, sont laissés tranquilles.

Comme il est indispensable de parler encore souvent de ces pierres à écuelles et que, certainement, bien des lecteurs se demanderont ce que signifie cette sorte de signes, je ferai remarquer tout de suite que les écuelles sont des trous ronds, d'un diamètre différent, ainsi que d'une profondeur très variable, et dont on voit quelquefois deux ou plusieurs réunis par de profondes rainures et formant ainsi des figures, souvent extraordinairement bizarres. Ces sculptures sont les plus ordinaires du temps préhistorique, mais elles caractérisent ces monuments : à côté de ces formes typiques, on en connaît encore d'autres, plus rares et plus compliquées : citons des cercles, simples et doubles, des croix, triangles, carrés, etc. Ensuite j'ai constaté à Salvan et Villa, par exemple, des sculptures nouvelles que je ne suis pas loin de croire être des figures diverses, homme à cheval, haches avec leur manche, etc., ce qui nous remettrait au temps des hiéroglyphes préhistoriques des peuples sauvages. Plusieurs explications ont été tentées, mais aucune ne semble jusqu'à présent la vraie. Ce que je peux affirmer avec la plus grande certitude, c'est que ces monuments appartiennent à un temps très reculé et forment par conséquent des documents d'une haute importance pour l'étude d'un peuple et d'une époque encore très peu précisés. On les appelle généralement des pierres de fées, nains, sauvages, diables, etc. : ils sont le centre des légendes de la population actuelle, comme ils ont probablement été le centre de la croyance et de l'adoration des peuples préhistoriques, dont le degré de civilisation nous reste, en attendant d'autres découvertes, encore inconnues. Ce fait seul déjà nous prouve que ces sculptures précèdent notre ère chrétienne, car ces légendes se basent sur la mythologie d'anciens peuples disparus. Ensuite nos pierres druidiques, comme certains savants les appellent, ont des analogies dans d'autres pays, à travers l'Europe, jusqu'au fond des Indes. Et surtout, ce qui est à retenir, on les considère comme des monuments très anciens, sans pouvoir en donner une autre explication.

Ajoutons qu'en Amérique même on a trouvé également de pareilles pierres que les sauvages adoraient par tradition sans pouvoir fournir d'autres explications que celle que ces pierres étaient sacrées. Je m'arrête là, puisque j'ai l'intention de citer de nouveaux faits, non pas de me perdre dans les théories. Espérons que nous trouverons bientôt la clef d'une explication générale de ces vestiges anciens et hautement curieux. Malheureusement, la plus grande partie a disparu et a été employée comme matériel de construction, ce qui se comprend mieux quand on sait que les sculptures en question ne se trouvent que sur les blocs très durs, de composition siliceuse (granit, gneiss, etc.), tant erratiques que formés sur place. Loin des Alpes, ce matériel précieux, apporté par les glaciers, a disparu depuis longtemps et par conséquent les monuments préhistoriques dans la plaine sont de la plus grande rareté. Il paraît n'en pas être de même dans certaines vallées des hautes Alpes et c'est bien heureux. Espérons que toutes celles qui ont échappé à la destruction jusqu'à présent, resteront conservées pour en permettre l'étude. Celle-ci ne saurait être complète et ne présentera jamais autre chose qu'un morceau bien ébréché, vu que le nombre des monuments est très minime en comparaison de ceux qui ont disparu et qui disparaissent même encore à présent tous les jours.

Mais revenons à notre description de Bagnes préhistorique. On aperçoit du côté droit de la Drance, un peu en-dessus de l'hôtel du Giétroz, un immense bloc erratique, dont il ne reste plus qu'environ les 2/3, le dessus ayant été employé pour la construction, mais que nous mentionnons à cause de son nom : Pierre de Riva. Ordinairement on la cite comme preuve que le val de Bagnes formait anciennement un lac et que le niveau se trouvait justement près de la Pierre de Riva. Une autre version dit qu'au-dessous de St-Christophe, donc beaucoup plus haut, il y a un anneau auquel on attachait les bateaux lorsque la vallée formait encore un lac. (Ces anneaux légendaires, « anneaux de déluge » comme on les appelle ordinairement, se rencontrent à différents endroits de la Suisse.)

Nous nous dirigeons à présent dans la direction de Bruson. Immédiatement au-dessus du Châble, on remarque une colline de forme conique, frappante par son apparence régulière, quoique, à mon opinion, elle soit en-

tièrement naturelle et forme le dernier rempart d'une moraine, peut-être aussi le dépôt du torrent qui passe droit à son pied. Vue de ce côté, la colline peut avoir une cinquantaine de mètres de hauteur. Un grand bloc erratique, visible au loin par son volume et sa position au milieu de cette hauteur, a été détruit il y a peu d'années et son matériel employé pour l'endiguement du torrent, capable de causer de grands dégâts par sa crue souvent subite. Cette destruction compte encore parmi les actes les plus regrettables de l'ignorance. Ce bloc remarquable portait le nom de « Pierre Malla » (pierre maudite) et toute la surface était couverte de sculptures (écuelles, rainures, cercles et d'autres, souvent groupés). La légende qui s'y attache est absolument significative. Et ce qui vaut encore davantage, c'est qu'un examen de la contrée m'a fait découvrir d'incontestables preuves d'habitations préhistoriques.

La légende raconte que les sauvages toujours davantage refoulés depuis le bas de la vallée se sont enfin fixés à Bagnes et plus tard même au-dessus de cet endroit, dans les forêts, à Bruson et plus haut. La Pierre Malla était le centre des assemblées des sauvages (en patois d'ici : bargoay, dans d'autres vallées : bargollay) habillés en peaux poilues, non tannées : c'est autour de cette pierre qu'ils se réunissaient pour faire du mal (po fire de mô), ce qui signifie très probablement : pour sacrifier des êtres humains. Comme analogie je citerai le monument druidique dans les « Hubelwängen » au-dessus de Zermatt, qui d'après la légende du pays servait également de lieu de réunion des sauvages de la vallée de Viège réfugiés dans ces hauteurs. (A suivre.)

Onn' aventura du cêlêbro Djan Dzose

Djan Dzose l'eyrè partey alla tzassè. Il avivè rodau pè toté les illes de Czamoson et d'Ardon, traversan li vignè et lè dzeurs, amassan dè fam tant preu què faut et dè sey onco mi, parce què cè cò l'a tutti la sètzè. Contriramènt à sis habitudés, cè dzo, il a z'u dè chancè. L'a iu sorti on reynà. L'a vito mèrià. En totzend lo gatullion du fouzier, il a virià la tifa sen dèvant derrey pò pà vierre parti lo coup. Mi l'a quand mimo devenau. Lo reynà l'è sobrau étendu sullo carrau. Djan Dzose vè l'apillier pè lo cotzon et lo linguè dans la fata de son palettot de tzasse,

et s'en modè du biais d'a baracca. Mi, tòn-nerrè de sò, la reynà l'è pà zu crèvau. A bout d'on tzalot, pendent què Djan Dzoset tzezinavè tot content, lo reynà lo sarté, lo mouè pè derrey. Djan Dzoset a fi onna vouécau què compte, vo peudè comprendrè. Comme li tzins ronnavon à l'entor, l'a cru què l'eyrè ion di tzins què l'avey mouè et les a tzampéyas. Tot à coup, on tzalot pié loin, lo reynà s'enfilè deussement feura du paletot et, se sauvè. Djan Dzosé en sentend s'alledzi sa tzardze sè virè, et vey figà ô reynà. Den lo premier moment dè la surpreyza, l'a pensau què l'eyrè on àtro reynà. Mi en arradend en derrey, l'a iu què la fata l'eyrè vuida. L'a preu lirìa apri lo reynà què fuyivé, mi l'a gibau comment fasey lo pié sovent. Lo reynà l'è z'u sauvò.

Djan Dzoset sè gabhè pà de cen.

C. YERDUC.

En Chemin

A Madame J. Correvon.

Sur la route je vais rêvant
Simple poète,
De ces monts pour lesquels souvent
J'ai l'âme en fête.
Je les contemple tour à tour
Longtemps de même.
Et je leur conte mon amour,
Car je les aime!
Depuis la cime au front neigeux
Brillant seréine
Dans la profondeur des grands cieus
Comme une reine,
Depuis les rochers escarpés
Fiers et sublimes,
Jusqu'à ces torrents échappés
Des grands abîmes,
J'ai pour les sauvages forêts
La voix touchante,
Elles connaissent des secrets
Que je leur chante!
J'ai tant de plaisir à revoir
Dans la vallée
La blanche maison au toit noir,
Ensoleillée!
Ainsi bien trop vite le temps
Au chemin passe
Car jamais de ces doux instants
Je ne me lasse!

Praz-de-Fort, Septembre 1896.

Charlotte Duruis.

MARIE LA TRESSEUSE

(Suite)

— Oui, oui, ici ma toute bonne. Vous ne m'attendiez pas, hé, hé, hé!

La veuve tomba comme anéantie sur une chaise.

— Marie, dit-elle à sa fille d'une voix suppliante, prends ce panier, porte-le à la cuisine et allume le feu.

— Ma mère! si cet homme allait vous faire du mal?

— Il n'y a pas de danger; va seulement.

La tresseuse obéit, quoique à regret et non sans jeter un regard menaçant au veillard.

— Que me voulez-vous encore? demanda la veuve quand ils furent seuls.

— Pas grand chose, hé, hé, hé, une bagatelle. Dois aller à la montagne garder les *mogeons*; mais n'ai pas d'habits, pas de linge. Voudrais quelque chose des habits de l'autre, hé, hé!

— Mais je vous assure qu'il ne me reste plus rien, je vous ai tout donné.

— Sais bien, sais bien. Faut voir dans la grande armoire, du côté gauche. Il y a encore une veste. Quant aux chemises, n'en ai encore usé que sept, hé, hé.

— Mon Dieu, mon Dieu! exclama la pauvre femme. Mais cet homme, c'est le démon!

— Peut-être, ma mignonne. Mais faut te dépêcher, n'ai pas le temps d'attendre.

La veuve se leva avec un gémissement, passa dans une petite chambre attenante et revint bientôt avec les objets demandés. Elle pleurait à chaudes larmes.

Le veillard, après avoir examiné tour à tour la veste et le linge, les glissa dans son bissac.

— Qu'attendez-vous encore? reprit la veuve, voyant qu'il ne se levait pas. Vous m'avez dit que vous étiez pressé.

— Oui, oui, tout à l'heure. Faut pas *t'impatienta*, ma mie. Suis pas le diable, mais un parent éloigné, hé, hé. Mais le cousin ne me donne plus d'argent, ai plus d'âme à lui vendre. Faut pourtant vivre. Faut donc me donner quelque chose pour du tabac, hé, hé.

— Mais je n'ai pas d'argent, vous le savez bien!

— T'as encore quelque chose dans la poche à droite. La fille à l'autre tresse bien, hé, hé, hé!

— Voilà quelques batz, dit la veuve avec un nouveau gémissement, à condition que vous ne remettrez plus le pied devant ma fille. C'est de son argent, il vous portera malheur.

— N'ai pas peur! ricana le veillard en serrant la monnaie. L'argent brûle pas. Adieu! au revoir, ma mie! Faut pas tant

penser à l'autre; ça fait les yeux rouges, hé, hé!

La veuve, après le départ du diabolique veillard, resta quelques secondes immobile sur son siège, la figure cachée dans ses mains. Elle paraissait accablée par la scène qui venait d'avoir lieu. Enfin, elle leva au ciel ses yeux baignés de larmes en murmurant quelques paroles entrecoupées, parmi lesquelles on distinguait le nom de son mari défunt.

Quand Marie rentra, sa mère s'essuyait les yeux.

— Quel est donc ce vilain, ma mère, qui vous a fait pleurer? Si vous l'aviez voulu, nous l'aurions bien chassé à nous deux, ou j'aurais appelé du secours.

— Ce n'est rien. D'ailleurs il est parti et ne reviendra plus.

— Ma mère, vous me cachez quelque chose. C'est bien mal, ça, de garder votre chagrin pour vous seule!

— Pourquoi l'affligerais-je inutilement? Il vaut mieux que tu ignores ce qu'il y a de déplaisant entre cet homme et moi.

— Vous ne m'aimez donc plus! Vous ne comprenez pas que depuis bien longtemps je cherche à deviner ce qui vous fait de la peine et que votre réserve à mon égard me cause de mortelles inquiétudes? Vous me traitez toujours comme une enfant, et pourtant je ne suis pas si faible que vous le croyez!

— N'insiste pas davantage pour le moment, je n'en puis plus. Va, il est déjà tard; apporte le souper.

Le repas fut morne. Bien que le café fût aussi bon que d'habitude, que le pain de froment *fait soi-même*, comme on dit dans le pays, fût flanqué d'excellent beurre frais, ni la mère ni la fille n'eurent d'appétit. Elles étaient absorbées dans de sombres réflexions.

Comme la nuit approchait, la tresseuse sortit bientôt pour rentrer les pots de fleurs et fermer les huis de la maison. Elle appela vainement son chat, qui n'était pas encore rentré, et l'absence de ce petit ami augmenta sa tristesse. Elle alluma la lampe et se remit silencieusement au travail. Deux grosses larmes coulaient sur ses joues.

La veuve s'en aperçut.

— Marie, dit-elle d'une voix suppliante, t'ai-je fait de la peine?

La jeune fille se mit à sangloter.

— Oh! si vous saviez tout ce que cet homme m'a dit! comme il a ricana au sujet de mon pauvre père!

— N'y a-t-il donc point de justice au ciel!

s'écria la veuve avec la véhémence du désespoir. Oh ! cet homme nous fera mourir toutes deux. Mon Dieu ! mon Dieu ! comment le dirai-je tout ce que cet homme m'a fait souffrir ?

— Il y a donc bien longtemps que vous le connaissez ?

— Oui, bien longtemps ; dès avant mon mariage. Ce fut un jour de foire que je le vis pour la première fois. Mon père (que Dieu le mette en gloire) l'amena de la ville avec lui. C'était alors un homme d'environ trente ans, un beau parleur et qui paraissait avoir voyagé. Il se disait possesseur de certains secrets qui feraient la fortune de celui qui saurait les employer. Il savait mener la baguette pour découvrir les sources, les mines et aussi les trésors. Mon père était crédule ; il s'enticha follement de lui et de ses maléfices, il négligea ses travaux pour parcourir et fouiller avec lui différentes localités où l'on supposait des trésors cachés, comme les ruines de Montsalvens, le tertre de Montbarry, si bien que ses affaires se dérangèrent.

— Et personne n'était là pour l'avertir ?

— Mon Dieu non ! il n'avait de confiance qu'en cet homme. Mais ce ne fut pas là le plus grand malheur. J'avais vingt ans alors, j'étais gaie et jolie, quoiqu'il n'y paraisse plus guère maintenant. Mon père avait du bien, j'étais fille unique, et par conséquent un assez bon parti dans notre village. J'avais plus d'un *martchand* (1), mais je les tolérais sans en aimer aucun ; je ne connaissais pas encore ton pauvre père (à qui Dieu fasse miséricorde !). Le sourcier me trouva de son goût ; il demanda ma main.

— Vous, ma mère, à cet homme.

— Attends. Mon père, qu'il sut gagner par de belles promesses, la lui accorda tout d'abord ; mais ma mère qui avait plus de religion, ne voulut jamais consentir à ce que je fusse mariée à un *vaudais* (2), comme elle appelait l'étranger.

— Oh ! si le diable rit, il doit certainement bien rire comme lui. Il faut bien qu'ils aient du commerce ensemble.

— Tout le monde le disait déjà. Aussi on se disputa souvent à la maison à propos de ce mariage. Mon père se mit alors à boire et mourut bientôt après, moitié par suite des

chagrins que lui causèrent sa ruine et ses déceptions. Le sourcier fit de vains efforts pour m'avoir. Après avoir tout employé jusqu'à la violence, il partit en faisant d'effroyables menaces qui ne se sont, hélas ! que trop réalisées. Un an après, je fis la connaissance de ton pauvre père, que Dieu bénisse ! à la *bénichon* du village. Je lui plus, il me fit danser, il vint voir ma mère, et peu après nous étions mariés. Je fus bien longtemps sans revoir le sourcier. La première fois que je le rencontrai, ce fut quelques jours avant notre malheur. Il paraissait être dans la plus profonde misère. J'en eus presque pitié, mais il me fit de si horribles propositions que je levai la main sur lui. Tu sais combien il s'est vengé, car je suis bien sûre que c'est lui qui machina, comment ? je n'en sais rien, l'affaire épouvantable qui t'a ravi, à toi, un père, à moi, un époux.

— Si vous aviez tout conté au préfet !

(à suivre)

BLOC NOTES

Le microbe du goitre

Depuis que l'origine microbienne des maladies infectieuses nous a été révélée par le génie de Pasteur, le nombre de ces maladies où le microbe coupable a pu être mis en évidence s'est rapidement multipliée. Quelques-unes cependant, légitimement soupçonnées d'origine parasitaire de par leurs allures, ont encore résisté aux recherches des microbiologistes ; et parmi celles-ci, le goitre objet de nombreuses investigations n'avait pas encore livré le secret de son origine.

Après dix années d'études dans certaines communes du Puy-de-Dôme où cette affection constitue une véritable endémie, M. E. Grasset est aujourd'hui en mesure d'affirmer que le goitre est bien réellement une maladie parasitaire, causée non par des bactéries, mais par des microbes de nature animale qui vivent dans le sang des malades infectés.

Les *hématozoaires* du goitre d'après M. Grasset, rappellent les hématozoaires du paludisme découverts par M. Laveran. Tandis que les hématozoaires du paludisme habitent la rate qu'ils engorgent et hypertrophient les hématozoaires de M. Grasset habitent le corps thyroïde qu'ils hypertrophient également en faisant le goitre. Ces parasites sont des êtres aquatiques. Ils vivent

dans les eaux fraîches qui descendent des hautes montagnes. Au contraire les hématozoaires du paludisme vivent dans les eaux stagnantes des marais et dans les sols marécageux.

Le bon papier à filtrer

Voici, d'après le *Moniteur industriel*, quelles sont les conditions auxquelles le papier à filtrer doit satisfaire :

1° L'eau distillée qui a traversé un filtre ne doit laisser aucun résidu après évaporation ;

2° Le sulfure d'ammonium ne doit pas noircir le papier ni lui donner une teinte foncée ;

3° Une solution d'acide salicylique à 10 0/0 ne doit pas se colorer quand on la filtre, autrement cela indiquerait que le papier contient du fer ;

4° Si après avoir traité le papier par des acides dilués, on neutralise ensuite ceux-ci, il ne doit se former aucun précipité de baryum, de calcium, ni de magnésium ;

5° Traité par des alcalis dilués, le liquide neutralisé ne doit pas se troubler ni donner un précipité, s'il ne contient pas de matières grasses.

Entre amoureux :

Elle. — Oh ! le joli petit singe qu'a ce mendiant !... Je voudrais bien en avoir un pareil !

Lui. — Eh bien ! écoutez : consentez à m'épouser, et le singe est à vous !...

* * *

Entre soldats. — Quand on les a tués, les lions, qu'est ce qu'on en fait ?

— On les mange, parbleu !

— Manger du lion ? Je n'ai jamais entendu parler de ça !

— Non ? Eh bien et les saucissons de Lyon, avec quoi est-ce que c'est fait ? Avec des queues de grenouilles, peut-être ?

* * *

— Dis, papa, pourquoi les lézards cherchent-ils toujours les vieilles murailles ?

— C'est pour y trouver des lézards ?

DÉBILITÉ faiblesse, suite d'excès, et **autres maladies spéciales** des deux sexes, sont radicalement guéries par « l'Institut Sanitas » Genève. Prospectus gratis.

Imprimerie Centrale et du « Genevois ». — Genève

(1) Amoureux, prétendant.

(2) Vaudais, vaoudésis, sorcier, sorcellerie. Ces mots viennent probablement des Vaudois ou protestants du Piémont, dont l'hétérodoxie devait être représentée comme une machination de l'enfer.

ABONNEMENTS

Pour la Suisse, un an, Fr. 3.—
 « six mois » 1.75
 Union postale (payable
 d'avance), un an « 4.50

ANNONCES

Suisse, la ligne, Fr. 0.20
 Etranger, 0.25

LE VALAIS ROMAND

Journal de Littérature Populaire et Nationale

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DU MOIS

Adresser toutes les communications à L. COURTHION
 Case 4999, Mont-Blanc, GENÈVE

Petites causes et grands effets

La mort de Bismarck a, de même que toutes celles des hommes qui ont beaucoup agité le monde, fait surgir une foule d'anecdotes grandes ou petites, fines ou ridicules, tantôt rééditant un trait d'esprit porté à l'avoir du défunt alors qu'il ne lui appartenait pas, tantôt donnant pour typique et pleine d'à propos une répartie banale et quelconque.

Cette exhumation de tant de points d'histoire naguère ignorés nous semble encore bien incomplète et ce n'est pas nous qui tenterons de la compléter. Toutefois le hasard nous avait mis dès plusieurs années en possession d'un simple petit document qui n'a pas été mis au jour (que nous sachions) à propos de la mort de chancelier de Guillaume I^{er}. Le voici :

« Vers 1851 Bismarck était Deichhauptmann en Poméranie lorsque il fut signalé à la régente de l'ancien duché d'Anhalt-Bernburg, avec plusieurs autres candidats comme apte à faire un ministre — ce dont la dite régente était en peine.

« Bismarck se rendit auprès d'elle lorsque au cours du voyage, entre Halberstedt et Quedlimbourg un essieu de sa voiture se rompit. Il en résulta un retard d'un jour et quand Bismarck arriva auprès de la régente, la place était occupée. »

Si l'on remarque que c'est dans cette même année 1851 que Bismarck devint ministre de Prusse, il est permis de supposer que sans la rupture de cet essieu qui ce jour-là dut paraître fatale au futur chan-

celier, sa fortune politique se serait engagée dans une voie différente et que certainement la politique prussienne eût pris une direction tout autre.

Nulle part, croyons-nous, la théorie des petites causes et des grands effets n'a trouvé une application plus complète. Et dire que la puissance actuelle de l'Allemagne et tout ce qui aujourd'hui la constitue sont dus probablement à la rupture d'un essieu de voiture ! Guillaume II ne voudra jamais l'admettre.

L. COURTHION.

Le père Jérôme

C'était une ancienne maison de bois au milieu des prés verts.

Les deux bons vieux qui l'habitaient semblaient avoir vieilli avec elle, et, quand on les voyait passer se donnant le bras et soutenant d'un bâton leurs pas mal assurés, on ne pouvait s'empêcher de jeter un coup d'œil sur leur chaumière dont, par-ci par là, une poutre chancelait et qui paraissait ne se tenir debout qu'avec effort.

La première fois que je les aperçus, j'éprouvai un sentiment de respect et d'admiration. En passant dans le sentier qui borde le petit jardin, je crus respirer comme un parfum de choses du passé reposant doucement dans une atmosphère de paix et de sérénité, et que la brise m'apportait en effluves discrètes.

Vers l'heure de midi tout sommeillait dans la maison : gens, bêtes et choses s'unissaient dans le même calme et la même douce

quiétude. Elle, encore alerte en dépit de ses soixante-dix ans, et toute aux petits soins pour son compagnon de vieillesse, lui avait apporté un oreiller dans le grand fauteuil un peu usé, puis allant et venant sans bruit, elle préparait le café.

Ne connaissant pas leurs noms, je les avais appelés Philémon et Baucis, et je ne sais quel instinct dirigeait si souvent mes pas vers cet asile de paix et de bonheur qui me rappelait toujours l'histoire du dieu Mercure.

Sous prétexte d'admirer les géraniums et les bégonias, je m'arrêtai de longs instants près du jardin pour contempler ces deux braves gens assis sur le banc devant la maison et pour écouter leur conversation.

J'essayais de reconstituer leur passé. Certes, à voir cette charmante amitié des vieux jours, leur vie avait dû s'écouler paisiblement, doucement, dans cet endroit coquet donnant à leur félicité un cadre si harmonieux.

Je ne pus m'empêcher de songer aux énervantes théories des sceptiques de l'amour, pour les désavouer et les flétrir. Je sentis mes bonnes illusions des vingt ans renaître, ma foi se rallumer en face de ce témoignage irrécusable, de ces deux bons vieillards qui attestaient l'authenticité, la force de cet amour qui les avait réunis, il y a trente, quarante ans peut-être, et dont le souvenir leur restait vivace encore sous la forme d'une touchante amitié.

Combien de jeunes s'imaginent être spirituels en raillant ironiquement le plus sublime des sentiments, cherchent à paraître blasés avant terme et sourient aux naïfs qui peuvent

encore croire au véritable amour. Le mariage, allons donc! Se mettre la corde au cou? C'est pardonnable à la condition de n'avoir pour but que de *faire une fin* ou d'épouser quelque riche héritière qui vous fera monter deux ou trois marches du gradin social.

Et puis une fois la lune de miel disparue de l'horizon matrimonial, les illusions se sont enfuies une à une avec les rayons de cet astre éphémère, et la réalité prosaïque et brutale demeure seule pour vous dire que vous avez fait une sottise. Mais il est trop tard.

Ah! j'aurais voulu rencontrer un de ces beaux philosophes pour lui faire avouer en présence de cette charmante vieille, de ce bon vieux vivant en si douce harmonie des souvenirs de leur jeunesse, que s'aimer n'est pas un mensonge et que le bonheur sait rester longtemps au foyer conjugal.

Un soir, comme je revenais de ma promenade habituelle, j'engageai conversation avec un paysan que je connaissais, et qui était en train de bêcher son champ pendant que trois de ses petits enfants s'amusaient avec un tas de terre.

Je profitai de lui demander le nom des deux vieillards et quelques détails de leur existence.

— Le père Jérôme, me dit-il, mais il n'est pas marié.

— Comment donc? N'est-ce pas sa femme qui...

— Ah, ben oui. Lui, c'est un vieux garçon des plus entêtés. Jamais on n'a pu le décider à prendre femme; son caractère, a-t-il toujours répondu ne pourrait se faire aux soucis, aux tracas du mariage et il a préféré vivre tranquillement et passer ses vieux jours avec sa sœur.

Puis jetant un regard sur ses enfants et se remettant à piocher avec ardeur, il ajouta:

— Peut-être ben qu'il a eu raison.

ARMAND DESRIEUX.

Dans le Val de Bagnes

par B. REBER.

(Suite)

Depuis l'emplacement de la Pierre Malla on a une vue très étendue sur une grande partie de la vallée, et sur tout Bagnes et ses environs. Vis-à-vis de l'autre côté de la Dranse, on aperçoit la Pierre de Riva et

Verbier beaucoup au-dessus. On se demande si la curieuse Pierre-à-voir, située dans cette direction, joue un rôle dans toute cette constellation de monuments et traces préhistoriques.

Revenons à notre district de la légende des sauvages ayant peuplé notre pays avant nous, comme c'est le cas de Bagnes, dans les vallées de Viège, d'Hérens, et ailleurs dans le Valais. Depuis la Pierre Malla jusqu'au delà de Bruson, il est simplement fabuleux quelle quantité d'anciens tombeaux on a déjà déterrés. Depuis les plus vieux habitants tout le monde se souvient qu'en travaillant les terres ils ont déterré des ossements humains, presque toujours accompagnés de quelques objets en bronze, des bracelets, de la poterie noire, etc., mais jamais on n'y a fait attention. Deux anneaux en bronze de plus d'un kilog. de poids, portant les décorations typiques du Valais, ainsi qu'un bracelet en jais (verre) noir, proviennent des tombeaux trouvés dans le village même de Bruson.

Entre Bruson et Dzanzemò (Change mal) une colline où se trouvait autrefois, d'après la légende le village, mais dont il ne reste plus trace aujourd'hui, on remarque, à environ dix minutes à gauche du chemin en montant une grande place, flanquée du côté de la Dranse, d'un rempart de pierres solidifiées avec un peu de terre, d'au moins 250 pas de long, avec une courte interruption au milieu. Sans vouloir ici m'étendre sur ce fait intéressant, je dirai seulement que c'est une forteresse, un refuge préhistorique qui ajoute naturellement encore beaucoup d'importance à toutes ces indications sur les habitants anciens de cette vallée. Il existe de nombreuses légendes que je raconterai plus loin dans un chapitre spécial. Je dirai cependant qu'à l'endroit appelé Pasay, à la montagne dans une forêt au-dessus de Bruson, il se trouve une grotte aux fées, que les paysans nomment Trou de Fayes.

Passant brièvement en revue les nombreuses antiquités depuis Bagnes en montant la vallée jusqu'à Corbassière, ce sont partout des empreintes de pieds d'hommes, de fées, de chevaux et d'ânes sur des blocs erratiques, en partie détruits aujourd'hui, ainsi à Loutier, Granges Neuves, Fioney, Mauvoisin, Corbassière. Il serait trop long de raconter les légendes qui s'y rattachent.

Disons un mot sur le village de Sarrayer, perché sur la montagne rocheuse, entre

Bagnes et Lourtier, invisible depuis le fond de la vallée. Les habitants de Sarrayer forment un petit peuple à part, aussi bien par leur apparence que leurs habitudes. Dans leur langage se trouvent des expressions inconnues ailleurs. Tout le monde prétend qu'ils descendent directement des Sarrasins, habitant jadis la vallée, et dont les derniers se voyaient forcés de se retirer dans cet endroit, très sûr et très facile à défendre. On écrirait seul un livre sur ce qu'on raconte d'intéressant sur Sarrayer, mais passons à présent au haut plateau de Verbier, évidemment, par les monuments préhistoriques incontestables qui existent encore là-haut, la partie la plus intéressante du val de Bagnes.

Notons en montant, au lieu dit « Reposoir » avec une petite chapelle, une grotte de fées. C'est étonnant quel grand nombre de grottes, trous et châteaux de fées on rencontre dans ces vallées alpestres. A une certaine époque il y avait, paraît-il, des fées partout.

A partir de Verbier nous entrons dans une immense combe de pâturages, bordée de cimes et de glaciers, à ne noter que la Pierre-à-voir, Creuzier, Tête des Etablons, Mont-Gond, Mont-Gelé, Mont-Fort et d'autres. On raconte que toute cette combe était couverte de riches villages et en effet des noms comme Vellaz (villa), ensuite des anciens champs de morts à plusieurs endroits, semblent indiquer que cette contrée étendue de 1600 à 2000 mètres de hauteur était réellement habitée. J'y ajouterai de nombreux monuments préhistoriques sculptés par la main de l'homme et le tableau sera complet. Mais avant de les mentionner, revenons encore un instant à la légende que le lac qui couvrait le val de Bagnes, montait jusqu'à Verbier, même jusqu'à Montzeur, parce qu'on trouve ici, et surtout à la place avec les anciens tombeaux un sable très fin, comme le déposent ordinairement les eaux tranquilles d'un lac. Comme une autre preuve, les gens soutiennent que du côté opposé de la vallée, sur le Mont-Brun, à la même hauteur que Montzeur, on rencontre le même sable fin. Y aurait-il dans ces légendes quelque chose de vrai? C'est possible. En descendant cette vallée j'ai bien observé les rochers et j'ai en effet remarqué, un peu au-dessous de Sembrancher, des deux côtés de la Dranse, ces parties tellement saillantes qu'elles semblent vouloir se rejoindre. Il y a rien d'impossible à ce que cela ait été le cas, et alors, avant que les deux Dranse qui

s'unissent un peu plus haut aient percé le passage actuel, le val de Bagnes se trouvait sous l'eau. Mais à combien de siècles en arrière cela se passait-il ? *Chi lo sà ?*

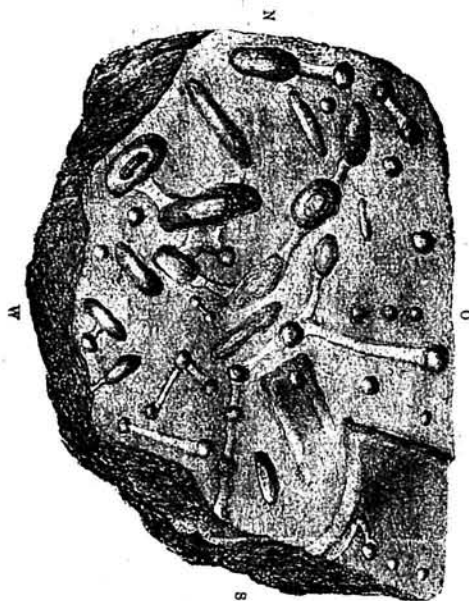
Arrivés sur la hauteur de Verbier, nous prenons le chemin à gauche qui mène à Pattier (non pas Pasquier comme la carte topographique indique). Avant de décrire les beaux monuments préhistoriques qui se trouvent ici, disons un mot d'un disparu. Et m'attriste autant que pour un ami de rendre un dernier hommage à un de ces monuments, document de la plus haute importance pour la connaissance et l'étude des prédécesseurs sur notre sol, détruit par l'ignorance ou la spéculation. Pour la construction de la Grange-Caron on a employé le plus intéressant bloc de toute la série de Pattier. On se souvient d'innombrables écuellenes, rainures, stries, cercles, couvrant toute la surface du bloc, mais en outre on y remarquait aussi les empreintes de mains et de pieds, ainsi qu'une figure humaine en ovale, sculptée assez profondément. C'est pour la Suisse, jusqu'à présent du moins, une sculpture unique. Je ne désespère pas d'en trouver encore de pareilles. Mais quel dommage de ruiner un semblable monument ! Mais hâtons-nous de voir ceux qui nous ont été heureusement conservés, à Pattier.

Entre le chalet Caron et le chemin, à une trentaine de pas de celui-ci et autant éloigné du torrent, à droite en montant on aperçoit un bloc de 3 m. 50 de long (O.-E.), de 2 m. de large (S.-N.), sortant de 50 cm. de terre et présentant à l'Est un petit plateau, suivi d'une crête. Sur le plateau aussi bien que sur la crête, j'ai compté une trentaine de belles écuellenes, liées à plusieurs endroits par de profondes rainures. C'est un monument qui mérite la plus grande attention. A partir de ce monument, dans la ligne droite vers la Grange-Caron, est située une seconde pierre, sortant environ 30 cm. de terre, ayant 1 m. 40 de large et présentant une forme pentagone ; contient quatre belles et grandes écuellenes. En suivant le petit torrent j'ai remarqué, à proximité encore, plusieurs blocs avec des écuellenes et rainures, dont il serait à faire une étude plus approfondie. A la hauteur de la Grange-Caron, il se trouve surtout deux beaux monuments. L'un, longeant le torrent, mesure de O.-E. 4 m., de S.-N. 3 m. 50 avec une hauteur de 2 m. ; il montre au milieu une écuellenne de

12 cm. de diamètre et de 5 cm. de profondeur. Parmi une vingtaine d'autres plus petites, deux au N. de la pierre sont reliées par un rainure.

Environ 50 pas plus haut, à gauche de la précédente pierre on remarque un gros bloc sur lequel j'ai compté quatre belles écuellenes.

Il est impossible de citer toutes ces pierres à écuellenes, ou bassins, comme les appellent les archéologues français, car ici nous nous trouvons sur un champ très étendu à monuments historiques.



Je dois dire cependant un mot d'une petite pierre très remarquable et qui est peut-être le plus curieux monument préhistorique que l'on trouve encore conservé dans cette intéressante contrée. Ce bloc est situé au N.-E. des deux précédents, environ cent pas plus haut, et les trois forment une ligne droite. Ce bloc erratique d'environ 1 m. 50 de large et de long ne sort que de 30 cm. de terre. Au S.-E. la surface forme un angle pointu, le tout s'incline un peu dans cette direction. Le dessus est pour ainsi dire couvert de sculptures écuellenes rondes et ovales de toutes grandeurs, liées par des rainures et groupées d'une façon extraordinaire (*voir figure plus haut*). Ensuite il s'y trouve des sculptures quadrangulaires et de simples rainures, sans combinaison d'écuellenes. Le tout entremêlé avec des érosions naturelles présente un ensemble unique, quoique toutes ces sculptures se présentent absolument comme toutes celles mentionnées jusqu'à présent.

(à suivre)

La fin des blonds

Un physiologiste anglais a entrepris de démontrer que les hommes blonds vont bientôt disparaître de la face du monde. « Les yeux bleus et les cheveux blonds, dit-il, ne seront plus qu'un souvenir dans 200 ans à peine, et l'existence de la blonde Gretchen passera pour l'extravagante imagination d'un poète en démence. » C'est un peu la faute des hommes si cet événement se produit. Ils préfèrent les brunes aux blondes. Une statistique scrupuleuse a établi que, en Angleterre, sur 100 blondes, 55 seulement parviennent à se marier, tandis que, sur 100 brunes, 79 trouvent un époux. Cette raison seule suffirait à justifier l'opinion d'après laquelle le type blond serait appelé à périr. Mais, d'autre part, l'histoire vient à l'appui de cette thèse. Partout, depuis les temps les plus reculés, on voit les blonds céder la place aux bruns. *L'Iliade* parle à tout moment de guerriers et de femmes aux cheveux blonds ; les riverains de l'archipel ont aujourd'hui des cheveux noirs. Les Gaulois étaient, au temps des Romains, un peuple blond : leurs descendants ne leur ressemblent guère. Les Germains, les Scandinaves, les Anglo-Saxons à leur tour ont passé pour des races presque entièrement blondes ; et le nombre des bruns augmente chaque jour en Allemagne, en Suède et en Angleterre. Dans ce dernier pays, on ne trouve plus aujourd'hui que deux blonds pour trois bruns... D'après le savant anglais le temps est donc proche où l'on montrera dans les foires, comme un phénomène, le dernier des blonds. Ce n'est qu'une opinion.

MARIE LA TRESSEUSE

(Suite)

— Mon Dieu ! comment prouver ? Et puis, il m'aurait tuée à mon tour. Il en est bien capable... Depuis, il est revenu quelquefois me demander des habits, du linge, de l'argent, que je n'ose pas lui refuser de crainte de nouveaux malheurs. Oh ! ma pauvre fille ! si Dieu ne vient pas bientôt à notre aide, je crois que je mourrai de chagrin et de désespoir !

Les deux femmes pleurèrent longtemps ensemble ; puis la veuve embrassa tendrement sa fille, en lui recommandant d'avoir

confiance en Dieu, et elles se séparèrent pour prendre du repos.

Le récit de sa mère avait fait une telle impression sur Marie, qu'elle eut presque peur quand elle se trouva seule dans sa chambre au premier étage. Elle avait une véritable fièvre. Elle souffla sa chandelle et se jeta tout habillée sur son lit : mais elle ne put dormir. A chaque instant elle tressaillait, croyant voir briller dans la nuit les petits yeux et les longues dents blanches du sourcier.

Tout à coup, un léger bruit se fit entendre à sa fenêtre. Elle se leva sur son séant et sentit ses cheveux se dresser sur sa tête ; mais un miaulement plaintif la rassura : c'était son chat qui revenait. Elle courut lui ouvrir. Le chat sauta gaiement dans la chambre. Au moment où elle allait refermer la croisée, elle entendit son nom prononcé à voix basse quoique distincte.

La peur la saisit ; elle ne répondit pas.

— Marie ! répéta la voix.

— Qui est là ? dit-elle enfin en avançant sa jolie tête entre les deux battants de la fenêtre. Un homme était debout près de la galerie.

— C'est moi, Léon. Prenez garde au sourcier, mais n'ayez pas peur, je veille sur vous.

A ces mots, le jeune homme tourna le coin de la maison et disparut.

IV

La jeunesse est confiante. L'idée seule que la maison venait d'acquérir un ami fidèle suffit pour inspirer une certaine sécurité à la tresseuse. Elles n'étaient plus seules, sa mère et elle, à lutter contre cet être abject et dangereux, qui semblait être le mauvais génie de la famille. Un avocat actif intelligent et dévoué épousait leur cause ; elles pouvaient combattre à armes égales. Aussi la reconnaissance que Marie voua dans son cœur au noble jeune homme le grandit-elle à ses yeux jusqu'à lui donner les proportions d'une providence terrestre, qui avait reçu de Dieu la mission de les défendre contre l'esprit du mal représenté par le sourcier.

Pour comprendre ceci, il ne faut pas oublier que la jeune fille avait dix-huit ans, que son âme novice s'épanouissait toute grande au vent printanier de l'amour, et que la solitude où elle avait vécu jusqu'alors donnait à ses sentiments une exaltation dont une personne du monde n'eût pas été capable.

Si ce protecteur avait été un ami et non un amant, s'il n'eût eu que les avantages réels d'un homme mûr touché d'une compassion toute naturelle pour deux femmes abandonnées, au lieu de se revêtir de toute la poésie de la jeunesse, d'emprunter tout le charme romanesque et flatteur d'un dévouement personnel, il est hors de doute que la jeune fille ne l'eût regardé que comme un homme honnête et généreux, que l'idée d'une injustice révoltait, et qui leur prêtait son appui comme il aurait aidé le premier venu à relever un char de foin versé au milieu de la route.

Rien, il est vrai, ne prouvait à la tresseuse que Léon aspirât à son amour ; mais tout le faisait deviner, et en particulier la circonstance qu'il s'était adressé à elle et non à sa mère pour lui recommander la vigilance. La jeune fille était trop femme, c'est-à-dire avait trop de perspicacité naturelle pour ne pas interpréter la chose ainsi, et de son côté, Léon eût pris un tout autre chemin s'il n'eût voulu faire savoir à la tresseuse l'intérêt qu'il prenait à elle. Les jeunes gens se comprennent donc parfaitement.

Aussi, lorsque Marie descendit le lendemain auprès de sa mère, était-elle presque joyeuse, malgré les émotions pénibles qu'elle avait éprouvées la veille. Fidèle aux recommandations qu'elle avait reçues de Léon, elle examina tous les huis de la maison, mais rien n'était dérangé.

La veuve se plaignait de n'avoir pas dormi.

— Il m'a semblé toute la nuit que l'on rôdait autour de la maison, dit-elle ; n'as-tu rien entendu ?

— Mais non, si ce n'est que mon chat est venu miauler à ma fenêtre vers onze heures.

— Voilà probablement ce qui m'aura dérangée. Je ne me trouve rien moins qu'à l'aise dans cette maison isolée. Qui sait ce que ce maudit nous prépare ?

— Toujours cet homme ! ma mère ; mais c'est donc votre cauchemar !

— Oui mon cauchemar, c'est bien cela. Sa figure diabolique est toujours présente à mon idée. La nuit, le jour, je ne vois que ça.

— C'est à mon tour, ma chère mère, de vous recommander d'avoir confiance en Dieu. J'ai un pressentiment que nous finirons par faire échouer les entreprises de ce malheureux.

— Puisses-tu dire vrai ! mais que peuvent deux femmes énervées par la douleur contre la force du démon ?

— Oh, n'ayez peur ! j'ai été faible jusqu'à présent : je n'étais qu'une enfant, je ne connaissais pas encore le danger. Dorénavant, je ne me laisserai plus effrayer par ses vilains yeux et par son méchant rire. Oh ! je serai forte comme un homme quand il s'agira de défendre ma mère !

— Pauvre petite ! Ce n'est pas pour moi que je crains, va ! Que m'importe la vie, à moi qui suis vieille et cassée, qui n'ai plus d'espoir que dans l'autre monde. Mais c'est pour toi, ma fille, qui es jeune et belle. Marie, tu ressembles tant à ton père ! si je te savais à l'abri du danger, sous la protection d'un homme digne de toi, je mourrais contente.

— Ma bonne mère, ne vous laissez point abattre comme cela. Je n'ai jamais eu plus besoin de vos conseils et de votre amitié qu'en ce moment. Ayez bon courage, les larmes ne nous défendront pas. Il se trouvera peut-être des amis qui auront pitié de nous.

La veuve hochait tristement la tête. Elle ne partageait pas la confiance de sa fille, cependant elle la voyait avec plaisir, bien qu'elle l'attribuât à la présomption de la jeunesse. Elle ne demandait pas mieux que d'espérer, la pauvre femme ! Les malheureux sont crédules, et les consolations de sa fille, quelque partiales qu'elles fussent, produisaient néanmoins une impression favorable sur son cœur habitué à dévorer silencieusement sa douleur.

Quelques semaines se passèrent sans amener aucun incident digne de remarque. Les jeunes gens ne s'étaient vus que le dimanche à l'église du village, et cela avait suffi pour faire remarquer aux commères que le jeune homme accordait une attention toute particulière à la jolie taille de la tresseuse, et que celle-ci mettait une certaine expression dans le coup d'œil qu'elle adressait à Léon, lorsqu'en sortant de la messe elle passait devant le groupe des hommes qui, selon l'habitude, stationnaient devant la porte du cimetière à l'ombre du grand platane. Léon cependant, ne voyait dans ce regard qu'un remerciement à l'intérêt qu'il prenait à elle, mais les commères ne sont pas faites pour comprendre un sentiment quelque peu délicat. Selon elle, il ne peut exister entre un jeune homme et une jeune fille que des relations d'une seule espèce et ces relations sont nécessairement condamnables.

P. SCIOBÉRET.

(A suivre).

ABONNEMENTS

Pour la Suisse, un an, Fr. 3.—
 " six mois " 1.75
 Union postale (payable
 d'avance), un an " 4.50

ANNONCES

Suisse, la ligne, Fr. 0.20
 Etranger, 0.25

LE VALAIS ROMAND

Journal de Littérature Populaire et Nationale

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DU MOIS

Adresser toutes les communications à L. COURTHION
 Case 4999, Mont-Blanc, GENÈVE

CROQUIS VALAISAN

Une Messe à la montagne

Le soleil du matin, tamisé par les dômes de verdure, que forment, entrecroisées, les branches des vieux mélèzes, rayonne sur le clocher de la petite chapelle des mayens.

Ce sont des filets d'émeraude qui glissent, dansent, s'infiltrent, s'évaporent sur ce toit rustique. Des languettes loïefulliennes que l'ombrage des grands arbres à peine à contenir paraissent et disparaissent ça et là. Toute blanche, mignonne, joyau perdu en cet Eden, la petite chapelle est encore silencieuse. Mais bientôt la cloche lance à l'enchantement de l'heure son aubade argentine, vibrante.

C'est jour de fête. La chapelle est décorée. Depuis deux jours les jeunes filles et les jeunes gens sont venus au rendez-vous pour tisser des couronnes et parer coquettement le sanctuaire de la Vierge. Aujourd'hui les guirlandes serpentent sur les murs au-dessus du porche, autour des étroites fenêtres. Il y a des fleurs partout, il y a une profusion de fleurs.... Leurs parfums vous saisissent et mêlés à l'encens griseront — comme dans les mosquées les lourds parfums d'Orient.

... Les gens maintenant se sont rassemblés. La petite chapelle s'est vite remplie, et dehors, devant l'oratoire de nombreuses personnes se tiennent debout. Toute la place est occupée, chacun est venu pour entendre la messe. D'abord les hôtes accoutumés des nombreux mayens disséminés sur la montagne, messieurs endimanchés, présents par

devoir ou par habitude, dames dévotes, avançant avec mille mouvements de lèvres leurs interminables prières: jeunes gens en vacances, jeunes filles scrupuleusement pieuses, et dont les fraîches tailles roses et bleues de tarlatane transparente ont des ondulations rythmées.... Il y a aussi de braves montagnards descendus des chalets voisins, venus des Agettes ou d'ailleurs, les hommes robustes Valaisans, simples encore, dans leurs vêtements de laine: les femmes en costume du pays, en chapeaux de paille, hauts, sans bords, ornés du traditionnel ruban, elles tiennent leurs enfants à la main et égrenent leurs chapelets.

Et devant ce groupe involontairement le tableau de Ritz vous revient, présent à vos yeux.... Comme c'est bien cela.

Quelques étrangers encore, parmi ce monde, étrangers en séjour dans les hôtels des mayens, sur ce lieu par religion ou par curiosité, eux également assistent au saint sacrifice, respectueux et recueillis.

C'est jour de fête, la fête de la mi-août. Groupés sous les mélèzes, près de ces grosses pierres, dolmens naturels, menhirs échelonnés; en ce délicieux décor, les gens jouissent de la douce sérénité, de la paix enchanteresse de tout ce que l'on respire de bon en la nature alpestre. C'est à ce missel de la nature qu'ils prient aussi, c'est au pays des beautés souveraines qu'ils lisent la prière mystique de l'Invocation et de l'Idéal.

Leurs âmes s'élèvent, s'exhaussent, gravissent les sommets, atteignent les cimes.

Oh! ceux qui prient en face des montagnes, qui balbutient le langage des choses, qui comprennent la grande œuvre, qui in-

carment en leurs cœurs l'Amour de la nature, oh! ceux-là ils prient doublement, ils sont mille fois chrétiens!

Un tintinablement de sonnette a retenti, c'est le moment de l'élévation. Les genoux se plient, les fronts s'inclinent, c'est une minute exquise de silence et d'extase.

La forêt elle-même s'est tue, unissant son religieux secret au religieux recueillement. Recueillement des choses divines, envolées vers le ciel bleu, en des auroles d'Assomption.

15 Août 1898.

E. DE BOCCARD.

Le Portrait

Oui, c'est bien là ta figure adorée;
 Ce sont tes traits fiers, suaves et doux!
 Voilà la femme ou l'ange, qu'enivrée
 Mon âme encense, et que j'aime à genoux!

Voilà ton front que la grâce couronne!
 Sur cette neige ondulent tes cheveux...
 Un vif éclat de leurs bandeaux rayonne;
 Je crois sentir leurs parfums merveilleux!

Voilà tes yeux plus brillants que la flamme,
 Tes yeux plus noirs que la plus sombre nuit,
 Et dont l'éclair éveille tout un drame
 Même en des cœurs qu'un autre amour séduit!

Voilà tes cils dont l'ombre sur ta joue
 Monte et s'abaisse en reflets fugitifs;
 Ton cou de cygne où le zéphir qui joue
 Jette un anneau de tes cheveux captifs!

Un doux sourire à tes lèvres de rose
 Laisse entrevoir les perles de tes dents...
 Sur cet émail le regard qui se pose
 Est un phalène autour des feux ardents.

Mais si ta lèvre est fraîche et purpurine
 Comme l'aurore aux portes du matin,
 Heureux contraste! une pâleur divine
 Court en frissons sur ta peau de satin.

Ainsi qu'on voit, quand jaillissent les dagues,
L'or resplendit sur l'acier sombre et pur.
Ta main d'albâtre, où scintillent des bagues,
Montre à demi quelques veines d'azur.

Ton bras, plié vers ta taille divine,
Comme le lys a des reflets charmants,
Et de ton cœur, au fond de ta poitrine,
Semble vouloir dompter les battements.

Toi que le sort, enivré de ta grâce,
Comble à son tour des plus douces faveurs,
Me cherchais-tu, quelque part, dans l'espace.
Quand tu posais avec ces airs rêveurs ?

Oh ! réponds-moi, femme aimée et céleste,
Que cette esquisse offre à mes yeux ravis,
Me cherchais-tu, moi qu'un destin funeste
Tient dans l'exil loin des bords où tu vis ?

Je sens parfois tomber tout mon courage ?
Dieu ! serez-vous insensible toujours ?
Faites-la vivre, un instant cette image...
Puis vous prendrez le reste de mes jours.

20 septembre 1854.

Ch.-L. DE BONIS.

Dans le Val de Bagnes

par B. REBER.

(Suite)

En partant de Pattier, mais après une montée considérable néanmoins, non loin de la ruine d'un vieux château, on arrive sur un petit plateau avec une vue splendide. Au bord du sentier, on remarque un bloc de gneiss erratique, mesurant de S. au N. 1 m. 35, de O. à l'E., 1 m. 70, avec 2 petites et 2 grandes écuellenes anciennes, dont une de 12 cm. de diamètre et 6 cm. de profondeur. Au bord N.-O. on y voit une sorte de croix formée par 4 écuellenes, réunies par de larges rainures. Du côté Ouest il reste un trou de 14 cm. de largeur et 9 cm. de profondeur, dont le bord a été enlevé. Le tout fait de ce bloc un beau monument à sculptures des temps préhistoriques.

En suivant depuis Pattier le bord du haut plateau, on arrive bientôt sur un emplacement appelé Curà, situé sur une espèce de haut contrefort de rochers. C'est une place remarquable comme situation de beauté naturelle, comme vue sur les hautes cimes, surtout le Catogne, les deux Combins et le massif d'Orny, et comme centre de légendes extrêmement curieuses. — C'est en effet ici, sur cette belle et haute solitude, que la légende place le riche village disparu de Curà. Ce qui accrédite cette croyance, ce sont des amas de pierres, ressemblant à des ruines, affectant encore des formes carrées ou rectangulaires, les pierres sans ciment, mais qui pourraient fort bien avoir

été des maisonnettes d'habitants primitifs de la contrée. Le centre de cette place est garni par un bloc erratique qui mesure de N.-O. au S.-E. 3 m. 70, N.-E. au S.-O. 2 m., en hauteur 1 m. 20. Au bord S.-E. se trouve une grande écuellenne, dans laquelle aboutissent un certain nombre de rainures, comme pour y conduire un liquide (sang des sacrifices ?). Un autre bassin creusé, ancien, plat au fond, 30 cm. de largeur, 18 cm. de profondeur, combiné avec un groupe de rainures et d'écuelles plus petites, semble également fait dans le même but que la première. Elle est située au milieu du bord S.-O., mais elle a peut-être été agrandie dans les temps plus modernes. En outre, la surface de la pierre contient encore un certain nombre d'écuelles disséminées.

Voilà suffisamment de preuves pour que nous pensions nous trouver en présence d'un monument druidique, peut-être même devant un véritable autel à sacrifices.

Sur la surface plate de la pierre en question, on remarque une sculpture en forme de croix qui a été peut-être une ancienne sculpture, un peu élargie par les bergers, comme j'en ai vu ailleurs qui se trouvent dans le même cas. Au dessus de la grande excavation est gravée la date 1601, dont la sculpture semble très fraîche à côté des autres signes sur ce bloc. Il serait même très heureux qu'on rencontre encore d'autres monuments préhistoriques pareils avec des sculptures plus récentes et dont la date serait connue; cela permettrait une étude sur la détérioration de la surface des blocs erratiques; et en même temps une certitude approximative dans la taxation de l'âge de nos monuments préhistoriques.

Quant à la date 1601 elle est probablement dûe au ciseau d'un amateur. Car si à cette époque Curà avait été un endroit habité, on posséderait assurément des documents écrits et d'autres témoignages encore.

Depuis Curà on monte jusqu'au bisse de Levron, à travers des forêts de sapins; ensuite on traverse de hauts pâturages alpestres et on arrive au Croix de Cœur, à 2200 m. de hauteur. Partout la vue est grandiose, une des plus belles dans les Alpes valaisannes. Avant tout, ce qui nous concerne de plus près, c'est le haut plateau de Verbier qui s'étend depuis ici dans toute sa splendeur. On ne croirait pas à un pâturage, allant de 1600 à 2000 mètres de hauteur, car on aperçoit partout des granges, des groupes de chalets, portant toujours un

nom, de sorte qu'on suppose une contrée bien peuplée, et cependant quelle solitude ! Il est vrai les pâturages sont renommés pour leur grande valeur et en été tous ces chalets sont habités par des bergers.

Le plus remarquable endroit préhistorique s'appelle « Aux Cloux », 1850 mètres de hauteur droit au-dessous du Col des Cœurs, dominant magnifiquement le haut plateau de Verbier, qui s'étend devant l'œil comme une immense combe. Qui aura joui de l'aspect de ce point de vue sur le grand et le petit Combin, le massif d'Orny et toute la vallée de Bagnes, en gardera toute sa vie un souvenir enthousiaste. Aucune description n'en donnera une idée, si faible soit elle.

Ici on constate sur une moraine transverse assez considérable, se dirigeant du N. au N. et formant une crête assez prononcée, toute parsemée de blocs erratiques. Le bloc qui nous intéresse particulièrement, un des plus considérables, tient le sommet de la moraine, il mesure en hauteur 2 m. 20, de S.-E. au N.-O. 4 m. 70, de S.-O. au N.-E. 4 m. 40. C'est un bloc de gneiss contenant beaucoup d'amphibole, cause pour laquelle la surface s'est un peu détériorée. Pour cette raison les sculptures qui se trouvent sur la surface de ce bloc ont passablement souffert. Néanmoins elles sont encore très distinctes et d'une grande importance. Ce sont d'abord une centaine de grandes et petites écuellenes, de toutes les profondeurs, souvent liées par des stries et rainures. Vers le bord N. on aperçoit deux empreintes en forme de pieds. Par ce fait ce monument druidique se classe parmi un nombre assez limité de blocs à sculptures du même genre, (dans le Valais Grimentz). A peu près au milieu se trouve une écuellenne extraordinairement grande, de 12 cm. de diamètre. A l'Est on aperçoit une longue rainure.

Pour monter sur ce monument remarquable, à large surface, on emploie une espèce d'escalier très commode, formé par le bloc même et par d'autres pierres.

Au N.-E. du grand bloc, en laissant un passage d'un mètre de largeur se trouve un plus petit bloc avec trois grandes écuellenes ovales et une dizaine de rondes, toutes admirablement conservées.

La disposition de ces deux blocs, avec leurs sculptures typiques, l'escalier pour monter sur le grand, les traces nombreuses d'habitations préhistoriques sur le plateau de Verbier, sa situation la plus grandiose

possible, tout cela fait supposer qu'il s'agit de la plus importante place sacrée de la contrée. Un autre grand bloc de ce groupe à été détruit. Il portait des sculptures d'écuelles, rainures, etc., et surtout quelques empreintes qui ressemblent à des pieds de vache.

Qu'il me soit permis de mentionner que les fées, les nains, et même à l'endroit « Les Creux » des hommes et des femmes avec un seul œil au milieu du front ont préparé aux habitants de notre époque toute sorte de surprises, agréables ou non. On mentionne des villages disparus, on montre la place de l'église. Beaucoup d'autres faits sont déjà relevés dans mon dossier et je connais même encore un certain nombre de pierres à sculptures jusque dans le village de Verbier, où il s'en trouve une avec des écuelles.

Les traces romaines ne manquent pas non plus. On a trouvé à Verbier, dans des tombeaux, des monnaies de Dioclétien et de Néron. Les squelettes au moment du déterrement étaient bien conservés, mais en se séchant les crânes sont tombés en morceaux.

En résumé et en nous basant sur toutes les curiosités préhistoriques et historiques qui sont connues actuellement, il faut admettre qu'une grande partie du plateau de Verbier, malgré ses hivers longs et pénibles, à jadis été habitée et même très peuplée.

MARIE LA TRESSEUSE

(Suite)

Quoi qu'il en soit, la saison des foins était venue, une grande activité régnait dans la campagne, car des signes, auxquels les paysans ne se méprennent pas, annonçaient que le temps, constamment beau jusque-là, ne tarderait pas à changer. Quiconque est tant soit peu familier avec la vie des champs, comprendra quelle importance on ajoute généralement, et surtout dans un pays où l'élève de cette belle est noble race de vaches gruyériennes est une des principales ressources des habitants, à ce que les immenses récoltes de fourrage arrivent à la grange avec tout l'arôme et tous les sucs que la pluie ou une trop grande maturité leur enlèverait. Aussi avait-on mis en réquisition tous les bras disponibles qui se trouvaient dans le village, et encore ne suffisaient-ils pas !

C'était un beau spectacle que de voir dès les trois heures du matin tous ces faucheurs épars dans la vaste *fin*. Le grincement lent

et mesuré de la faux dans les hautes herbes, le bruit strident de la pierre à aiguiser sur la lame d'acier, le chant de l'alouette, les joyeux propos des faneurs, tout cela formait un concert plein de vie et de charme. Ajoutez-y la splendeur du paysage, le beau soleil de juin qui se lève sur les montagnes, la rosée qui scintille sur les plantes, le parfum de l'herbe coupée, les caresses vivifiantes de la brise du matin, et dite si ce n'est pas là une belle page de l'Album inépuisable de la nature !

Un peu plus tard, la scène change : voici venir les faneuses avec leurs frais costumes et leur humeur rieuse. Elles apportent le déjeuner. On se rassemble en groupes sur l'herbe tendre, et chacun satisfait son appétit. Puis, le repas terminé, les hommes allument la pipe et reprennent leurs faux ; les femmes s'arment d'une fourche légère et commencent à étaler sur le champ l'andain amoncelé par le faucheur. On rivalise d'ardeur et de mots piquants ou joyeux. Mais c'est bien autre chose le soir, lorsqu'il s'agit de charger sur les grands chars le foin soigneusement travaillé pendant la journée et réuni en longue trainées par les faneuses. Le maître s'empare de la plus grande fourche à charger ; la plus adroite des femmes monte sur le char, car c'est tout un art que de disposer régulièrement et solidement ce lourd édifice de fourrage ; une autre s'occupe à ramener avec le râteau ce que les grandes dents de la fourche ont laissé échapper, tandis qu'un gamin alerte, une branche de coudrier à la main, retient le cheval et fait de vains efforts pour le défendre des mouches. Quels cris d'effroi, quels joyeux éclats de rires, lorsqu'une sauterelle impertinente s'en va, comme la souris de la fable, hasarder une reconnaissance en pays ennemi !

Cependant le changement de température que l'on pressentait arriva avant qu'on eût le temps de terminer la récolte. Un jour, la bise, qui jusque-là avait maintenu la sécheresse tomba. Le baromètre répondit par un profond salut au doigt qui le consultait. Il fumait dans les cuisines, les forêts devenaient d'un vert plus foncé, et de légers nuages flottaient derrière le Moléson.

Dans l'après-midi, ces nuages grandirent, et la chaleur devint étouffante. Tout le monde se précipita dans les champs pour enlever le fourrage sec, avant que l'orage éclatât. C'était un immense brouhaha, qui ne ressemblait pas mal à l'agitation d'une

fournilière dont un sot gamin vient de renverser le cône si péniblement bâti.

La tresseuse observait de sa fenêtre les progrès de l'orage et admirait l'activité des faneurs, lorsque tout à coup une exclamation involontaire sortit de sa bouche.

— Qu'as-tu donc ? lui demanda sa mère.

— N'est-ce pas Léon du Perrevuet avec sa sœur qu'on voit là-bas à la *Pellaoussa* ?⁽¹⁾ Ils sont seuls ; ils ne parviendront jamais à recueillir leurs deux chars avant la pluie. Si nous allions leur donner un coup de main ?

— L'orage est-il donc si près ? dit la mère qui ne voyait dans la proposition de sa fille que le désir de rendre service, mais qui paraissait douter que leur offre fût bien accueillie.

— Sans doute. Voyez le Moléson a mis son grand chaperon⁽²⁾. Et, tenez ! voilà qu'il commence à tonner.

En effet, le roulement sourd du tonnerre retentit dans les échos de la montagne.

— Mais oui ! je crois que ce serait leur rendre un bon service. Va prendre nos râteaux, je ne fait que fermer la porte et je te suis.

La jeune fille ne se le fit pas répéter deux fois, et deux minutes après elle était auprès des faneurs.

— L'orage s'approche, vous ne serez peut-être pas fâchés d'avoir un bras de plus, dit-elle en rougissant à Léon et à sa sœur, tout en se mettant à l'œuvre.

— Merci de l'obligeance ! répondit la sœur un peu sèchement.

— Vous nous rendez un bon service, gracieuse ! se hâta d'ajouter Léon, enchanté de la bonne volonté de la tresseuse. Nous aurions eu de la peine, nous deux, à mener notre besogne à bonne fin. J'ai grand'peur que nous soyons rincés.... Oh bien ! voici encore votre mère ! Cette fois-ci, nous sommes des bons, et nous pouvons nous moquer de l'orage.

En effet, la besogne avança rapidement. Quand les premières gouttes tombèrent, Léon mettait la presse au second char.

— Diable dit-il, on ne trouve pas tous les jours des ouvrières comme vous ! on dirait que vous n'avez jamais rien fait que mener le râteau.

— Mon Dieu ! répondit Marie, c'est tout simple ; c'est une chose qu'une femme doit connaître à fond.

(1) La Velue, nom d'une pièce de terre.

(2) Figure paysannesque, pour dire : est entièrement couvert. Le petit chaperon au Moléson est signe de beau temps.

— Ah ça! vous viendrez goûter avec nous! ajouta la sœur de Léon d'un ton plus bienveillant.

— Merci, merci, dit la mère; vous badinez, je crois. Il nous faut retourner à la maison; les portes sont à peine fermées, et puis il ne vaut pas la peine que nous vous importunions pour un petit coup de main dans un moment semblable.

— N'insiste pas, ma sœur, dit Léon, qui comprenait mieux les scrupules de la veuve. Ça se trouvera déjà. Dites-moi donc, avez-vous déjà reloué votre terre pour l'année prochaine?

— Non, pas encore.

— Eh bien! je passerai chez vous un de ces jours. Nous pourrions peut-être nous arranger.

— Pardi! autant vous qu'un autre. Passez quand vous voudrez.

— Ainsi, au revoir! Merci encore une fois de votre aide.

— Il n'y a pas de quoi. Au revoir!

Marie et sa mère se hâtèrent de rentrer au logis, pendant que Léon ramenait ses chars au village. L'orage s'était déclaré, de larges gouttes de pluie tombaient avec bruit sur les bardeaux des toits.

— Ma foi! dit Léon à sa sœur, sans l'aide de ces deux braves femmes, je crois que nous serions arrivés trop tard. Elle nous ont rendu là un fier service.

— Je ne m'attendais guère, répondit la sœur, à les voir venir. Il y a encore du bon dans ces gens-là.

— Et du joli! Marie est à coup sûr la plus gentille gracieuse du village. As-tu vu comme le râteau lui va bien à la main? Ça doit être une fameuse femme de ménage!

— Oui... je crois. C'est bien dommage. Elle m'a l'air d'une toute honnête personne.

— Dommage! Et de quoi?

— De quoi? Et, mais, son père!...

— Eh pardi! quand son père eût été coupable, et j'ai mes raisons pour en douter, est-ce que ça doit tomber sur la fille? Ne peut-elle pas être honnête tout comme une autre?

— Diantre! que de chaleur! En serais-tu amoureux, par hasard?

— Qui sait? Elle est assez jolie pour ça.

— Allons donc, tu veux rire... Mais j'y pense. J'ai entendu souffler quelque chose de semblable parmi nos voisins. Ne t'es-tu pas disputé à son sujet avec des commères qui prenaient de l'eau à la fontaine? Ma foi!

je crois même que le conseil communal s'en est occupé!

— Peuh! je me fiche bien de cette collection d'*albinos* (1) jaloux et intéressés qui ne sauront jamais que gruger le bien des pauvres *yaya* (2) qui les ont nommés. Un tas d'imbéciles qui n'imaginent rien de plus beau que de parader, les jours de fête, à la procession, avec leurs grosses pattes rouges, enfermées dans des gants de coton blanc. Oh! ils sont jolis leurs conseillers!

— Jolis! soit; mais qu'est-ce que ça te fait, à toi qui n'est pas de l'endroit! Et qu'a de commun cette fille avec tes affaires?

— Devais-je la laisser vilipender par cette vieille mégère pétrie d'arrogance et de malpropreté, parceque son mari fait comme elle dit, partie de l'autorité locale? Est-ce qu'elle a fait du tort à quelqu'un, cette jeune fille?

— Non, pas que je sache. Mais tu as intérêt à ne pas te chamailler sans cesse avec le conseil.

— Ce n'est pas moi qui ai commencé. Pourquoi nous tracassent-ils sous prétexte que nous ne sommes pas de l'endroit? S'il est des habitants qui fassent tort à la commune, qu'ils les renvoient, mais qu'ils ne molestent pas ceux qui paient leurs contributions et se conduisent honnêtement. Je ne laisserai pas passer une occasion de les vexer, jusqu'à ce qu'ils mettent fin à leurs injures. Et puisque ça les fait enrager que je m'intéresse à cette jeune fille, je ne cesserai point de prendre son parti, et dès demain je louerai leur terre, dussé-je la payer trop cher, uniquement pour faire crever de dépit le *Boiteux*, qui est un des leurs.

— Oh, bien oui! ça va être du joli! en attendant, je m'en vais préparer le goûter.

— Eh bien fais vite pendant que j'en-grange les chars. Nous les déchargerons après goûter.

P. SCIOBÉRET.

(A suivre).

Ephémérides

1623, 9 septembre. — On représente à Monthey la comédie *Histoire de plusieurs qui se laissent conduire et gouverner par fol espoir et tromperie*. du notaire Gabriel Guerrati.

(1) Imbéciles.

(2) Un homme qui répond *oui* à toutes les questions. Les Gruériens sont trop *welches* pour aimer beaucoup les Allemands. D'un monosyllabe qui revient fréquemment dans leurs conversations, ils ont fait un substantif qui signifie un sot, un homme stupide.

BLOC NOTES

Puisque la *race israélite* est discutée par tant de gens, donnons quelques détails sur le chiffre de sa population en France et sur sa fortune.

Il existe en France exactement 71,200 juifs, pour une population de 38 millions d'habitants. Les juifs sont répartis comme suit:

A Paris.....	42,000
A Bordeaux.....	3,000
Sur la frontière de l'Est.	19,000
Soit au total	64,000

Restent 7,200 disséminés par tout le territoire.

La fortune mobilière de la France est évaluée à 80 milliards.

Les juifs possèdent pour 20 milliards de valeurs mobilières.

* * *

Mis au jour par la démolition d'un ancien immeuble de la rue J.-J. Rousseau à Genève, contre un mur mitoyen à la hauteur du 2^{me} étage, cette inscription:

*Qui seminant in lacrymis
In exultatione mettent.*

* * *

— Il a une vraie tête de buveur d'asithe.

— Oui, une *queste-hure*.

* * *

Un paysan de C., à l'approche des élections communales, avait été accosté par un électeur et prié de voter pour la liste du parti de celui-ci. Mais le paysan dans les vues duquel la proposition faite n'entraînait pas répliqua :

*Mettr'o tshin, mettr'o leu,
Sà pà quin l'è mieu.*

* * *

On parle de liberté de la presse devant notre ami du Pommeau et quelqu'un se demande quel est le pays où cette liberté est le plus limitée.

— En Hongrie probablement, répond du Pommeau, puisqu'à Pesth on met en *cellule* le « Lloyd ».

ABONNEMENTS

Pour la Suisse, un an, Fr. 3.—
 six mois » 1.75
 Union postale (payable
 d'avance), un an » 4.50

ANNONCES

Suisse, la ligne, Fr. 0.20
 Etranger, 0.25

LE VALAIS ROMAND

Journal de Littérature Populaire et Nationale

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DU MOIS

Adresser toutes les communications à L. COURTHION,
 Case 4999, Mont-Blanc, GENÈVE

Aux lecteurs

Ce n'est pas sans un vif regret que je dois renoncer dès ce jour à la publication du Valais Romand. Depuis quelque temps, de plus en plus accablé par les exigences de la presse quotidienne, j'étais forcé de lui marchander mes instants sans espoir de poursuivre la publication, jusqu'il me devenait impossible de le maintenir dans la voie qui m'en avait inspiré la création.

Si je renonce à cette petite revue nationale que j'avais créée avec l'espoir de la faire prospérer, je garde la conviction que j'y serais parvenu si les circonstances n'avaient rapproché du pays natal. Il n'y a pas d'autre cause à chercher pour motiver cette extrême détermination.

Pour terminer l'année 1898 les abonnés du Valais Romand qui en ont soldé le prix annuel recevront désormais le Papillon, journal également bi-hebdomadaire et dont le prix d'abonnement est du reste de 6 fr. au lieu de 3. Quant aux établissements et aux familles déjà abonnés au Papillon ils pourront, en nous avisant par carte postale à l'ancienne adresse, recevoir en remplacement la Patrie Suisse.

Chacun de nos abonnés recevra d'ailleurs, avec le présent numéro, un exemplaire spécimen de chacune de ces publications.

L. C.

Lo branka à Vardjierè.¹

(Suite Voir le N° 62 du 15 juillet 1898).

Zoolien. — Djianlôdo?... tê faudrè allâ sacourè è gnonay è corra e setzon, vouay.

Djianlôdo. — Vo faray mimo sè travan. Vora lè io què coummando ain tchier mè. Astou què laray lâpau (dîner), mè faut fetzelenâ (partir) to dè izan bâ Ardon vé Erasse po-li è molâ-o vieldzâ (rasoir) è tagnier à tondeuza, parce què lè quèchon vora dè tenir dè meublo d'atlaqué po tornâ attrier dè pratèka. Attrâmain si pâ coumain firè po ainguenjier càrcou avouï sè garzain què no restè, è què no lammain pâ mi beyrè.

Zoolien. — Tou tê crey què tê lasserey coummandâ!., nâ, pâ po sin chéclé; ti pâ preu pèleu po sain. È pouay ti troua sâbot, cambin tou fi o fin, o malin, o pretaincheu. Sè tou sâè tû sain què tou fi vèrè u mondo, tou sari pâ itau refouzau ain mariâdzo pè à Katâla à Frossâ è pè à dzefla à Dzenou.

Djianlôdo. — Ah!... lè dinsè què vo cratchier (parlé) parè; sè vouay lidè dè ressayvrè su o soua (nez), vouay rain què branmâ (chicaner) onko ouna vouârba. E vo vo craydè què vouay mainteni a boka po tota çla cobla de bouillâ que medzon tant qu'è pé dè carnacherè (ventre) lè finna bleuva. Çlè fêmâlè sont touti ain cafetzounâ aintremier di soui'è (repas) è vo, vouay mi tau dzo o râtelay (bouche) plein. L'aveu (l'oncle) sè containtè mi pâ avouï ouna panèria dè zabondancè, i liay

¹ Dialogue en coq-à-l'âne avec expressions textuelles et pratique par l'académie familiale des personnages en jeu. Pour plus d'exactitude il faut séparer les syllabes en lisant et en mettant un accent circonflexe sur presque chacune d'elle.

faut onko atlan dè triflè parboulaytè. Onko on iadzo, io vo djio què vouay itrè metrè ain tchier mè!... binkè no vèrain!... bougro dè vieu gardârôba. (un qualificatif de Zolien)

Orçulé (qui arrive sur ces entrefaits et leurs parle en son bon français). — Allons, allons, pas vous tzincagné comme ça, vous vous fèrè moqué de vous, et bonjou a tchouï.

Zoolien. — To... çulè quèrivec di Martegnier... bondzo.

Djianlôdo. — Tii djia à mou?.. bondzo.

Zoolien. — Èè Çulè à no què lè vegnouoïè bâla. Rain què dè tray senannè què lè via po appraindrè à fegnoilà, la djia to départu o patoné, ah, ah, ah, ah, avouaytchier vé sain coumain liay râfenè sé francé. Vora s; contain dè çla progrèchon. Tou peu contâ què liay tè va veni dè biau mâçlo (galants) sinvè uto dè Çulè à no. Tou pouri chouézi sé què tou voudri.

Orçulé. — Què oui aray quand on voit tous les jours dé koblè de damouïzèlè qui se prouminont dans la villè tant belles pou-laztè on peu bien apprendrè dè dray à feg-nolé et à parlé.

Djianlôdo. — Orchier, tau paray què o vien à no lè couin. Crèsè què l'arè tant dè ainmodau po veni trovâ à banssya (qualificatif d'Ursule) à no!..

Zoolien. — Tou vèri vé Çulè, quinta mâr-gafau dè savougono (amants) von tè pomblâ su quand tè vèron vouïro ti bâla. Vora no foudrè preu tchandjier dè crézuè (lampion à huile) attrâmain no vèrain pâ preu bé.

Orçulé. — Oui pi nous faudra bien lavé la chambrè è pi enco la porte dè la cousine qui est tant machèrée. Je veux bsolument me faire plirè à ces jeuvèno qui viendront

me trouvé. J'en aurai assez pou chouëzi ce-lui que je veux et que je m'entend.

Djianlodo. — Què vouïtè touparay faronay, pàrè, po derè què Çulè sarè mi tain-tàbla què mè. Quand larè preu chuëzay, i sarè ubledjiaè dè sè containtâ don potroué d'artzon. (qualificatif du futur d'Ursule.)

Zoolien. — Enfin, sè fotè si âdi bien contain dè ouna damouïzèla què sâ aincérier è botè tchoué dzo. Vora vizo mè repouza.

Orçulè. — Grâmaci papa, je taterai bien de faire adroit (en règle) je mènerai assebin un bon garçon à la maison.

Djianlodo. — Di, Çulè, o vieu traquèrè à no la dè què l'âlârè dreumi, è ponay l'ètau bâ ain câva s'ainpli o panay à rapanné. Tè djio què no déveurè dè couin dè tzè paray counain o læu sarvay déveurèrè ouna vardzâssè. Si ubledjia dè liay mèltrè o câbâ attramain i no cùrè dâbo tota à grandjia. Tô avou-ëtzevè guegnolè (le vieux) à no main modè mi ain néparain di quatre pia. I parè què la mi jiètau o mauro dain o guetzet ouna vouârba, ah, ah, ah, lè te preu dzerbo o vé à no.

Orçulè. — Allons, allons tu dévris pas parlé ça dè papa. Vora què tu as tout fi comme t'as voulu avec lui. Prédzons des galants pesquè nous sommes solè ici. Aperzan nous avons l'adzo de nous marié.

Djianlodo. — Va tè catchier avouï ti galants h. bougra dè soûma. Ti preu succèssè po painssâ touti à sain li. Io po mon conto painso pâ mi apri çla sorta dè mondo. Dâbo què la pa moïain dain navay iuna, quand sarai quain plâtro, è bin mè marièray pa. Po quanta dè résta, astou què o vieu à no saray crâpay, vo sebeno tchouï feura dè mayzon parcè què le io què si mètrè chier vora. Po vouay djio pâ mi rain, dâbo què sain saolè no dou. On âtro dzo què vo saray tchouï pèrin-què vo zapeillèray raydâmain po è réstè.

GARRABÉ.

BLOC NOTES

Le mariage dans l'Iowa

Il se joue en ce moment à Albia, dans l'Iowa, une amusante comédie. Deux juges de paix, également désireux de faire le bonheur de leurs concitoyens et surtout d'empocher les honoraires d'usage en pareil cas, se disputent l'honneur de marier les jeunes couples qui veulent unir leurs destinées. Les deux magistrats avaient l'habitude de flâner aux bords du bureau du greffier, où les fu-

turs époux sont obligés d'aller chercher le permis de mariage, et de là ils faisaient de leur mieux l'article à la clientèle. Mais cette sorte de racolage ayant amené plusieurs altercations très vives entre les deux juges, ceux-ci ont changé de tactique et ont fait de la publicité dans les journaux. C'est ainsi qu'on a pu lire dans une feuille locale la curieuse annonce que voici et au-dessous de laquelle s'étalait la signature du juge de paix.

« Avis extraordinaire. — Depuis que la neige nous a de nouveau visités, ceux qui songent à se marier devraient venir me voir. A toutes les personnes que j'unis dans les liens sacrés du mariage j'offre gratuitement une promenade en traîneau à travers la ville. Je donne de jolis certificats. Pas de questions indiscretes. Prix raisonnables. »

L'autre juge de paix, qui dessine agréablement, a riposté immédiatement dans la même feuille par l'annonce suivante :

« Un portrait gratis. — Je donne un portrait au crayon du dernier genre pour chaque mariage que je célèbre. Les promenades en traîneaux ne prennent pas ici. Je donne un ornement durable et utile qui fera le meilleur effet sur les murs d'un appartement nouvellement installé. Je ne fais pas non plus à la mariée l'obligation de se laisser embrasser. Je traite les affaires carrément et reste votre bien dévoué. »

Cette annonce était d'autant plus opportune que, le jour où elle a paru, le dégel est arrivé, la neige a fondu et les promenades en traîneau n'étaient plus possibles. Pendant quelques jours, le juge au portrait a triomphé. Mais depuis lors, il est retombé de la neige à Albia, et le juge au traîneau a retrouvé sa popularité. Les choses en sont là. Les gens sérieux du pays espèrent que les tribunaux ne tarderont pas à intervenir pour faire cesser cette scandaleuse rivalité entre les deux juges de paix.

Une nouvelle planète voisine de la terre

Récemment, on a reçu à l'Observatoire de Paris, après la séance de l'Académie des sciences, un télégramme expédié par le bureau central de Kiel, apportant une intéressante nouvelle.

Le 24 août, M. Witt, astronome à l'Observatoire de Berlin, à qui l'on doit déjà la découverte de la 422^e petite planète, en a découverte une autre de onzième grandeur, dans la région du ciel située au-dessus du

Lion et fort loin de l'écliptique. M. Berberich, autre astronome de Berlin, a déterminé les éléments de l'orbite de ce nouveau corps céleste. Il a constaté, à sa grande surprise, qu'il accomplit sa révolution en 600 jours, environ 86 jours de moins que Mars et la Terre. C'est donc une planète située entre Mars et la Terre, la première par conséquent d'un groupe tout nouveau dont l'existence avait été annoncée par Le Verrier, mais qu'on n'était point encore parvenu à observer.

L'existence d'une planète, petite, mais beaucoup plus rapprochée que Mars, est un événement scientifique de premier ordre. On déterminera la distance du soleil avec une précision inespérée, et l'on résoudra une foule de questions importantes sur la constitution des terres du ciel. Il est, de plus, probable que cette nouvelle planète a des allures cométaires, en ce sens que l'excentricité et l'inclinaison de l'orbite sont également très grandes.

Les bêtes qu'il ne faut pas tuer

Voici, d'après le *Chasseur français*, les bêtes qu'il ne faut pas tuer. Combien de ces petits êtres que l'on détruit sans motifs! Pourquoi tuer les araignées ailleurs que dans les appartements puisqu'elles détruisent les mouches qui nous importunent? Pourquoi mettre le pied sur le petit grillon ou crabe doré qui, dans nos jardins, fait la guerre aux chenilles, aux limaces, aux hannetons qu'il mangent? Pourquoi tuer le petit orvet inoffensif, qui croque les sauterelles? Pourquoi tuer le coucou, dont la nourriture favorite est la chenille, à laquelle nous ne pouvons toucher sans inconvénient! Pourquoi tuer le grimpeur et dénicher la fauvette, ennemis des guêpes? Pourquoi faire la guerre aux moineaux, qui ne mangent qu'un peu de grains que faute d'insectes, qui exterminent tant d'insectes nuisibles aux grains? Pourquoi brûler de la poudre contre les étourneaux, qui passent leur vie à manger des larves et à épucer jusqu'à nos bestiaux dans leurs prés? (il est vrai qu'il mangent aussi les raisins). Pourquoi tuer la coccinelle (bête au bon Dieu) qui se nourrit de pucerons! Pourquoi prendre au piège les mésanges, chaque couple prend 120,000 vers et insectes en moyenne pour élever ses petits? Pourquoi tuer le crapaud, qui mange des limaces, des bécasses, des fourmis? Pourquoi sauver la vie à des milliers de cousins en détruisant l'en-

goulevent ou crapaud volant, qu'on nomme si sottement tête-chèvre? Pourquoi tuer la chauve-souris, qui fait aux papillons de nuit et aux hannetons la guerre, des hirondelles aux moucheron? Pourquoi tuer la musaraigne, qui vit de vers de terre comme la souris de blé? Pourquoi dire que la chouette mange les pigeons et les jeunes poulets, puisque cela n'est pas vrai? Pourquoi la détruire puisqu'elle fait la besogne de sept ou huit chats en mangeant au moins 6,000 souris par an?

* * *

Les parasites du gibier

M. Mégnin vient de faire part, à l'Académie de médecine, de ses observations sur les abcès mortels du gibier d'élevage, occasionnés par des parasites qu'il n'est guère possible d'éviter, puisqu'il se trouvent dans les herbes servant à alimenter les animaux. Le gibier en liberté peut être contaminé comme celui des éleveurs. Jusqu'à présent, du moins, on n'a pas remarqué que la consommation du gibier eût, pour l'homme, des conséquences pathologiques. Il est vrai que, la plupart du temps, celui dont on s'approvisionne n'est pas mort de maladie. Cependant le cas pourrait se présenter, et l'essai n'en est pas à faire.

* * *

Les difficultés de la marche en ligne droite

Quoique cela puisse paraître étrange, rien n'est plus difficile que de se diriger suivant une ligne absolument droite ou même qui s'en rapproche: pour s'en convaincre, il suffit d'essayer de traverser une grande place quelconque, naturellement sans prendre d'alignement, et en regardant de temps à autre un repaire: on sera stupéfait de voir quelles déviations constantes l'on subit.

On fait des crochets continuels, et l'on peut s'en rendre compte, tout aussi bien en essayant de conduire droit devant soi un canot dans une baie dont les rives puissent vous indiquer vos variations.

Mais il faudrait aller plus loin encore, et l'on affirme généralement que, non seulement on fait des coudes, mais que l'on a une tendance invincible à décrire une courbe sur la droite, dans le sens des aiguilles d'une montre, comme on dit, quand on se trouve égaré au milieu d'un bois, d'une prairie sans limites visibles. Là, les points de repère manquent totalement et l'on se trou-

ve abandonné à l'instinct, qui nous ferait toujours incliner sur la droite.

Un de nos confrères américains cherche à expliquer cette propension, qui semble assez bien prouvée. Pour certains physiologistes, pour les anatomistes, la jambe gauche serait légèrement plus longue que la jambe droite dans l'espèce humaine: par conséquent elle ferait des pas un peu plus longs que la jambe droite, et tout naturellement alors, cela nous pousserait constamment vers la droite.

Bibliographie

C. Bühner

Le climat du Valais. — Extrait du bulletin des travaux de la Murithienne, Société valaisanne des sciences naturelles. — Sion, 1898.

Pour rendre attachant un sujet qui, par lui-même, est parfois ingrat, il faut deux choses: connaître à fond la matière dont on parle et l'aimer. Alors on touche chacun, aussi bien le météorologiste que l'ascensionniste, le botaniste ou simplement l'admirateur de la grande nature: Or, M. C. Bühner dont nous connaissions déjà les mérites à propos du *Climat du canton de Vaud*, remplit toutes les conditions pour traiter le problème à fond; aussi son dernier ouvrage sur *Le Climat du canton du Valais* était-il attendu depuis longtemps avec impatience.

Nous venons vous dire l'intérêt immense de ce nouveau et beau travail. Lu, comme il convient, c'est-à-dire sans insister sur les chiffres, qui ne jouent ici que le rôle de documents, il offre une lecture utile et attrayante pour chacun. Il faut bien dire que le *Vieux pays*, de Mario*** est un véritable pays de Cocagne, non seulement au point de vue météorologique, mais pour tout, sa faune et sa flore renferment les individus locaux et d'autres, qu'on ne retrouve que beaucoup plus au sud. Nous voulons parler des cigales, fourmis, mantes, religieuses, cantharides, et pour les plantes de l'*Adonis vernalis*, l'*Ephedra helvetica*, etc.

« On peut dire d'une manière générale qu'un grand nombre d'insectes du Midi qui deviennent rares ou disparaissent entièrement à mesure qu'on s'avance vers le Nord, se maintiennent en Valais à cause de son climat sec et chaud et y restent indigènes » (A. Forel).

Le Valais est très riche en minéraux, et l'on sait que le *Bimenthal*, par exemple, est le paradis du minéralogiste.

M. Bühner, après avoir donné quelques notions générales sur la topographie du canton, décrit les variétés de température produisant la grande richesse de sa flore, puis il divise le pays en quatre parties: le *Valais-Extérieur*, de Martigny au lac Léman; *Valais-Central* ou la *Vallée du Rhône*, de Martigny à Brigue; la *Chaîne bernoise*, des Dents de Morcles au St-Gothard, et la *Chaîne Pennine*, du Saint-Bernard au Monte-Leone.

Il étudie alors dans chaque région: 1° la pression de l'air, 2° la température, 3° l'humidité, 4° les pressions atmosphériques, 5° la nébulosité et les brouillards, enfin 6° les vents.

Voici en deux mots le plan de l'ouvrage sur lequel nous voudrions pouvoir insister. Il ouvre une foule d'horizons nouveaux et chacun voudra le posséder.

W. R.

MARIE LA TRESSEUSE

(Suite)

V

Pendant nombre de jours, le temps ne cessa pas d'être mauvais, ce qui interrompit les nombreux travaux de la saison.

C'était un ennui mortel pour les villageois, qui sentaient leurs récoltes endommagées, et se voyaient condamnés à l'inaction en un moment où ils n'avaient pas une minute à perdre. Après le gouvernement du bétail, occupation régulière, mais insuffisante, de chaque jour, on les voyait aller de maison en maison, la pipe à la bouche, le nez au vent, frappant à tous les baromètres, épiant avec inquiétude le moindre pronostic d'une température plus favorable. Mais rien ne bougeait, que la pluie qui tombait, tombait avec un flegme désespérant. On ne s'abordait qu'avec des plaintes et des imprécations contre le temps.

Jean, le meunier, qui avait besoin d'eau, disait qu'on en avait au moins pour quinze jours. Les nuages étaient bas et compacts, la pluie tombait fine et régulière, le vent était faible, les corbeaux faisaient le matin un tintamarre d'enfer et, plus que ça, le rhumatisme du vieux Gourgon, le meilleur indicateur qu'on eût six lieues à la ronde,

était à son apogée; donc il devait pleuvoir au moins quinze jours.

Nicolas le fermier, qui ne savait jamais profiter du beau temps, prétendait au contraire que le baromètre de M. le curé *échappait* de monter; que les pierres de leur corridor ne suintaient pas comme elles avaient l'habitude de le faire lorsque le mauvais temps devaient se prolonger; que l'almanach de Berne et Vevey annonçait le beau, que la lune allait entrer dans un nouveau quartier et chasserait la pluie; enfin que le vieux Gourgon était une vieille patraque. Il prédisait le soleil pour le troisième ou quatrième jour au plus tard.

— Que le diable vous emporte avec votre almanach et votre vieux Gourgon! disait Manuel le cordonnier. Nous aurons la pluie jusqu'à ce qu'il fasse beau, à moins que M. le curé n'ordonne des prières publiques. Alors les vieilles filles de la congrégation obtiendront sans doute du bon Dieu qu'il nous rende son soleil dans six ou huit semaines. Faut pas nous épouvanter, il reviendra bien une fois, ne fût-ce que pour me faire vendre quelques paires d'escarpins.

Léon, de son côté, paraissait maussade et préoccupé. Sa sœur en accusait le temps, et s'efforçait de prendre en patience les brusques monosyllabes qu'elle recevait en réponses à ses questions, toutes bienveillantes qu'elles fussent; mais le jeune homme semblait ne pas comprendre cette rare indulgence. Il était en proie à une lutte intérieure et il avait un de ces accès de misanthropie qui ne sont point étrangers même aux caractères les plus gais.

L'image de Marie s'était gravée dans son cœur peut-être plus profondément qu'il ne l'aurait désiré. Il venait de découvrir que son amour devenait sérieux, et il commençait à en craindre les suites. On a beau dire le mariage est un point cardinal dans la vie d'un homme.

À ses yeux, Marie avait tout ce qu'un honnête paysan pouvait exiger de la femme qu'il destine à devenir sa compagne et la mère de ses enfants. Aux yeux du public, elle avait un vice originel qui éclipsait toutes ses vertus, celui d'être née de tel homme et non point de tel autre. L'idée que sa femme, que ses enfants pouvaient être exposés à ces grossiers quolibets que l'envie et la haine daignent seules ramasser dans la boue de la passion, désolait son cœur fier

et sensible. Et cependant il se sentait attendri, attiré par cette douce et mélancolique figure de jeune fille. Le sceau de réprobation qui pesait sur elle ne la rendait que plus intéressante, en lui prêtant l'indicible poésie de la douleur; et la lutte qu'il aurait à soutenir avec le monde, alléçait son caractère énergique qui lui faisait aimer la contradiction.

Enfin l'amour l'emporta.

— Les gens diront ce qui voudront! pensait-il! Ce n'est pas pour les autres qu'on se marie, c'est pour soi. Que son père soit innocent ou coupable, peu m'importe, elle est honnête, elle me plaît, au diable les mauvaises langues!

C'était une excellente nature que ce jeune paysan. Il avait peut-être un peu la rudesse des gens de sa condition; mais il avait aussi le sentiment de sa valeur personnelle, la jalousie de son indépendance, et ce respect pour le point d'honneur qu'on a condamné trop sévèrement et qu'on retrouve avec plaisir parmi la plupart des habitants de la Gruyère. Ils pèchent peut-être contre l'humilité chrétienne, mais du moins ils dédaignent la bassesse.

La victoire que son cœur venait de remporter sur l'opinion publique lui rendit sa tranquillité d'âme et ce besoin d'activité qui était un des côtés de son caractère. Comme il pleuvait toujours et que la besogne ordinaire manquait, il s'occupa de remettre en état les outils et les instruments qui pouvaient avoir souffert des fatigues de la campagne. Tous les paysans manient, plus ou moins bien sans doute, la hache, le ciseau, la scie, le rabot et le couteau. Ils sont tour à tour menuisiers, charpentiers, charrons, vanniers, selliers, voire même autre chose; mais un auxiliaire dont ils ne peuvent se passer, c'est le forgeron.

Aussi les gens soigneux s'empressaient-ils de profiter du répit que leur faisait la pluie pour apporter, qui une pioche ou une bêche, qui une fourche ou une faux au Vulcain du village. Les désœuvrés qui cherchaient à tuer le temps ne manquaient pas non plus, de sorte qu'il y avait encombrement.

Au moment où Léon arriva, le forgeron était occupé à ferrer une robuste jument, dont la vivacité paraissait inspirer quelques craintes. Le propriétaire, vieillard encore vert, lui tenait le pied, secondé de quelques paysans. Comme l'ouvrier était adroit, l'opération se passa sans accident.

— Elle est un peu vive, dit le vieillard en passant sa large main dans la crinière de la bête, mais c'est une excellente jument. Je voudrais bien pouvoir la garder, car c'est moi qui l'ai élevée. Malheureusement j'ai besoin d'argent et, à la prochaine foire, il faudra que je m'en débarrasse.

— Oui, votre eau vous cause bien des frais. Par bonheur que vous avez des écus au garde-robe (1). Est-ce que vous n'avez pas retrouvé votre source?

— Mon Dieu, non. Voilà à peu près vingt mille pieds de terre que nous meltons sens dessus dessous, et nous ne retrouvons rien. On dirait que le diable s'en mêle.

— Vous en avez déjà mangé des journées! C'est mon idée à moi que vous n'avez pas creusé du bon côté! P. SCIOBÉRET.

(Scènes de la Vie Champêtre. Lausanne, Payot, éditeur.)

(1) Meuble dans lequel les paysans tiennent leur argent.

FABRIQUE DE PASSEMENTERIE
Ancienne Maison Rojoux & Jeannin
— Fondée en 1789 —
Ed. MIÈGE, Succ^r
22, Rue du Marché - GENÈVE
— Téléphone 99 — 2722

NOUVEAUTÉS
Fournitures en tous Genres
pour Robes et Confections
Grand choix de galons, boutons, rubans, plume, garnitures.

SPÉCIALITÉS POUR
AMEUBLEMENTS
Embrasses, franges, boules, torsos et fantaisie, galons pour tapis, gyselle, **grand assortiment de cordons.**

ARTICLES OR et ARGENT
Frappage et Plissage d'Étoffe
Prix modérés

CAFÉ-RESTAURANT DU CENDRIER
PENSION
KREIDEMACHER
Successeur de P. Crevant
25, Rue du Cendrier, 25

Service à la carte à toute heure
Repas sur commande. Chambres. Prix t. modérés
Samedi : TRIPES 2726

Imprimerie Centrale et du « Genevois ». — Genève



